

RAPPORT

DU

Ministre des Terres et Forêts

DE LA

Province de Québec

pour l'année finissant le 31 mars

1951

Imprimé par ordre de la Législature



QUÉBEC

Redempti Paradis,

IMPRIMEUR DE LA REINE

—
1952

RAPPORT

DU

Ministre des Terres et Forêts

DE LA

Province de Québec

pour l'année finissant le 31 mars

1951

Imprimé par ordre de la Législature



QUÉBEC

Redempti Paradis,

IMPRIMEUR DE LA REINE

—
1952

RAPPORT
DU
MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS
POUR L'ANNÉE
1950-51

INDEX

	PAGE
Lettre du Ministre au Lieutenant Gouverneur.....	9
<i>Appendices au rapport 1950-1951</i>	
No 1. Etat des encaissements du Ministère des Terres et Forêts pour les douze mois expirés le 31 mars 1951.....	10
No 2. Etat des dépenses du Ministère des Terres et Forêts pour les douze mois expirés le 31 mars 1951.....	10
No 3. Rapport annuel du Chef du Service Forestier.....	11
No 3a. Transferts des concessions forestières effectués durant l'exercice 1950-51.....	77
No 3b. Liste des concessionnaires forestiers par ordre d'importance de l'étendue des concessions.....	78
No 3c. Concessions forestières non sujettes au paiement des droits de coupe.....	81
No 3d. Liste des concessions forestières octroyées pour une période indéterminée.....	81
No 3e. Liste des réserves cantonales.....	83
No 3f. Industrie de la pulpe et du papier dans la province de Québec...	86

No 3g. Développement de l'industrie de la pulpe et du papier dans la province de Québec et au Canada.....	86
No 3h. Prix des bois à pulpe et des pâtes à papier au Canada et dans Québec.....	87
No 3i. Production de lattes et de bardeaux.....	87
No 3j. Industrie des bois de sciage.....	88
No 3k. Volume des bois de sciage.....	88
No 3l. Les scieries.....	88
No 3m. Statistiques sur l'industrie des bois de sciage dans le Québec en 1950. Bois de sciage et dérivés.....	89
No 3n. Etat des sommes perçues pour droits de coupe, rente forestière, etc., durant l'année fiscale 1950-1951.....	89
No 3o. Résumé de l'échelle de droits de coupe en vigueur en 1950-1951.....	90
No 4. Rapport annuel du Chef du Service de la Protection des Forêts.....	91
No 5. Rapport annuel du Directeur du Service des Arpentages....	155
No 5a. Instructions émises durant l'exercice financier 1950-1951....	159
No 5b. Etat des lots spécifiés au cours de l'exercice financier 1950-1951.....	161
No 5c. Le développement total des opérations d'arpentage terminées sur le terrain au cours de l'exercice financier 1950-1951..	161
No 6. Rapport annuel du Service du Cadastre.....	162
No 7. Rapport annuel du Service des Terres.....	173
No 7a. Tenure des Terres — Province de Québec.....	174
No 7b. Formule de certificat de vente.....	174

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

PROVINCE DE QUÉBEC

A l'honorable GASPARD FAUTEUX, C.P., LL.D., D.D.F., L.D.S.,

Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport
du Ministère des Terres et Forêts pour l'année fiscale 1950-1951.

Respectueusement soumis,

Le Ministre des Terres et Forêts,

JOHN S. BOURQUE.

Québec, le 15 janvier 1952.

APPENDICE No 1

ÉTAT DES REVENUS DU DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS POUR LES DOUZE MOIS EXPIRES LE 31 MARS 1951

Service forestier.....	10,729,283.23
Branche des ventes.....	149,378.35
Protection des forêts.....	661.45
	\$10,879,323.03

AUTRES REVENUS N'AFFECTANT PAS LES REVENUS ORDINAIRES DU DÉPARTEMENT

Fonds d'éducation Bill No 48.....	\$474,868.30
-----------------------------------	--------------

APPENDICE No 2

ÉTATS DES DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 31 MARS 1950

Service civil intérieur.....	630,477.85
Service civil extérieur.....	632,706.60
Dépenses de voyage.....	584,395.65
Frais de bureau.....	25,000.00
Protection des forêts.....	1,559,619.67
Service forestier.....	798,073.65
Arpentages.....	695,000.00
Service d'entomologie.....	35,000.00
Photographie aérienne.....	9,416.67
Pépinière de Berthier.....	70,000.00
Ecole de Gardes-Forestiers à Duchesnay.....	110,000.00
Ecole d'Enseignement Forestier et d'Arpentage.....	55,000.00
Bourses d'études forestières.....	2,990.00
Etablissement et maintien, à Québec, d'une école forestière.....	60,000.00
Dépenses diverses et imprévues.....	3,471.79
	5,271,151.88
Moins recouvrements.....	25,242.21
	\$5,245,909.67

L. COUTURE,
Comptable-en-chef.

Avila BÉDARD,
Sous-ministre

Département des terres et forêts,
Québec, 31 mars 1951.

APPENDICE No 3

RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE FORESTIER

A l'honorable J. S. Bourque,
Ministre des Terres et Forêts,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai bien l'honneur de vous soumettre le rapport général du Service Forestier pour l'exercice fiscal 1950-51.

Le volume d'ensemble de la production forestière des terrains publics et privés pour l'année civile 1950 est légèrement inférieur à celui des deux années précédentes. Mais le mouvement de baisse n'aura été que de courte durée car à l'automne de 1950, l'on fut témoin d'une forte recrudescence de l'activité forestière.

La courbe de la production, particulièrement sur les terrains sous licence, s'est remise à la hausse avec plus de vigueur que jamais, au point que les coupes des terres publiques pour l'année d'opération 1950-51 atteignent le volume-record de 559 millions de pieds cubes.

Au cours de l'année civile 1950, il s'est coupé dans la province, au-delà de 921 millions de pieds cubes répartis comme suit: 670 millions en bois à pulpe et de sciage; 2 millions en bois de carbonisation et 249 millions en bois de chauffage.

Les revenus dérivant directement de l'administration de nos forêts publiques ont rapporté au trésor provincial \$10,729,283.23

ORGANISATION ET PERSONNEL

Le Service Forestier disposait en 1950-51 d'un personnel de 1,166 employés (permanents, surnuméraires ou saisonniers). Ce chiffre cependant ne tient pas compte des 575 ouvriers, étudiants, gardes-forestiers ou commis temporaires qu'il a fallu embaucher au cours de l'année sur les équipes de reboisement, de pépinières et d'inventaires forestiers. On pourra voir au tableau No 1 comment se distribue le personnel dans les divers bureaux qui se partagent en deux catégories:

- A) Administration intérieure
- B) Administration extérieure

A.—ADMINISTRATION INTÉRIEURE

Cette catégorie comprend 14 bureaux qui portent les désignations suivantes:

- Economie Forestière
- Permis Spéciaux
- Réserves Cantonales et Reboisement
- Mesurage et Classification des Bois, Perception des Droits de Coupe, Permis d'Expédition
- Exploitations Forestières
- Enregistrement des Permis de coupe
- Renseignements Forestiers
- Petite Industrie Forestière
- Pathologie Forestière
- Statistiques Forestières
- Archives
- Utilisation des Bois
- Surveillance des Scieries et Permis de Sucrierie
- Entrepôt

Voici les attributions de chacun de ces bureaux avec le nom de l'officier en charge.

Bureau de l'Economie Forestière:

Chef: M. Robert BELLEFEUILLE, i.f.,
aménagement des forêts de la Couronne, dendrométrie, inventaires forestiers, documentation forestière, études photogrammétriques, émission des permis d'exploitation dans les concessions forestières et dans les réserves forestières spéciales.

Bureau des Permis Spéciaux:

Chef: M. Paul LEMAY, i.f.,
attribution des permis d'exploitation dans les forêts vacantes de la Couronne, en vertu des articles 99 et 120 de la "Loi des Terres et Forêts".

Bureau des Réserves Cantonales et du Reboisement:

Chef: M. J.-A. ROY, i.f.,
administration des réserves cantonales, reboisement sur les terres de la Couronne, entretien des pépinières temporaires.

Bureau des Exploitations Forestières:

Chef: M. Lauréat GARNEAU, i.f.,
surveillance des exploitations forestières, contrôle des bons de pension, perception de la taxe pour fonds éducationnel.

Bureau de Mesurage et de la Classification des Bois:

Chef: M. Adrien BILODEAU,

mesurage et contrôle du mesurage des bois coupés dans les forêts de la Couronne (vacantes ou concédées), perception des droits de coupe, attribution des certificats permanents et des permis temporaires de mesureurs, permis d'expédition des bois.

Bureau d'Enregistrement des Permis de Coupe:

Chef: M. P.-R. PLAMONDON,

enregistrement et renouvellement des titres de concessions forestières, contrôle des transferts de titres, perception de la rente foncière.

Bureau de Renseignements Forestiers:

Chef: M. Roch DELISLE, i.f.,

propagande auprès des propriétaires forestiers (surtout colons et cultivateurs) en vue de l'aménagement de leurs forêts: préparation de projets de reboisement; conseils techniques en vue de la vente des produits, d'une comptabilité forestière, de l'entretien des érablières, etc.

On trouvera plus loin sous la rubrique de l'administration extérieure la liste des bureaux de districts qui relèvent de cet organisme.

Bureau de la Petite Industrie Forestière:

Chef: M. Louis-de-Gonzague DUBOIS, i.f.,

recherche et propagande en faveur du développement de la petite industrie forestière, aide technique aux industriels forestiers dans l'organisation et le fonctionnement des moulins à scie, ateliers, etc., recherches en vue d'une meilleure utilisation des bois et déchets de scieries.

Bureau de la Pathologie Forestière:

Chef: M. René POMERLEAU, D.Sc.,

mycologie, contrôle des maladies d'origine cryptogamique.

Bureau de la Statistique Forestière:

Chef: M. R. A. VALIN, i.f.,

compilation des données statistiques relatives aux industries forestières et aux dérivés du bois provenant des terrains privés comme des terres publiques.

Bureau des Archives:

Registraire: M. Raymond Dufour,

enregistrement, distribution, contrôle et conservation des dossiers.

Bureau de l'Utilisation des Bois (Montréal):

Chef: M. J. R. Alfred LEGENDRE,

propagande en faveur de nos produits forestiers au moyen de tracts, de causeries. Ce bureau maintient une exposition permanente des plus belles pièces de menuiserie obtenues par un emploi judicieux des bois du Québec.

Bureau des Scieries et des Permis d'exploitation du Sucre d'Erable:

Chef: M. J. A. BOISSONNEAULT, i.f.,

contrôle des scieries, émission des permis d'installation de moulins à scie. Surveillance et émission des permis de scierie, perception des dépôts-garantie et des frais de location; contrôle des permis et perception des droits de sucrerie sur les terrains de la Couronne.

Entrepôt du Service Forestier:

Chef: M. R. A. BLAIS,

contrôle de l'outillage et du matériel d'équipement entreposés à Québec ou distribués dans les districts.

B.—ADMINISTRATION EXTÉRIEURE

Sous cette rubrique, on comprend tous les bureaux ou organismes relevant du Service Forestier, mais distribués dans toute la province: a) les bureaux de contrôle des opérations forestières, b) les divisions du Bureau de Renseignements Forestiers, c) les pépinières forestières, d) la Station Forestière de Duchesnay avec ses écoles d'enseignement et un laboratoire des Produits Forestiers.

a) Contrôle des Opérations Forestières

DISTRICTS	ADRESSES	NOMS
Abitibi	Amos	Onil DEMERS, i.f., chef J.-P. MARTEL, i.f., aiseur technique et officier du Service des Terres Jean LEBLEU, i.f., assistant Maurice DESRUISSEAU, chef-mesureur
Bas-St-Laurent	Rimouski	Gédéon ROY, i.f., chef Antonio GAGNON, i.f., assistant Gérard SIROIS, chef-mesureur
Côte-Nord	Baie-Comeau	Maurice DESCÔTEAUX, i.f., chef Roger BARON, i.f., assistant Maurice EMOND, chef-mesureur
Lac St-Jean	Chicoutimi	Maurice NOREAU, i.f., chef J. H. POTVIN, i.f., assistant Arthur BÉLEC, chef-mesureur
Montréal	Montréal	Paul KIEFFER, i.f., chef J.-B. CAMPAGNA, i.f., assistant Lucien DUMOULIN, chef-mesureur
Québec	Québec	J. N. GUILMETTE, i.f., chef Rosaire MOISAN, chef-mesureur
Ottawa	Hull	Paul-Emile LANGLAIS, i.f., chef Louis TOUCHET, i.f., assistant Ludger BEAUDOIN, chef-mesureur
Rive Sud	Notre-Dame-du-Lac	Hervé LIZOTTE, i.f., chef Wilfrid LAFLAMME, chef-mesureur
Roberval	Roberval	L.-P. SAMSON, i.f., chef Noel LIZOTTE, i.f., assistant Ladislas GIRARD, chef-mesureur
St-Maurice	La Tuque	Thomas BARRY, i.f., chef Robert BEAUPRÉ, chef-mesureur Roméo LORANGER, chef-mesureur conjoint
Témiscamingue	Rouyn	Lucien CASTONGUAY, i.f., chef Paul-Emile JEAN, i.f., assistant

b) Bureau de Renseignements Forestiers

Ce bureau dont il a été question à la rubrique de l'administration intérieure comprend également des divisions à l'extérieur. A la fin de l'exercice 1949-50, il y avait ainsi dix divisions sous la direction d'un ingénieur forestier:

DIVISIONS	INGENIEURS-DIVISIONNAIRES
Québec	Armand FAFARD, i.f., Québec
Beauceville	Adrien DUSSAULT, i.f., Beauceville
Sherbrooke	Jean DUMOULIN, i.f., Sherbrooke
Lévis	Jean-Paul DUPÉ, i.f., Québec
Brôme	Elwood WILSON, i.f., Knowlton
St-Jérôme de Metabetchouan	Maurice KIROUAC, i.f., St-Jérôme
Chandler	Marcel LEVEILLÉ, i.f., Chandler
Hull	Adrien LARIVÉE, i.f., Hull
Trois-Rivières	Percy WHISSELL, i.f., Trois-Rivières
St-Hyacinthe	Hermel FOURNIER, i.f., St-Hyacinthe
Rimouski	Romuald FOURNIER, i.f., Rimouski

c) Pépinières Forestières

Le Service Forestier possède trois pépinières permanentes:

Berthierville:	Directeur: Tancrede DESLAURIERS, i.f.
Proulx:	" Maurice PELLERIN, g.f.
Gaspésie (Paspébiac):	" Herman RYLAND, i.f.

et neuf pépinières temporaires ou volantes situées pour la plupart dans les réserves cantonales. En voici la liste: Guigues, Iles-de-la-Madeleine, Macpès, Normandin, Ouimet, Parke, Roberval, Trécesson, et St-Louis du Ha! Ha!

Ne sont pas comprises ici les pépinières volantes qui servent spécialement au reboisement des terres privées; ces dernières sont inscrites au chapitre du reboisement.

d) Station Forestière de Duchesnay

La Station de Duchesnay dont le directeur général est monsieur Maurice Gérin, i.f., comprend les écoles d'Enseignement suivantes:

Ecole des Gardes
Scierie-Ecole
Ecole de Protection (G. H. BERNIER, i.f., directeur)

et le laboratoire des Produits Forestiers que dirige le Dr Joseph Risi.

La Station de Duchesnay comprend encore les postes et laboratoires de Météorologie et d'Entomologie relevant du Service de Protection, ainsi que le Pavillon Laval, où chaque année les étudiants de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier viennent suivre un mois de cours pratique en septembre.

TABLEAU No 1

DISTRIBUTION DU PERSONNEL DANS LES DIVERS BUREAUX ET DISTRICTS

BUREAUX et DISTRICTS	INGENIEURS	DIRECTEURS, INSPECTEURS ET SOUS-INSPECTEURS	GARDES-FORÊTIERS, MESU- REURS ET VÉRIFICATEURS	ADJUTANTS	CONTR.-MAÎTRES	GARDIENS DE RÉSERVES	COMMIS	STENOGRAPHERS	TOTAL
<i>Intérieur:</i>									
Direction générale.....	1						3	2	6
Bureau de l'Economie Forestière.....	14		4				3	4	25
" d'Exploitation.....	2						1		3
" du Mesurage.....		1					12	3	16
" des Réserves Cantonales, etc.....	2						5	1	8
" d'Enregistrement des Permis de Coupe des Permis Spéciaux.....	1	1					2		3
" de la Pathologie Forestière.....	1	1					3	1	5
" de la Statistique Forestière.....	1						7		8
" des Archives.....		1					4	1	6
" de l'Utilisation des Bois (Montréal).....		1					1		2
" des Renseignements Forestiers (Extension Intérieur et extérieur).....	12							5	17
" de la Petite Industrie Forestière.....	1						2	1	4
" de l'Entrepôt.....		1					4		5
<i>Extérieur:</i>									
District d'Abitibi (Amos).....	3	5	47	53			2	2	112
" du Témiscamingue (Rouyn).....	2	3	18	26		16	4	4	73
" d'Outaouais (Hull).....	2	3	18	19		3	1	3	49
" de Montréal (Montréal).....	2	3	53			3	4		65
" du St-Maurice (La Tuque).....	2	5	41	36		1	3		88
" de Chicoutimi (Chicoutimi).....	3	10	33	45		13	3	2	109
" de Québec (Québec).....	1	2	23	22		2	2		52
" de la Rive-Sud (Notre-Dame-du-Lac).....	1	10	20	12		31	2	2	78
" du Bas St-Laurent (Rimouski).....	2	12	61	43		26	4	3	154
" de la Côte Nord (Baie Comeau).....	2	13	32	31		9		1	88
" de Roberval (St-Jean-de-Brébeuf).....	2	4	51	82		17	3	2	161
<i>Pépinières</i>	2	1			3		3		9
<i>Établissement de Duchesnay</i>	6		5		4		5		20
TOTAL.....	64	77	406	369	7	121	84	38	1,166

Il convient d'ajouter à cette liste les gardes-forestiers et ouvriers qu'on a embauchés temporairement dans les équipes de pépinières, d'inventaire, d'aménagement et de reboisement. Le nombre de ces employés se chiffre à 575 dont 310 aux travaux de reboisement, 250 dans les pépinières et 15 pour le Bureau de l'Economie Forestière.

CLASSIFICATION ET DISTRIBUTION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE

Les services techniques du Ministère des Terres et Forêts, en collaboration avec les divers Départements provinciaux intéressés contribuent chaque année à améliorer les données que nous possédons sur la classification et la distribution du territoire de la province de Québec.

Les trois tableaux qui suivent ont été ainsi préparés d'après les derniers renseignements recueillis.

TABLEAU No 2

CLASSIFICATION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE EN MILLES CARRES

<i>Au Nord du 52° latitude:</i>	MILLES CARRES
Terrains bien boisés.....	6,300
Terrains peu boisés.....	128,634
Superficies improductives.....	131,149
Eau.....	46,325
TOTAL.....	312,408
<i>Au Sud du 52° latitude:</i>	
Terrains bien boisés.....	183,146
Terrains peu boisés.....	27,024
Terrains non boisés (culture, défrichés, etc.).....	20,130
Superficies improductives.....	29,000
Eau.....	25,000
TOTAL.....	284,300
Superficie de la province.....	596,708

N. B. Ces superficies ne comprennent pas l'étendue couverte par les eaux du Golfe et du fleuve Saint-Laurent depuis son embouchure jusqu'à l'Île d'Orléans.

TABLEAU No 3
DISTRIBUTION DES TERRAINS FORESTIERS AU SUD DU 52° DE LATITUDE
 (eau et superficies improductives incluses)

	MILLES CARRES
I—Forêts des particuliers:	
(a) Grands propriétaires.....	8,482
(b) Petits et moyens propriétaires (fermiers).....	9,709
(c) Petits et moyens propriétaires (non fermiers).....	6,891
	25,082
II—Forêts de la Couronne (Ottawa):	
(a) Réserves indiennes administrées par le fédéral.....	240
(b) Camps militaires, parcs, etc.....	56
	296
III—Forêts de la Couronne (Québec):	
(a) Lots de colonisation disponibles.....	3,000
(b) Concessions forestières.....	79,732
(c) Forêts domaniales.....	2,374
(d) Réserves cantonales.....	2,791
(e) Réserves spéciales.....	752
(f) Terres vacantes.....	150,143
	238,792
Total des terrains forestiers.....	264,170

TABLEAU No 4
DISTRIBUTION DE LA SUPERFICIE TOTALE DE LA PROVINCE
 EN MILLES CARRES

	MILLES CARRES
I—Forêts de la Couronne:	
Industrie de la pulpe et du papier.....	71,014
Industrie du sciage.....	8,718
Réserves forestières cantonales.....	2,791
Réserves indiennes, militaires, parc (fédéral).....	296
Réserves forestières spéciales.....	752
Forêts domaniales.....	2,374
Lots de colonisation disponibles.....	3,000
Forêts vacantes.....	223,845
Total des forêts de la Couronne.....	312,790
II—Forêts privées:	
Propriétés des compagnies de pulpe et de papier.....	6,310
Propriétés des compagnies opérant des scieries.....	957
Propriétés d'autres sociétés.....	995
Propriétés des particuliers (boisés de ferme exclus).....	220
Propriétés des petits et moyens propriétaires (fermiers)...	9,709
Propriétés des petits et moyens propriétaires (non fermiers).....	6,891
Total des forêts privées.....	25,082
III—Terres déboisées ou très peu boisées (*).....	238,706
IV—Terres agricoles.....	20,130
Superficie de la province.....	596,708

(*) Les changements apportés aux chiffres présentés ici de même que dans les deux tableaux précédents comparés à ceux de l'an dernier, sont le résultat, comme nous l'avons vu plus haut, de renseignements plus complets sur les superficies de la Province. Ces chiffres restent encore quand même sujets à modification.

N. B.—Dans ce tableau, le mot "Forêts" doit être interprété comme signifiant une étendue forestière, ou, dans le cas des terres vacantes de la Couronne, une surface contenant en grande partie des terrains forestiers productifs ou improductifs.

LE STOCK FORESTIER

Le tableau qui suit nous fournit une estimation de la valeur des forêts de la province en bois de sciage, en bois à pâte et en bois de chauffage.

TABLEAU No 5
ESTIMATION DE LA RICHESSE FORESTIÈRE DU QUÉBEC

ESSENCES	BOIS DE SCIAGE 10 pouces et plus au D.H.P. en 1,000 pi. cu.		BOIS A PATES, DE CHAUFFAGE, etc. — 4-9 pces au D.H.P. en 1,000 cordes	
	ACCESSIBLE	INACCESSIBLE	ACCESSIBLE	INACCESSIBLE
Epinette.....	4,356,191	1,455,257	262,345	251,040
Pin blanc.....	213,102	—	8,385	—
Pin rouge.....	42,622	—	2,180	—
Pin gris.....	328,839	3,593	39,600	450
Méleze.....	4,547	—	500	—
Sapin.....	2,333,218	852,942	133,400	154,335
Pruche.....	12,942	—	1,045	—
Cèdre.....	109,569	—	5,875	—
Total résineux.....	7,401,030	2,311,792	452,330	405,825
Merisier.....	705,432	—	27,045	—
Bouleau.....	1,035,342	93,568	100,005	41,460
Erable.....	260,790	—	8,450	—
Hêtre.....	66,505	—	10,725	—
Tilleul.....	22,500	—	2,500	—
Frêne.....	27,000	—	4,085	—
Orme.....	18,000	—	1,875	—
Peuplier.....	450,000	7,186	21,185	900
Chêne.....	900	—	25	—
Autres feuillus.....	3,600	—	225	—
Total feuillus.....	2,590,069	100,754	176,120	42,360
Total des essences:.....	9,991,099	2,412,546	629,450	448,185

N. B. Ces chiffres ne tiennent pas compte des pertes récentes occasionnées par les épidémies d'insectes et la maladie du Bouleau et du Merisier.

Il est bien entendu que ces chiffres ne représentent que des approximations.

Les techniciens du Bureau de l'Economie Forestière sont à organiser un système d'inventaire perpétuel de nos forêts, qui tiendra compte de l'accroissement annuel et des pertes résultants de l'exploitation, des feux, des insectes et des maladies. La mise en fonctionnement du système, travail considérable, n'est pas encore assez avancée cependant pour qu'il fût possible d'apporter des modifications à l'estimation du stock forestier tel que présenté dans le tableau précédent.

CONCESSIONS FORESTIÈRES

Comme on a pu le constater au tableau de la distribution du territoire de la Province, la Couronne (Québec) est propriétaire de plus de 90% des terrains forestiers au sud du 52° de latitude. De ces terrains, en 1950-51, environ 30% étaient affermés à des particuliers ou à des sociétés pour fins d'exploitation sous forme de concessions dont les détenteurs étaient au nombre de 159. On en trouve la liste complète en appendice avec l'étendue de chaque concession.

a) STATUT DE L'AMÉNAGEMENT DES CONCESSIONS FORESTIÈRES

Les règlements des Bois et Forêts (article 12) obligent les concessionnaires forestiers à aménager leurs forêts d'après les données techniques et sous la surveillance du Service Forestier Provincial. A cette fin, ils doivent soumettre au Département des Terres et Forêts un plan général d'aménagement pour toute l'étendue de leurs concessions.

Pour toutes fins pratiques, nous séparons les concessions en deux catégories: celles de vingt milles carrés ou moins et celles de plus de vingt milles carrés.

On retrouve cette classification aux deux tableaux qui vont suivre. Le premier nous présente une vue d'ensemble sur l'état des diverses unités d'aménagement dans la Province tandis que le second nous donne le statut de l'aménagement de toutes les concessions forestières de la province de Québec par unité d'aménagement.

TABLEAU No 6
ÉTAT DES DIVERSES UNITÉS D'AMÉNAGEMENT PAR CLASSES
D'AMÉNAGEMENT

CLASSES D'AMÉNAGEMENT	UNITÉS D'AMÉNAGEMENT		AIRE EN MILLES CARRÉS	
A — Concessions de 20 m. c. ou moins				
I—Plan général.....	7		61	
a) en vigueur.....				
b) à l'étude.....	3	10	41	102
II—Aucun plan.....	69	69	520	520
TOTAL.....	79		622	
B — Concessions de plus de 20 m. c.				
I—Plan général.....				
a) en vigueur.....	32		19,636	
b) périmé.....	8		11,031	
c) en révision.....	15		18,772	
d) à l'étude.....	25		10,071	
e) en préparation.....	12		7,497	
f) temporaire.....	2	94	457	67,464
II—Aucun plan.....	52	52	11,646	11,646
TOTAL.....	146		79,110	
GRAND TOTAL.....	224		79,732	

L'aire totale des concessions s'est agrandie de 564 milles carrés au cours de l'année. Durant les deux dernières années, la superficie totale de l'ensemble des concessions forestières qui était en 1941 de 75,363 milles, s'est accrue de plus de 4,000 milles.

L'étendue des concessions forestières spéciales qui est de 737 milles carrés se trouve comprise dans la superficie globale des concessions. Plusieurs de ces concessions ne sont pas assujetties aux prescriptions de l'article 12 des Règlements des Bois et Forêts et dans bien des cas, les détenteurs sont exempts de la plupart des obligations imposées aux concessionnaires réguliers. On trouvera en appendice détaillée la liste des diverses concessions spéciales.

Tous les chiffres de ce rapport sur les superficies des concessions forestières ont été compilés d'après les licences émises annuellement par notre Bureau d'Enregistrement des Permis de coupe. On devra se rappeler que toute fraction de mille est enregistrée sur ces licences comme un mille carré et que le concessionnaire est tenu de payer en conséquence, les redevances de la Couronne.

TABLEAU No 7

STATUT DE L'AMÉNAGEMENT DES DIVERSES CONCESSIONS FORESTIÈRES
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC PAR UNITÉ D'AMÉNAGEMENT
PAR MILLE CARRE

A.—CONCESSIONS DE 20 M.C. OU MOINS:

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C.
<i>a) Aménagement en vigueur</i>		
1. Bergeron, Adjudor	Canton Bégin	5
2. Bisson, Raoul	" Vauquelin	6
3. Coopérative Fédérée du Québec (La)	Cantons Ham-Sud et Garthby	5
4. D'Auteuil Lumber Co. Ltd.	Rivière Noire	18
5. Dufresne, Jos.-A.	Canton Pascalis	13
6. Megantic Manufacturing Company		5
7. Ste-Marie, J.-Ulysse		9
		61
<i>b) Aménagement à l'étude</i>		
1. Brompton Pulp & Paper Co. Ltd.	Cantons Chesham, Hampton et Ditton	17
2. Canadian International Paper Co.	Canton Huard	12
3. New Brunswick Int. Paper Co.	Forêt Expérimentale de Causapsal	12
		41
<i>c) Aucun aménagement</i>		
1. Argue, J.-M.	Rivière Du moine	8
2. Bacon, Jean-Louis	Cantons Bourgmont et Bongard	4
3. Bienvenue Inc., Howard	Canton Ligneris	12
4. Bois, Mme M. L. & A. Marier	" Callières	7
5. Bolduc, Séraphin	Cantons Bourgmont et Bongard	12
6. Breakey, John Ltd.	Canton Risborough	13
7. Byrne, Frank	Cantons Faucher, Dollard et Boisseau	9
8. Byrne, Frank Ltd.	Canton Buies	5
9. Chantiers Gagnon Ltée (Les)	Rivière Ouisiemka	20
10. Charbonneau, Alphonse	Canton Peterborough	2
11. Charbonneau, Rosaire et Epiphane	" Belleau	12
12. Chisholm, Roderick Miller	Cantons Harrington et Went- worth	12
13. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Rivière Jacques-Cartier	5
14. Consolidated Paper Corp. Ltd.	" Rouge	2
15. Coulombe, J.-A.	Canton Dollard	11
16. Coulombe, J.-A.	Cantons Dollard et Brassier	18
17. Cross, F. T.	Canton Wakefield	7
18. Danis, Jean-Marc et Elphège Brochu	" Failon	6
19. Dansereau, Georges & Fils Ltée	" Harrington	6
20. Dansereau, Georges & Fils Ltée	Cantons Labelle et Addington	15
21. Dionne, Paul	Canton Malartic	1
22. Durocher, Napoléon et Jules	" Aiguebelle	15
23. Eagle Lumber Co. Ltd.	Rivière Ottawa	11
24. Exchange Lumber Sales Reg.	" à la Perche	11
25. Fortier, Albert	Canton Restigouche	3
26. Gagné, Paul, jr.	" Montcalm	2

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C.
27. Gagnon, Nap. & Fils Ltée	" Courville	8
28. Gagnon, Nap. & Fils Ltée	Cantons Valmy & Vassonet	12
29. Gale, Royce L.	Canton Greenville	7
30. Gasse, Moïse	" Duchesnay	3
31. Gaudreau, Aimé	Rivière Godbout	8
32. Gilbert, Ronaldo	Canton Adstock	1
33. Jacques, Paul-Emile	Cantons Chesham et Emberton	6
34. Jalbert, Henri	Canton Harvey	9
35. Lacroix, Edouard	Cantons Carleton et Nouvelle	15
36. Lagueux & Frères Inc.	Cantons Pershing	12
37. Laliberté, Jean-Thomas	" Duchesnay	2
38. Lamontagne, J. T.	" Ware	1
39. Larouche, Aimé	" Caron	5
40. Leclerc, Norbert	" Duchesnay	2
41. Lepage, Alfred	Rivière Cap-Chat	1
42. Madawaska Corporation Ltd.	Canton Nouvelle	9
43. Marin, Horace	" Christie	4
44. Megantic Manufacturing Co.	" Ditton	5
45. Megantic Manufacturing Co.	Cantons Whitton, Gayhurst et Louise	2
46. Megantic Manufacturing Co.	Canton Marston	6
47. Miller, Wm. H. Co. Ltd.	" Restigouche	3
48. Morin, Eugène et Mathias	" Adstock	9
49. Murdock, John	Rivière-du-Cran	15
50. Murdock, John & Fils Ltée	" aux Perles	15
51. McGibbon & Sons Ltd., A. D.	Cantons Wentworth et Harrington	16
52. New Brunswick Int. Paper Co. et Edouard Lacroix	Canton Mann	2
53. Parent, P.-E. & Al.	" Doncaster	2
54. Pelchat, Louis	" Winslow	1
55. Pineau & Frères, Alphonse	" Neigette	1
56. Ringrose, Clarence	" Thorne	1
57. Routhier, J.-M.	" Assemetquagan	1
58. Seale, Jos. Edgar	Rivière Ottawa	8
59. Smith Brothers	Canton Litchfield	6
60. Soucy, Ernest	Cantons Bourgmont et Chassaigne	13
61. Soucy & Fils Limitée, Ernest	Canton Chabot	3
62. Soucy & Fils Limitée, Ernest	" Bourgmont	5
63. Soucy, J.-F.-F. & A.-S. & J.-P.-W.	" Parke	15
64. St-Laurent, J.-E.	" Berthelot	4
65. St. Regis Timber Co Ltd.	Rivière Godbout	15
66. Tanguay, Lucien	Canton Daaquam	12
67. Théberge, J.-Eug.	" Berthelot	4
68. Tremblay, Dame Marie-Louise, Anaïs, Succession	Rivière St-Nicholas	13
69. Whelan, Edouard	Cantons Beresford et Wolfe	9

520

Total des concessions de 20 m.c. ou moins

622

B.—CONCESSIONS DE PLUS DE 20 M.C.:

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C.
a) Aménagement en vigueur		
1. Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.	Rivière Montmorency	192
2. Baribeau Etchemin Inc.	Cantons Roux et Standon	24
3. Booth Lumber Ltd.	Rivières Ottawa et Kipawa	894
4. Breakey, John Ltd.	Rivière Chaudière	79
5. Canadian International Paper Co.	" Gatineau	7,082
6. Canadian International Paper Co.	" Pentecôte	503
7. Canadian Splint & Lumber Corp. Ltd.	Rivières Ottawa et Dumoine	80
8. Collin Lumber Limited	Canton Armagh	58
9. Donohue Brothers Limited	Rivière Malbaie	417
10. Eddy, The E. B. Co. Ltd.	" Gatineau	790
11. Fraser Companies Ltd.	Comtés de Rimouski et Témiscouata	288
12. Gagnon & Frères de Roberval Limitée	Rivière Ouiatchouaniche	90
13. Gaspesia Sulphite Co. Ltd.	Rivières Pabos et Port-Daniel	534
14. Lake Megantic Pulp Co.	Cantons Marston, Louise, ton, etc.	82
15. MacLaren Co. Ltd., The James	Rivière du Lièvre	2,580
16. MacLaren Co. Ltd., The James & Singer Manufacturing Co.	Rivière du Sourd	184
17. Marsouins Lumber Co.	" Marsouins	69
18. Megantic Manufacturing Co.	Cantons Ditchfield, Stratford, Winslow, etc.	70
19. McNeil Lumber Co. Ltd.	Cantons Bourgmont et Beaudin	37
20. Paradis & Frères	Canton Restigouche	22
21. Potvin, Ovile	" Kénogami	32
22. Power Lumber Co. Ltd.	Rivière Ouelle	244
23. Price Brothers & Co. Ltd.	Baie des Ha! Ha!	101
24. Price Brothers & Co. Ltd.	Rivière Métis	140
25. Price Brothers & Co. Ltd.	" Rimouski	436
26. Price Brothers & Co. Ltd.	" Matane	256
27. Price Brothers & Co. Ltd.	Nord du Lac St-Jean	2,559
28. Quebec North Shore Paper Co.	Rivière-aux-Rochers	799
29. Restigouche Company Ltd.	Rivière Patapédia, Millstream et Kedwick	234
30. Restigouche Company Ltd.	Rivière Assemetquagan	183
31. Seigniorv Timber Lands Ltd.	Rivière Cascapédia	88
32. Singer Manufacturing Co.	" Petite Nation	489
		19,636
b) Aménagement périmé		
1. Canadian International Paper Co.	Rivière Rouge	989
2. Consolidated Paper Corp. Ltd.	" à Mars	226
3. Consolidated Paper Corp. Ltd.	" Malbaie	148
4. Consolidated Paper Corp. Ltd.	" St-Maurice	6,615
5. Consolidated Paper Corp. Ltd.	" Pérignonka	1,530
6. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Rivières Batiscan et Ste-Anne	780
7. Price Brothers & Co. Ltd.	Rivière Bersimis	296
8. Smith, Howard Paper Mills Ltd.	Rivières York et St-Jean	447
		11,031

	CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C
c) Aménagement en revision			
1.	Bathurst Power & Paper Co. Ltd.	Rivière Bonaventure	425
2.	Canadian International Paper Co.	" St-Maurice	2,713
3.	Canadian International Paper Co.	" Ottawa	5,030
4.	Cascapédia Mfg. & Trading Co.	Rivières Cascapédia et Bonaventure	1,061
5.	Donnacona Paper Co. Ltd.	Rivière Jacques-Cartier	709
6.	Donnacona Paper Co. Ltd.	" Sault-au-Mouton	112
7.	Gulf Pulp & Paper Co.	" Marguerite	927
8.	Price Brothers & Co. Ltd.	Sud Kénogami	1,284
9.	Price Brothers & Co. Ltd.	Bas Saguenay Nord	719
10.	Price Brothers & Co. Ltd.	Rivière Valin	232
11.	Quebec North Shore Paper Co.	" Manicouagan	4,919
12.	Quebec North Shore Paper Co.	" Franquelin	225
13.	Rodger River Lumber Co. Ltd. (The)	Canton Villars	62
14.	Timbers & Powers Ltd.	" Louvicourt	26
15.	Tourville Lumber Mills Co. (The)	Rivière-du-Loup	328
			18,772
d) Aménagement à l'étude			
1.	Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.	Rivières Sault-au-Cochon et Bersimis	2,958
2.	Baie St. Paul Lumber Co. Ltd.	Rivière du Gouffre	59
3.	Bergeronnes Lumber Co. Ltd.	Canton Bergeronnes	43
4.	Brown Corporation	Rivière St-Maurice	2,580
5.	Canadian International Paper Co.	" Opowica	115
6.	Davidson's Sons, James	Rivières Noire et Coulonge	42
7.	Davidson & Thackray	Rivière Coulonge	98
8.	Domaine Seigneurial du Lac Mata-pédia Inc.	Cantons Awantjish et Nemtayé	30
9.	Duncan, James	Rivière Ottawa	85
10.	Forest Industries Ltd.	" Moisie	50
11.	Gracefield Lumber Co. Ltd.	" Gatineau	38
12.	Guelph Cask, Veneer & Plywood Co. Ltd. (The)	" Ottawa	175
13.	Guérette Inc., Raoul	Cantons Armagh, Cabano et Escourt	115
14.	Houde, Joseph	Canton Sagard	25
15.	Irving, K. C. et Aimé Gaudreau	Cantons Chauveau et Sagard	59
16.	New Brunswick Int. Paper Co.	Rivières Patapédia, Causapscal, Nouvelle, etc.	1,128
17.	Opeongo Lumber Company Ltd.	Rivière Ottawa	267
18.	Plourde & Frères Inc.	Cantons Painchaud, Chabot, etc.	141
19.	Price Brothers & Co. Ltd.	Bas Saguenay Sud	677
20.	Price Brothers & Co. Ltd.	Rivière Shipshaw	819
21.	Ste. Anne Power Company	" Ste-Anne	88
22.	St. Raymond Paper Ltd.	" Ste-Anne	204
23.	St. Raymond Paper Ltd.	" Métabetchouan	160
24.	Sheppard & Morse Lumber Co.	" Kippawa	50
25.	Smith Paper Mills Ltd., Howard	" Escalana	75
			10,071
e) Aménagement en préparation			
1.	Dent, C. S. & G. C.	Rivière Ottawa	193
2.	Eddy Co. Ltd., The E. B.	" Dumoine	300
3.	Eddy Co., The E. B.	" Dumoine	866
4.	Eddy Co. Ltd., The E. B.	" Coulonge	287
5.	Eddy Co., The E. B.	" Coulonge	1,523
6.	Gagnon, Succession Napoléon	Cantons Chabot et Painchaud	41

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C.
<i>e) Aménagement en préparation</i>		
7. Gaspesia Sulphite Co. Ltd.	Rivière Bersimis	600
8. Gillies Brothers & Co. Ltd.	" Coulonge	1,136
9. Godbout Lumber Co.	" Godbout	92
10. Lake St. John Pulp & Paper Co. Ltd.	Rivières Mistassini et aux Rats	1,602
11. Lake St. John Pulp & Paper Co. Ltd.	" Mistassini et Samaqua	457
12. St. Lawrence Paper Mills Co. Ltd.	" Trinité	400
		7,497
<i>f) Aménagement temporaire</i>		
1. Lincoln Pulp & Paper Co. Ltd.	Rivière Cascapédia	280
2. Richardson Co. Ltd., James	" Cap-Chat	177
		457
<i>g) Aucun aménagement</i>		
1. Barnett, A. & Co. Ltd.	Grand Lac Victoria	188
2. Bienvenue Inc., Howard	Cantons Ligneris et Disson	25
3. Brompton Pulp & Paper Co. Ltd.	Rivière-aux-Outardes	479
4. Brompton Pulp & Paper Co. Ltd.	" du Chef	634
5. Byrne, Frank	Cantons Tavernier, Pershing et Jurie	86
6. Canada Flooring Co. Ltd.	Canton Olier	24
7. Canada Paper Co.	Rivière Belle	490
8. Canadian International Paper Co.	Lacs Robert et Surprise	400
9. Canadian International Paper Co.	Rivières York et Dartmouth	517
10. Chibougamou Lumber Ltd.	Rivière-à-la-Perche	22
11. Cie de Bois St-Laurent Ltée, La	" Jupitagan	24
12. Cie Gagnon Ltée, La	" du Cran	70
13. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Rivières Assomption et Maskinongé	627
14. Consolidated Paper Corp. Ltd.	" Gatineau et Lièvre	328
15. Consolidated Paper Corp. Ltd.	" Chamouchouan et Métabetchouan	1,156
16. Consolidated Paper Corp. Ltd.	" Ottawa, Dumoine et Kippawa	1,416
17. Consolidated Paper Corp. Ltd.	" Portneuf et Escoumains	916
18. Craig, W. A.	Cantons Howard, Wolfe et Montcalm	40
19. D'Auteuil Lumber Co. Ltd.	Rivières Colombier et Betsiamites	25
20. Donnacona Paper Co. Ltd.	Rivière Bersimis	452
21. East Malartic Mines Ltd., etc.	Canton Malartic	25
22. Eddy, Co. Ltd., The E. B.	Rivières Rouge, Lièvre et St-Maurice	164
23. Eddy Co. Ltd., The E. B. et The Royal Trust Co.		305
24. Fox Lake Timber Co. Ltd.	Canton Delbreuil	76
25. Fraser & Co., et J. B. Fraser Ltd.	Rivières Noire, Coulonge et Dumoine	109
26. Fraser & Co., Estate Hon. George Bryson et J. B. Fraser Ltd.	Rivière Coulonge	139
27. Fraser & Co., Estate Hon. George Bryson, Coulonge Timber Co. Ltd. et J. B. Fraser Ltd.	" Coulonge	60
28. Gohier, Edouard, Limitée	Rivière Noire	74
29. Grand River Co.	Grande Rivière	102
30. Haberer & Gould	Rivière-à-l'Ours	53

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C
31. Jean, Sarto	Cantons Deglis et Denault	50
32. Laberge & Frères Enr'g.	Rivières du Cran, Vermillon et au Saumon	50
33. Lumsden Estate A.	Rivière Kippawa	96
34. Mohawk Corporation Ltd.	Cantons Bungay, Parke, etc.	81
35. Mont-Louis Seigniorly Ltd.	Canton Duchesnay	69
36. McCool, Thomas	" Sheen (Riv. Meed)	36
37. McCrae Wilson Lumber Co. Ltd.	Rivière-aux-Outardes	410
38. Murdock, John	" La Malbaie	137
39. Murdock, John	" aux-Dorés	40
40. Murdock, John	" Mikoasas	277
41. New Brunswick Int. Paper Co.	" Nouvelle (nos 7 et 8)	47
42. Paradis, Alfred-H.	Cantons Jurie, Crusson, Leigne et Faillon	76
43. Price Brothers & Co. Ltd.	Rivière Shipshaw	29
44. Proudfoot, A. G. & J. H. Proudfoot	Rivière Noire et Coulonge	57
45. Quebec North Shore Paper Co.	Rivière Franquelin z	31
46. Ross, Frank W.	" Madeleine	99
47. St-Laurent, Ls-P.	" Betsiamites	21
48. S. Lawrence Paper Mills Co. Ltd.	" Mistassibi	873
49. Ste-Marie, J.-Ulysse	" Blanche	33
50. Tessier, Georges	" Vermillon	40
51. Tremblay, Nil	Rivière-du-Moulin	23
52. Trust Général du Canada	Canton Edouard	45
		<hr/> 11,646
TOTAL des concessions de plus de 20 m c		<hr/> 79,110
GRAND TOTAL des concessions de la Province.....		<hr/> 79,732

b) RÉTROCESSIONS ET TRANSFERTS DE CONCESSIONS FORESTIÈRES

Au cours de l'exercice 1949-50, en plus de quelques lots ou parties de lots distraits des concessions forestières pour fins agricoles ou industrielles, une seule concession fut rétrocédée en entier à la Couronne:

CONCESSIONNAIRE	UNITE D'AMENAGEMENT	AIRE EN M. C.
Quebec North Shore	Rivière Milniké	89

Pour ce qui est des transferts effectués officiellement au cours de l'année, leur nombre est de 20. Ils affectent une étendue de 333 milles carrés. L'on trouvera en appendice une liste détaillée de ces divers transferts.

D'autre part, à la liste des anciennes concessions sont venues s'ajouter les six suivantes:

CONCESSIONNAIRE	UNITÉ D'AMÉNAGEMENT	AIRE EN M. C.
Bienvenue, Inc, Howard	Cantons Ligneris et Disson	25
Canada Paper Company	Rivière Bell	279
Danis, J.-M et Elphège Brochu	Canton Faillon	6
Jean, Sarto	Cantons Deglis et Denault	50
Laberge & Frères Enr'g	Rivières du Cran, Vermillon et au Saumon	50
Quebec North Shore	Rivière-aux-Rochers	249
		<hr/> 669

Ces nouvelles concessions sont des agrandissements des concessions déjà existantes. Il y eut aussi de nouveaux apports de moindre importance à d'anciennes concessions.

c) VÉRIFICATION DE PLANS D'AMÉNAGEMENT

Lorsque les concessionnaires forestiers, suivant les prescriptions de l'article 12 des Bois et Forêts ont fait tenir au Département un plan d'aménagement pour chacune des unités formant leur concession, les ingénieurs du Bureau de l'Economie Forestière doivent dans le plus bref délai possible, aller vérifier sur le terrain les inventaires qui ont servi de base à ces plans d'aménagement.

Durant l'été 1950, les 12 concessionnaires suivants ont reçu la visite de nos ingénieurs:

CONCESSIONNAIRES	UNITES D'AMENAGEMENT	AIRES EN M.C.
Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Ltd	Rivières Sault-au-Cochon et Bersimis	2,958
Booth Lumber Ltd	Rivières Ottawa et Kippawa	894
Domaine Seigneurial du Lac Mata-pédia Inc.	Cantons Awantjish et Nemtayé	0
Donnacona Paper Company Ltd.	Rivière Jacques-Cartier	709
Donohue Brothers Limited	Rivière Malbaie	417
Eaton Land Co.	Cantons Painchaud, Chabot, Chapais, etc.	200
Gaspesia Sulphite Co. Ltd.	Rivière Bersimis	600
Gracefield Lumber Comapny Ltd.	" Gatineau	38
Guelph Cask, Veneer & Plywood Co. Ltd., The	" Ottawa	175
Lake Megantic Pulp Company	Cantons Marston, Louise, Whitton, etc.	82
*MacLaren Co. Ltd., The James	Lac Mitchinawickes	49
New Brunswick Int. Paper Co.	Rivières Patapédia, Causapsca et Nouvelle	1,118
		<u>7,270</u>

*Il s'agit ici de l'inspection d'un plan spécial d'aménagement.

d) PLANS D'AMÉNAGEMENT REÇUS

Au cours de l'année 1950-51 quatre concessionnaires forestiers ont soumis un plan d'aménagement pour les diverses unités suivantes:

CONCESSIONNAIRES	UNITES D'AMENAGEMENT	AIRES EN M.C.
Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.	Rivières Sault-au-Cochon et Bersimis	2,958
Brompton Pulp & Paper Co. Ltd.	Cantons Chesham, Hampton et Ditton	17
Lake Megantic Pulp Company	Cantons Marston, Louise, Whitton, etc.	82
Gagnon, Napoléon & Fils Ltée	Cantons Valmy et Vasson	12
		<u>3,069</u>

RESERVES FORESTIERES SPÉCIALES

Les réserves spéciales sont des blocs de forêt (conçédés ou encore vacants à la Couronne) réservés en faveur des syndicats forestiers. Par conséquent, seuls ces derniers peuvent être autorisés à y exécuter des coupes

pour fins commerciales. Toutefois, des particuliers peuvent y obtenir des permis pour des fins domestiques.

Les réserves spéciales sont créées en vertu des articles 116 et 115 de la Loi des Terres et Forêts. Nous citons plus bas l'article 116 qui autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à créer de telles réserves.

En vertu de l'article 115 d'autre part, le Conseil Exécutif peut autoriser le Ministre à faire les échanges de territoires nécessaires à la création des réserves spéciales.

Art. 116: "Le Lieutenant-gouverneur en conseil sur la proposition du ministre des Terres et Forêts peut établir des réserves forestières spéciales pour les colonies forestières. Toutes les dispositions relatives aux réserves cantonales s'appliquent à ces réserves, tant pour leur établissement que pour leur administration; mais le permis de coupe maximum par année, pour chaque colon établi dans une colonie de cette nature, est de soixante cordes de bois à pulpe ou de quatre mille pieds cubes de bois de sciage."

Nous donnons ci-après la liste des réserves forestières actuellement en vigueur. Elles sont classées en deux groupes: réserves non affermées et réserves affermées.

a) <i>Réserves non affermées</i>	SUPERFICIE	DATE DE CRÉATION
Fournière	275 m.c.	A.M. 943/48
Fox	10 m.c.	A.M. 2550/42
Gaspé Baie Nord	14 m.c.	A.M. 2550/42
Lavérendrye	3 m.c.	A.M. 1061/43
Madeleine et Mont-Louis	255 m.c.	A.M. 1170/49
Sydenham	42 m.c.	A.M. 2550/42
Grande Vallée	153 m.c.	1938
b) <i>Réserves affermées</i>		
Boileau-Ferland	88 m.c.	A.M. 2559/37
Anse St-Jean et Canton Hébert	86 m.c.	A.M. 627/39 et 3117/39
Robidoux	60 m.c.	A.M. 973/43

Le tableau précité démonte que les réserves forestières spéciales de Fox, de Baie Gaspé-Nord et de Sydenham furent créées toutes les trois par l'A.M. 2550/42 (8 octobre 1942). Le territoire formé par ces réserves était auparavant affermé à la Canadian International Paper Company. Les exploitations commerciales dans la réserve de Sydenham sont exécutées par le syndicat forestier de St-Maurice-de-l'Echourie.

Les lots du canton de Lavérendrye (1er à 28 du rang X) étaient autrefois affermés à la New-Brunswick International Paper. Ces lots furent rétrocédés à la Couronne et créés en réserve forestière spéciale en vertu de l'A.M. 1061 du 17 avril 1943. Ces lots en réserve spéciale devront, une fois qu'ils auront été exploités, être ajoutés ipso facto à la réserve cantonale de Lavérendrye.

Le Triangle de Pabos qui était réserve spéciale, est devenue réserve cantonale depuis le 1er mai 1950. Ce changement de statut fut exécuté en

conformité des prescriptions de l'arrêté ministériel no: 3800/44 qui avait créé en réserve forestière spéciale la section non subdivisée (Triangle de Pabos) de la Seigneurie de Pabos. Il fut spécifié en effet dans ce décret ministériel que cette réserve spéciale était créée pour une période de cinq ans et qu'elle deviendrait cantonale à partir du 1er mai 1950.

La réserve de Grande Vallée fut créée à la suite d'un échange fait avec la Brown Corporation en vertu de l'A.M. 1940/37. Cet arrêté autorisait l'Honorable Ministre des Terres et Forêts à accorder de nouveaux terrains à la Brown Corporation en échange des concessions forestières et des terrains privés qu'elle remettait dans le bassin de la rivière Grande Vallée et dans les cantons de Denoue et de Cloridorme. Les terrains rétrocédés furent transférés au Département de la Colonisation par l'A.M. 2983/37 et servirent à former la réserve forestière spéciale de Grande Vallée. Cette réserve demeura sous la juridiction du Département de la Colonisation jusqu'au 20 octobre 1949 alors qu'elle fut rétrocédée au Département des Terres et Forêts en vertu de l'A.M. 1170/49. Les syndicats forestiers qui bénéficient de permis de coupe pour des fins commerciales dans cette réserve sont les suivants: syndicat de Grande Vallée, syndicat de Petite Vallée, syndicat Pointe-Frégate, syndicat de St-Yvon et syndicat de Cloridorme.

La réserve spéciale de Fournière fut créée en vertu de l'A.M. 943 du 30 juin 1948, pour le bénéfice du Syndicat Coopératif qui sera formé des futurs colons (environ 150 familles) de ce canton. Ce projet d'établissement de colons n'a pas encore été réalisé toutefois.

La réserve spéciale de Madeleine et de Mont-Louis fut créée par l'A.M. 1170/49. Le territoire de cette réserve fut détaché des concessions forestières et des propriétés privées de la Brown Corporation pour entrer dans le domaine de la Couronne à la suite d'un contrat d'échange entre le Gouvernement et la compagnie précitée. L'A.M. qui autorise cet échange porte le numéro 1966/43. Les syndicats qui exploitent actuellement dans cette réserve sont les suivants: Ruisseau-des-Olives, Ste-Madeleine, Mont-Louis, Rivière-à-Claude, Mont-St-Pierre et Manche d'Epée.

La réserve de Boileau-Ferland est située dans les concessions de la Price Brothers & Company Limited, et plus précisément, comme son nom l'indique, dans les cantons de Boileau et Ferland. La création de cette réserve fut ratifiée par le contrat intervenu entre le gouvernement et la compagnie Price Brothers & Company Limited, le 9 octobre 1937. Quant à la réserve désignée sous le nom d'Anse-St-Jean et canton Hébert, elle est située également dans les concessions de la compagnie Price Brothers & Company Limited au sud du bassin inférieur de la rivière Saguenay. Cette

réserve fut créée pour le bénéfice des syndicats de l'Anse-St-Jean et du canton Hébert en vertu d'un contrat intervenu entre le gouvernement et le concessionnaire, le 30 octobre 1940.

La réserve de Robidoux est située dans les concessions de la Cascapédia Manufacturing & Trading Company et dans celles de la Bathurst Power & Paper Company Ltd. Cette réserve fut créée pour le bénéfice de la colonie forestière de Robidoux par le contrat intervenu le 10 mai 1943 entre le gouvernement et entre les deux compagnies susdites.

Les réserves spéciales de Lavérendrye, de Pabos, de Boileau-Ferland, d'Anse-St-Jean et Canton Hébert, de Robidoux et de Fournière sont sous la juridiction exclusive du Département des Terres et Forêts. Par contre, le Département des Terres et Forêts administre conjointement avec le Ministère de la Colonisation l'exploitation forestière des réserves Sydenham. Voici d'après l'arrêté ministériel 1170/48 les attributions respectives des deux départements en rapport avec l'administration des réserves précitées:

Le Département de la Colonisation est chargé:

a) D'assurer l'assistance requise pour certains services jugés nécessaires à la conduite économique des opérations (service technique, exploitation et comptabilité, aide à la construction et à l'entretien des chemins principaux, etc;

b) D'établir le volume minimum des coupes annuelles nécessaires à la conduite économique des opérations forestières de chaque syndicat ainsi que le volume répondant aux besoins de la population;

c) De servir d'intermédiaire entre le Département des Terres et Forêts et les syndicats, pour les demandes d'émission des permis de coupe et des permis d'expédition ainsi que pour la perception des droits de coupe.

De son côté, le Département des Terres et Forêts est chargé:

a) D'assurer à chaque syndicat, dans la mesure du possible et sur une base permanente, l'exploitation annuelle du volume de coupe fixé par le Département de la Colonisation;

b) D'effectuer les inventaires forestiers, de préparer les plans d'aménagement et d'en surveiller l'exécution;

c) D'émettre les permis de coupe sur recommandation du Département de la Colonisation;

d) De surveiller l'exécution des coupes;

e) D'effectuer le mesurage au taux réglementaire;

f) D'adresser les comptes des droits de coupe à chaque syndicat et de percevoir les dits droits par l'intermédiaire du Département de la Colonisation;

g) D'assurer à ses frais la protection de la forêt contre le feu et les autres agents destructeurs.

RÉSERVES FORESTIÈRES CANTONALES

Les réserves cantonales sont des blocs de forêt vacants à la Couronne réservés pour le bénéfice des colons et cultivateurs qui n'ont pas de bois sur leur terre. Ces derniers peuvent, sur paiement d'un droit de coupe et des frais de mesurage y obtenir des permis pour des fins domestiques mais non pour des fins commerciales.

Les réserves cantonales sont créées à même le territoire vacant en vertu de l'article 109 de la Loi des Terres et Forêts, article qui se lit comme suit :

“Il est loisible au Lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation du Ministre des Terres et Forêts de choisir et mettre à part, de temps en temps, dans toute partie de la province où la Couronne possède des forêts de valeur commerciale ou non, une partie des terrains ou tous les terrains, non aliénés par vente ou autrement, pour en former des réserves forestières distinctes qui sont appelées “réserves forestières cantonales”.

S'il ne se trouve pas cependant de terres de la Couronne accessibles et disponibles pour une réserve cantonale dont l'intérêt public exige l'établissement, le lieutenant-gouverneur en conseil peut, en vertu de l'article 115, autoriser le ministre des Terres et Forêts à acquérir à cette fin, des terres par achat, par échange ou par expropriation.

A la fin de l'exercice 1950-51 le nombre de ces réserves était de 193 couvrant une superficie de 2,791 milles carrés.

Il convient d'ajouter que certains terrains vacants de la Couronne non encore créés officiellement en réserves, sont temporairement assujettis au même mode d'administration que les réserves cantonales. En voici la situation et les superficies respectives :

PATAPEDIA	(Bonaventure)	5,636	acres
DIONNE	(L'Islet)	940	“
MATAPEDIA	(Matapédia)	5,000	“
AUCLAIR	(Témiscouata)	4,034	“
ROBITAILLE	(Témiscouata)	200	“

On trouve en appendice la liste complète des réserves cantonales de la Province ainsi que leur superficie.

TERRAINS VACANTS DE LA COURONNE

On entend par terrains vacants les terrains de la Couronne qui ne sont pas encore affermés à des concessionnaires ou qui n'ont pas été constitués en réserves forestières cantonales, spéciales ou domaniales.

Dans le tableau No 3, au chapitre de la Classification et distribution du Territoire de la Province, on peut voir que le territoire encore vacant à la Couronne au sud du 52e de latitude est de 150,143 milles carrés. Il n'est pas fait mention ici, à cause de leur inaccessibilité économique actuelle,

des territoires situés au nord du 52e. La grande majorité de ces terrains vacants actuellement classés comme inaccessibles se trouve dans les comtés d'Abitibi, de Roberval, de Chicoutimi et de Saguenay ainsi que dans le territoire non organisé situé dans le nord de la région abitibienne.

Depuis 1931, la Loi des Terres et Forêts permet au Département d'émettre des permis de coupe annuels pour fins commerciales sur les territoires vacants. Ces permis sont octroyés en vertu de l'article 99 et ne sont pas transférables. Ci-dessous on trouvera le texte de l'article 99:—

“Toutefois le ministre des Terres et Forêts est autorisé à émettre, sans enchère publique et sans avis préalables, des permis spéciaux valides pour une période de douze mois à compter de la date de leur émission, pour la coupe du bois sur des terrains vacants de la Couronne pour un volume n'excédant pas 150,000 pieds cubes par permis, moyennant le paiement des droits de coupe et suivant les conditions ordinaires et spéciales spécifiées par la loi et les règlements en vigueur et par l'arrêté en conseil autoisant l'émission de tel permis spécial.”

“Le volume peut être porté à trois cent mille pieds cubes lorsque les bois coupés sont destinés à être débités dans une scierie dont l'exploitation est économiquement nécessaire à une localité voisine.”

“Aucune personne ou compagnie ne peut obtenir au cours d'une même année plus d'un permis spécial mentionné ci-dessus ni ne peut en obtenir un nouveau sans avoir entièrement payé toutes les sommes qu'elle doit à la Couronne.”

“Tous les bois coupés en vertu de ces permis spéciaux doivent être manufacturés ou utilisés dans les limites de la province de Québec.”

L'article 120 permet également d'émettre des permis pour fins domestiques dans les terrains vacants aux colons et cultivateurs qui n'ont pas de bois sur leurs lots.

Le tarif des droits de coupe pour les bois coupés pour fins commerciales est généralement le double du tarif régulier en vigueur dans les concessions. Quant aux permis accordés pour fins domestiques, les droits sont les mêmes que pour ceux des concessions.

On trouvera au chapitre des exploitations forestières le volume des coupes qui ont été effectuées sur terrains vacants, soit en vertu de l'article 99, ou soit en vertu de l'article 120 de la Loi des Terres et Forêts.

TRAVAUX D'INVENTAIRES ET DE PHOTOGRAMMÉTRIE

Chaque année le Ministère des Terres et Forêts désirant connaître l'étendue et la valeur des richesses forestières de la province, fait inventorier une partie du vaste domaine boisé de la Couronne. Ces inventaires, en plus de fournir une estimation quantitative du capital forestier en vue de l'échange ou de l'affermage de terrains boisés, de la création de réserves cantonales, d'attribution de permis de coupe ou de concessions forestières

spéciales, procurent les données essentielles permettant d'établir un programme rationnel d'aménagement sur la base de rendement continu.

On pourra noter qu'une partie des inventaires de l'an dernier avait pour but de nous renseigner sur la valeur des stocks forestiers des réserves cantonales.

En 1950-51, le Service Forestier a fait inventorier 1,208.4 milles carrés de forêts de la Couronne. Ce qui porte à 7,026.8 milles carrés le total des terrains de la Couronne inventoriés en ces six dernières années.

Le tableau suivant nous donne la liste des terrains inventoriés au cours de l'exercice 1950-51.

TABLEAU No 8
TRAVAUX D'INVENTAIRE EFFECTUES AU COURS DE 1950-51

ENDROIT DE L'INVENTAIRE	COMTES	SUPERFICIE EN M. C.
<i>A.—Dans les Réserves Cantonales</i>		
Canton de Ashuapmouchouan	Roberval	31.7
“ Blais	Matapédia	18.5
“ Chazel	Abitibi	28.9
“ Cimon	Chicoutimi	25.5
“ Condé	Roberval	12.9
“ De Monts	Saguenay	10.4
“ Dequen	Roberval	25.1
“ Dequen (Augmentation)	Roberval	23.1
“ Guyenne	Abitibi	11.8
“ Hébecourt	Abitibi	16.6
“ Laterrière	Chicoutimi	10.1
“ Launay	Abitibi	30.0
“ Manneville	Abitibi	60.0
“ Milot	Roberval	33.0
“ de Poularies	Abitibi	19.3
“ Préissac	Abitibi	13.7
“ Privat	Abitibi	11.2
<i>B.—Sur les terrains vacants</i>		
Canton de Antoine	Roberval	16.9
Cantons de Brécourt, Bongard, Vasson, Valmy,		
“ Berthelot, Girouard	Abitibi	320.0
“ Chomedy, Danville, Hémon	Roberval	124.5
Canton de Dequen	Roberval	12.4
“ Dequen (Augmentation)	Roberval	19.9
Cantons de Dosquet, Hubert	Roberval	70.1
Bassin du Lac Dozois (partie)	Pontiac	38.3
“ de la Rivière Milnikek	Matapédia	82.0
“ de la Rivière du Moulin	Chicoutimi	142.5
TOTAL.....		1,208.4 m.c.

En plus de ces travaux d'inventaire, le Service Forestier a fait faire l'étude photogrammétrique de 955 milles carrés de forêts dans les cantons de Bernier, Cherrier, Crosse, Charette, Deschamps, Hanotiaux, Juneau, Kalm, Logan, Maricourt, Noisieux, et Robin comté d'Abitibi-Est.

. EXPLOITATION FORESTIÈRE DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE

a) GENERAL

Les compilations mécaniques effectuées par notre Bureau de Mesurage nous ont révélé qu'au cours de la saison d'exploitation 1950-51, il s'est coupé 559,073,145 pieds cubes de bois dans les forêts de la Couronne, comparativement à 367,983,338 pieds cubes l'an dernier. Ceci représente une augmentation de 52.2%.

Ces quantités cependant, ne comprennent pas le volume des bois qui ont servi au chauffage et à la construction des campements d'exploitation, au paillage et au bachonnage des chemins de chantier ou à la construction des petites écluses. Il a été employé à ces fins, 98,602 cordes de bois de chauffage, et 2,497,920 pieds cubes de bois de construction.

Le volume total des coupes se subdivise comme suit:

Bois à pulpe et à papier	413,667,457 p.c.	73.99%
Bois de sciage	137,755,296 p.c.	24.64%
Autres bois	7,651,392 p.c.	1.37%

On trouve la répartition de ces bois d'après leur provenance, au tableau suivant.

TABLEAU No 9
**REPARTITION DES BOIS COUPES EN 1950-51 DANS LES FORÊTS DE LA
COURONNE D'APRES LEUR PROVENANCE**

	VOLUME EN PIEDS CUBES	%
Concessions forestières régulières	441,184,542	78.94%
Concessions forestières (ventes de coupes sur pied)	57,924,910	10.36%
Concessions forestières spéciales	6,220,364	1.13
Réserves cantonales	2,710,401	0.48
Réserves spéciales non affermées (usage domestique)	142,526	0.02
Réserves spéciales non affermées (fins commerciales)	3,957,228	0.71
Forêts vacantes (article 120) (usage domestique)	1,701,765	0.30
Forêts vacantes (article 99) (fins commerciales)	42,132,534	7.50
Coupes par exception sur les concessions forestières	827,267	0.15
Coupes par exception sur les terres de la Couronne	2,271,608	0.41
TOTAL	559,073,145	

N.B.—En raison des variations dans les unités de mesure suivant la nature des divers produits ligneux, il a fallu ramener toutes les quantités à une base commune, au pied cube, la seule mesure capable de s'adapter à tous les genres de production forestière

Le tableau no 10 nous donne le volume des bois dont la coupe fut autorisée en 1950-51 dans les forêts de la Couronne.

TABLEAU No 10
**VOLUME DES COUPES AUTORISÉES EN 1950-51 DANS LES FORÊTS
DE LA COURONNE**

	PIEDS CUBES
Concessions forestières (bois exploités par le concessionnaire lui-même)....	551,952,000
Concessions forestières (ventes de coupes sur pied).....	72,392,192
Forêts vacantes (commerce).....	50,004,315
Forêts vacantes (fins domestiques).....	3,950,880
Réserves cantonales.....	5,729,100
Réserves spéciales (fins domestiques).....	314,325
Réserves spéciales (commerce).....	4,989,480
TOTAL	669,312,292

Notons ici que les quantités de bois coupées ne représentent que 83.6% des quantités autorisées. Ceci est dû à ce que les exploitants n'ont pu exécuter en entier le programme qu'ils s'étaient tracé au début de l'année.

Le tableau suivant nous donne le nombre de permis émis en 1950-51 dans les forêts de la Couronne selon les diverses catégories de terrains.

TABLEAU No 11
NOMBRE DE PERMIS DE COUPE ÉMIS EN 1950-51 DANS LES
FORÊTS DE LA COURONNE

CATEGORIES DE TERRAINS	PERMIS EMIS
Concessions forestières (bois exploités par le concessionnaire lui-même)	230
Concessions forestières (ventes de coupes sur pied)	1,079
Forêts vacantes (article 99) (fins commerciales)	715
Forêts vacantes (article 120) (usage domestique)	2,619
Réserves cantonales	6,292
Réserves spéciales (usage domestique)	34
Réserves spéciales (fins commerciales)	120
TOTAL	11,089

Dans les sept tableaux qui vont suivre, on trouve la répartition des bois coupés en 1950-51 dans les forêts de la Couronne, selon la nature des produits, selon leur état, selon les districts administratifs, selon la provenance ou la nature des coupes, selon les essences, les régions économiques et les bassins hydrographiques.

TABLEAU No 12
RÉPARTITION DES BOIS EXPLOITÉS EN 1950-51 DANS LES FORÊTS DE LA
COURONNE SELON LA NATURE DES PRODUITS

NATURE DES PRODUITS	P.C.S.	P.M.P.	CORDES	TOTAL EN P.C.
Bois à pulpe et à papier	135,718,522	—	3,270,022	413,667,457
Bois de sciage	144,925	688,141,154	405	135,807,562
Bois de feu	107,460	8,125	34,979	3,082,299
Bois de feu (houppiers de bois de sciage)	4,080	—	149	16,748
Bois de chauffage pour les camps...	3,664	—	1,162	102,409
Grands bois	1,129,524	7,186	—	1,130,961
Bois équarris, flacheux ou méplats.	3,804	1,226	3	4,330
Bois en grume utilisés au paillage et au bachonnage des chemins de chantiers, etc.	75,167	1,705,728	—	416,313
Bois à fuseaux	90,090	166,823	11,627	1,112,734
Traverses de chemin de fer	45,684	313,824	—	108,449
Bois de clôture	64,974	9,883	—	66,951
Bois de mine (étais)	83,484	—	—	83,484
Bois de mine (ponts de travail)	21,706	—	—	21,706
Bois de mine (pièces de garnissage).	106,580	—	—	106,580
Bois de mine (traverses de chemin de fer)	55,880	—	—	55,880
Bois de chauffage pour les mines...	6,024	—	496	48,209
Pilots de bois rond	13,020	1,094	—	13,239
Bois à pulpe (houppiers de bois de sciage)	—	—	8,132	691,247
Bois de réduction de minerai	25,475	—	—	25,475
Autres	80,585	1,767,262	942	514,112
TOTAL	137,779,648	692,122,395	3,327,917	559,073,145

TABLEAU No 13
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1950-51 DANS LES FORÊTS DE LA
COURONNE SELON LEUR ÉTAT

CONDITION	P.C.S.	P.M.P.	CORDES	TOTAL EN P.C.	%
Bois verts.....	130,484,662	664,835,369	3,034,558	521,385,224	93.26
Bois brûlés.....	866,708	4,293,301	87,613	9,172,441	1.64
Bois affectés par la maladie, les insectes, etc.....	5,757,868	17,300,294	119,736	19,395,490	3.48
Bois écorcés à la sève.....	520,054	—	73,131	6,736,182	1.20
Bois écorcés au couteau ou à la plane.....	122	—	104	8,956	0.00
Bois défectueux, desséchés sur pied, ou morts.....	17,842	464,690	3,699	425,218	0.07
Chablis.....	132,392	5,228,741	9,076	1,949,634	0.35
TOTAL.....	137,779,648	692,122,395	3,327,917	559,073,145	100.00

TABLEAU No 14
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1950-51 DANS LES FORÊTS DE LA
COURONNE SELON LES DISTRICTS ADMINISTRATIFS

DISTRICTS	P.C.S.	P.M.M.	CORDES	TOTAL EN P.C.	%
Abitibi.....	310,091	103,104,579	271,741	44,028,943	7.88
Témiscamingue.....	14,713,270	92,807,313	45,243	35,120,379	6.28
Outaouais.....	16,709,090	78,061,081	99,182	40,751,747	7.29
Montréal.....	24,697,184	102,152,686	72,229	51,267,213	9.17
St-Maurice.....	44,398,231	26,476,589	329,418	77,694,101	13.90
Lac St-Jean.....	1,513,234	28,143,293	641,427	61,659,328	11.03
Roberval.....	7,489,916	79,945,222	353,430	53,520,485	9.57
Québec.....	18,365,059	31,521,724	230,114	44,229,103	7.91
Rive-Sud.....	42,670	43,724,914	59,942	13,882,718	2.48
Bas St-Laurent.....	115,615	106,505,132	556,350	68,706,401	12.29
Côte-Nord.....	9,425,288	9,679,860	668,841	68,212,727	12.20
TOTAL.....	137,779,648	692,122,395	3,327,917	559,073,145	100.00

TABLEAU No 15

RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1950-51 DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE SUIVANT LA PROVENANCE OU LA NATURE DES COUPES

DISTRICTS	Concessions spéciales	Concessions régulières			Terrains vacants		Réserves spéciales		Réserves cantonales	Terres de la Couronne
		Coupes par la Cie	Vente de bois sur pied	Coupes par exception	Fins commerciales	Fins domestiques	Fins commerciales	Fins domestiques	Fins domestiques	Coupes par exception
	P.S.C.	P.S.C.	P.S.C.	P.S.C.	P.S.C.	P.S.C.	P.S.C.	P.S.C.	P.S.C.	P.S.C.
Abitibi.....	1,333,584	23,688,483	1,739,564	6,931	14,352,235	1,150,151	3,957,228	142,526	494,853	1,255,052
Bas St-Laurent..	—	53,318,289	7,145,154	149,680	5,246,263	104,853	—	—	200,144	342,661
Côte Nord.....	2,543,030	58,236,530	1,983,593	31,474	1,711,089	3,759	—	—	337,058	49,939
Lac St-Jean.....	—	56,299,251	4,628,010	3,525	188,067	85,443	—	—	386,142	64,693
Montréal.....	—	34,672,142	15,580,124	27,200	847,699	2,250	—	—	49,851	8,436
Outaouais.....	—	34,284,599	6,373,503	33,598	12,707	—	—	—	31,591	15,409
Québec.....	2,343,750	37,844,675	3,316,514	44,171	424,468	7,555	—	—	71,024	135,251
Rive-Sud.....	—	7,750,544	5,030,198	17,781	647,346	—	—	—	339,118	36,173
Roberval.....	—	44,019,821	166,694	12,735	8,585,367	68,495	—	—	461,620	150,608
St-Maurice.....	—	68,600,391	4,432,424	135,073	6,364,463	15,509	—	—	35,247	16,597
Témiscamingue..	—	2,469,817	7,529,132	365,099	3,752,855	263,750	—	—	303,754	196,789
TOTAL.....	6,220,364	441,188,435	57,924,910	827,267	42,132,534	1,701,765	3,957,228	142,526	2,710,401	2,271,608
Pourcentage....	1.13%	78.94%	10.36%	0.15%	7.50%	0.30%	0.71%	0.20%	0.48%	0.41%

TABLEAU No 16

RÉPARTITION PAR ESSENCES DES BOIS COUPÉS SUR LES TERRES DE LA
COURONNÉ EN 1950-51 ET MESURES EN P.C.S., EN P.M.P.
OU EN CORDES

ESSENCES	P.C.S.	P.M.P.	CORDES	TOTAL EN P.C.S.
Epinette.....	18,454,617	52,403,340	203,987	42,268,792
Mélèze (épinette rouge ou tamarac)	4,010	223,198	345	77,945
Pin blanc.....	32,406	82,353,340	—	16,269,644
Pin rouge.....	71,595	14,554,074	—	2,982,038
Pin gris.....	4,549,973	95,485,949	65,431	29,208,820
Pruche.....	554,474	6,100,970	15	1,775,960
Sapin baumier.....	3,507,472	38,233	12,759	4,599,591
Epinette et sapin.....	68,459,387	209,147,534	2,660,470	336,428,863
Cèdre (thuya).....	313,120	5,391,047	37	1,394,449
Bouleau.....	219,424	12,883,528	41,661	6,337,329
Merisier (bouleau jaune).....	13,873	114,049,474	1,333	22,937,111
Caryer.....	—	—	—	—
Cerisier.....	23	6,183	—	2,160
Chêne.....	—	508,040	—	101,608
Chêne blanc.....	—	2,683	—	537
Chêne rouge.....	—	39,344	—	7,869
Erable.....	3,319	14,777,609	1,236	3,063,886
Erable rouge (plaine).....	552	8,237	—	21,197
Frêne.....	618	672,976	—	135,213
Hêtre.....	107	739,067	34	150,826
Noyer.....	—	107,926	—	21,585
Orme.....	—	532,900	—	106,580
Ostryer de Virginie.....	—	—	—	—
Peuplier.....	397	2,407,761	1,542	631,006
Tremble.....	124,393	15,160,860	8,376	3,868,491
Cormier (sorbier).....	—	79	48	4,073
Tilleul (bois blanc).....	98	13,291,674	97	2,566,695
Autres.....	—	—	118	9,983
Epinette, sapin, pin gris.....	41,458,814	51,236,369	328,848	79,658,192
Bois de chauffage mêlés.....	7,083	—	1,580	141,421
TOTAL.....	137,775,755	692,122,395	3,327,917	559,073,145

TABLEAU No 17

RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE
SELON LES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Nos.	REGIONS	PIEDS CUBES	Nos.	REGIONS	PIEDS CUBES
1.	Arctique.....	16,078	16.	Les Archipels.....	12,626
2.	Hudson.....	105,632	17.	Plaines de Montréal....	—
3.	Ungava.....	76,669	18.	Trois-Rivières.....	2,312
4.	Mistassini.....	862,378	19.	Québec.....	1,164
5.	Nottaway.....	5,603,147	20.	Plaine de la Rive-Sud....	26,514
6.	Abitibi.....	53,189,488	21.	Plaine du Bas St-Laurent	7,911
7.	Témiscamingue.....	25,848,058	22.	Anticosti.....	—
8.	Nord de l'Outaouais....	71,267,622	23.	Iles-de-la-Madeleine....	—
9.	Montréal.....	31,788,551	24.	St-François.....	1,184,402
10.	St-Maurice.....	77,188,857	25.	Chaudière.....	3,307,256
11.	Jacques-Cartier.....	27,029,206	26.	Plateaux de la Rive-Sud.	9,198,488
12.	Lac St-Jean.....	71,977,439	27.	Plateau Rimouski-Matane	14,667,822
13.	Saguanay.....	38,456,373	28.	Matapédia.....	14,934,056
14.	Manicouagan.....	68,018,338	29.	Baie des Chaleurs.....	26,664,016
15.	Romaine.....	631,259	30.	Gaspé.....	17,007,483
			TOTAL.....		559,073,145

b) CONCESSIONS FORESTIÈRES

Durant l'année 1950-51 il s'est coupé 506,157,083 pieds cubes de bois répartis de la façon suivante:

a) <i>Concessions forestières régulières</i>	
Coupes par le concessionnaire lui-même.....	435,867,680 p. c.
Coupes précédant l'émission du permis.....	5,316,862 p. c.
Coupes par exception.....	827,267 p. c.
Vente de bois sur pied.....	57,924,910 p. c.
b) <i>Concessions forestières spéciales</i>	6,220,364 p. c.

TOTAL..... 506,157,083 p. c.

Le tableau suivant donne la répartition de ces coupes dans les diverses concessions.

TABLEAU No 19
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1950-51 DANS LES CONCESSIONS
FORESTIÈRES RÉGULIÈRES, PAR CONCESSIONNAIRES
(Bois coupés par le concessionnaire lui-même et vente de coupes sur pied)

CONCESSIONNAIRES	COUPES	VENTE DE BOIS	TOTAL
	REGULIERES	SUR PIED	
	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.
Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.....	9,411,783	12,188	9,423,971
Bacon, Jean-Louis.....	263,249	—	263,249
Baribeau Etchemin Inc.....	—	268,451	268,451
Bathurst Power & Paper Co. Ltd.....	27	919,838	919,865
Bergeron, Adjudor.....	286,588	—	286,588
Bergeronnes Lumber Co. Ltd.....	—	141,581	141,581
Bernier, Adjudor.....	3,248	—	3,248
Bolduc, Séraphin.....	2,146,263	—	2,146,263
Booth Lumber Limited.....	3,135,635	11,112	3,146,747
Breakey Limited, John.....	—	663,071	663,071
Brompton Pulp & Paper Co. Ltd.....	326,141	—	326,141
Brown Corporation.....	11,307,467	—	11,307,467
Byrne, Frank.....	—	126	126
Canada Paper Company.....	9,874,486	805,610	10,680,096
Canadian International Paper Co.....	86,159,553	16,033,312	102,192,865
Cascapedia Mfg. & Trading Co.....	8,140,556	829,325	8,969,881
Collin Lumber Limited.....	—	441,674	441,674
Consolidated Paper Corporation Ltd.....	66,612,513	9,282,691	75,895,204
Coulombe, J. A.....	272,898	—	272,898
Coopérative Fédérée de Québec.....	227,973	—	227,973
Craig, William Arthur.....	170,837	—	170,837
Chibougamou Lumber Co.....	714,563	—	714,563
Dansereau & Fils Ltée, Georges.....	229,735	—	229,735
D'Auteuil Lumber Co. Ltd., The.....	1,518,281	—	1,518,281
Dent, Clarence S. & Gordon C.....	914,475	3,910	918,385
Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Inc.....	—	659,327	659,327
Donnacona Paper Company Ltd.....	10,374,004	899,343	11,273,347
Donohue Brothers Limited.....	2,657,668	652,401	3,310,069
Duncan, James.....	174,568	—	174,568
Durette & Guérette Inc.....	751,913	—	751,913
Dufresne, Jos. A.....	250,169	—	250,169
Danis, Jean-Marc & E. Brochu.....	637,687	—	637,687
East Malartic Mines Ltd., etc.....	508,698	—	508,698
Eaton, Hon. L. W.....	—	1,983,533	1,983,533
Eddy Company, The E. B.....	11,262,385	278,070	11,540,455
Exchange Lumber Sales Reg'd.....	191,349	—	191,349
Fraser Companies Limited.....	4,035,492	1,675,681	5,711,173
Fox Lake Timber Company Limited.....	—	2,177,484	2,177,484
Gagné, Paul (junior).....	22,199	—	22,199
Gagnon & Frères d'I Roberval Ltée.....	561,244	—	561,244
Gagnon Ltée, La Cie.....	1,402,006	—	1,402,006
Gagnon & Fils Ltée, Napoléon.....	2,186,417	—	2,186,417
Gagnon, Succession Napoléon.....	281,460	—	281,460
Gaspesia Sulphite Company Ltd.....	3,242,742	23,525	3,266,267
Gasse, Moïse.....	39,737	—	39,737
Gauthier, Jos.....	—	18,605	18,605
Gilbert, Ronaldo.....	41,863	—	41,863

CONCESSIONNAIRES	COUPES	VENTE DE BOIS	TOTAL
	REGULIERES	SUR PIED	
	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.
Gillies Brothers Limited.....	2,754,188	150,758	2,904,946
Godbout Lumber Company.....	15,582	—	15,582
Gohier Ltée, Edouard.....	1,602,506	—	1,602,506
Gracefield Lumber Co. Ltd.....	134,885	—	134,885
Grand River Company.....	36	736,565	736,601
Gulf Pulp & Paper Company.....	3,074,155	—	3,074,155
Gagnon Limitée, Les Chantiers.....	377,986	—	377,986
Guelph Cask, Veneer & Plywood Co. Ltd., The.....	155,856	—	155,856
Howard Bienvenue Inc.....	1,337,609	—	1,337,609
Howard Smith Paper Mills Ltd.....	3,626,317	379,905	4,006,222
Houde, Joseph.....	455,401	—	455,401
Irving, K. C. & Gaudreau, Aimé.....	1,233,310	—	1,233,310
Industries du Lac St-Jean Ltée, Les.....	584,101	—	584,101
Jalbert, Henri.....	149,719	—	149,719
Jacques, Paul-Emile.....	258,790	—	258,790
Jean, Sarto.....	367,021	—	367,021
Lacroix, Edouard.....	286,898	—	286,898
Lagoux & Frères.....	1,215,662	—	1,215,662
Lake Megantic Pulp Company.....	359,763	—	359,763
Lake St. John Power & Paper Co. Ltd.....	23,039,096	75,830	23,114,926
Larouche, Aimé.....	44,189	—	44,189
Leclerc, Norbert.....	48,818	—	48,818
Lincoln Pulp & Paper Co. Ltd.....	—	314,160	314,160
Laliberté, Jean-Thomas.....	87,513	—	87,513
Labege & Frères Enr'g.....	1,753,823	—	1,753,823
MacLaren Co. Ltd., The James.....	12,986,494	7,094,041	20,080,535
Marin, Horace.....	199,610	—	199,610
Marsouins Lumber Company.....	797,639	—	797,639
Megantic Manufacturing Co.....	2,318,144	196,012	2,514,156
Mohawk Corporation Ltd.....	786,412	394,522	1,180,934
Murdock, John.....	6,117,641	—	6,117,641
McGibbon & Sons Ltd., A. D.....	64,237	—	64,237
McNeil Lumber Co. Ltd.....	297,889	—	297,889
New Brunswick Int. Paper Co. Ltd.....	13,661,968	692,101	14,354,069
Opeongo Lumber Co. Ltd.....	808,094	239,181	1,407,275
Paradis & Frères.....	273,943	—	273,943
Potvin, Ovila.....	186,735	—	186,735
Power Lumber Co. Ltd.....	831,753	976,520	1,808,273
Pratt, Alexander.....	—	1,352	1,352
Price Brothers Co. Ltd.....	55,281,131	4,310,753	59,591,884
Proudfoot, A. G. & J. H. Proudfoot.....	207,254	—	207,254
Quebec North Shore Paper Company.....	25,049,323	79,378	25,128,701
Restigouche Company Ltd.....	8,260,307	1,008,959	9,269,266
Richardson Co. Ltd., James.....	1,156,026	—	1,156,026
Rodger River Lumber Co. Ltd.....	433,061	16,196	449,257
Seigniorv Timber Lands Ltd.....	—	1,001,194	1,001,194
Sheppard & Morse Lumber Co.....	—	631,562	631,562
Singer Manufacturing Co.....	2,610,823	21,592	2,632,415
Soucy, Ernest.....	3,012,624	—	3,012,624
Soucy, Jos. Frs., Florentin, J.-A., J.-P. et W.....	615,144	—	615,144
Ste. Anne Power Co.....	2,121,229	—	2,121,229
St. Lawrence Paper Mills Ltd.....	4,842,605	—	4,842,605
St. Raymond Paper Ltd.....	5,744,857	113,742	5,858,599
St-Laurent, J.-E.....	537,187	—	537,187
Tessier, Georges.....	643,224	—	643,224
Timber & Powers Ltd.....	—	553,430	553,430
Tourville Lumber Mills Co.....	1,762,366	1,382,510	3,144,876
Tremblay, Nil.....	419,661	—	419,661
Trust Général du Canada.....	—	215,535	215,535
Théberge, J.-E.....	97,143	—	97,143
Whelan, Edouard.....	386	—	386
TOTAL.....	435,867,680	57,924,980	493,792,660

A ce chiffre de 493,792,660 pieds cubes, il faut ajouter 5,316,862 pieds cubes de bois qui ont été coupés par divers concessionnaires avant l'émission de leurs permis.

c) RÉSERVES FORESTIÈRES SPÉCIALES (NON AFFERMÉES)

Dans les réserves forestières spéciales, nos officiers ont émis 34 permis de coupe pour usage domestique et 120 pour fins commerciales. D'autre part, les coupes dans ces réserves se sont élevées à 4,099,756 pieds cubes de bois répartis de la façon indiquée dans les trois tableaux qui suivent. Les coupes sont beaucoup plus élevées que celles de l'an dernier, alors qu'elles se totalisaient à 2,895,263 pieds cubes.

TABLEAU No 20
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1950-51 DANS LES RÉSERVES
FORESTIÈRES SPÉCIALES NON AFFERMÉES
(Fins domestiques)

RESERVES	PIEDS CUBES	RESERVES	PIEDS CUBES
Fox.....	13,554	Mont-Louis.....	16,019
Baie Gaspé-Nord.....	5,386	Pabos.....	—
La Vérendrye.....	2,385	Sydenham.....	44,965
Madeleine.....	44,567	Grande-Vallée.....	15,650
		TOTAL.....	142,526

TABLEAU No 21
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1950-51 DANS LES RÉSERVES
FORESTIÈRES SPÉCIALES NON AFFERMÉES
(Fins commerciales)

RESERVES	PIEDS CUBES	RESERVES	PIEDS CUBES
Fox.....	—	Mont-Louis.....	854,200
Baie Gaspé-Nord.....	70,657	Pabos.....	—
La Vérendrye.....	172,799	Sydenham.....	237,858
Madeleine.....	1,174,173	Grande Vallée.....	1,447,541
		TOTAL.....	3,957,228

TABLEAU No 22
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1950-51 DANS LES RÉSERVES
FORESTIÈRES NON AFFERMÉES

RESERVES	PIEDS CUBES	RESERVES	PIEDS CUBES
Fox.....	13,554	Mont-Louis.....	870,219
La Vérendrye.....	175,184	Pabos.....	—
Baie Gaspé-Nord.....	76,043	Sydenham.....	282,823
Madeleine.....	1,218,741	Grande-Vallée.....	1,463,190
		TOTAL.....	4,099,756

d) RÉSERVES FORESTIÈRES CANTONALES

Le volume des coupes dans les réserves forestières cantonales est encore inférieur cette année, à celui de l'an dernier, soit, 2,710,401 pieds cubes comparativement à 3,416,326 pieds cubes en 1949-50. Le nombre des permis émis a été de 6,292. Le tableau suivant nous donne la répartition des coupes dans les diverses réserves.

TABLEAU No 23
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1950-51 DANS LES RÉSERVES
FORESTIÈRES CANTONALES

RÉSERVE	Pt. CUBES	RÉSERVE	Pt. CUBES
Aiguebelle.....	85,634	Dionne.....	—
Albanel.....	3,538	Dolbeau.....	1,692
Albert.....	—	Dufferin.....	10,867
Alton.....	1,164	Duhamel.....	12,864
Arago.....	—	Dumais.....	6,947
Armagh.....	4,510	Dumas.....	10,134
Armand.....	35,892	Duparquet.....	1,917
Arnaud.....	—	Duquesne.....	3,750
Ashburton.....	1,814	Desandrouins.....	35,267
Ashford.....	—	Duvernay.....	—
Ashuapmouchouan.....	68,424	Escoumains.....	22,493
Awantjish.....	3,524	Estcourt.....	35,048
Auclair.....	22,537	Fabre.....	2,168
Barraute.....	—	Falardeau.....	8,819
Beaubien.....	3,576	Fiedmont.....	1,753
Beaudet.....	3,684	Fournier.....	4,075
Bédard.....	14,409	Figury.....	2,934
Bégin.....	35,536	Garneau.....	925
Belleau.....	7,465	Garnier.....	—
Bergeronnes.....	27,053	Gaspé-Baie-Sud.....	—
Blais.....	1,566	Girard.....	71,998
Botsford.....	4,861	Grand Calumet.....	—
Bourbon & Condé.....	127,876	Guyenne.....	—
Bourdages.....	—	Gaboury.....	35,389
Bourgeois.....	6,368	Guérin.....	40,210
Bourget.....	1,145	Harvey.....	12,577
Baby.....	1,186	Hébécourt.....	74,105
Berry.....	10,846	Hope.....	—
Cabano.....	918	Hunterston.....	49,851
Callières.....	1,585	Iberville.....	52,234
Caron.....	15,965	Ixworth.....	1,884
Carpentier.....	540	Jetté.....	29,526
Casgrain.....	—	Kénogami.....	71,648
Castagnier.....	1,952	Labarre.....	10,387
Causapscal.....	1,380	Labrecque.....	7,137
Caxton.....	1,014	Lac-aux-Canards.....	8,134
Chabot.....	9,990	Lac Kénogami.....	36,494
Charlevoix.....	20,199	La Corne.....	33,971
Chazel.....	55,115	Lafontaine.....	13,093
Cherbourg.....	340	La Malbaie.....	12,028
Cimon.....	99,476	La Môtte.....	17,595
Clérycy.....	5,844	Lamy.....	4,403
Courcelette.....	—	Landrienne.....	24,536
Crespieul.....	—	Langelier.....	11,311
Clermont.....	7,747	Langevin.....	3,314
Daaquam.....	—	Languedoc.....	—
Dablon.....	7,467	Laroche.....	1,884
Dalmas.....	3,964	Laterrière.....	48,439
Decalonnea.....	—	Launay.....	42,914
Dechêne.....	17,109	Laval.....	5,001
Demers.....	1,383	Lavérendrye.....	996
Demeules.....	1,947	Lessard.....	6,384
DeMonts.....	7,755	Letellier.....	65,833
Denoue.....	—	Leverrier.....	6,077
Dequen.....	8,864	Litchfield.....	—
De Salles.....	9,346	Low.....	—
Desmeloizes.....	32,840	Langis.....	2,093
Destor.....	6,838	Leneuf.....	12,215

RÉSERVE	Pi. CUBES	RÉSERVE	Pi. CUBES
Macpès	38,774	Proulx	—
Malbaie	3,926	Patapédia	1,594
Malherbe	—	Pont Le Roy	2,557
Mailhot	2,013	Racine	15,253
Manicouagan	24,561	Ragueneau	29,113
Manneville	30,656	Raudot	17,437
Maria	1,275	Roberval	47,904
Massé	6,083	Robinson	6,261
Matane	11,438	Robitaille	—
Mazenod	3,568	Rochebaucourt	14,635
Mésy	9,738	Rolette	8,101
Métabetchouan	5,205	Romieu	1,700
Milot	7,986	Roquemaure	—
Montauban	—	Ross	13,154
Montgay	16,012	Royer	25,313
Madawaska (Rivière)	8,674	Seigneurie de Deschailons	—
Matapédia	—	Seign. Cap-de-la-Madeleine	5,824
Mont-Murray	42,651	Senneterre	5,534
Marchand	—	Sheen	2,313
McNider	—	Sicotte	16,254
Magpie	—	Simard	670
Nemtoyé	2,692	Sydenham	—
New Richmond	—	St-Hilaire	451
Normandin	4,541	St-Jean	6,059
Notre-Dame-du-Lac	—	St-Just-du-Lac	2,143
Onslow	13,024	St-Louis-du-Ha! Ha!	28,265
Ouimet	71,642	Taché	7,027
Packington	1,515	Tadoussac	60,118
Painchaud	1,071	Taillon	—
Panet	768	Talon	4,818
Parent	—	Trécesson	—
Parke	55,012	Tremblay	1,430
Patton	—	Tourelle	541
Pelletier	2,090	Vallières	1,253
Perron	65,269	Vassal	69,588
Peterborough	—	Viger	12,301
Pohénégamook	16,594	Villemontel	10,096
Port-Daniel	4,313	Ware	3,655
Poularies	1,744	Whitworth	31,461
Préissac	2,997		
Privat	34,466		
		Total	2,710,401

Des permis furent également accordés pour des fins commerciales dans certaines réserves. Il s'agissait alors de bois en perdition. On trouvera le volume de ces coupes dans le tableau suivant.

TABLEAU No 24
QUANTITÉS DE BOIS COUPÉS POUR FINS COMMERCIALES EN 1950-51 DANS
LES RÉSERVES CANTONALES

RESERVES	Pi. cu.	RESERVES	Pi. cu.
Arago	26,739	Lafontaine	117,814
Armagh	3,661	Langelier	31,965
Ashburton	13,082	Leverrier	17,603
Ashford	4,988	Macpès	12,498
Auclair	97,191	Montgay	51,558
Botsford	43,306	Packington	27,118
Bourdages	13,155	Roberval	9,722
Chabot	4,191	Rollet	3,400
De Sales	53,266	St-Louis	67,541
Duquesne	78,401	Talon	112,774
Estcourt	3,189		
Fournier	1,283		
		TOTAL	794,444

e) TERRAINS VACANTS

Le volume des coupes effectuées en 1950-51 sur les terrains vacants de la Couronne, tant pour fins commerciales que pour fins domestiques, est l'un des plus fort jamais enregistré.

On a exploité en effet pour fins commerciales, 42,132,534 pieds cubes de bois comparativement à 27,444,909 pieds cubes en 1949-50. On a émis à cette fin 715 permis autorisant une coupe de 50,004,315 pieds cubes de bois.

De plus, en vertu de l'article 120, on a émis 2,619 permis de coupe de bois pour fins domestiques pour 3,950,880 pieds cubes de bois. Les permissionnaires cependant n'ont coupé que moins de la moitié de cette quantité, soit 1,701,765 pieds cubes.

L'ensemble des coupes sur les terrains vacants se chiffre donc à 46,-353,905 pieds cubes de bois dont 2,407,529 pieds cubes de bois brûlés et renversés et 112,077 pieds cubes de bois francs en perdition.

Les quatre tableaux qui suivent nous donnent la répartition de ces coupes selon les districts administratifs.

TABLEAU No 25
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS POUR FINS COMMERCIALES (art. 99) SUR
LES TERRAINS VACANTS DE LA COURONNE EN 1950-51
SELON LES DISTRICTS ADMINISTRATIFS

Abitibi	14,352,235	34.0
Témiscamingue.....	3,752,855	8.9
Outaouais.....	12,707	0.0
Montréal.....	847,699	2.0
St-Maurice.....	6,364,463	15.1
Lac St-Jean.....	188,067	0.4
Roberval.....	8,585,362	20.4
Québec.....	424,468	1.0
Rive-Sud.....	647,346	1.5
Bas St-Laurent.....	5,246,263	12.5
Côte-Nord.....	1,711,089	4.2
TOTAL.....	42,132,534	

TABLEAU No 26
RÉPARTITION DES BOIS BRÛLÉS ET RENVERSÉS COUPÉS POUR FINS
COMMERCIALES (art. 99) SUR LES TERRAINS VACANTS DE LA
COURONNE EN 1950-51 SELON LES DISTRICTS
ADMINISTRATIFS

Abitibi	3,678,371	11,267	972	1,706,977
Bas St-Laurent.....		2,987	—	253,895
Québec.....		239	—	20,315
Saguenay.....		2,088	—	177,480
Lac St-Jean (Roberval).....	300,443	1,632	—	198,809
Témiscamingue.....	250,266	—	—	50,053
TOTAL.....	4,229,080	18,213	972	2,407,529

TABLEAU No 27

RÉPARTITION DES BOIS FRANCS EN PERDITION COUPÉS EN VERTU DE
L'ARTICLE 99 SUR LES TERRAINS DE LA COURONNE EN 1950-51
SELON LES DISTRICTS ADMINISTRATIFS

DISTRICTS	SCIAGE EN P.M.P.
Bas St-Laurent.....	256,228
Roberval.....	72,505
St-Maurice.....	231,653
TOTAL.....	560,386

TABLEAU No 28

RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS POUR FINS DOMESTIQUES (art. 120) SUR
LES TERRAINS VACANTS DE LA COURONNE EN 1950-51
SELON LES DISTRICTS ADMINISTRATIFS

DISTRICTS	P.C.S.	%
Abitibi.....	1,150,151	67.6
Témiscamingue.....	263,750	15.5
Outaouais.....	—	0.0
Montréal.....	2,250	0.1
St-Maurice.....	15,509	0.9
Lac St-Jean.....	85,443	5.0
Roberval.....	68,495	4.0
Québec.....	7,555	0.5
Rive-Sud.....	—	0.0
Bas St-Laurent.....	104,853	6.2
Côte-Nord.....	3,759	0.2
TOTAL.....	1,701,765	

EXPLOITATIONS FORESTIÈRES SUR LES TERRAINS PRIVÉS

Au cours de l'année 1950, le volume des coupes sur terrains privés s'est élevé à 553,519,016 pieds cubes de bois répartis de la façon suivante:

Bois à pulpe.....	172,388,585
Bois de sciage et autres bois.....	139,619,256
Bois de carbonisation.....	2,293,575
Bois de chauffage.....	239,217,600
TOTAL.....	553,519,016

MESURAGE

CONTRÔLE DU MESURAGE ET DES EXPLOITATIONS

a) MESUREURS

Voici quant aux mesureurs, les renseignements recueillis dans les registres du Bureau du Mesurage:

Nombre de licences émises depuis 1880.....	5,639
Nombre de licences émises en 1950-51.....	167
Total des mesureurs licenciés en 1950-51.....	3,112

Cette année encore seuls les gradués de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier, de l'Ecole des Gardes Forestiers, et de la Scierie-Ecole ont été acceptés par le Bureau des Examineurs des Mesureurs de Bois. Ces examens ont été tenus à l'Etablissement de Duchesnay.

Durant l'année 1950-51, on a émis 183 permis spéciaux temporaires dont 116 aux étudiants des écoles de Duchesnay, 19 sur requête de compagnies forestières et 48 à la demande du Service Forestier pour, dans la majorité des cas, les gardiens de réserves cantonales. Les diplômés de nos écoles de Duchesnay, qui à leur graduation ne remplissaient pas les conditions requises quant à l'âge, ou quant à la période d'apprentissage pour avoir droit à la licence officielle de mesureur, bénéficièrent d'un permis temporaire. Pour ce qui est des permis attribués sur requête des exploitants, ils le furent surtout pour des mesurages sur terrains privés.

L'administration gouvernementale et les concessionnaires forestiers sont les deux principales sources d'emploi des mesureurs licenciés. En raison du volume de leurs exploitations ce sont, bien entendu, les concessionnaires forestiers qui en occupent le plus grand nombre.

L'administration gouvernementale en requiert également un certain nombre pour le cubage des bois coupés sur les terres publiques et dans les réserves cantonales, de même que pour le contrôle et la vérification des mesurages chez les concessionnaires. Ces officiers de la Couronne, suivant leur fonction, se partagent en trois catégories: mesureurs, vérificateurs, et inspecteurs.

On trouvera au tableau suivant les données relatives à l'emploi des mesureurs pour l'année 1950-51.

TABLEAU No 29
MESUREURS EMPLOYÉS AU COURS DE 1950-51

A.—Par l'industrie forestière:	
Mesureurs sur concessions forestières et terrains en franc alleu...	1,148
Vérificateurs.....	158
Total.....	1,306
B.—Par le gouvernement:	
Mesureurs.....	167
Vérificateurs.....	167
Inspecteurs.....	64
Total.....	398
GRAND TOTAL.....	1,704

b) CONTRÔLE DU MESURAGE ET DES EXPLOITATIONS, VISITES DE CHANTIER

Au cours de l'exercice 1950-51, les mesureurs du gouvernement ont effectué 7,669 vérifications de mesurage sur le travail des mesureurs à l'emploi des concessionnaires forestiers. Ces vérifications ont porté sur 150,257 cordes, 22,239,684 p.m.p. et 5,852,670 pieds cubes de bois exploités sur les terrains sous licence.

On trouvera au tableau suivant le volume des vérifications effectuées dans chacun des onze districts administratifs.

TABLEAU No 30
VOLUME DES VÉRIFICATIONS DE MESURAGE FAITES AU COURS DE 1950-51
DANS LES CONCESSIONS FORESTIÈRES

DISTRICTS ADMINISTRATIFS	NOMBRE DE VÉRIFICATIONS	CORDES	P.M.P.	P.C.S.	% DE VÉRIFICATION SUR TOTAL DES COUPES
Abitibi.....	94	1,107 99.21%	447,475 100.20%	—	0.38%
Témiscamingue.....	230	— 99.85%	1,427,597 99.85%	465,746 100.35%	0.22%
Outaouais.....	333	2,876 99.59%	3,607,702 100.17%	879,672 99.90%	4.53%
Montréal.....	747	3,825 101.06%	6,007,416 99.77%	1,577,452 100.33%	6.06%
St-Maurice.....	1,141	17,331 100.15%	120,097 100.43%	1,786,395 100.07%	4.13%
Lac St-Jean.....	1,550	27,655 99.89%	1,229,456 99.84%	92,555 100.85%	4.36%
Roberval.....	713	12,790 99.86%	470,507 101.05%	228,604 100.30%	2.64%
Québec.....	483	6,965 99.73%	102,940 99.13%	326,377 100.14%	2.13%
Rive-Sud.....	377	4,192 99.98%	3,683,992 99.61%	—	7.91%
Bas St-Laurent.....	913	24,138 99.79%	4,983,691 99.69%	—	4.58%
Côte-Nord.....	1,088	49,378	158,811	495,869	7.28%
TOTAL.....	7,669	150,257	22,239,684	5,852,670	4.13% (moyenne)

Le pourcentage apparaissant en dessous de chaque quantité exprime le rapport entre les résultats obtenus par les mesureurs des concessionnaires et ceux obtenus par les vérificateurs du Ministère. Le mesurage du Gouvernement étant pris comme base (100%), les pourcentages inférieurs à 100% signifient un mesurage serré et ceux supérieurs à 100% expriment un mesurage généreux.

Le pourcentage apparaissant à la droite du tableau exprime le rapport entre les quantités vérifiées par nos officiers et celles coupées dans le district. Nos mesureurs ont vérifié, 4.13% du volume total des bois coupés dans la province par les concessionnaires forestiers.

On notera que dans le Québec, le mesurage des bois doit se faire suivant les unités ci-après spécifiées: "(Règlements du mesurage)".

"1—En pieds cubes, pour tous les bois mesurés à la pièce, bois flacheux, bois méplats, bois équarris, bois ronds ou grumes de toute longueur. Toutefois, les bois à pulpe (Cordes) pourront être au choix du concessionnaire, mesurés au pied cube ou à la corde."

"2—En pieds de planche, pour tous les bois exclusivement destinés au sciage, c'est-à-dire destinés à être convertis en bois d'œuvre dans une scierie. Pour fins de mesurage, seules seront considérées comme billes de,

sciage, les billes d'une longueur de huit à vingt pieds inclusivement. Le ministre des Terres et Forêts, dans certains cas particuliers, s'il le juge à propos, pourra considérer comme billes de sciage les billes de moins de huit pieds de longueur."

"3—A la corde de 128 pieds cubes, volume apparent, pour tous les empilements de bois à fuseaux, de bois à latte, de bois à bardeau, de bois de feu ainsi que pour les bois à pulpe, qui ne seront pas mesurés au pied cube solide (à la pièce)."

"4—Les produits suivants façonnés en forêt, traverses, perches, piquets, poteaux de téléphone, de télégraphe, de transmission et pilotis, doivent être dénombrés puis leurs dimensions établies."

Au cours de l'année, il y eut 2,937 chantiers en opération. Nos employés y ont fait 12,342 visites. Notons en passant qu'il y eut cette année 800 chantiers de plus que l'an dernier.

Le nombre total d'ouvriers dans les chantiers a été de 58,244 soit 23,588 de plus que l'an dernier. On a noté en outre la présence de 2,947 femmes et de 2,334 enfants, comparativement à 1,868 et 1,279 en 1949-50. L'ensemble de bâtisses occupées aux fins d'exploitations forestières (logement des hommes, écuries, entrepôts etc.) formait un total de 13,852. Les opérations forestières ont nécessité l'emploi de 18,190 chevaux et 920 camions.

TRANSPORT ET EXPORTATION DES PRODUITS FORESTIERS

Depuis le 1er juin 1950, la surveillance des bois en transit relève du Bureau du Mesurage.

En vertu du système de contrôle en usage, on exigeait auparavant des permis d'expédition pour tout transport de bois, même à l'intérieur de la province. Pour les bois provenant des terrains de colonisation ou de lots privés, l'émission des permis était faite sur requête des officiers du Ministère de la Colonisation qui transmettaient les demandes à Québec après vérification sur le terrain.

Depuis le 21 août 1950, les permis d'expédition ne sont requis que pour les transports de bois en dehors de la province, et les demandes de permis sont transmises à Québec par nos chefs de districts qui ont la responsabilité de la vérification sur le terrain.

Au cours de l'année 1950-51, il a été émis 127,574 permis d'expédition dont 71,025 suivant l'ancien système et 56,549 suivant le nouveau mode.

On trouvera dans le tableau qui suit la liste avec quantité des divers produits ligneux pour lesquels nous avons dû émettre des permis d'expédition. Ce tableau nous donne les quantités expédiées sous l'ancien et le nouveau système, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

TABLEAU No 31

DÉTAILS SUR LES EXPÉDITIONS DE PRODUITS FORESTIERS AU CANADA ET
A L'ÉTRANGER AVANT OU APRÈS L'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU NOUVEAU SYSTÈME DE PERMIS
D'EXPÉDITION

NATURE DES PRODUITS FORESTIERS EXPÉDIÉS	ANCIEN SYSTÈME	NOUVEAU SYSTÈME	
		AU CANADA	A L'ÉTRANGER
Bois à pulpe.....	1,296,600 cordes	342,790 cordes	461,005 cordes
Bois de sciage.....	416,744,525 p.m.p.	234,743,925 p.m.p.	210,884,759 p.m.p.
Bois de feu.....	8,259 cordes	1,559 cordes	—
Dosses.....	10,567 "	2,703 "	2,240 cordes
Bardeaux.....	21,832,864 unités	28,042,630 unités	31,844,940 unités
Lattes.....	15,209,000 "	14,900,000 "	31,707,000 "
Poteaux.....	16,253 "	3,897 "	716 "
Traverses de chemin de fer...	159,621 "	39,426 "	10,658 "
Arbres de Noël.....	—	93,600 "	2,238,677 "
Bois à fuseaux.....	16,131 cordes	15,055 cordes	4,307,455 p.m.p.
Bois de placage 'feuilles'....	1,477,773 p.m.p.	1,042,678 p.m.p.	4,906,636 "
Bois de placage 'billes'.....	—	15,000 "	1,658,679 "
Bois feuillus 'billes'.....	—	845 "	1,389,130 "
Autres.....	—	880,000 "	470,000 "
Gougeons.....	—	—	150,000 "
Billotins.....	—	—	2,200,000 "
Piquets.....	24,405 unités	494,172 p.m.p.	49,000 unités
Bois de plancher.....	—	—	380,000 p.m.p.
Formes de chaussures.....	—	20,000 p.m.p.	2,339,683 "
Contreplaqué.....	—	—	1,080,000 pi. carr.
Semelles.....	—	650,000 p.m.p.	—
Boîtes d'œufs.....	—	25,000 "	—

N.B.—Les chiffres ci-dessus n'indiquent pas le total de la production pour 1949-50. Il ne s'agit que des bois pour lesquels nous avons émis des permis de transport.

PERMIS D'EXPLOITATION D'ÉRABLIÈRES

Il existe sur les terrains non affermés de la Couronne un certain nombre d'érablières. Le Service Forestier émet chaque année quantité de permis en faveur de particuliers qui désirent en faire l'exploitation. Ces permis sont accordés aux conditions prescrites par l'arrêté en Conseil numéro 2358 du 27 juin 1944.

Le prix de location de ces érablières est basé sur le nombre de tiges d'érables de huit pouces ou plus de diamètre (D.H.P.) qui peuvent être entaillées.

Durant la saison 1951, 414 permis d'exploitation ont été émis qui ont rapporté au Trésor \$4,395.25 comparativement à \$2,227.00 pour 349 permis en 1950.

D'après les rapports produits au Département par 198 permissionnaires, on a exploité 453,450 érables qui ont donné une récolte de 43,322 livres de sucre et 17,443 gallons de sirop.

STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Les renseignements colligés par notre Bureau des Statistiques forestières nous ont permis de présenter la série de tableaux qui vont suivre concernant les industries forestières de la Province.

L'on remarquera que ces statistiques couvrent l'année de calendrier 1950. On classe ici les industries forestières selon les trois groupes suivants:

- A – Industrie des pâtes, papiers et cartons
- B – Industrie des sciages
- C – Autres industries utilisant le bois

A.—INDUSTRIE DES PÂTES, PAPIERS ET CARTONS

Bien que les coupes de bois à pâte, comme on pourra le constater plus loin, aient été pour une seconde année consécutive sensiblement inférieures à celles de l'année précédente, 1950 fut pour l'industrie de la pulpe et du papier l'une des plus actives.

1° Personnel

Au cours de l'année 1950, l'industrie des pâtes, papiers et cartons a procuré de l'emploi à 47,231 personnes et payé en gages, salaires ou appointements la somme globale de \$116,760,380.

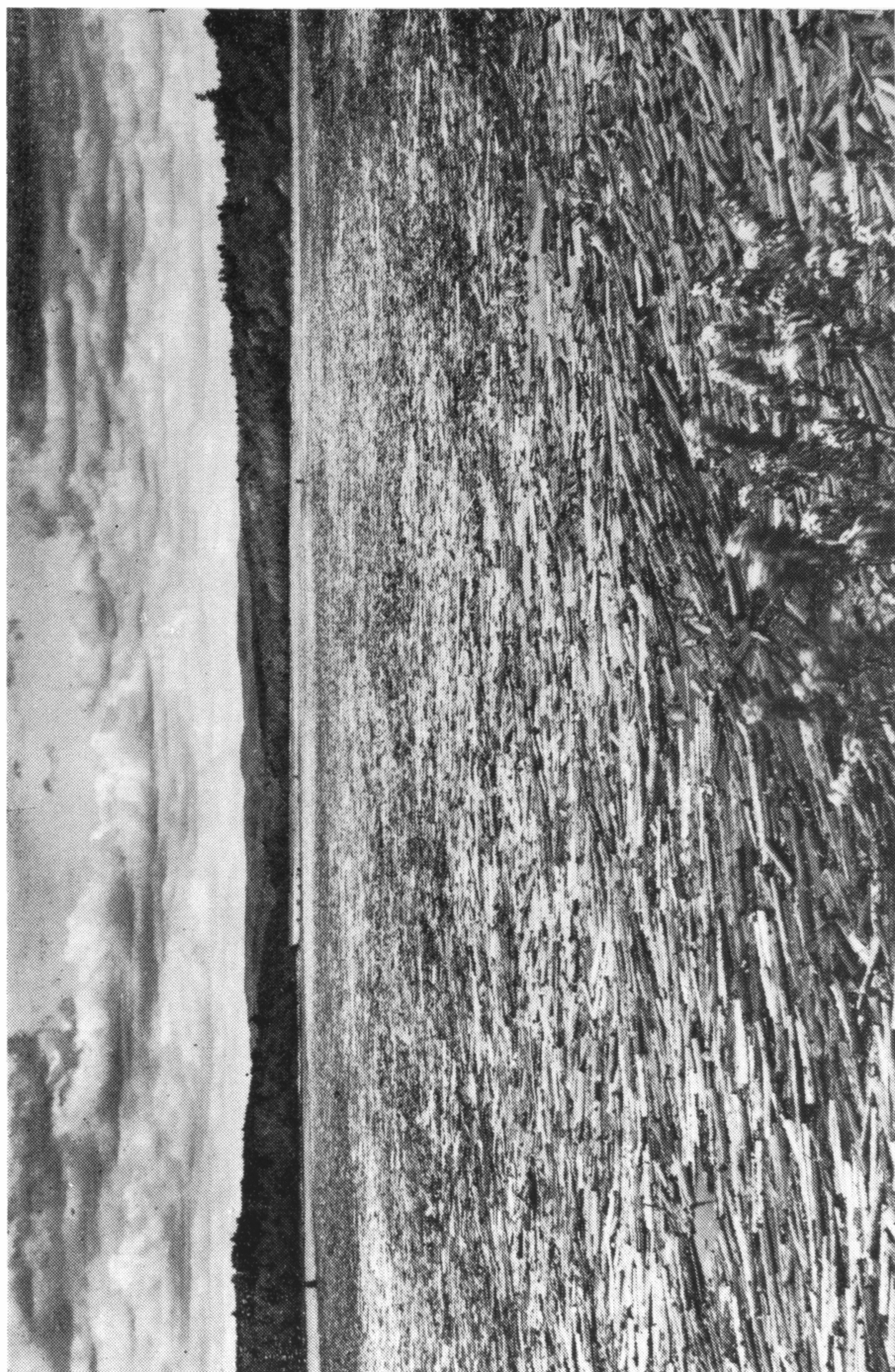
Ces chiffres comparés à ceux de 1949 représentent une augmentation de 1,065 dans le nombre des employés et de \$4,268,559. dans les montants versés en salaires.

Le tableau suivant nous présente l'état du personnel et des salaires payés par les Industries de la pulpe et du papier en 1950.

TABLEAU No 32
ÉTAT DU PERSONNEL ET DES SALAIRES PAYÉS PAR LES INDUSTRIES DE LA
PULPE ET DU PAPIER, AUX OPÉRATIONS FORESTIÈRES
ET A L'USINE EN 1950

PERSONNEL	NOMBRE D'EMPLOYÉS	SALAIRES PAYÉS
<i>Aux opérations forestières:</i>		
a) Employés à salaires.....	2,208	\$ 5,774,675
b) Employés à gages.....	21,362	\$ 35,551,467
	23,570	\$ 41,326,142
<i>A l'usine:</i>		
a) Employés à salaires.....	3,441	\$ 13,486,681
b) Employés à gages.....	20,220	\$ 61,947,557
	23,661	\$ 75,434,238
GRAND TOTAL.....	47,231	\$116,760,380

Le tableau présenté plus bas fait voir les variations dans le personnel et les salaires au cours des huit dernières années.



Le flottage du bois sur la rivière St-Maurice.

ANNÉES	PERSONNEL	SALAIRES PAYÉS
1943.....	38,969	\$54,698,684.
1944.....	43,619	\$67,430,147.
1945.....	47,170	\$74,997,589.
1946.....	54,089	\$95,406,598.
1947.....	60,115	\$124,281,194.
1948.....	61,667	\$133,470,594.
1949.....	46,166	\$112,491,821.
1950.....	47,231	\$116,760,380.

2° Nombre d'usines

Il y avait en 1950, 48 usines en activité dont 10 ont fabriqué exclusivement des pâtes cellulósiques, 7 des papiers et cartons et les 31 autres, tous ces produits à la fois.

On trouvera au tableau suivant la liste ainsi que le site de ces usines.

TABLEAU No 33

LISTE DES USINES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PAPETERIES	ENDROIT	
Gair Co. of Canada	Montréal	Montréal
Gaudreault, Ernest	Jonquière	Chicoutimi
Rolland Paper Co. Ltd.	Mont-Rolland	Terrebonne
Rolland Paper Co. Ltd.	St-Jérôme	"
Smith, Howard Co. Ltd.	Beauharnois	Beauharnois
Wilson, J. C. & Co.	Lachute Mills	Argenteuil
Yamaska Mills Inc.	St-Pie	Bagot
PULPERIES		
Brown Corporation	La Tuque	Lavolette
Can. Int. Paper Co.	Témiscamingue	Témiscamingue
Gaspesia Sulphite Co.	Chandler	Gaspé-Sud
Gulf Pulp & Paper Co.	Clarke City	Saguenay
Lake Mégantic Pulp Co.	Lac Mégantic	Frontenac
Lotbinière Pulp & Paper	Danville	Richmond
Mohawk Corp. Ltd.	Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup
St. Raymond Paper Co.	Desbiens	Roberval
Soucy, F. Flo. Enrg.	Chemin du Lac	Kamouraska
Wilson, J. O. & Co.	St-Jérôme	Terrebonne
PULPERIES - PAPETERIES		
Anglo Can. Pulp & Paper Mills Ltd.	Québec	Québec
Brompton Pulp & Paper Co. Ltd.	Bromptonville	Richmond
Canada Paper Co.	Windsor Mills	"
Brompton Pulp & Paper Co. Ltd.	East Angus	Compton
Building Products Ltd.	Pont Rouge	Portneuf
Donnacona Paper Co.	Donnacona	"
Ford, J. E. Co.	Portneuf Station	"
St. Raymond Paper Co.	Chôte Panet	"
Building Products Ltd.	Ville Lasalle	Montréal
Can. Int. Paper Co.	Trois-Rivières	Trois-Rivières
Consolidated Paper Corp. Ltd.	Trois-Rivières	"
St. Lawrence Paper Mills Co. Ltd.	Trois-Rivières	"
Can. Int. Paper Co.	Gatineau	Papineau

International Fibre Board	Gatineau	Papineau
Masonite Co. of Canada	Gatineau	"
McLaren, James Co. Ltd.	Buckingham	"
Consolidated Paper Corp. Ltd.	Shawinigan Falls	St-Maurice
Consolidated Paper Corp. Ltd.	Grand'Mère	Champlain
Consolidated Paper Corp. Ltd.	Port—Alfred	Chicoutimi
Price Brothers Co.	Chicoutimi-Kénogami	"
Price Brothers Co.	Jonquière	"
Dominion Paper Co.	Kingsey Falls	Drummond
Barrett Co. Ltd.	Joliette	Joliette
Smith, Howard Co. Ltd.	Crabtree	"
Donohue Bros Co.	Clermont	Charlevoix
Eddy, E. B. Co. Ltd.	Hull	Hull
Lake St. John, P. & P. Co. Ltd.	Dolbeau	Roberval
Price Bros. Co.	Rivière Dolbeau	"
Megantic Mfg. Co.	Lac Mégantic	Frontenac
Quebec North Shore P. Co.	Baie Comeau	Saguenay
Ste. Anne Paper Co.	Beaupré	Montmorency

3° Consommation et production

Le tableau qui suit nous donne quelques renseignements sur la consommation et la production des industries de la pulpe et du papier.

TABLEAU No 34
RENSEIGNEMENTS SUR LA CONSOMMATION, LA PRODUCTION ET LA VALEUR DE LA PRODUCTION DES USINES DE PULPE ET DE PAPIER EN 1950

DÉTAILS	VALEURS
Valeur du combustible consommé.....	\$ 18,338,918
Valeur de l'électricité achetée.....	\$ 15,908,367
Force motrice utilisée.....	1,353,484 ch. v.
Bois coupés ou achetés.....	5,233,304 cordes
Bois consommés.....	5,130,913 "
Valeur des matières premières (pulperies).....	\$121,135,053
Valeur des pâtes vendues.....	\$ 74,572,573
Valeur des matières premières (papeteries).....	\$143,748,854
Valeur des papiers et cartons vendus.....	\$315,472,815

Le tableau no 35 présente des données supplémentaires sur la production des usines de pâte et de papier en 1950.

TABLEAU No 35
DÉTAILS ET POURCENTAGE DE LA PRODUCTION DES DIVERSES SORTES DE PÂTES ET PAPIERS EN TONNES DE 2000 LBS ET BOIS UTILISÉS EN CORDES POUR 1950

CATEGORIES DE PÂTES OU DE PAPIER	TONNES DE 2000 LBS	%	BOIS UTILISÉ EN CORDES
a) Production des pâtes:			
Pâte mécanique.....	2,525,857	65.2	
Pâte au bisulfite écrue.....	689,399	17.8	
Pâte au bisulfite blanchie.....	206,575	5.3	
Pâte au sulfate écrue.....	212,295	5.5	
Pâte au sulfate blanchie.....	146,293	3.8	
Autres pâtes.....	94,767	2.4	
	<u>3,875,186</u>	<u>100.0</u>	<u>5,130,913</u>

CATÉGORIES DE PATES OU DE PAPIERS	TONNES DE 2000 LBS	%	BOIS UTILISÉ EN CORDES
b) <i>Production des papiers et cartons:</i>			
Papier journal.....	2,757,338	83.5	
Papier bouquin—écriture.....	69,188	2.1	
Papier d'emballage.....	137,401	4.2	
Papier de soie.....	26,907	0.8	
Autres papiers.....	75,172	2.3	
Cartons.....	235,294	7.1	
TOTAL.....	3,301,300	100.0	

Les trois tableaux qui suivent donnent le volume des bois à pâte qui ont été coupés en 1950 sur les terrains de la Couronne et sur les terrains privés. Ces bois ont été classés dans le tableau no 36, d'après les usines où ils ont été dirigés: dans le tableau no 37 d'après les districts d'où ils ont été tirés; dans le tableau no 38 d'après la tenure des forêts où ils ont été coupés.

TABLEAU No 36
RÉPARTITION EN CORDES DES BOIS A PULPE COUPÉS DANS LA PROVINCE
AU COURS DE L'ANNÉE 1950, SUR LES TERRES DE LA COURONNE ET
SUR LES TERRAINS PRIVÉS D'APRÈS LES USINES OU
ILS ONT ÉTÉ DIRIGÉS

	PROVENANCE		
	TERRAINS PRIVÉS	TERRAINS PUBLICS	TOTAL
	CORDES	CORDES	CORDES
a) <i>Sociétés ou usines québécoises:</i>			
Anglo Canadian P. & P. Mills Ltd.....	164,217	98,216	262,433
Brompton P. & P. Co.....	83,220	1,051	84,271
Brown Corporation.....	54,980	78,467	133,447
Barrett Co. Ltd.....	3,950	—	3,950
Building Products Ltd.....	27,644	—	27,644
Canada Paper Co.....	77,456	4,150	81,606
Can. Int. Paper Co.....	233,036	763,611	996,647
Consolidated Paper Corporation.....	165,544	627,531	793,075
Dominion Paper Co.....	—	—	—
Donnacona Paper Co.....	75,805	41,746	117,551
Donohue Brothers Co.....	38,254	25,910	64,164
Eddy, The E. B. Co. Ltd.....	57,375	72,953	130,328
Ford Co. Ltd.....	2,157	—	2,157
Gaspesia Sulphite Co.....	77,617	—	77,617
Gulf Pulp & Paper Co.....	1,974	4,201	6,175
Howard Smith Co. Ltd.....	5,957	—	5,957
Lake St. John Power & Paper Co.....	—	47,026	47,026
Lake Megantic Pulp.....	133	2,726	2,859
Lotbinière Pulp Co.....	11,898	—	11,898
MacLaren, Jas. Co. Ltd.....	45,605	64,478	110,083
Megantic Manufacturing Co.....	1,117	2,917	4,034
Mohawk Corporation Ltd.....	—	3,811	3,811
Price Brothers Co. Ltd.....	69,214	341,368	410,582
Quebec North Shore Paper Mills.....	93,195	89,503	182,698
Ste. Anne Paper Co.....	143,487	15,650	159,137
St. Lawrence Paper Mills Ltd.....	50,356	95,592	145,948
St. Raymond Paper Co.....	24,828	28,103	52,931
Soucy, F. Flo., Enr'g.....	1,538	1,522	3,061
Wilson, J. C. & Co. Ltd.....	1,329	—	1,329
	1,511,886	2,410,532	3,922,418

	PROVENANCE		
	TERRAINS PRIVÉS	TERRAINS PUBLICS	TOTAL
	CORDES	CORDES	CORDES
b) Sociétés ou usines de l'Ontario:			
Alliance Paper Mills.....	2,550	12,150	14,700
J. R. Booth & Co.....	—	21,220	21,220
Can. Int. Paper Co. Ltd.....	21,237	34,707	55,944
Howard Smith Paper Co.....	78,228	20,509	98,737
Ontario Paper Co.....	8,796	121,796	130,592
Spruce Falls Power & Paper.....	4,045	5,322	9,367
	114,856	215,704	330,560
c) Sociétés ou usines du Nouveau-Brunswick:			
Bathurst Power & Paper Co.....	18,946	73,786	92,732
Fraser Co. Ltd.....	12,687	4,648	17,335
Fraser Co. (Restigouche).....	14,802	34,508	49,310
N. B. Int. Paper Co. Ltd.....	21,346	83,295	104,641
	67,781	196,237	264,018
d) Sociétés ou usines étrangères:			
Divers.....	333,578	—	333,578
TOTAL.....	2,028,101	2,822,473	4,850,574

TABLEAU No 37

RÉPARTITION EN CORDES ET % DES BOIS A PULPE COUPÉS DANS LA
PROVINCE SUR LES TERRES PRIVÉES ET LES TERRAINS DE
LA COURONNE EN 1950 SUIVANT LES
DISTRICTS ADMINISTRATIFS

	PROVENANCE			
	TERRAINS PRIVÉS	%	TERRAINS PUBLICS	%
	CORDES		CORDES	
Abitibi.....	142,754	2.9	104,261	2.2
St-Maurice.....	102,744	2.1	842,857	17.4
Lac St-Jean.....	52,988	1.1	338,789	7.0
Roberval.....	37,002	0.8	169,773	3.5
Côte-Nord.....	307,182	6.3	461,571	9.5
Outaouais.....	78,005	1.6	250,134	5.2
Témiscamingue.....	60,192	1.2	141,165	2.9
Montréal.....	58,726	1.2	108,749	2.2
Québec.....	362,285	7.5	160,245	3.3
Rive-Sud.....	550,875	11.4	16,675	0.3
Bas St-Laurent.....	275,348	5.7	228,254	4.7
TOTAL.....	2,028,101	41.8	2,822,473	58.2
GRAND TOTAL.....			4,850,574	100.0

TABLEAU No 38

RÉPARTITION ET POURCENTAGE DES BOIS A PÂTE COUPÉS EN 1950
SUIVANT LA TENURE DU TERRAIN D'EXPLOITATION

TENEUR DES TERRAINS	PRODUCTION EN CORDES	%
a) Bois coupés dans les forêts de la Couronne:		
1) Concessions.....	2,735,139	56.4
2) Forêts vacantes.....	87,334	1.8
TOTAL.....	2,822,473	58.2
b) Bois coupés dans les forêts privées:		
1) Petits et moyens propriétaires forestiers.....	1,030,215	21.2
2) Grands propriétaires forestiers..	997,886	20.6
TOTAL.....	2,028,101	41.8
GRAND TOTAL.....	4,850,574	100.0

B.—INDUSTRIE DES SCIAGES

D'après nos relevés statistiques, le nombre des scieries qui était de 2,341 dans la province de Québec au 1er janvier 1950, est passé à 2,343 au 1er janvier 1951. Au cours de l'année il s'est construit 227 nouvelles scieries. Par contre, 225 ont été démolies ou incendiées. Sur ces 2,343 scieries en opération, 1,832 à caractère permanent et 511 volantes dites "portatives".

L'industrie du sciage a fourni de l'emploi à 19,615 personnes, a distribué en salaires et gages \$13,518,015. soit près de \$750,000. de plus que l'an dernier, ceci en dépit d'une diminution de 671 dans le nombre des ouvriers.

La production globale des bois de sciage s'est élevée à 1,154,971 p.m.p. comparativement à 1,270,060,000 p.m.p. l'an dernier. La valeur de ces bois estimés à \$65,866,314.00 constitue une diminution de moins de 1% sur celle de 1949.

On pourra trouver en appendice d'autres renseignements importants sur cette industrie.

C.—AUTRES INDUSTRIES UTILISANT LE BOIS

On trouvera au tableau suivant des détails intéressants sur les diverses petites industries utilisant le bois: le nombre d'usines, le nombre d'employés, les salaires payés, la valeur des bois employés ainsi que la valeur de la production.

TABLEAU No 39

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS, DES SALAIRES PAYÉS ET DE LA VALEUR DE
LA MATIÈRE PREMIÈRE ET DE LA PRODUCTION DANS LES
DIVERSES INDUSTRIES SECONDAIRES
DU BOIS EN 1950

GENRE D'INDUSTRIES	NOMBRE			VALEUR	
	USINES	EMPLOYÉS	SALAIRES ET GAGES	DES BOIS EMPLOYÉS	DE LA PRODUCTION
Feuilles de placage et bois contreplaqué.....	20	2,312	\$ 4,551,788	\$ 6,352,854	\$ 16,932,296
Portes, châssis, planage.....	728	5,865	\$10,077,640	\$22,351,047	\$ 40,337,163
Parquets en bois dur.....	14	679	\$ 1,192,505	\$ 2,884,090	\$ 5,665,557
Meubles.....	371	8,770	\$17,199,002	\$ 9,482,771	\$ 53,398,768
Boîtes, paniers.....	43	1,189	\$ 1,916,231	\$ 2,614,421	\$ 6,211,923
Cercueils et bières.....	19	432	\$ 716,182	\$ 316,732	\$ 1,931,234
Industries diverses.....	115	1,001	\$ 1,701,192	\$ 844,782	\$ 5,233,334
Conservation du bois.....	3	141	\$ 303,770	\$ 432,538	\$ 1,394,091
Manches, bobines, etc.....	47	678	\$ 1,032,121	\$ 875,802	\$ 2,804,852
Fournitures pour aviculture et apiculture.....	1	32	\$ 51,556	\$ 10,663	\$ 307,548
Bois filaménté.....	3	53	\$ 79,829	\$ 46,607	\$ 184,663
Formes, embauchoirs, etc.....	11	416	\$ 712,466	\$ 332,778	\$ 1,617,590
Ustensiles en bois.....	15	360	\$ 591,010	\$ 343,198	\$ 1,341,638
Tonnellerie.....	7	75	\$ 145,831	\$ 425,186	\$ 969,714
Embarcations.....	31	132	\$ 197,737	\$ 105,847	\$ 423,525
Voitures, charronnerie.....	21	226	\$ 455,887	\$ 62,762	\$ 3,240,704
TOTAL.....	1,449	22,361	\$40,924,747	\$47,482,078	\$141,994,600

Pour compléter ce tableau il y a lieu d'ajouter la valeur de la production de charbon de bois dans la Province.

Les 215 fours en opération en 1950 ont produit 11,047 tonnes de charbon d'une valeur de \$497,115.00. En additionnant ces chiffres aux précédents on obtient comme valeur globale de la production des industries utilisant le bois comme matière première (autres que les industries de la pulpe et des sciages), le montant de \$142,491,715.00, soit \$16,464,740.00 de plus qu'en 1949.

D.—BOIS DE CHAUFFAGE

On aura une idée de l'importance des coupes de bois de chauffage dans la Province en 1950, en consultant le tableau suivant qui nous donne la provenance et le volume de ces bois.

COUPE DE BOIS DE CHAUFFAGE

PROVENANCE	VOLUME EN P. C.
Concessions forestières.....	6,122,340
Réserves cantonales et forêts vacantes.....	3,920,600
Terrains privés (pour industrie minière).....	4,127,600
Terrains des cultivateurs et colons.....	235,000,000
TOTAL.....	249,260,540 p. c.

Le volume de cette production représentait en 1950 une somme de \$23,256,008.00 soit une moyenne de \$7.00 la corde de 128 pieds cubes.

E.—VALEUR TOTALE DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE EN 1950

Le tableau qui suit présente en résumé la valeur de la production forestière en 1950.

TABLEAU No 40
VALEUR TOTALE DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE EN 1950

PRODUITS FORESTIERS	VALEUR
Bois de sciage, traverses, poteaux, bois de déroulage.....	\$ 74,779,495
Bois à pâte vendus aux autres provinces et à l'étranger.....	21,347,588
Pâte de bois vendue au Canada et à l'étranger.....	74,572,573
Papiers et cartons vendus au Canada et à l'étranger.....	315,472,815
Bois de chauffage.....	23,256,008
TOTAL.....	\$509,428,479

Il est bien entendu que le chiffre exprimant la valeur de la production de l'industrie du sciage se rapporte à tous les bois sciés, vendus au Canada ou à l'étranger. Il ne peut être question d'y ajouter la valeur de la production des industries secondaires, ces dernières consommant une bonne partie de ces mêmes bois.

Le montant de \$74,779,495.00 comprend aussi la valeur des billes vendues à l'étranger pour fins de sciage.

PÉPINIÈRES ET REBOISEMENT

A. PÉPINIÈRES

Le Service Forestier possède tout un réseau de pépinières à travers la province pour la mise en valeur des terrains à l'abandon de vocation forestière qu'on a défrichés sans discernement ou encore dont la forêt a été détruite par le feu, la hache ou la maladie.

Ces établissements se groupent en trois catégories: 1° les pépinières permanentes au nombre de trois: Berthierville, Proulx, Paspébiac; 2° les pépinières temporaires: Guigues, Iles-de-la-Madeleine, Macpès, Normandin, Parke, Roberval, St-Louis-du-Ha! Ha! et Trécesson; 3° les pépinières volantes destinées particulièrement au reboisement des terrains privés: Duchesnay, St-Hyacinthe, Scott, Sherbrooke, Victoriaville, Rivière-du-Loup.

1—PÉPINIÈRES PERMANENTES

a) *La Pépinière de Berthierville*

Parmi les pépinières permanentes, celle de Berthierville est la plus importante, tant par son étendue que par le nombre de plants et la diversité des espèces qui y sont cultivées; c'est aussi la plus ancienne des pépinières de la province; elle date de 1909.

Cette année encore on y a apporté plusieurs améliorations en vue d'activer la production de plants de bonne venue et ainsi satisfaire à l'accroisse-

ment graduel des stocks requis par le vaste programme de reboisement en voie d'exécution.

Au nombre de ces améliorations, il convient de citer notamment : l'utilisation de nouveaux engrais verts, riches en azote assimilable; le drainage méthodique des sols; le défoncement du sous-sol imperméable à une profondeur de 1 pied et demi; l'agrandissement du système d'irrigation sur toute l'étendue de la pépinière; les modifications à la salle d'entreposage des graines; les essais d'une nouvelle méthode de protection des jeunes semis, par un papier cellophane recouvert de coton à fromage. Il convient de noter également l'embellissement de la façade de la propriété par l'enfouissement sous terre des fils téléphoniques et finalement l'économie de combustible réalisée par l'installation d'un système de chauffage à la sciure de bois.

Conformément à la politique adoptée il y a deux ans on a diminué sensiblement la culture des arbres d'ornement pour consacrer plus d'espace à la préparation des plants de reboisement. Nous continuons toutefois à cultiver quelques espèces ornementales à titre d'essais d'acclimatation et pour l'embellissement des institutions publiques.

A l'inventaire d'automne 1950 la pépinière comptait 14,203,814 plants répartis entre 55 espèces distinctes, les essences résineuses dominant dans une proportion de 97.8%. Le pourcentage des plants de reboisement s'élevait à 96.8 dont 84.92% en épinettes et 10.97% en pins de diverses variétés.

On verra au tableau suivant comment se distribue le stock de la pépinière quant aux classes et espèces et quant aux catégories de plants.

TABLEAU No 42
RÉPARTITION ET POURCENTAGE DES PRINCIPALES ESSENCES EN SEMIS
ET PLANTS REPIQUÉS FORMANT LE STOCK DE LA PÉPINIÈRE
DE BÉRTHIERVILLE AU 31 MARS 1951

ESSENCES	SEMIS		REPIQUÉS		NOMBRE DE PLANTS	POUR- CENTAGE
	Nombre	%	Nombre	%		
CONIFERES						
Epinettes.....	9,245,108	76.65	2,816,722	23.35	12,061,830	84.92
Pins.....	872,083	55.95	686,536	44.05	1,558,619	10.97
Autres.....	166,121	60.09	110,321	39.91	276,442	1.95
TOTAL.....	10,283,312	74.00	3,613,579	26.00	13,896,891	97.84
FEUILLUS						
Erables.....	35,000	24.84	105,920	75.17	140,920	0.99
Peupliers et Saules.	—	—	16,096	100.00	16,096	0.12
Autres.....	—	—	149,907	100.00	149,907	1.05
TOTAL.....	35,000	11.40	271,923	88.60	306,923	2.16
GRAND TOTAL....	10,318,312	12.65	3,885,502	27.35	14,203,814	100.00

On a mis en terre cette année 1,595 livres de semences qui devraient produire, si les conditions sont favorables, environ 15 millions de nouveaux plants.

En comparant ces stocks avec ceux de l'an dernier on constate que l'actif en plants s'est augmenté de 8.6%, celui des plants de reboisement de 17.65% et que la production des pins s'est accrue de 90.1%.

On a rempli au cours de l'année 1,107 commandes de plants. Il y eut 487 expéditions par chemin de fer et 620 livraisons de plants à la pépinière même.

Les encaissements sur la vente des arbres se sont chiffrés à \$5,450.92, soit 35.5% de moins qu'en 1949-50. Cette baisse dans les ventes est due au fait que l'on diminue graduellement la culture des espèces purement ornementales.

Le tableau suivant nous donne quelques détails sur les expéditions de plants de la pépinière de Berthierville.

TABLEAU No 43
DÉTAILS SUR L'UTILISATION DES PLANTS EXPÉDIÉS DE LA PÉPINIÈRE
DE BERTHIERVILLE EN 1950-51

UTILISATION	NOMBRE DE PLANTS	%	VALEUR
Reboisement sur terrains privés.....	727,732	59.4	\$ 7,156.22
Reboisement sur terres de la Couronne.....	298,580	24.3	\$ 2,765.00
Arbres d'ornement.....	199,914	16.3	\$20,609.16
TOTAL.....	1,226,226	100.00	\$30,529.38

b) *La Pépinière de Proulx*

La deuxième en importance, la pépinière de Proulx est aussi consacrée presque exclusivement à la culture de plants de reboisement.

Au dernier inventaire il y avait en culture 7,112,730 plants (semis et repiqués répartis comme suit:

ESSENCES	NOMBRE DE PLANTS
Epinettes.....	6,840,573
Pins.....	24,252
Autres résineux.....	128,935
Erables.....	1,120
Autres feuillus.....	117,850
TOTAL.....	7,112,730

On a de plus mis en terre 282 livres de semences et expédié 2,287,932 plants dont la majeure partie a été utilisée pour le reboisement des terres de la Couronne.

c) *La Pépinière de la Gaspésie*

Cette pépinière qui a maintenant dix années d'existence, est située à Paspébiac, comté de Bonaventure.

A l'automne de 1950, elle contenait un stock de 1,418,873 plants dont 296,410 repiqués et 1,122,463 semis. En outre des plants de reboisement, on cultive plusieurs espèces et variétés à titre d'expérimentation pour en connaître le comportement au climat de la péninsule gaspésienne.

2-PÉPINIÈRES SECONDAIRES

Ces pépinières que l'on désigne aussi comme pépinières temporaires ou locales, ont pour fonction particulière la préparation des plants destinés au reboisement de la région où elles sont situées.

Ces pépinières au nombre de 8, renfermaient à l'automne 1950 un total de 3,605,905 plants répartis de la façon suivante:

PEPINIERES	NOMBRE DE PLANTS
Guigues (Témiscamingue).....	37,313
Iles-de-la-Madeleine.....	238,487
Macpès (Rimouski).....	56 1,370
Normandin (Roberval).....	1,119,900
Parke (Kamouraska).....	50,000
Roberval (Roberval).....	10,297
St-Louis-du-Ha! Ha! (Témiscouata).....	557,125
Trécesson (Abitibi).....	1,031,413
	3,605,905

3-PEPINIERES VOLANTES

Pour aider au reboisement des terrains privés, le Service Forestier a organisé en différents endroits de la province des pépinières volantes où les plants qu'on aura d'abord élevés dans les grandes pépinières seront cultivés pendant une couple d'années dans la région même de leur transplantation définitive. Ces pépinières au nombre de six sont pour la plupart sous la surveillance technique des ingénieurs de notre Bureau des Renseignements Forestiers.

On trouve ici le stock de ces diverses pépinières:

Rivière-du-Loup.....	19,500 (résineux et feuillus)
Duchesnay.....	40,000 (résineux)
Scott.....	130,000 (résineux)
Sherbrooke.....	75,000 (résineux)
St-Hyacinthe.....	9,500 (feuillus)
Victoriaville.....	90,000 (résineux)
TOTAL.....	364,000 plants

Pour résumer, si l'on fait le total de tous les plants contenus dans nos diverses pépinières, on obtiendra le chiffre de 26,705,322 plants répartis comme suit:

Pépinières permanentes.....	22,735,417
Pépinières secondaires.....	3,605,905
Pépinières volantes.....	364,000
	26,705,322 plants

B- Reboisement

Durant l'année 1950 divers travaux de reboisement furent exécutés dans plusieurs parties de la Province. On enregistre cette année une augmentation sensible dans le nombre de plants mis en terre pour suppléer à l'insuffisance de la régénération naturelle en certains endroits. En effet, 1,917,260 plants provenant des diverses pépinières du Service Forestier furent utilisés pour fins de reboisement.

Les équipes du Ministère sont chargées de faire les plantations sur les terres de la Couronne tandis que le reboisement sur les terrains privés est fait par les propriétaires concernés sous la direction technique des ingénieurs de notre Bureau des Renseignements Forestiers.

1- REBOISEMENT SUR LES TERRES DE LA COURONNE

Cette année, le Département a fait des plantations sur une étendue de 1,702 acres en sept endroits différents. On a utilisé à cette fin 1,072,940 plants. L'ensemble des terrains de la Couronne reboisés par le Gouvernement se trouve maintenant porté à 48,587 acres.

On verra au tableau qui suit quelques détails sur ces divers travaux de reboisement.

TABLEAU No 44
DÉTAILS DES TRAVAUX DE REBOISEMENT SUR LES TERRES DE LA
COURONNE EN 1950

ENDROITS DES PLANTATIONS	SUPERFICIE REBOISEES EN ACRES	NOMBRE DE PLANTS	NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL
Canton de Berry.....	380	281,165	3,660
" " Chertsey.....	1,030	100,000	3,470
" " Chilton.....	52	50,000	2,010
Iles-de-la-Madeleine.....	30	97,875	3,840
Canton de Normandin.....	60	78,900	1,800
" " Ouimet.....	150	465,000	6,917
TOTAL.....	1,702	1,072,940	21,697

2-REBOISEMENT SUR LES TERRAINS PRIVÉS

Le travail effectif des ingénieurs de notre Bureau des Renseignements Forestiers soutenu par la non moins active propagande de l'Association Forestière Québécoise et des Clubs "4H" a donné cette année encore, des résultats des plus encourageants. Les cultivateurs et autres propriétaires forestiers manifestent de plus en plus d'intérêt à la pratique du reboisement pour la mise en valeur de leurs propriétés.

Le Département a distribué en 1950 pour le reboisement des terrains privés 844,320 jeunes plants extraits des pépinières gouvernementales de Berthierville, Proulx, Duchesnay, Normandin, Paspébiac, St-Louis-du-Ha! Ha!, Scott et Sherbrooke.

On verra au tableau suivant les quantités annuelles distribuées et plantées sous la direction de nos techniciens depuis l'institution du Bureau des Renseignements Forestiers.

TABLEAU No 45

TRAVAUX DE REBOISEMENT EXÉCUTÉS SUR LES TERRAINS PRIVÉS

ANNÉES	PROJETS DE REBOISEMENT	PLANTS MIS EN TERRE
1942-43	3	2,000
1943-44	43	82,500
1944-45	125	105,000
1945-46	205	170,900
1946-47	358	478,230
1947-48	401	774,960
1948-49	347	646,314
1949-50	386	580,618
1950-51	581	844,320

Si l'on tient compte des véritables reboisements exécutés par quelques Clubs "4H" ainsi que des plantations exécutées avec des sauvageons par un certain nombre de propriétaires, on peut prendre pour acquis que les petits et moyens propriétaires forestiers de la province ont mis en terre plus de 900,000 arbres pour fins de reboisement.

De plus, après enquête faite par le Bureau des Renseignements Forestiers on évalue à 1,100,000 le nombre d'arbres plantés par les grands propriétaires sur leurs terrains privés dans le Québec. Résultat intéressant d'une saine propagande.

PROPAGANDE FORESTIÈRE

Dans un pays comme le nôtre, où la forêt joue un rôle capital, on comprend que la propagande doit être dirigée spécialement vers la CONSERVATION des ressources naturelles. Cette conservation ne peut être assurée que par un aménagement rationnel de la forêt et une complète utilisation de ses produits et sous-produits.

Au Ministère des Terres et Forêts, trois organismes sont chargés de cette propagande forestière. L'une s'occupe de l'aménagement des forêts privées, les deux autres travaillent à promouvoir une meilleure utilisation des produits ligneux. Ce sont:

- Le Bureau de Renseignements Forestiers
- Le Bureau de la Petite Industrie
- Le Bureau des Produits Forestiers

A.—PROPAGANDE EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DES FORÊTS PRIVÉES

Depuis bientôt dix années le Bureau de Renseignements Forestiers s'occupe de propager l'aménagement rationnel des terres à bois, chez les petits et moyens propriétaires forestiers, afin d'assurer la conservation de leur domaine, en accroître le rendement en matières ligneuses ou en production sucrière.

Ce Bureau qui n'avait que trois divisions à ses débuts compte maintenant onze divisions, chacune sous la direction d'un ingénieur forestier.

Voici la liste de ces divisions ainsi que le territoire assigné à chacun des ingénieurs divisionnaires:

Québec:	Comtés de Québec, Portneuf et Montmorency.
Beauceville:	Comtés de Beauce et de Frontenac et partie sud des comtés de Bellechasse et de Montmagny.
Sherbrooke:	Comtés de Sherbrooke, Compton, Richmond, Stanstead et coin sud-ouest de Dorchester.
Brome:	Comtés de Brome, Missisquoi, Shefford et Rouville.
St-Jérôme de Métabetchouan:	Comtés de Chicoutimi, Roberval et du Lac St-Jean.
Rimouski:	Comtés de Matapédia, Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup.
Hull:	Comtés de Papineau, Hull, Pontiac et Gatineau (sud
Chandler:	Comtés de Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et Bonaventure.
Trois-Rivières:	Comtés de Champlain, Laviolette, St-Maurice et Maskinongé.
St-Hyacinthe:	Comtés de St-Hyacinthe, Bagot, Richelieu, Verchères, Chambly et Rouville.
Lévis:	Comtés de Lévis, Dorchester, et partie de Bellechasse.

Le travail de propagande des ingénieurs de ce Bureau a été encore facilité par l'intérêt grandissant que les propriétaires de terres à bois ont porté à suivre leurs conseils techniques. Comme l'an passé, les visites d'inspection se sont faites pour la plupart à la demande des intéressés.

On aura une idée de l'excellent travail de nos techniciens en consultant le tableau suivant:

RENDEMENT EN LIVRES DE SUCRE A L'ENTAILLE DES ÉRABLIÈRES MISES SOUS COMPTABILITÉ PAR LE BUREAU DE
RENSEIGNEMENTS FORESTIERS — MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

A) ÉRABLIÈRES

Localité de l'érablière	ANNEE	Rendement moyen en livres de sucre à l'entaille									
		1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951		
St-Alphonse-de-Caplan, Bonaventure.....	0.57	0.23	Moyenne pour la Rive - Sud en 1951: 0.93 livre
Amqui, Matapédia.....	0.48	
St-Fabien, Rimouski.....	0.74	0.83	0.68	0.33	
St-Prosper, Dorchester.....	0.84	0.57	
St-Prosper, Dorchester.....	1.64	1.13	
St-Hilaire, Frontenac.....	1.29	
St-Hilaire, Frontenac.....	1.32	1.29	
St-Samuel, Frontenac.....	0.88	
Vallée-Jonction, Beauce.....	0.75	1.16	0.99	1.10	0.92	
Tring-Jonction, Beauce.....	2.15	1.84	1.26	1.12	
St-Benoît, Beauce.....	1.45	1.19	1.30	1.16	
St-Sylvestre, Lotbinière.....	1.24	1.43	1.43	1.62	
Compton, Compton.....	2.05	
Waterville, Compton.....	1.05	1.50	1.56	
Rock-Forest, Sherbrooke.....	0.95	
St-Liboire, Bagot.....	0.33	0.78	0.71	
Ange-Gardien, Rouville.....	0.67	1.05	0.61	
St-Roch, Richelieu.....	0.69	
St-Grégoire, Nicolet.....	0.33	
Ste-Anne-de-Beaupré, Montmorency.....	0.75	0.80	1.17	0.82	Moyenne pour la Rive - Nord en 1951: 1.05 livre
Ste-Catherine, Portneuf.....	0.96	0.87	
St-Augustin, Portneuf.....	1.56	1.43	1.46	1.44	1.43	1.84	
Pont-Rouge, Portneuf.....	0.80	1.04	1.30	1.35	0.95	0.72	1.53	0.86	
Les Ecureuils, Portneuf.....	1.10	0.68	0.79	0.53	
Cap-Santé, Portneuf.....	1.27	1.00	1.36	1.44	1.20	1.08	1.43	0.82	
St-Basile, Portneuf.....	0.90	0.72	0.88	0.44	
St-Basile, Portneuf.....	0.97	1.06	0.75	1.20	0.57	
St-Ubald, Portneuf.....	1.50	1.12	1.19	0.87	
St-Prosper, Champlain.....	1.22	0.56	
St-Esprit.....	1.13	1.04	0.66	
St-Esprit, Montcalm.....	0.75	
St-Alexis, Montcalm.....	3.65	
St-Hermas, Argenteuil.....	1.22	1.41	0.94	
Oka, Deux-Montagnes.....	1.17	1.00	
Ripon, Papineau.....	1.28	1.16	1.54	
Ripon, Papineau.....	1.47	1.11	1.20	

B) ERABLIÈRES — TERRES A BOIS

Localité de l'érablière	ANNÉE	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	
Ste-Claire, Dorchester.....	1.25	0.80	0.82	0.92	0.95	} Moyenne pour ces 5 érablières-terres à bois en 1951: 0.77
Armagh, Dorchester.....	0.88	1.01	0.96	0.89	0.59	
St-Anselme, Dorchester.....	0.89	0.81	0.74	1.01	0.55	
Wotton, Wolfe.....			1.38	1.56	1.23	0.96	1.04	1.14	
St-Jude, St-Hyacinthe.....	0.33	0.83	0.62	

Dans les érablières exposées à tous les vents, de même que dans les érablières du Bas du Fleuve, le temps des sucres venait à peine de débiter lorsque les jours pluvieux sans gelées firent partout leur apparition. Ces érablières connurent de ce fait peu de jours de coulée, et leur production fut très faible.

Dans les autres érablières, le rendement fut assez bon, lorsque le propriétaire, par un entaillage en temps, ne perdit pas les premières coulées. Il fut de médiocre à moyen, lorsque le propriétaire perdit les premières coulées, par suite d'un entaillage en retard. Or, nombreux furent ceux que le début hâtif des sucres prit en défaut.

Enfin, quelques propriétaires, par suite d'un manque de chalumeaux ou de seaux, ou encore du fait qu'ils ne purent obtenir la main-d'œuvre sur laquelle ils avaient compté, ne termineront l'entaillage qu'une semaine à quinze jours après un début en temps ou en retard.

Les trois érablières qui se placent en tête cette année: celles de Compton, de St-Augustin et de St-Alexis, sont des érablières où tous les érables ou la plupart d'entre eux sont très forts en cime. En plus d'avoir des érables à haut rendement, ces érablières furent entaillées à une date hâtive pour leur région respective: Compton: 26 - 27 février; St-Alexis: premiers jours de mars; St-Augustin: 12 - 13 - 14 mars. Enfin, les érablières de St-Augustin et de St-Alexis ont des couvercles sur leurs seaux, ce qui leur a permis de donner de la sève en des jours où ailleurs on devait jeter à terre le contenu des seaux, parce que ces derniers, faute de couvercles, renfermaient de l'eau de pluie.

Compilé à Québec, en décembre 1951, par le bureau-chef du bureau de Renseignements forestiers, ministère des Terres et Forêts.

TABLEAU No 46

CLASSIFICATION DES TRAVAUX EXÉCUTÉS SUR LE TERRAIN PAR LE
PERSONNEL TECHNIQUE DU BUREAU DE RENSEIGNEMENTS
FORESTIERS

VISITES

SANS ÉTUDE DU BOISÉ	AVEC ÉTUDE DE LA TERRE A BOIS	AVEC ÉTUDE DE L'ÉRABLIÈRE	AVEC ÉTUDE DE LA TERRE A BOIS ET DE L'ÉRABLIÈRE	ORNEMENTATION	ENTOMOLOGIE ET PATHOLOGIE	MESURAGE ET MARCHÉS	AUTRES CLASSIFICATIONS	RÉINSPECTION DE BOISÉS
421	529	459	233	145	39	58	208	197

Pour démontrer d'une façon pratique aux propriétaires forestiers les avantages d'un bon aménagement de leurs boisés, nos officiers ont de plus organisé un système de comptabilité forestière qui leur fournit, ainsi qu'au Bureau de précieux renseignements. Au cours de l'exercice 1950-51, le nombre des terres à bois sous comptabilité est passé à 11, celui des terres à bois-érablières à 5, et celui des érablières à 26. Les comptabilités de terres à bois-érablières et d'érablières permettent de dresser chaque année un tableau du rendement en livres de sucre à l'entaille. Ce tableau publié chaque année, intéresse grandement tous les exploitants d'érablières comme tous ceux qui portent intérêt à notre industrie du sucre et du sirop d'érable. On en trouvera copie ci-contre.

Le travail de contact sur le terrain a été complété par une propagande judicieuse en faveur de la conservation et de revalorisation des forêts privées. Nos ingénieurs ont employé à cette fin tous les moyens de publicité à leur disposition. Il appert que l'assemblée de rang soit le plus efficace de ces moyens. En effet l'assemblée de rang assure toujours la présence de ceux que l'ingénieur désire rencontrer, soit les propriétaires forestiers, tandis que la soirée en salle publique, si elle réunit parfois plus de jeunes et de moins jeunes du village, laisse souvent chez eux les cultivateurs et leurs fils.

On pourra se rendre compte de l'activité déployée par nos techniciens en consultant le tableau suivant:

TABLEAU No 47
TRAVAUX DE PROPAGANDE

	ARTICLES DE PRESSE	CAUSERIES ET BULLETINS RADIOPHONIQUES	CONFERENCES DEVANT CLUBS, CERCLES, AS- SOCIATIONS		CONFERENCES EN SALLE PUBLIQUE DEVANT PRO- PRIETAIRES FORESTIERS, AVEC OU SANS GRAND PUBLIC	CONFERENCES DEMONSTRATION EN FORET		ASSEMBLEES DE RANG	COURS DE SYLVICULTURE ELEMENTAIRE DANS ECOLES D'AGRICULTURE, ORPHELINATS AGRICOLES	LECONS DE CHOSEF FORESTIERES DANS 'AUTRES ECOLES
			D'ADULTES	DE EUNES		DEVANT PROPRIETAIRES	DEVANT JEUNES			
Nombre.....	100	27	34	25	26	26	25	98	310	26
Assistance....			1883	935	2343	619	424	1943	589	4119

Au cours de l'année, le Bureau a donné un cours d'initiation forestière dans 17 institutions de la Province.

Parmi les autres activités du personnel du Bureau de Renseignements Forestiers il convient de mentionner :

- 1.—Préparation de neuf avis de reboisement pour le bénéfice de propriétaires planteurs.
- 2.—Préparation de sept rapports d'inspection de reboisement en vue du paiement de la prime de reboisement.
- 3.—Etude de soixante-huit projets d'ornementation.
- 4.—Administration de cinq pépinières secondaires et d'une pépinière de démonstration.
- 5.—Collaboration à la préparation d'exhibits à l'Exposition de Sherbrooke.
- 6.—Cueillette de semences forestières pour la pépinière de Berthierville et de pollen de pin rouge pour l'Université de Wisconsin.
- 7.—Cours aux 4H durant leur campement.
- 8.—Collaboration à l'Association forestière Québécoise pour le classement des concurrents du Grand Prix forestier, section Terre à bois et Erablière.
- 9.—Etude de demandes de permis de coupe d'amélioration dans les érablières sur terres de la Couronne.
- 10.—Préparation de rapports d'opérations de scieries pour le compte du Bureau de la Statistique Forestière.
- 11.—Collaboration à la préparation d'une fête des arbres à Sherbrooke.
- 12.—Cours d'économie forestière aux étudiants en agronomie de l'Institut Agronomique d'Oka.
- 13.—Collaboration à "La Ferme", "L'Abeille et l'Erable", "Forêts et Conservation", "La Terre de Chez-Nous", etc.

B.—PROPAGANDE EN VUE D'UNE MEILLEURE UTILISATION DU BOIS

Deux organismes du Service Forestier, le Bureau de la Petite Industrie Forestière et le Bureau des Produits Forestiers de Montréal, sont chargés de la propagande en vue d'une meilleure et plus complète utilisation de nos bois.

a) *Bureau de la Petite Industrie Forestière*

Le Bureau de la Petite Industrie Forestière a continué cette année son travail de propagande en vue d'une meilleure utilisation de nos bois.

Les petits industriels forestiers ont pu bénéficier de l'expérience des officiers de ce bureau qui leur ont fourni nombre de renseignements d'ordre technique et pratique en vue d'améliorer leurs méthodes de production dans l'usine, ou se rapportant à l'organisation, à l'administration et à l'établissement du coût de production dans leurs diverses industries.

A cet effet, au-delà de 250 visites ont été faites pour répondre à l'appel des industriels intéressés à obtenir des renseignements concernant les procédés modernes de transformation mécanique des bois, leur préparation, l'ajustement et l'entretien de la machinerie tant dans les scieries que dans les autres industries utilisant le bois. De nombreux renseignements ont également été donnés par correspondance et téléphone.

L'étude des possibilités d'utilisation des déchets d'usinage a été poursuivie, et les résultats obtenus ont démontré que la petite industrie devait faire face à une mise de capital trop élevée pour mettre sur pied des installations susceptibles de fabriquer économiquement un produit dont les caractéristiques répondraient aux exigences d'un marché nouveau.

Le Bureau de la Petite Industrie Forestière a continué d'être en relation avec les différents organismes de recherches tant en pays étrangers qu'au Canada. Les contacts qui ont été faits nous ont permis d'obtenir des données techniques très précieuses, qui ont été profitables à un grand nombre d'industries de notre province.

b) *Bureau des Produits Forestiers de Montréal*

Le Bureau des Produits Forestiers de Montréal a pour principale fonction, de propager l'emploi de nos bois indigènes. Les officiers de ce Bureau se tiennent en relation constante avec les gens intéressés aux produits forestiers de tous genres, pour les renseigner sur les qualités respectives de nos diverses essences forestières.

Sans qu'aucune publicité n'ait été faite sur ce Bureau, on a vu le nombre de visiteurs à nos salles d'échantillons, presque doublé cette année. Il est passé en effet, 1,921 visiteurs dans nos salles de démonstration comparativement à moins de 1,000 l'an dernier, et le Bureau a reçu 3,116 demandes de renseignements par téléphone et 442 par lettres.



Jeune érablière cultivée par son propriétaire avec l'assistance technique
du Bureau de Renseignements forestiers.

Presque chaque mois à des intervalles assez réguliers, on a émis des bulletins d'expansion commerciale transmettant aux principaux manufacturiers de la Province des demandes reçues de firmes américaines cherchant à se procurer divers produits en bois de notre Province.

Le directeur de ce Bureau a donné au cours de l'année plusieurs causeries à des groupes de l'Ecole du Meuble de Montréal ainsi qu'à la section junior du Montreal Board of Trade et à l'Ecole de Papeterie de Trois-Rivières. Plusieurs de ces causeries étaient accompagnées de projections cinématographiques et de démonstrations pratiques à l'aide d'échantillons. Un bon nombre d'entre elles furent données au Bureau des Bois même, à des groupes de visiteurs.

En plus de ces diverses activités, les techniciens de ce Bureau ont effectué les travaux suivants:

- 1° Collaboration avec le Bureau de l'Agent Général de la Province à New-York (renseignements commerciaux).
- 2° Contribution à l'obtention de situations avantageuses à plusieurs forestiers.
- 3° Démarches pour l'obtention de bois de chauffage pour divers commerçants de Montréal.
- 4° Organisation de visites industrielles pour les étudiants finissants de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier.
- 5° Participation aux expositions du Ministère des Terres et Forêts suivantes:
 - Manège Militaire de la rue Craig à Montréal (Chambre de Commerce)
 - Exposition Forestière de Rouyn; (Association Forestière Québécoise)
 - Salon du Sportsman (Montréal)
 - Trois vitrines de démonstration au magasin de l'Hydro-Québec (Montréal)
- 6° Cours sur les charpentes en bois à l'Ecole Polytechnique, donnés par monsieur Emile Clossey, i.f. (initiative du Bureau des Bois)
- 7° Collaboration à l'Association des Marchands de bois
- 8° Collaboration à l'Association Forestière et aux Clubs "4H"

TRAVAUX TECHNIQUES ET RECHERCHES

A.—LABORATOIRE DES PRODUITS FORESTIERS

Le laboratoire des Produits Forestiers de Duchesnay fonctionne du 1er juin au 30 août. Le caractère des travaux qu'on y effectue est donc purement saisonnier.

Voici un bref résumé des études faites au cours de l'été dernier.

Les déchets de coupe et de conversion mécanique du bois se chiffrent dans certaines branches de l'industrie par 75% du bois abattu pour une fin

déterminée. Ils forment donc une matière première importante qui, à son tour, peut servir de point de départ à la fabrication de plusieurs dérivés utiles, tant par conversion mécanique que chimique. C'est cet aspect économique des sous-produits forestiers qui a été étudié plus particulièrement depuis un certain nombre d'années.

Des expériences ont donc été entreprises en vue de la mise en valeur de ces déchets. On y tente surtout d'appliquer des méthodes potentielles aux déchets d'espèces indigènes: écorces, sciure, dosses, délignures, etc. On a étudié en particulier leur conversion possible en panneaux pour divers usages. Le travail n'est cependant pas terminé, le programme étant plutôt de longue haleine.

Comme par les années passées, le laboratoire a aussi entretenu une volumineuse correspondance avec les industriels de la province qui désirent obtenir des renseignements techniques sur les méthodes de conversion du bois ou sur des problèmes d'utilisation de produits et sous-produits forestiers.

B.—PATHOLOGIE FORESTIÈRE

Les recherches et les observations effectuées au cours de l'année par les techniciens du Bureau de Pathologie forestière ont porté sur diverses maladies des arbres, notamment sur la Maladie Hollandaise de l'orme, le dépérissement des essences feuillues et la rouille vésiculeuse du Pin blanc.

MALADIE HOLLANDAISE DE L'ORME

Introduit fortuitement il y a plus de dix ans dans cette province, le germe virulent de cette maladie épidémique attaque toujours avec la même intensité, le plus beau de nos arbres d'ornement. Tout en continuant de collaborer avec la Division Fédérale de la Protection des plantes pour combattre cet agent destructeur, nous avons abandonné à peu près complètement le dépistage systématique des sujets malades. Il est en effet devenu à peu près inutile de dénombrer annuellement les cas nouveaux d'infection et de demander aux propriétaires de les éliminer afin de réduire la contagion. Il reste toutefois que dans les agglomérations urbaines, cette éradication peut contribuer à la protection des arbres encore sains.

Au cours de l'été 1950, la Division Fédérale de la Protection des plantes cependant, a maintenu encore quelques équipes, comprenant 26 hommes, à ce genre de travail pendant une période d'environ deux mois. Le territoire patrouillé de cette façon comprend 29 comtés au sud de la Province, entre Compton et Pontiac. Avec une équipe de deux hommes, nous avons pu seulement visiter dans ce but les villes de Grand'Mère, Shawinigan, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, et examiner systématiquement les six places d'études établies en 1946.

Des quelques 7,000 arbres examinés, 831 ont donné au laboratoire un résultat positif. Aux 41 comtés où des cas de cette maladie avaient été dé-

montrés, les années antérieures, il faut ajouter ceux de Brôme, Dorchester, Ibrerville et Napierville qui recelaient en 1950 quelques sujets infectés. Cette légère extension et les nombreux arbres flétris observés dans toute la zone d'infection indiquent bien que l'épidémie poursuit sans relâche son offensive.

Les aires d'études établies à Berthierville, St-Sulpice, St-Grégoire, Yamaska, La Présentation, Ste-Théodosie et examinées chaque année depuis 1946, nous permettent de suivre les progrès de la maladie sur une superficie donnée. Les observations de 1950 indiquent toujours que l'infection est intense là où la population d'ormes est forte, notamment dans les villages et le long des cours d'eau.

Des recherches sur le développement de cette maladie, amorcées les années précédentes, nous avons retenu celle portant sur l'époque de l'année pendant laquelle les insectes vecteurs peuvent transmettre l'infection. Nous avons de plus continué notre collaboration avec la Station expérimentale de l'Assomption, pour amorcer des travaux de longue haleine sur la création de variétés d'ormes immunisés contre cette maladie. Enfin, nous avons entrepris en 1950 des essais de traitements thérapeutiques des arbres infectés à l'aide de certains composés chimiques dont l'utilité avait été annoncée aux Etats-Unis. Mais ces expériences effectuées sur une trentaine d'ormes, n'ont pas donné des résultats très encourageants.

DÉPÉRISSEMENT DES ESSENCES FEUILLUES

Aux dommages énormes causés par le dépérissement généralisé des bouleaux depuis plus de dix ans dans l'Est du Canada et des Etats-Unis, il faut ajouter ceux de même caractère que subissent d'autres essences, dont le hêtre, l'érable à sucre, l'orme, les peupliers et même des résineux. Au cours de l'année écoulée, le personnel du Bureau de Pathologie forestière a continué ses observations sur le terrain relativement à cette maladie. Les données recueillies dans divers secteurs de la Province confirment, d'une part, l'opinion émise antérieurement sur la nature non parasitaire de ce mal et, d'autre part, démontrent que le même phénomène pathologique existe à des degrés divers sur d'autres essences feuillues. L'avenir de l'érable à sucre en particulier, est même devenu entre 1948 et 1950, un sujet d'inquiétude pour un grand nombre de propriétaires d'érablières dans diverses régions de la Province. Rappelons cependant qu'avec des conditions climatiques meilleures à l'été de 1950, l'état de santé de ces arbres semble rester au moins stationnaire et même s'améliorer dans bien des cas. Dans le but de compléter cette étude et de réunir encore plus de renseignements sur la nature et le développement de cette maladie, des aires d'études ont été établies près de Québec et une enquête a été amorcée sur le niveau de la nappe phréatique pendant l'été dans différentes régions.

ROUILLE VESICULEUSE DU PIN BLANC

Cette maladie épidémique reste toujours un sujet important d'études et d'observations de la part du Bureau de Pathologie forestière. Des cas nombreux d'infection notés encore cette année indiquent que la maladie continue ses ravages dans les peuplements de Pins Blancs. Cependant, il conviendrait de déterminer la signification de ces pertes surtout dans les secteurs boisés des exploitations agricoles.

ENSEIGNEMENT FORESTIER

A.—BOURSES D'ÉTUDES

Durant l'exercice 1950-51 un montant de \$2,900.00 a été dépensé à même le budget de \$10,000.00 alloué pour les bourses d'études.

Cette année, quatre ingénieurs forestiers ont bénéficié de ces bourses pour compléter leurs études en diverses branches des sciences forestières. Ce sont:

André LAFOND i.f.	Wisconsin University Madison Wisc.
Robert LAMBERT i.f.	Cornell Utica N.-Y.
Raymond LANGEVIN i.f.	Washington D.C.
Michel SICÉ, i.f.	Duchesnay

En outre de ces bourses, les élèves finissants de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier ont obtenu l'octroi d'un montant global de \$800.00 pour une série de visites industrielles à titre de complément aux études théoriques. Voici la liste de ces étudiants:

ALLARD, V.	GUAY, C.
BLOUIN, E.	JOBIN, A.
CANTIN, E.	LABERGE, R.
CORRIVEAU, M.	LACROIX, B.
CÔTE, P.-E.	LANDRY, P.
EAST, G.	LIZOTTE, N.
FOURNIER, R.	MCCOLLOUGH, C.
GAGNON, D.	ROUTHIER, J. R.
GAUDREAU, M.	SICÉ, M.
GRANDMAISON, S.	TREMBLAY, G.

B.—ÉCOLE DES GARDES-FORESTIERS

L'année 1950-51 marque une nouvelle étape dans l'histoire de l'École des gardes-forestiers. On a modifié sensiblement l'année académique et remodelé le programme d'enseignement suivant les besoins de l'heure. Un comité connu sous le nom de Comité de Réorganisation des Cours de l'École des gardes-forestiers fut temporairement formé pour étudier le nouveau programme en vigueur depuis le 8 août 1950.

Les cours de l'École des gardes-forestiers ont nécessité 1,256 heures-professeur d'enseignement théorique et 968 heures-professeur d'enseignement pratique d'où un total de 2,224 heures-professeur. Le nombre d'heures-élève d'enseignement s'est chiffré à 51,429 heures-élève théoriques et 15,382 heures-élève pratiques, ce qui fait un total de 66,811 heures-élève d'enseignement.

On sait qu'actuellement l'Ecole des Gardes-Forestiers proprement dite ne donne qu'un seul cours, celui qui conduit au titre de garde-forestier. Par suite des modifications apportées au cours de l'année 1950-51, deux promotions ont gradué et une troisième a fait son premier terme. Notons en passant que le premier terme commence maintenant au début du mois d'août pour se terminer vers le 15 décembre et que le second terme s'étend depuis le début de mars pour se clôturer vers la mi-juillet.

En 1950-51 l'Ecole des Gardes Forestiers a décerné des diplômes à 36 élèves de la XXVI^{ème} promotion et à 48 élèves de la XXVII^{ème} promotion.

La XXVIII^{ème} promotion qui comprend actuellement 35 inscriptions, a maintenant complété son premier terme.

C.—ECOLE DE SCIERIE

Des trois écoles de la Station Forestière de Duchesnay, l'Ecole de Scierie s'est révélée, encore en 1950, la plus importante tant par le nombre d'élèves inscrits que par la diversité des cours. Comme par les années passées, ces cours furent groupés sous deux chefs, nommément les cours réguliers et les cours spéciaux. Rien ne fut épargné pour assurer un enseignement adéquat et en outre satisfaire aux exigences des employeurs. Il est à noter que la plupart des gradués de l'Ecole de Scierie inscrits en 1949 ont trouvé un emploi intéressant dans les différentes sphères d'activités de l'industrie forestière québécoise. Soulignons en particulier les réactions toujours favorables de l'industrie du sciage à l'égard de l'Ecole de Scierie.

Les cours réguliers de l'Ecole de Scierie ont nécessité 1,519 heures-professeur d'enseignement théorique et 1,804 heures-professeur d'enseignement pratique d'où un total de 3,323 heures-professeur. Le nombre d'heures-élève d'enseignement s'est chiffré à 42,506 heures-élève théoriques et 29,096 heures-élève pratiques, ce qui fait un total de 71,602 heures-élève d'enseignement.

a) *Cours réguliers*

Sous ce titre, nous entendons tous les cours tels que décrits au prospectus de l'Ecole de Scierie, fascicule 4 de la Station Forestière de Duchesnay. La durée des cours varie suivant l'importance de chacun d'eux, c'est-à-dire 4½ mois pour le cours de mesurage à 3 ans pour le cours d'exploitation de scierie. On a dispensé pendant l'année 1950-51 les cours suivants: mécanicien de scierie, 1er terme; classificateur de bois, 1er terme; affûteur de scies, une série de cours de 4½ mois, et mesureur de bois, deux séries de cours de 4½ mois chacune.

Voici comment se partagent les inscriptions aux cours réguliers: Mécaniciens de scieries: 6. Classificateurs de bois: 26. Affûteurs de scies: 6. 1^{ière} série du cours de mesurage: 58; et 2^{ième} série: 8.

Durant l'année fiscale 1950-51, l'École de scierie a décerné 60 diplômes de mesureurs de bois et 6 diplômes d'affûteurs de scies. En raison de modifications profondes dans les dates de l'année académique, il n'y eut aucun diplôme de classificateurs décerné.

b) *Cours spéciaux*

Tel que mentionné dans le prospectus de l'École de Scierie, plusieurs spécialités de l'industrie du sciage sont maintenant accessibles aux jeunes gens de la province. En outre des cours réguliers, l'École de Scierie a pu, au cours de l'exercice 1950-51, grâce à la collaboration de certains corps publics, offrir des cours spéciaux de courte durée, tels des cours d'initiation forestière, des cours d'instructeur-démonstrateur en bûcheronnage et un cours spécial de mesurage à l'intention des élèves finissants de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier de l'Université Laval.

PROVENANCE DES ÉLÈVES INSCRITS AUX DEUX ÉCOLES PAR COMTÉS

Abitibi.....	15	Matane.....	10
Arthabaska.....	1	Matapédia.....	3
Beauce.....	5	Mégantic.....	5
Bellechasse.....	3	Montcalm.....	2
Berthier.....	1	Montmagny.....	2
Bonaventure.....	4	Montmorency.....	5
Champlain.....	5	Montréal.....	4
Charlevoix.....	10	Papineau.....	5
Chicoutimi.....	11	Pontiac.....	1
Dorchester.....	8	Portneuf.....	27
Gaspé.....	13	Québec.....	10
Gatineau.....	15	Rimouski.....	7
Joliette.....	1	Roberval.....	9
Kamouraska.....	6	Rivière-du-Loup.....	1
Labelle.....	4	Rouyn-Norenda.....	1
Lac St-Jean.....	15	Saguenay.....	19
Laviolette.....	15	Sherbrooke.....	1
Lévis.....	4	St-Maurice.....	11
L'Islet.....	4	Témiscamingue.....	5
Maskinongé.....	1	Témiscouata.....	8

Les candidats au cours d'initiation forestière furent au nombre de 54. Le cours d'instructeur-démonstrateur en bûcheronnage réunit 13 candidats à l'emploi de différentes compagnies d'exploitation forestière. Un cours spécial de mesurage permit aux 21 finissants de la Faculté d'arpentage et de génie forestier d'obtenir leur certificat de mesureur de bois.

On peut voir au tableau suivant la provenance des élèves inscrits aux deux écoles.

Le tout, humblement soumis,

Le Chef du Service Forestier,

Roland DESCHAMPS.

APPENDICE No 3a.

TRANSFERTS DES CONCESSIONS FORESTIÈRES EFFECTUÉS DURANT L'EXERCICE 1950-51

ANCIENS CONCESSIONNAIRES	RÉGIONS	SUPERFICIE EN MILLES CARRÉS	NOUVEAUX CONCESSIONNAIRES
J. O. Pelletier G. Gauthier et Alexis Fradet	Lac St-Jean	22	Chibougamou Lumber Ltd.
Commonwealth Plywood Co. Ltd.	St-Maurice	11 240/640	Rosario et Epiphane Charbonneau
Les Chantiers Bonneau Enr'g.	Lac St-Jean	15	Les Industries du Lac St-Jean Ltée
Geo. A. Routliffe	Ottawa Supérieur	13 ½	John H. Proudfoot
Geo. Smith Ltée.	Lac St-Jean	9	J. Ulysse Ste-Marie
La Compagnie Industrielle de Chicoutimi	Lac St-Jean	32.5	J. Ulysse Ste-Marie
Quebec Woodenware Ltd.	Chaudière	8 118/640	J. Edouard Marcoux ptre curé de d'Israéli et Honoré Lévesque
J. Edouard Marcoux ptre curé de d'Israéli et Honoré Lé- que	Chaudière	8 118/640	Eugène et Mathias Morin
Séraphin Bolduc.	Abitibi	4	Antoine Lacoursière c.r. et Victor Lacour- sière m.d.
Delbro Holdings Ltd.	Ottawa Supérieur	36 ¼	Mesdames John Fitzgerald et Archibald F. Macauley
Brodel Holdings Ltd.	Ottawa Supérieur	38 316/640	Mesdames John Fitzgerald et Archibald F. Macauley
Mesdames J. Fitzgerald et Archibald Macauley	Ottawa Supérieur	74 476/640	Fox Lake Timber Co. Ltd.
Antoine Lacoursière c.r. et Victor Lacoursière m.d.	Abitibi	4	Jean-Louis Bacon
J. Aimé Roy	Abitibi	5 63/640	J.-M. Danis et Elphège Brochu
Wm. Lepage	Chaudière	599 acres	Dame Clara Poulin
Dame Clara Poulin	Chaudière	599 acres	J. T. Lamontagne
Fox Lake Timber Co. Ltd.	Ottawa Supérieur	15	Poitras & Frères Inc. (transfert conditionnel)
W. L. Pratt I. B. Pratt et J. P. Pratt	Bonaventure	2 143/640	Albert Fortier
The Bronson Co.	Ottawa Supérieur	26 ½	Consolidated Paper Corporation Ltd.
Thomas A. Williams.	Ottawa Supérieur	8	Consolidated Paper Corporation Ltd.

APPENDICE No 3b

LISTE DES CONCESSIONNAIRES PAR ORDRE D'IMPORTANCE
DE L'ÉTENDUE DES CONCESSIONS

CONCESSIONNAIRES	AIRES EN M. C.
1. Canadian International Paper Company.....	17,361
2. Consolidated Paper Corporation Limited.....	13,749
3. Price Brothers & Company Limited.....	7,548
4. Quebec North Shore Paper Company.....	5,974
5. Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Limited.....	3,150
6. MacLaren Company Limited, The James.....	2,580
7. Brown Corporation.....	2,580
8. Eddy Company, The E. B.....	2,389
9. Lake St. John Power & Paper Company Limited.....	2,059
10. Eddy Company Limited, The E. B.....	1,541
11. St. Lawrence Paper Mills Company Limited.....	1,273
12. Donnacona Paper Company Limited.....	1,273
13. New Brunswick International Paper Company.....	1,177
14. Gillies Brothers & Company Limited.....	1,136
15. Gaspesia Sulphite Company Limited.....	1,134
16. Brompton Pulp & Paper Company Limited.....	1,130
17. Cascapedia Manufacturing & Trading Company.....	1,061
18. Gulf Pulp & Paper Company.....	927
19. Booth Lumber Limited.....	894
20. Smith Paper Mills Limited, Howard.....	522
21. Canada Paper Company.....	490
22. Singer Manufacturing Company, The.....	489
23. Murdock John.....	469
24. Bathurst Power & Paper Company Limited.....	425
25. Restigouche Company Limited.....	417
26. Donohue Brothers Limited.....	417
27. McCrae Wilson Lumber Company Limited.....	410
28. St. Raymond Paper Limited.....	364
29. Tourville Lumber Mills Company The.....	328
30. Eddy Company Limited, The E. B. & The Royal Trust Co.....	305
31. Fraser Company Limited.....	288
32. Lincoln Pulp & Paper Company Limited.....	280
33. Opeongo Lumber Company Limited.....	267
34. Power Lumber Company Limited.....	244
35. Dent Clarence S. & Gordon C. Dent.....	193
36. Barnett A. & Company Limited.....	188
37. MacLaren Company Limited The James & The Singer Mfg. Co.....	184
38. Richardson Company Limited James.....	177
39. Guelph Cask Veneer & Plywood Company Limited The.....	175
40. Flourde & Frères Inc.....	141
41. Fraser & Company Estate Hon. George Bryson & J. B. Fraser Limited... ..	139
42. Guérette Inc. Raoul.....	115
43. Fraser & Company & J. B. Fraser Limited.....	109
44. Grand River Company.....	402
45. Ross Frank W.....	99
46. Davidson & Thackray.....	98
47. Lumsden Estate A.....	96
48. Byrne Frank.....	95
49. Breakey John Limited.....	92
50. Godbout Lumber Company.....	92
51. Gagnon & Frères de Roberval Limitée.....	90
52. Megantic Manufacturing Company.....	88
53. Ste. Anne Power Company.....	88
54. Seigniory Timber Lands Limited.....	88

55. Duncan James.....	85
56. Lake Megantic Pulp Company.....	82
57. Mohawk Corporation Limited.....	81
58. Canadian Splint & Lumber Corporation Limited.....	80
59. Paradis Alfred-H.....	76
60. Fox Lake Timber Company Limited.....	76
61. Gohier Edouard Limitée.....	74
62. Cie Gagnon Limitée La.....	70
63. Marsouins Lumber Company.....	69
64. Mont-Louis Seigniory Limited.....	69
65. Rodger River Lumber Company Limited The.....	62
66. Fraser & Co. Estate Hon. Geo. Bryson Coulonge Timber Company Limited & J. B. Fraser Limited.....	60
67. Irving Kenneth C. et Aimé Gaudreau.....	59
68. Baie St. Paul Lumber Co. Limited.....	59
69. Collin Lumber Limited.....	58
70. Proudfoot Alexander Gillespie & John Hugh Proudfoot.....	57
71. Haberer & Gould.....	53
72. Forest Industries Limited.....	50
73. Shepard & Morse Lumber Company.....	50
74. Jean Sarto.....	50
75. Laberge & Frères Enr'g.....	50
76. Trust Général du Canada.....	45
77. Bergeronnes Lumber Company Limited.....	43
78. D'Auteuil Lumber Company Limited The.....	43
79. Davidson's Sons James.....	42
80. Ste-Marie Ulysse J.....	42
81. Gagnon Succession Napoléon.....	41
82. Craig William Arthur.....	40
83. Tessier Georges.....	40
84. Gracefield Lumber Company Limited.....	38
85. McNeil Lumber Company Limited.....	37
86. Bienvenue Inc. Howard.....	37
87. McCool Thomas.....	36
88. Potvin Ovila.....	32
89. Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Inc.....	30
90. Coulombe J.-A.....	29
91. Timbers & Powers Limited.....	26
92. East Malartic Mines Limited; Malartic Gold Fields Limited; Perron Gold Mines Limited & Inspiration Mining & Development Company Limited..	25
93. Houde Joseph.....	25
94. Baribeau Etchemin Incorporée.....	24
95. Cie de Bois St-Laurent Limitée La.....	24
96. Canada Flooring Company Limited.....	24
97. Tremblay Nil.....	23
98. Paradis & Frères.....	22
99. Chibougamou Lumber Limited.....	22
100. Dansereau & Fils Limitée Georges.....	21
101. St-Laurent, Louis-Philippe.....	21
102. Chantiers Gagnon, Limitée, Les.....	20
103. Gagnon, Napoléon & Fils Limitée.....	20
104. McGibbon & Sons Limited, A. D.....	16
105. Durocher, Napoléon & Jules.....	15
106. Lacroix, Edouard.....	15
107. St. Regis Timber Company Limited.....	15
108. Soucy, Joseph, François, Florentin; Joseph-Albert Soucy, Joseph, Pierre- Wilfrid Soucy.....	15
109. Murdock & Fils Limitée, John.....	15
110. Dufresne, Jos-A.....	13
111. Soucy, Ernest.....	13
112. Tremblay, Dame Marie-Louise-Anaïs, Succession.....	—

CONCESSIONNAIRES

AIRES
EN M. C.

113. Chisholm, Roderick Miller.....	12
114. Lagueux & Frères Inc.....	12
115. Tanguay, Lucien.....	12
116. Bolduc, Séraphin.....	12
117. Charbonneau, Rosario et Epiphane.....	12
118. Eagle Lumber Company Limited, The.....	11
119. Exchange Lumber Sales Reg'd.....	11
120. Jalbert, Henri.....	9
121. Madawaska Corporation Limited.....	9
122. Whelan, Edouard.....	9
123. Morin, Eugène et Mathias.....	9
124. Argue, J.-M.....	8
125. Gaudreau, Aimé.....	8
126. Seale, Jos. Edgar.....	8
127. Soucy & Fils Limitée, Ernest.....	8
128. Bois, Dame Marie-Louise et Adjutor Marier.....	7
129. Cross, F. T.....	7
130. Gale, Royce L.....	7
131. Bisson, Raoul.....	6
132. Jacques, Paul-Emile.....	6
133. Smith Brothers.....	6
134. Danis, Jean-Marc et Elphège Brochu.....	6
135. Bergeron, Adjutor.....	5
136. Byrne Limited, Frank.....	5
137. Coopérative Fédérée de Québec, La.....	5
138. Larouche, Aimé.....	5
139. Marin, Horace.....	4
140. St-Laurent, J.-Evangéliste.....	4
141. Théberge, J.-Eugène.....	4
142. Bacon, Jean-Louis.....	4
143. Gasse, Moïse.....	3
144. Miller Company Limited, Wm. H.....	3
145. Fortier, Albert.....	3
146. Charbonneau, Alphonse.....	2
147. Gagné, Paul, jr.....	2
148. Laliberté, Jean-Thomas.....	2
149. Leclerc, Norbert.....	2
150. New Brunswick International Paper Co. & Edouard Lacroix.....	2
151. Parent, P. E.; H. E. Parent; Lucienne Parent (Mme R. Masson); E. E. Parent; Berthe Parent; E. C. Parent; Jeanne Dansereau (Mme E. C. Hamel); Lucille Dansereau (Mme W. Pomeroy); Germaine Dansereau; J. R. Dansereau; B. Dansereau.....	2
152. Dionne, Paul.....	1
153. Lepage, Alfred.....	1
154. Lamontagne, J. T.....	1
155. Pelchat, Louis.....	1
156. Pineau & Frère, Alphonse.....	1
157. Ringrose, Clarence.....	1
158. Routhier, J.-M.....	1
159. Gilbert, Ronaldo.....	1
TOTAL.....	79,732

APPENDICE No 3c

CONCESSIONS FORESTIÈRES NON SUJETTES AU PAIEMENT DES
DROITS DE COUPE

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	SUPER- FICIE	RENTE EN M.C. FONCIÈRE
Bienvenue Inc., Howard	Canton Ligneris	12	Aucune
Breakey Limited, John	Risborough No 5	13	Aucune
Breakey Limited, John	Canton Linière	2	Régulière
Byrne, Frank	Cantons Boisseau, Dollard, etc.	9	Aucune
Byrne, Frank	Cantons Tavernier, Haig, Pershing, Jurie	86	Aucune
Byrne, Frank Limited	Canton Buies	5	Aucune
Canadian Int. Paper Co.	Opawica S. E.	115	Aucune
Canadian Int. Paper Co.	Canton Huard (Bloc E)	12	Aucune
Chibougamou Lumber Ltd.	Rivière-à-la-Pêche	22	Aucune
Coulombe, J.-A.	Canton Dollard No 1	11	Aucune
Coulombe, J.-A.	Cantons Dollard et Brassier	18	Aucune
Donnacona Paper Co. Ltd.	Sault-au-Mouton	6	Régulière
Donnacona Paper Co. Ltd.	Jacques-Cartier et Sault-au- Mouton	79	Régulière
Gagnon, Napoléon & Fils Ltée	Cantons Valmy et Vasson	12	Aucune
Gaudreau, A.	Rivière Godbout (Bloc E)	8	Aucune
Lagueux & Frères Inc.	Canton Pershing No 1	12	Aucune
Megantic Manufacturing Co.	" Ditton	5	Aucune
Megantic Manufacturing Co.	" Marston	6	Aucune
Murdock, John	Rivière Malbaie	137	Aucune
Murdock, John	" du Cran No 1	15	Aucune
New Brunswick Int. Paper Co.	Lac Causapsal	2	Régulière
Paradis, Alfred-H.	Cantons Jurie, Crusson, Faillon, Leigne	76	Aucune
Price Brothers & Co. Ltd.	No 123A, Rivière Shipshaw	29	Aucune
Quebec North Shore Paper Co.	Cantons Morency et Godbout	31	—
Quebec North Shore Paper Co.	Rivière-aux-Outardes No 2E	113	Régulière
Ringrose, Clarence	Canton Thorne	1	Aucune
St-Laurent, J.-E.	Rivière Berthelot No 1%	4	Aucune
St-Laurent, Louis-Ph.	" Betsiamites	21	Aucune
St. Regis Timber Co. Ltd.	" Godbout	15	Aucune
Soucy, Ernest	Cantons Bourgmont et Chassigne	13	Aucune
Soucy & Fils Ltée, Ernest	Canton Bourgmont Nos 2 et 3	5	Aucune
Tessier, Georges	Rivière Vermillon	40	Aucune
Théberge, J.-É.	Canton Berthelot	4	Aucune

APPENDICE No 3d

LISTE DES CONCESSIONS FORESTIÈRES OCTROYÉES POUR UNE
PÉRIODE DÉTERMINÉE

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	SUPER- FICIE	DATE D'EX- PIRATION
	<i>Concessions de 10 ans</i>	EN M.C.	
Breakey Limited, John	Canton Linière	2	18-8-54
Coulombe, J.-A.	" Dollard No 1	11	19-11-53
New Brunswick Int. Paper Co.	Rivière Nouvelle No 7	21	1-5-54
New Brunswick Int. Paper Co.	" Nouvelle No 8	26	1-5-54

CONCESSIONNAIRES	UNITÉ	SUPER- FICIE	DATE D'EX- PIRATION
	<i>Concessions de 15 ans</i>		
Coulombe, J.-A.	Cantons Brassier et Dollard Nos 1-2-3	18	22-5-62
Ringrose, Clarence	Canton Thorne	1	13-11-58
	<i>Concessions de 20 ans</i>		
Bergeron, Adjudor	Canton Bégin No 5	5	15-9-63
Chibougamou Lumber Ltd.	Rivière-à-la-Pêche	22	31-10-66
Donnacona Paper Co. Ltd.	" Sault-au-Mouton	6	1-5-64
Murdock, John	" du Cran No 1	15	31-10-66
Murdock, John & Fils Ltée	" aux-Perles	15	7-10-67
Tessier, Georges	" Vermillon No 1	40	18-19-65
	<i>Concessions de 25 ans</i>		
St-Laurent, J.-E.	Rivière Berthelot No 1	4	18-9-72
Soucy & Fils Ltée, Ernest	Canton Bourgmont No 3	2	2-12-73
Théberge, J.-E.	Rivière Berthelot No 1	4	18-9-72
	<i>Concessions de 30 ans</i>		
Bacon, Jean-Louis	Bourgmont-Bongard No 1	4	29-1-78
Bisson, Raoul	No 1 Canton Vauquelin	6	8-10-72
Bienvenue, Howard Inc.	Canton Ligneris	12	15-3-75
Breakey Ltd., John	Risborough No 5	13	10-11-73
Byrne, Frank	Cantons Tavernier, Pershing, Haig, Jurie	86	14-12-74
Byrne, Frank	Cantons Dollard, Bloc A; Boisseau, Bloc A; Faucher, Bloc L	9	1-8-74
Byrne, Frank Limited	Canton Buies	5	1-12-71
Caradian Int. Paper Co.	Opawica Sud-Est	115	23-10-75
Canadian Int. Paper Co.	Canton Huard (Bloc E)	12	12-11-76
Chantiers Gagnon Ltée, Les	Rivière Ouisiemska	20	3-2-72
Cie Gagnon Ltée, La	" du Cran	70	14-10-71
Danis, J.-M. et Brochu, Elphège	Canton Faillon No 1	6	5-10-80
Donnacona Paper Co. Ltd.	Rivières Jac-Cartier et Sault-au- Mouton	79	1-5-73
Gagnon, Napoléon & Fils Ltée	Cartons Valmy et Vasson	12	1-5-79
Gaudreau, A.	Rivière Godbout (Bloc E)	8	29-5-71
Lagueux & Frères Inc.	Canton Pershing No 1	12	1-5-74
Murdock, John	Rivière-aux-Dorés	40	6-2-72
Murdock, John	" Mikoasas No 1	277	1-5-78
Price Brothers & Co. Ltd.	No 123A Rivière Shipshaw	29	29-1-78
Quebec North Shore Paper Co.	Rivière-aux-Outardes No 2E	113	1-5-74
St-Laurent, Ls-Ph.	Nos 1-2-3 Bloc Rivière Betsiamites; No 30, No 2 Bloc Rivière Betsiamites No 40	21	14-12-73
St. Regis Timber Co. Ltd.	Blocs F & G Bassin Rivière Godbout	15	29-9-73
Soucy, Ernest	Cantons Bourgmont et Chassaigne	13	14-4-74
Soucy & Fils Ltée, Ernest	Canton Bourgmont No 2	3	2-12-78
	<i>Concessions de 35 ans</i>		
Murdock, John	Rivière Malbaie Nos 17-18-19	137	1-5-75
	<i>Concessions de 50 ans</i>		
Megantic Manufacturing Co.	Canton Ditton	5	7-10-93
Megantic Manufacturing Co.	" Marston	6	11-9-92
New Brunswick Int. Paper Co.	Lac Causapscal No 1	2	14-1-96
Paradis, Alfred-H.	Cantons Jurie, Crusson, Faillon et Leigne	76	18-11-93
Quebec North Shore Paper Co.	Cantons Morency Bloc B & C; Canton Godbout Bloc D & E	31	26-9-92

APPENDICE No 3e
LISTE DES RÉSERVES CANTONALES

RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES	RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES
<i>Abitibi</i>		Dumas.....	4,558
Aigubelle.....	44,096	Falardeau.....	7,563
Barraute.....	1,279	Garnier.....	1,907
Berry.....	15,131	Harvey.....	11,057
Carpentier.....	14,930	Jonquière.....	5,573
Castagnier.....	9,580	Kénogami.....	5,742
Chazel.....	19,363	Labrecque.....	8,890
Cléricy.....	1,890	Lac Kénogami.....	7,577
Clermont.....	2,108	Laterrière.....	12,012
Desmeloizes.....	6,301	Saint-Jean.....	3,920
Destor.....	13,184	Simard.....	4,087
Dollard.....	1,100	Taché.....	1,654
Duparquet.....	5,273	Tremblay.....	2,276
Duvernay.....	5,853		
Fiedmont.....	9,675	<i>Dorchester</i>	
Figury.....	2,566	Langevin.....	3,963
Guyenne.....	7,476	Ware.....	1,184
Hébécourt.....	10,420		
La Corne.....	50,539	<i>Gaspé Nord</i>	
La Motte.....	12,557	Courcelette.....	521
Landrienne.....	28,446	Romieu.....	1,834
Languedoc.....	5,863	Tourelle.....	125
Launay.....	18,732		
Manneville.....	49,054	<i>Gaspé Sud</i>	
Montgay.....	47,615	Gaspé-Baie Sud.....	2,344
Perron.....	22,016	Malbaie.....	800
Pouliaris.....	9,337		
Preissac.....	8,799	<i>Gatineau</i>	
Privat.....	6,835	Low.....	7,167
Rochebaucourt.....	18,354	Sicotte.....	5,339
Roquemaure.....	735		
Senneterre.....	3,420	<i>Kamouraska</i>	
Trécesson.....	4,030	Chabot.....	7,020
Vassal.....	8,610	Ixworth.....	5,675
Villemontel.....	3,802	Painchaud.....	3,891
		Parke.....	7,904
<i>Bellechasse</i>		Pohénéhamook.....	3,696
Daaquam.....	6,139		
		<i>Labelle</i>	
<i>Berthier</i>		Marchand.....	1,453
Peterborough.....	1,581		
		<i>Lac St-Jean</i>	
<i>Bonaventure</i>		Caron.....	11,226
Hope.....	262	Labarre.....	6,142
Maria.....	857	Mésy.....	7,306
New Richmond.....	1,968	Métabetchouan.....	4,556
Port-Daniel.....	3,899	Taillon.....	134
<i>Charlevoix</i>		<i>Lavolette</i>	
Callières.....	7,473	Bourgeois.....	10,770
De Sales.....	5,433	Lamy.....	1,670
La Malbaie.....	2,012	Langelier.....	25,546
Mont-Murray.....	53,824	Mailhot.....	25,600
		Seigneurie du Cap-de-la-Ma-	
<i>Chicoutimi</i>		deleine.....	2,090
Bégin.....	13,529	Vallières.....	3,213
Bourget.....	1,826		
Cimon.....	16,017		

APPENDICE No 3e (Suite)

RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES	RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES
<i>L'Islet</i>		Neigette.....	128
Arago.....	7,061	Ouimet.....	15,735
Ashford.....	2,974		
Beaubien.....	9,767	<i>Rivière-du-Loup</i>	
Bourdages.....	9,829	Hocquart.....	406
Casgrain.....	1,279	Raudot.....	4,258
Fournier.....	11,167	Viger.....	2,077
Garneau.....	1,260	Whitworth.....	10,201
Lafontaine.....	13,246		
Lessard.....	3,688	<i>Roberval</i>	
Leverrier.....	9,675	Albanel.....	11,269
		Ashuapmouchouan.....	13,609
<i>Lotbinière</i>		Beaudet.....	3,401
Seigneurie de Deschailions..	8,245	Bourbon.....	49,249
		Charlevoix.....	8,911
<i>Maskinongé</i>		Crespieu.....	3,922
Décalonne.....	2,580	Dablon.....	1,698
Hunterstown.....	12,178	Dalmas.....	5,421
		Dechêne.....	12,585
<i>Matane</i>		Demeules.....	5,386
Cherbourg.....	790	Dequen.....	30,225
Matane.....	7,936	Dolbeau.....	12,831
		Dufferin.....	13,360
<i>Matapédia</i>		Dumais.....	9,107
Awantjish.....	853	Girard.....	21,343
Blais.....	14,306	Lac-aux-Canards.....	20,700
Causapscal.....	842	Malherbe.....	21,962
Jetté.....	9,717	Milot.....	20,189
Langis.....	5,550	Normandin.....	13,099
Lavérendrye.....	2,540	Parent.....	14,742
Massé.....	6,512	Pelletier.....	13,210
McNider.....	105	Proulx.....	6,492
Nemtayé.....	1,120	Racine.....	26,442
		Roberval.....	10,178
<i>Montmagny</i>		Ross.....	16,058
Armagh.....	2,064	St-Hilaire.....	2,988
Ashburton.....	3,820		
Panet.....	5,673	<i>Saguenay</i>	
Patton.....	3,854	Albert.....	1,030
Rolette.....	4,683	Arnaud.....	2,308
Talon.....	15,213	Bergeronnes.....	20,849
		DeMonts.....	6,731
<i>Pontiac</i>		Escoumains.....	3,584
Grand-Calumet.....	204	Iberville.....	41,408
Litchfield.....	1,753	Laval.....	5,514
Onslow.....	7,318	Leneuf.....	5,540
Sheen.....	4,607	Letellier.....	22,587
		Magpie.....	6,390
<i>Portneuf</i>		Manicouagan.....	11,417
Alton.....	1,011	Ragueneau.....	15,607
Montauban.....	139	Royer.....	26,089
		St-Jean.....	19,210
<i>Rimouski</i>		Tadoussac.....	20,032
Bédard.....	683		
Duquesne.....	5,670	<i>St-Maurice</i>	
Larocque.....	105	Belleau.....	2,512
Macpès.....	7,890	Caxton.....	1,081

APPENDICE No 3e (Suite)

RÉSERVES PAR COMTE	SUPERFICIE EN ACRES	RÉSERVES PAR COMTE	SUPERFICIE EN ACRES
<i>Témiscamingue</i>			
Baby	5,850	Cabano	5,930
Désandrouins	29,306	Demers	682
Duhamel	2,325	Estcourt	9,465
Fabre	4,099	Notre-Dame-du-Lac	163
Gaboury	37,543	Packington	5,057
Guérin	23,704	Robinson	1,606
Mazenod	8,568	St-Juste-du-Lac	982
Pontleroy	8,704	St-Louis-du-Ha! Ha!	4,161
<i>Témiscouata</i>		Soit: 192 réserves	
Armand	4,183	1,785,001 acres ou	
Botsford	1,050	2,789 milles carrés	
Soit: 193 réserves 1,786,121 acres ou 2,791 milles carrés			

APPENDICE No 3f
INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

ANNÉES	BOIS À PULPE				PULPE (TONNES)	PAPIER (TONNES)	CAPITAL INVESTI
	PRODUCTION TOTALE (CORDES)	UTILISÉ DANS LA PROVINCE (CORDES)	EXPORTA TION (CORDES)	% Ex- PORT.			
1930	3,386,137	2,441,735	484,640	14.7	1,833,000	1,536,240	\$363,928,249
1931	2,940,376	1,973,089	323,507	11.0	1,513,658	1,275,105	309,875,059
1932	2,540,243	1,745,007	165,772	6.5	1,240,442	1,057,433	289,932,719
1933	2,717,844	1,840,379	289,267	10.0	1,360,704	1,135,422	277,516,386
1934	3,410,324	2,382,437	373,514	10.9	1,813,096	1,569,578	275,423,024
1935	3,478,818	2,458,666	372,734	10.7	1,916,382	1,658,312	270,317,060
1936	4,005,523	2,822,175	397,018	9.9	2,236,376	1,960,905	263,914,480
1937	4,545,145	3,200,536	456,355	10.4	2,551,546	2,232,075	284,731,402
1938	5,496,526	2,390,355	312,461	9.9	1,858,971	1,635,317	310,894,280
1939	2,431,457	2,723,699	319,789	13.1	2,119,183	1,827,229	309,642,235
1940	4,374,798	3,744,053	319,406	7.29	2,790,680	2,285,796	338,424,650
1941	5,103,951	4,214,740	323,301	6.3	2,963,967	2,379,129	359,427,012
1942	5,389,930	4,190,154	313,130	5.81	2,915,573	2,174,642	348,981,976
1943	4,238,702	3,304,385	282,246	6.66	2,638,144	1,977,219	352,925,347
1944	4,931,404	3,920,405	315,238	6.40	2,788,705	2,165,636	—
1945	5,302,328	3,969,445	370,437	7.00	2,901,902	2,274,822	—
1946	6,114,139	4,898,359	359,699	5.88	3,412,977	2,853,589	—
1947	6,784,996	5,547,998	354,535	5.23	3,715,842	3,104,955	—
1948	7,331,900	5,962,627	388,001	5.29	3,879,963	3,209,571	—
1949	6,059,483	4,830,059	301,316	4.97	3,686,910	3,217,272	—
1950	4,850,374	5,130,913	383,578	6.88	3,875,186	3,301,300	—

APPENDICE No 3g
DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS LA
PROVINCE DE QUÉBEC ET AU CANADA

ANNÉES	NOMBRE D'USINES		TONNES DE PULPE		NOMBRE DE CORDES UTILISÉES	
	QUÉBEC	CANADA	QUÉBEC	CANADA	QUÉBEC	CANADA
1930	48	109	1,833,000	3,619,345	2,441,735	4,835,981
1931	45	103	1,513,658	3,167,960	1,973,089	4,148,279
1932	42	98	1,240,442	2,663,248	1,745,007	3,647,754
1933	42	95	1,360,704	2,979,562	1,840,379	4,404,876
1934	41	95	1,813,096	3,636,335	2,382,437	4,766,604
1935	41	95	1,916,382	3,868,341	2,458,666	5,005,083
1936	41	93	2,236,376	4,485,445	2,822,175	5,775,894
1937	42	98	2,551,546	5,141,504	3,200,536	6,613,639
1938	44	99	1,858,971	3,667,789	2,390,355	4,719,753
1939	44	100	2,119,183	4,166,301	2,723,699	5,386,240
1940	46	103	2,790,680	5,290,762	3,744,053	6,996,119
1941	47	106	2,963,967	5,720,847	4,214,740	7,688,388
1942	46	105	2,915,573	5,606,461	4,190,154	7,667,438
1943	46	106	2,638,144	5,272,830	3,803,591	7,263,155
1944	46	106	2,788,705	5,271,137	3,930,159	7,177,639
1945	46	106	2,901,902	5,600,814	3,969,445	7,478,508
1946	46	113	3,412,977	6,615,410	4,509,277	8,779,927
1947	48	115	3,715,842	7,253,671	4,945,142	9,668,091
1948	48	117	3,879,963	7,675,079	5,172,273	10,420,368
1949	48	123	3,686,910	7,852,998	4,830,057	10,243,467
1950	48	123	3,875,186	8,473,014	5,130,913	11,138,378

APPENDICE No 3h
PRIX DES BOIS À PULPE ET DES PÂTES À PAPIER AU CANADA ET
DANS QUÉBEC

AN- NÉES	CANADA				QUÉBEC			
	PRODUCTION TOTALE (CORDES)	PRIX MOYEN	PRODUCTION PULPE (TONNES)	PRIX MOYEN	PRODUCTION TOTALE (CORDES)	PRIX MOYEN	PRODUCTION PULPE (TONNES)	PRIX MOYEN
1930	6,071,815	11.23	3,669,345	31.04	3,386,137	11.94	1,833,000	32.02
1931	5,199,914	9.95	3,167,970	26.13	2,940,376	10.73	1,513,658	27.67
1932	4,222,224	8.70	2,663,248	24.18	2,540,243	8.78	1,240,442	25.91
1933	4,746,383	6.97	2,979,562	21.51	2,717,844	7.25	1,360,704	21.93
1934	5,773,970	6.63	3,636,335	20.83	3,410,324	6.60	1,813,096	20.31
1935	6,095,016	6.76	3,868,341	20.60	3,478,818	6.74	1,916,382	19.95
1936	7,002,957	6.95	4,485,445	21.03	4,005,523	6.93	2,236,376	19.76
1937	8,298,165	7.59	5,141,504	22.70	4,545,145	7.59	2,551,546	21.66
1938	6,438,344	8.35	3,667,789	23.96	5,496,526	8.08	1,858,871	23.78
1939	6,899,986	8.30	4,166,301	23.34	2,431,457	8.91	2,119,183	23.14
1940	8,499,922	8.74	5,290,762	26.27	4,374,798	9.12	2,790,680	27.55
1941	9,349,914	9.27	5,720,847	30.66	5,103,951	9.60	2,963,967	29.99
1942	9,653,574	10.73	5,606,461	32.49	5,389,930	10.75	2,915,573	33.70
1943	8,801,368	12.59	5,272,830	36.87	4,238,702	11.82	2,638,144	32.08
1944	8,668,566	14.34	5,271,137	42.00	4,931,404	13.54	2,788,705	42.00
1945	9,145,673	15.98	5,600,814	41.22	5,302,325	14.89	2,901,902	40.00
1946	10,523,256	17.39	6,615,410	43.47	6,114,139	17.38	3,412,997	51.00
1947	11,484,522	20.68	7,253,671	55.67	6,784,996	20.80	3,715,842	—
1948	12,497,926	24.00	7,675,079	—	7,331,900	24.00	3,879,963	—
1949	11,850,254	23.75	7,852,998	—	6,059,483	23.75	3,686,910	—
1950	12,873,473	22.20	8,473,014	—	4,850,574	23.00	3,875,186	—

APPENDICE No 3i
PRODUCTION DE LATTES ET DE BARDEAUX

ANNÉES	LATTES		BARDEAUX	
	PRODUCTION	VALEUR	PRODUCTION	VALEUR
1930.....	126,129,000	\$334,690.00	239,368,000	\$692,214.00
1931.....	65,612,000	157,549.00	114,303,000	431,920.00
1932.....	61,892,000	122,607.00	167,289,000	357,090.00
1933.....	41,745,000	76,776.00	228,595,000	436,580.00
1934.....	19,824,500	36,080.00	180,505,850	426,733.00
1935.....	44,682,000	84,768.00	322,172,100	627,271.00
1936.....	45,337,000	131,748.00	430,912,100	727,826.00
1937.....	90,206,000	266,107.00	415,711,000	893,778.00
1938.....	55,999,000	118,920.00	354,800,000	821,124.00
1939.....	27,572,000	62,427.00	401,607,000	716,040.00
1940.....	43,305,000	99,198.00	397,795,000	924,559.00
1941.....	34,949,000	90,163.00	334,996,000	885,088.00
1942.....	44,377,000	156,341.00	365,476,000	1,112,190.00
1943.....	23,111,000	95,230.00	332,334,000	1,240,718.00
1944.....	24,960,000	133,527.00	303,427,000	1,244,814.00
1945.....	30,556,000	163,528.00	274,681,000	1,652,225.00
1946.....	36,900,000	266,697.00	238,967,000	1,180,594.00
1947.....	44,486,000	318,042.00	260,842,000	1,348,858.00
1948.....	55,210,000	439,290.00	262,484,000	1,274,987.00
1949.....	41,198,000	328,944.00	116,830,000	754,899.00
1950.....	39,096,000	330,909.00	92,172,000	479,793.00

APPENDICE No 3j
INDUSTRIE DES BOIS DE SCIAGE

ANNÉES	CAPITAL INVESTI	SALAIRES ET GAGES	VALEUR DE LA PRODUCTION
1930.....	\$15,534,068	\$3,463,460	\$14,349,164
1931.....	19,138,698	3,253,676	15,333,194
1932.....	18,754,578	2,411,358	9,946,690
1933.....	12,747,876	1,425,294	6,571,372
1934.....	9,326,108	1,583,087	7,143,396
1935.....	10,114,001	2,097,161	9,869,342
1936.....	12,289,603	2,569,181	11,871,163
1937.....	11,809,302	4,045,548	18,800,636
1938.....	11,673,370	3,793,519	17,192,384
1939.....	10,887,249	3,468,303	15,647,276
1940.....	10,872,725	5,247,711	18,229,734
1941.....	10,221,659	5,192,619	24,310,704
1942.....	12,238,988	6,971,237	34,337,741
1943.....	13,252,289	6,869,951	37,961,227
1944.....	—	8,021,746	44,487,765
1945.....	—	8,967,163	49,368,928
1946.....	—	10,888,712	56,214,616
1947.....	—	13,243,804	67,496,859
1948.....	—	12,163,450	63,256,566
1949.....	—	12,768,144	66,450,979
1950.....	—	13,518,015	65,866,314

APPENDICE No 3k
VOLUME DES BOIS DE SCIAGE

ANNÉES	QUANTITÉS EN P.M.P.	ANNÉES	QUANTITÉS EN P.M.P.
1930.....	693,591,000	1940.....	784,037,000
1931.....	399,581,000	1941.....	927,287,000
1932.....	358,663,000	1942.....	1,018,415,000
1933.....	275,210,000	1943.....	1,035,209,000
1934.....	286,220,000	1944.....	1,069,238,000
1935.....	453,956,000	1945.....	1,107,552,000
1936.....	467,670,000	1946.....	1,224,579,000
1937.....	700,350,000	1947.....	1,308,836,000
1938.....	710,826,000	1948.....	1,195,989,000
1939.....	663,293,000	1949.....	1,270,060,000
		1950.....	1,154,971,000

APPENDICE No 3l
LES SCIERIES

Scieries —

Nombre de scieries au 1er janvier 1950.....	2,341	
Nouvelles scieries au cours de l'année.....	227	
		2,508
Démolies ou incendiées au cours de l'année.....		225
Nombre de scieries au 1er janvier 1951.....		2,343

NOTE —

1,882 scieries stationnaires et 511 scieries portatives.

Employés —

A gages et à salaires..... 19,615

Salaires et Gages —

Payés en 1950..... \$13,518,015

APPENDICE No 3m
STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DES BOIS DE SCIAGE DANS LE
QUÉBEC EN 1950
BOIS DE SCIAGE ET DÉRIVÉS

PRODUITS OUVRÉS BOIS DE SCIAGE	QUANTITÉ M.P.M.P.	PRIX MOYEN M.P.M.P.	VALEUR
<i>Bois tendres:</i>			
Pin blanc.....	100,275	\$76.20	\$ 7,642,085
Pruche.....	38,218	50.30	1,924,185
Épinette et sapin.....	636,277	53.10	33,782,940
Cèdre.....	11,474	46.70	536,262
Pin rouge.....	13,871	65.50	964,106
Mélèze.....	265	49.10	13,000
Pin gris.....	98,824	46.80	4,627,195
	899,204		\$49,489,773
<i>Bois durs:</i>			
Bouleau.....	17,681	\$ 55.70	\$ 985,232
Merisier.....	115,515	69.10	7,987,584
Érable.....	26,661	65.70	1,751,515
Tilleul.....	18,609	69.90	1,300,937
Orme.....	4,494	54.50	244,967
Frêne.....	2,658	67.90	180,465
Hêtre.....	2,187	51.00	111,605
Peuplier.....	2,786	44.10	122,833
Tremble.....	15,043	39.70	596,925
Chêne.....	1,040	78.40	81,561
Noyer.....	357	65.00	23,195
Cerisier.....	125	73.70	9,210
	207,156		\$13,396,029
	1,106,360		\$62,885,802
<i>Autres produits:</i>			
Bois à fuseaux.....	11,580	\$105.20	\$ 1,217,388
Bardeaux (carrés) 92,172.....	9,217	5.20	479,793
Lattes (mille) 39,096.....	7,819	8.50	330,909
Douves (mille) 15,171.....	4,335	20.00	303,420
<i>Traverses</i>			
Bois tendre (N.) 335,338.....	10,731	1.28	430,271
Bois dur (N.) 154,036.....	4,929	1.42	218,731
GRAND TOTAL.....	1,154,971		\$65,866,314

APPENDICE No 3n
ÉTAT DES REVENUS DU SERVICE FORESTIER DURANT
L'ANNÉE FISCALE 1950-51

Droits de coupe.....	\$9,607,360.87
Rente foncière.....	789,820.00
Honoraires de transferts.....	31,280.00
Honoraires; examens mesureurs.....	1,963.20
Intérêts, amendes.....	16,964.90
Primes d'affermage.....	278,700.01
Permis de sucreries.....	3,195.25
TOTAL.....	\$10,729,283.23

APPENDICE No 3o
RESUMÉ DE L'ÉCHELLE DE DROITS DE COUPE EN VIGUEUR AU COURS DE
L'EXERCICE 1950-51 — (A. M. 460/48)

I — BOIS COUPÉS DANS LES CONCESSIONS

a) Bois à pulpe et à papier:	
Epinette, sapin, pin gris.....	\$ 1.80 la corde
Peuplier, tremble.....	0.60 "
Autre essences.....	1.35 "
Epinette, sapin, pin gris.....	2.10 les 100 p.c.
Peuplier, tremble.....	0.70 "
Autres essences.....	1.55 "
Fonds éducationnel.....	0.15 la corde
Ajouter 12% au tarif ci-dessus pour les bois écorcés à la sève, et 20% pour ceux écorcés au couteau ou à la plane.	
b) Bois de sciage:	
Pin blanc, chêne, carya, noyer.....	5.00 le 1,000p.m.
Pin rouge, orme, tilleul, frêne, merisier, érable, mélèze, hêtre, ostryer, cerisier.....	3.50 "
Epinette, sapin, pin gris, cèdre.....	2.75 "
Bouleau, pruche, tremble, peuplier, cormier, sorbier.....	2.50 "
Autres essences.....	2.50 "
c) Bois de grumes employés au paillage ou au bachonnage des chemins de chantiers, à la construction d'écluses et de camps de toutes catégories:	
Epinette, sapin, pin gris, pruche, bouleau, cèdre, tremble, peuplier, mélèze.....	1.10 le 100 p.c.
Pin blanc, pin rouge, orme, frêne, tilleul, merisier, érable.....	1.30 "
d) Bois équarris, flacheux ou méplats:	
Pin blanc, chêne, carya, noyer.....	0.12 le p.c.
Pin rouge, orme, frêne, tilleul, merisier, érable, mélèze.....	0.10 "
Epinette, sapin, pin gris, pruche, bouleau, cèdre, tremble, peuplier.....	0.08 "
e) Grand bois:	
Mesurés aux deux bouts et facturés à \$0.03 le pied cube.	
f) Bois de carbonisation et de distillation:	
Érable, merisier, hêtre, frêne, orme, pin gris, épinette, sapin, mélèze.....	1.80 la corde
Bouleau, tremble, peuplier.....	1.10 "
g) Bois de chauffage:	
Érable, merisier, frêne, orme.....	0.80 la corde
Mélèze, bouleau, hêtre, pin gris.....	0.60 "
Tremble, peuplier.....	0.40 "
Facturés à \$0.30 la corde s'ils proviennent des houppiers d'arbres utilisés pour fins de sciage.	
Bois verts employés au chauffage des campements:	
Érable, merisier, frêne, orme, mélèze, bouleau, tremble et peuplier.....	0.50 la corde
Epinette, sapin, pin gris: tarif des bois à pulpe.	
h) Bois à fuseaux:	
Bouleau.....	1.00 la corde
Bouleau.....	1.20 le 100 p.c.
Érable.....	1.70 la corde
Érable.....	2.00 le 100 p.c.
i) Traverses de chemins de fer.....	0.15 l'unité
j) Bois de clôture:	
Piquets ne dépassant pas 8 pieds de longueur.....	0.03 l'unité
Piquets ne dépassant pas 16 pieds de longueur.....	0.06 "
Piquets et perches dépassant 16 pieds (épinette, sapin, pin gris).	2.00 le 100 p.c.
k) Bois de bardeaux.....	1.80 la corde

II — BOIS COUPÉS DANS LES RÉSERVES CANTONALES
 Tarif des concessions plus les frais de mesurage suivants: \$0.20 la corde; \$0.25 le 100 p.c.; \$0.50 le 1,000 p.m.p.

III — BOIS COUPÉS DANS LES RÉSERVES SPÉCIALES
 Fins domestiques: Tarif des concessions plus les frais de mesurage.
 Fins commerciales: Le double du tarif dans les concessions.

IV — BOIS COUPÉS SUR LES TERRAINS VACANTS
 Fins domestiques (Article 120): Tarif des concessions plus les frais de mesurage
 Fins commerciales (Article 99): Le double du tarif dans les concessions.

APPENDICE No 4

RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE DE LA PROTECTION

A l'honorable Ministre des Terres et Forêts,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le vingt-septième rapport du Service de la Protection pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1951.

Comparativement à l'année précédente, l'année 1950 n'a pas été aussi favorable pour les organisations de protection des forêts en cette Province, car, s'il est vrai que le nombre des incendies a diminué de plus de 200, par contre la superficie incendiée a augmenté de 65,730 acres et le montant des dommages causés à la forêt s'est accru de \$28,114.62. Si on la compare à la moyenne pour les cinq années qui l'ont précédée, on constate que, sans être aussi mauvaise que les années 1941 et 1944, l'année 1950 indique tout de même une augmentation sensible et du nombre de feux, et de la superficie incendiée, et du montant des dommages causés à la forêt. En effet, le nombre des incendies s'est élevé à 1,304 en 1950, comparativement à une moyenne de 1,183.2 pour les cinq années précédentes; la superficie incendiée s'est établie à 203,618.00 acres, comparativement à une moyenne de 111,801.85 acres pour les cinq années précédentes; enfin le montant des dommages causés à la forêt s'est chiffré à \$317,450.62, comparativement à une moyenne de \$206,278.80 pour les cinq années précédentes. Incidemment, la superficie incendiée en 1950 est presque identique à la moyenne pour les vingt-sept dernières années, soit 203,618.00 acres en 1950, comparativement à une moyenne de 203,812.20 acres pour la période de 1924 à 1950 inclusivement.

La saison des feux de 1950 a duré 200 jours, soit 10 jours de moins que la durée moyenne des cinq années précédentes.

C'est durant le mois de mai qu'on a enregistré en 1950 le plus grand nombre d'incendies, la plus grande superficie incendiée et la plupart des plus gros feux de la saison.

Les voyageurs occupent le premier rang parmi les causes d'incendies en 1950. A elles seules, les quatre causes suivantes: voyageurs, abatis, ouvriers forestiers et récréation, sont responsables de 75.2 pour cent du nombre des incendies et de 86.7 pour cent de la superficie incendiée en 1950.

On a beaucoup travaillé en 1950 à améliorer le mode de contrôle de la circulation en forêt, en vue de réduire le nombre des incendies occasionnés par les voyageurs. Notons à ce sujet qu'on a émis en 1950 un nombre record de permis de circulation et qu'on a aussi posé un nombre record d'affiches pour inciter les voyageurs à la prudence.

Le coût de la protection des forêts dans toute la Province s'est élevé à \$3,734,632.43 en 1950, soit \$18,877.46 de moins qu'en 1949. A lui seul, le montant des frais d'extinction des incendies a diminué de \$64,316.14.

Le personnel régulier des diversés organisations de protection des forêts s'est accru de 39 hommes en 1950. Par contre, en vue d'assurer aux gardes-feu un contrôle plus complet du brûlage des abatis dans leurs territoires respectifs, l'on s'efforce d'année en année de réduire le nombre des sous-gardes-feu.

On constate en 1950 une augmentation presque générale de l'équipement des diverses organisations de protection forestière.

Le nombre de plaintes pour infractions aux lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu s'est chiffré à 248 en 1950, dont un nombre record de 56 furent portées en Cour de Magistrat. Des condamnations s'élevant jusqu'à trois ans de pénitencier ont été imposées.

L'Ecole de Protection des Forêts a présenté en 1950 son cours abrégé de trois semaines au printemps et son cours régulier de huit semaines à l'automne.

Au Bureau de Météorologie, le réseau météorologique s'est accru de 12 stations en 1950.

Au Bureau d'Entomologie, on a commencé en 1950 la réorganisation des stations permanentes de collection, pour l'inventaire annuel des insectes forestiers du Québec.

**NOMBRE D'INCENDIES, SUPERFICIE INCENDIÉE ET DOMMAGES CAUSÉS.
PAR ANNÉE, 1924-1950**

ANNÉE	NOMBRE D'INCENDIES	SUPERFICIE INCENDIÉE, ACRES	DOMMAGES A LA FORÊT
1924	636	203,262.75	\$ 598,064.88
1925	607	20,130.01	29,213.72
1926	799	33,343.16	83,818.80
1927	514	40,969.34	59,896.75
1928	295	6,533.25	8,835.63
1929	426	10,494.00	10,538.25
1930	591	44,034.00	50,387.00
1931	1,020	42,485.25	49,023.13
1932	1,466	1,027,159.00	2,536,937.13
1933	1,553	113,358.00	213,228.38
1934	1,102	287,649.50	535,212.62
1935	1,277	280,295.50	577,966.95
1936	556	29,546.50	20,425.50
1937	1,033	90,286.24	268,565.25
1938	1,150	126,535.25	339,262.75
1939	856	80,300.75	148,009.00
1940	861	39,948.00	83,310.37
1941	1,710	1,590,234.25	5,932,345.37
1942	931	27,613.75	42,817.87
1943	699	48,305.75	121,675.62
1944	1,542	599,818.00	1,110,147.75
1945	996	43,688.25	66,614.37
1946	992	55,764.00	116,163.62
1947	1,111	96,919.25	203,801.75
1948	1,280	224,749.75	355,478.25
1949	1,537	137,888.00	289,336.00
1950	1,304	203,618.00	317,450.62
TOTAL . .	26,844	5,504,929.50	\$14,168,347.34
MOYENNE ANNUELLE .	994.2	203,812.20	\$ 524,753.61

COÛT DE LA PROTECTION DES FORÊTS

Le coût de la protection des forêts dans la Province s'est élevé à \$3,734,632.43 en 1950. A lui seul, le Service de la Protection a déboursé 57.6 pour cent de cette somme, tandis que les autres organisations de protection ont soldé la balance, soit 42.4 pour cent. Comparativement à l'année précédente, les frais d'extinction des incendies ont diminué de \$64,316.14, tandis que le montant déboursé pour les travaux d'amélioration s'est accru de \$39,418.50.

Au Service de la Protection, les opérations financières se sont élevées à \$2,149,571.11, soit le budget proprement dit du Service de la Protection au montant de \$1,560,000.00, auquel s'ajoutent des dépenses de voyages pour un montant de \$164,451.11 et les salaires des employés permanents et surnuméraires pour un montant de \$425,120.00.

COÛT DE LA PROTECTION DES FORÊTS

DESCRIPTION	SERVICE DE LA PROTECTION	ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS	TOTAL
Salaires:			
Permanents et surnuméraires.....	\$ 425,120.00	\$ 228,633.47	\$ 653,753.47
Temporaires.....	453,641.39	701,146.40	1,154,787.79
Travaux d'amélioration.....	159,340.70	106,491.06	265,831.76
Outillage et équipement.....	239,011.06	270,254.50	509,265.56
Extinction des incendies et aide au brûlage des abatis:			
Salaires.....	461,836.83	48,607.34	510,444.17
Autres frais.....	156,179.41	44,899.60	201,079.01
Dépenses de voyages.....	164,451.11	45,714.80	210,165.91
Dépenses diverses.....	89,990.61	139,314.15	229,304.76
TOTAL.....	\$2,149,571.11	\$1,585,061.32	\$3,734,632.43

FRAIS D'EXTINCTION DES INCENDIES ET D'AIDE AU BRÛLAGE DES ABATIS

DESCRIPTION	SERVICE DE LA PROTECTION *	ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAI- RES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS	PARTICULIERS (50)	TOTAL
Incendies sur terrains affermés.....	\$ 81,056.33	\$81,056.33	—	\$162,112.66
Incendies sur terrains privés ou de colonisation et terres vacantes de la Couronne.....	512,153.98	—	\$12,450.61	524,604.59
TOTAL.....	\$593,210.31	\$81,056.33	\$12,450.61	\$686,717.25
Aide au brûlage des abatis.....	\$ 24,805.93	—	—	\$ 24,805.93
GRAND TOTAL.....	\$618,016.24	\$81,056.33	\$12,450.61	\$711,523.18

OPÉRATIONS FINANCIÈRES DU SERVICE DE LA PROTECTION

DESCRIPTION	MONTANT
Salaires.....	\$ 878,761.39
Permanents et surnuméraires.....	\$425,120.00
Temporaires.....	453,641.39
Dépenses de voyages.....	164,451.11
Dépenses diverses.....	488,342.37
Assurances.....	12,638.11
Gazoline, huile et graisse.....	26,781.18
Loyers.....	8,428.47
Matériel.....	366,669.48
Subventions.....	11,250.00
Provisions.....	13,370.00
Télégrammes et téléphone (appels et abonnements).....	7,713.99
Transport.....	32,449.40
Divers.....	9,041.74
Extinction des incendies et aide au brûlage des abatis.....	618,016.24
Salaires.....	461,836.83
Autres frais.....	156,179.41
TOTAL.....	\$2,149,571.11

ORGANISATIONS DE PROTECTION

Le système de protection des forêts dans la province de Québec est composé de trois catégories d'organisations, soit le Service de la Protection, les associations de protection et les concessionnaires et propriétaires non-affiliés.

Le Service de la Protection est une organisation gouvernementale établie en 1924 au sein du Ministère des Terres et Forêts, pour assurer la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu et pour veiller à la protection des terres vacantes de la Couronne, des réserves cantonales, des territoires de colonisation et de certaines propriétés privées de moins de 2,000 acres. C'est lui qui exerce le contrôle de tout notre système de protection forestière. Le territoire sous sa surveillance est subdivisé en 12 districts.

Les associations de protection sont des syndicats formés de concessionnaires et propriétaires forestiers, qui se sont prévalus de leur droit de se grouper en associations pour satisfaire avec plus d'efficacité et d'économie

aux exigences de la loi, qui les oblige à protéger contre le feu leurs limites ou leurs forêts privées de 2,000 acres ou plus. Elles sont au nombre de 6. Leurs frais d'opération sont assumés par leurs membres au prorata de la superficie du territoire de chacun, mais cinquante pour cent des dépenses encourues pour l'extinction des incendies leur sont remboursées par le Service de la Protection.

La troisième catégorie est composée de concessionnaires et propriétaires forestiers qui préfèrent se soumettre indépendamment à leurs obligations de protéger leurs limites ou leurs forêts privés de 2,000 acres ou plus. Ils étaient en 1950 au nombre de 35. Ils ont les mêmes devoirs et jouissent des mêmes privilèges que les associations de protection.

SUPERFICIES PROTÉGÉES

Les superficies protégées en 1950 formaient un total de 105,908,781 acres ou 165,482.5 milles carrés. A lui seul, le Service de la Protection a protégé 47.8 pour cent de cette étendue. Les associations de protection ont assuré la surveillance de 49.3 pour cent, tandis que le territoire protégé par les concessionnaires et propriétaires non-affiliés ne représentait que 2.9 pour cent de l'étendue globale.

Pour des raisons d'économie et d'efficacité, les organisations de protection ont continué en 1950 leur politique de collaboration déjà établie depuis plusieurs années. C'est ainsi que le Service de la Protection a assumé, pour le compte de 71 concessionnaires ou propriétaires forestiers, la surveillance de 4,379,353 acres de terrains situés dans les cadres ou à proximité des territoires qu'il protège. De son côté, le Service de la Protection a confié aux associations de protection la surveillance de 5,239,945 acres de forêts réparties comme suit: Laurentian Forest Protective Association Ltd 2,912,369 acres; Lower Ottawa Forest Protective Association Ltd 34,560 acres; Ottawa River Forest Protective Association Ltd 442,560 acres; Price Brothers Forest Protective Association Ltd 341,523 acres; St. Maurice Forest Protective Association Ltd 662,448 acres; Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd 846,485 acres.

SUPERFICIES PROTÉGÉES

ORGANISATION	SUPERFICIE, ACRES
SERVICE DE LA PROTECTION	50,626,322
District No 1—Abitibi.....	8,585,228
" " 2—Témiscamingue.....	2,793,280
" " 3—Gatineau.....	1,871,412
" " 4—Nord de Montréal.....	3,196,992
" " 5—Haut St-Maurice.....	8,239,170
" " 6—Chicoutimi.....	5,198,916
" " 7—Roberval.....	4,042,240
" " 8—Québec et Cantons de l'Est.....	1,978,181
" " 9—Rive-Sud.....	2,211,700
" " 10—Gaspésie.....	2,414,886
" " 11—Côte-Nord.....	7,721,197
" " 12—Parc des Laurentides.....	2,373,120
ASSOCIATIONS DE PROTECTION	52,223,866
Laurentian Forest Protective Association Ltd.....	14,536,922
Lower Ottawa Forest Protective Association Ltd....	10,803,840
Ottawa River Forest Protective Association Ltd....	6,443,360
Price Bros. Forest Protective Association Ltd.....	5,725,991
St. Maurice Forest Protective Association Ltd.....	9,391,792
Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd.....	5,321,961
CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS (35)	3,058,593
TOTAL	105,908,781

PERSONNEL

Le personnel régulier des diverses organisations de protection formait en 1950 un total de 2,506, soit 335 inspecteurs et 2,171 gardes-feu. Les 144 inspecteurs et 772 gardes-feu du Service de la Protection étaient assistés de 758 sous-gardes-feu, soit 60 de moins qu'en 1949 et 431 de moins que la moyenne pour les cinq années antérieures. Les sous-gardes-feu ne sont pas considérés comme des employés réguliers, mais plutôt comme des émetteurs de permis de brûlage moyennant une rétribution nominale. Ils peuvent être appelés dans certains cas à émettre des permis de circulation et leurs services peuvent être requis occasionnellement, avec rémunération additionnelle, soit pour le combat des incendies, pour l'aide au brûlage des abatis, pour la patrouille en cas d'alerte ou en remplacement d'un garde-feu régulier, etc. Cette fonction, qui n'a sa raison d'être que dans les régions de colonisation, tend à disparaître graduellement.

Au personnel régulier des organisations de protection s'ajoutent 2,423 inspecteurs ou gardes-feu auxiliaires. Ces derniers ne sont généralement pas des employés des organisations de protection, mais plutôt des officiers de compagnies, des fonctionnaires, des ingénieurs, des arpenteurs, etc., auxquels on accorde une nomination d'officiers auxiliaires ne comportant pas de rémunération.

En plus de leur personnel régulier, les organisations de protection ont embauché en 1949 un total de 27,190 combattants, qui ont travaillé pendant 912,558 heures à l'extinction des incendies.

EFFECTIF DU PERSONNEL

ORGANISATION	RÉGULIERS		SOUS-GARDES-FEU	AUXILIAIRES	
	INSPEC-TEURS	GARDES-FEU		INSPEC-TEURS	GARDES-FEU
<i>Service de la Protection</i>					
Bureau-chef.....	35	2	—	121	201
District No 1.....	15	151	12	1	49
“ “ 2.....	7	64	—	—	16
“ “ 3.....	6	16	89	—	7
“ “ 4.....	12	30	141	—	3
“ “ 5.....	3	62	—	3	30
“ “ 6.....	17	60	112	1	13
“ “ 7.....	5	66	55	3	13
“ “ 8.....	4	28	138	2	4
“ “ 9.....	5	37	111	1	6
“ “ 10.....	18	112	95	—	40
“ “ 11.....	6	45	5	2	2
“ “ 12.....	11	99	—	—	—
TOTAL.....	144	772	758	134	384
<i>Associations de protection</i>					
Laurentian F. P. Ass.....	41	381	—	48	288
Lower Ottawa F. P. Ass.....	38	198	—	143	241
Ottawa River F. P. Ass.....	17	177	—	—	140
Price Bros. F. P. Ass.....	10	102	—	34	60
St. Maurice F. P. Ass.....	39	291	—	103	300
Southern St. Lawrence F. P. Ass.	15	143	—	—	381
TOTAL.....	160	1,292	—	328	1,410
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	31	107	—	13	154
GRAND TOTAL.....	335	2,171	758	475	1,948
Total: Réguliers.....	2,506				
Total: Sous-gardes-feu.....			758		
Total: Auxiliaires.....				2,423	

ÉQUIPEMENT

L'équipement des diverses organisations de protection comprenait en 1950 un total de 468 tours d'observation, 9,945 milles de lignes téléphoniques, 118 stations de météorologie, 1,148 pompes à moteur, 2,008,201 pieds de boyau à incendie, 17,578 sacs ou réservoirs à eau avec gicleur, 395 appareils de radio, etc. Comparativement à l'année précédente, on constate que presque tous les item ont augmenté de façon appréciable.

ÉQUIPEMENT DES ORGANISATIONS DE PROTECTION

ORGANISATION	TOURS D'OBSERVATION	MILLES DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES	STATIONS MÉTÉOROLOGIQUES	POMPES A MOTEUR	BOYAUX 1½" LONGUEUR EN PIEDS	SACS A EAU AVEC GICLÉUR	RADIOS
<i>Service de la Protection</i>							
District No 1.....	14	122	7	73	172,000	616	30
" " 2.....	4	12	4	48	64,800	853	—
" " 3.....	1	1	1	16	27,250	164	—
" " 4.....	7	28	6	47	87,182	1,150	3
" " 5.....	12	9	3	25	45,100	77	11
" " 6.....	8	42	2	36	51,400	549	17
" " 7.....	11	62	3	29	42,900	198	18
" " 8.....	—	21	5	36	62,600	806	—
" " 9.....	3	98	5	27	57,700	663	2
" " 10.....	—	269	10	93	159,444	1,265	—
" " 11.....	6	—	1	24	30,300	156	11
" " 12.....	13	631	5	50	64,300	491	2
En entrepôt à Québec....	—	—	—	12	31,800	179	112
TOTAL.....	79	1,295	52	516	896,776	7,167	206
<i>Associations de protection</i>							
Laurentian F. P. Ass....	124	1,105	18	135	198,075	2,656	89
Lower Ottawa F. P. Ass.	64	2,448	14	139	289,500	1,398	63
Ottawa River F. P. Ass.	44	1,187	7	82	141,000	714	10
Price Bros. F. P. Ass....	24	370	5	49	97,225	950	3
St. Maurice F. P. Ass....	88	426	12	120	189,800	2,525	13
So. St. Lawrence F. P.A.	29	615	5	43	110,975	1,476	2
TOTAL.....	373	7,851	61	568	1,026,575	9,719	180
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés....	16	799	5	64	84,850	692	9
GRAND TOTAL.....	468	9,945	118	1,148	2,008,201	17,578	395

TRAVAIL EXÉCUTÉ

Le travail effectué par le personnel des diverses organisations de protection consiste dans l'aménagement et l'entretien de facilités de transport, la construction et l'entretien de lignes téléphoniques, de tours d'observation, de camps et d'autres bâtisses, le maintien en bon état de l'équipement, la patrouille des terrains protégés, l'extinction des incendies, la vigie sur les tours d'observation, l'aide au brûlage des abatis, le contrôle de la circulation et de la cueillette des fruits sauvages, les observations météorologiques, le prélèvement d'échantillons d'insectes, l'inspection des abatis, des scieries, des voies ferrées, des locomotives, etc., la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu, etc.

En 1950, un total de 307,003 jours de travail ont été compilés. De ce total, 0.3 pour cent a été employé à couper de nouveaux portages, 2.8 pour cent à nettoyer d'anciens portages, 6.0 pour cent à la construction et à l'entretien de lignes téléphoniques, 0.9 pour cent à la construction et à l'entretien de tours d'observation, 3.4 pour cent à la construction et à l'entretien de bâtisses, 33.1 pour cent à des patrouilles, 1.6 pour cent à l'extinction des incendies, 11.5 pour cent à la vigie sur des tours d'observation, 4.9 pour cent à des inspections, 0.9 pour cent à la surveillance de barrières, 16.3 pour cent aux postes de protection et 18.3 pour cent à des travaux divers.

En 1950 également, une distance globale de 4,431,495 milles a été parcourue par le personnel des diverses organisations de protection. De ce total, 13.1 pour cent a été parcouru à pied, 4.5 pour cent avec cheval, 0.7 pour cent en avion, 68.7 pour cent en automobile, 0.1 pour cent en bicyclette, 2.5 pour cent en draisine ou en chemin de fer et 10.4 pour cent en canot ou en yacht. Comparativement à l'année précédente, on constate que les pourcentages de la distance parcourue à pied, avec cheval et en draisine ou en chemin de fer ont diminué, tandis que les trajets parcourus en automobile ou en avion ont augmenté.

Les employés des diverses organisations de protection ont posé en 1950 un nombre record de 60,909 affiches et coupé ou nettoyé 66,525 arpents de portages.

On a émis en 1950 un total de 18,024 permis de brûlage autorisant l'élimination par le feu de 36,703 acres d'abatis ou d'autres déchets ligneux. Ce contrôle du brûlage des abatis a nécessité un total de 24,485 inspections, dont 15,137 avant le brûlage et 9,348 après le brûlage. Plusieurs colons parmi les détenteurs de ces permis ont bénéficié d'une assistance spéciale du Service de la Protection pour effectuer sans danger le brûlage de leurs abatis. Cette aide au brûlage des abatis consiste à prêter des outils ou à déléguer un garde-feu ou un sous-garde-feu ou une équipe d'hommes sous la conduite d'un garde-feu ou d'un sous-garde-feu, à quiconque n'est pas en mesure de faire le brûlage de son abatis sans danger que le feu ne gagne la forêt. En 1950, cette aide au brûlage des abatis a coûté \$24,805.93 au Service de la Protection.

On a émis en 1950 un nombre record de 767,016 permis de circulation dont 613,442 ont été émis par les employés du Service de la Protection, 153,574 par le personnel des associations de protection et 1,050 par les clubs de chasse et de pêche.

On a continué en 1950 le mode de surveillance des cueilleurs de bleuets en vigueur depuis quelques années. Ce contrôle de la cueillette des bleuets et autres fruits sauvages consiste à surveiller les allées et venues des cueilleurs

au moyen d'un permis de cueillette. Ce permis tient lieu de permis de circulation; il autorise le permissionnaire et les membres de son groupe à aller et séjourner en un endroit mentionné sur le permis, mais exclusivement pour y cueillir des bleuets ou autres fruits sauvages. Un seul permis n'est émis pour une même famille ou un même groupe et le permissionnaire est tenu responsable pour toute infraction aux stipulations du permis, commise par lui-même ou les membres de son groupe. En 1950, un total de 4,042 permis ont été émis autorisant 14,504 personnes à aller cueillir des bleuets ou autres fruits sauvages dans les régions sauvegardées.

DISTRIBUTION DES JOURS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DES ORGANISATIONS DE PROTECTION

ORGANISATION	À COUPER DE NOUVEAUX PORTAGES	À NETTOYER D'ANCIENS PORTAGES	A LA CONSTRUCTION ET A L'ENTRETIEN			À LA PATROUILLE	AUX TRAVAUX D'EXTINCTION	À LA SURVEILLANCE SUR TOURS D'OBSERVATION	À L'INSPECTION	AUX BARRIÈRES	AU POSTE	À DIVERS TRAVAUX	TOTAL
			DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES	DE TOURS D'OBSERVATION	DE HÂTISSSES								
<i>Service de la Protection</i>													
District No 1.....	178	840	231	103	384	7,424	362	608	660	—	2,686	4,177	17,653
" " 2.....	74	16	54	12	146	4,275	160	157	350	—	1,448	2,332	9,024
" " 3.....	—	6	8	20	1	1,290	84	71	142	—	2,716	183	4,521
" " 4.....	17	57	259	15	53	2,408	111	464	790	—	1,820	186	6,180
" " 5.....	15	159	73	296	721	1,046	23	432	80	—	2,791	484	6,120
" " 6.....	34	85	78	144	232	2,780	181	314	924	419	1,079	1,965	8,235
" " 7.....	33	207	19	162	167	2,863	254	741	828	859	1,948	2,428	10,509
" " 8.....	—	4	3	—	8	2,639	154	—	431	—	709	406	4,354
" " 9.....	—	41	95	84	124	2,498	347	69	244	—	2,446	535	6,483
" " 10.....	2	2	165	—	12	9,882	839	—	1,245	—	3,066	348	15,561
" " 11.....	10	76	1	20	247	1,601	41	621	43	—	511	952	4,123
" " 12.....	39	116	945	75	1,613	8,119	80	464	931	—	5,548	11,133	29,063
TOTAL.....	402	1,609	1,931	931	3,708	46,825	2,636	3,941	6,668	1,278	26,768	25,129	121,826
<i>Associations de protection</i>													
Laurentian F. P. Ass.....	359	1,339	2,084	413	2,940	16,019	1,208	10,423	2,359	—	7,624	10,423	55,191
Lower Ottawa F. P. Ass....	114	2,838	3,856	648	1,177	5,961	101	5,134	2,363	—	2,710	5,057	29,959
Ottawa River F. P. Ass....	70	1,100	2,614	394	516	6,411	129	3,665	664	—	1,147	968	17,678
Price Bros. F. P. Ass.....	17	50	422	35	363	5,887	72	1,305	459	1,296	2,783	986	13,675
St. Maurice F. P. Ass.....	37	1,065	6,595	202	1,415	8,685	484	6,757	2,185	—	4,404	7,400	39,229
So. St. Lawrence F. P. Ass..	11	105	647	94	28	7,289	162	3,575	248	—	3,090	3,782	19,031
TOTAL.....	608	6,497	16,218	1,786	6,439	50,252	2,156	30,859	8,278	1,296	21,758	28,616	174,763
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	26	524	170	104	359	4,523	74	540	63	—	1,615	2,416	10,414
GRAND TOTAL.....	1,036	8,630	18,319	2,821	10,506	101,600	4,866	35,340	15,009	2,574	50,141	56,161	307,003
POURCENTAGE.....	0.3	2.8	6.0	0.9	3.4	33.1	1.6	11.5	4.9	0.9	16.3	18.3	100.0

TRAVAIL EXÉCUTÉ PAR LE PERSONNEL DES ORGANISATIONS DE PROTECTION

ORGANISATION	DISTANCE PARCOURUE EN MILLES								NOMBRE D'AFFICHES POSÉES	Nombre d'arpents	
	À PIED	AVEC CHEVAL	EN AVION	EN AUTO	EN BICYCLETTE	EN DRAINE OU CHEMIN DE FER	EN CANOT OU YACHT	TOTAL		NOUVEAUX PORTAGES COUPÉS	ANCIENS PORTAGES NETTOYÉS
<i>Service de la Protection</i>											
District No 1.....	27,061	3,839	8,545	178,501	904	10,502	33,747	263,099	2,482	178	840
" " 2.....	9,395	10,619	—	160,163	—	45	16,526	196,748	372	948	—
" " 3.....	2,238	702	—	91,818	—	1,128	318	96,204	300	—	8
" " 4.....	5,442	1,619	—	186,687	1,867	246	847	196,708	1,407	17	57
" " 5.....	7,544	—	9,729	6,748	—	27,349	24,066	75,436	1,078	17	318
" " 6.....	6,751	4,769	7,420	138,760	—	—	19,715	177,415	284	34	85
" " 7.....	8,636	7,078	1,915	149,500	—	196	12,753	180,078	979	10	502
" " 8.....	2,960	6,505	—	133,710	—	—	64	143,239	960	—	—
" " 9.....	4,356	15,949	—	150,779	—	250	111	171,445	1,037	—	46
" " 10.....	9,722	54,345	—	276,510	2,281	—	—	342,858	1,547	16	8
" " 11.....	5,519	20	3,664	11,958	—	732	26,326	48,219	226	10	390
" " 12.....	78,646	1,126	—	204,502	—	5,010	6,241	295,525	704	46	25
TOTAL.....	168,270	106,571	31,273	1,689,636	5,052	45,458	140,714	2,186,974	11,376	1,276	2,279
<i>Associations de protection</i>											
Laurentian F. P. Ass.....	130,806	11,621	—	383,728	—	15,794	103,549	645,498	19,500	729	11,853
Lower Ottawa F. P. Ass...	33,977	839	—	149,466	—	1,005	52,472	237,759	1,671	25	400
Ottawa River P. F. Ass...	48,929	5,258	—	95,414	—	7,577	79,995	237,173	3,448	256	17,280
Price Bros. F. P. Ass.....	28,052	17,272	—	84,657	—	14,925	20,628	165,534	615	5	100
St. Maurice F. P. Ass....	128,405	12,775	—	297,594	—	16,876	51,621	507,271	22,675	841	23,000
So. St. Lawrence F. P. A.	16,316	44,179	—	229,544	—	3,734	1,692	295,465	1,124	308	8,100
TOTAL.....	386,485	91,944	—	1,240,403	—	59,911	309,957	2,088,700	49,033	2,164	60,733
Concessionnaires et proprié- taires non-affiliés.....	26,431	3,532	—	113,056	—	4,033	8,769	155,821	500	13	60
GRAND TOTAL.....	581,186	202,047	31,273	3,043,095	5,052	109,402	459,440	4,431,495	60,909	3,453	63,072
POURCENTAGE.....	13.1	4.5	0.7	68.7	0.1	2.5	10.4	100.0			

ÉMISSION DE PERMIS

ORGANISATION	PERMIS DE BRÛLAGE				PERMIS DE CIRCULATION			PERMIS DE CUEILLETTE DE FRUITS SAUVAGES	
	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS	ACRES BRÛLÉS	LOTS VISITÉS AVANT LE BRÛLAGE	LOTS VISITÉS APRÈS LE BRÛLAGE	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS	NOMBRE DE JOURS ALLOUÉS EN FORÊT	NOMBRE DE PERMIS VISÉS	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS	NOMBRE DE PERSONNES ADMISES
<i>Service de la Protection</i>									
District No 1.....	1,936	4,956	1,725	915	5,399	133,273	419	328	1,095
" " 2.....	2,097	3,760	2,340	1,696	587	17,202	195	417	1,304
" " 3.....	224	187	186	99	138	1,390	132	—	—
" " 4.....	2,020	3,400	1,297	647	1,024	9,807	46	—	—
" " 5.....	—	—	—	—	68	3,711	121	—	—
" " 6.....	548	1,527	320	255	1,679	19,403	2,369	147	472
" " 7.....	261	982	35	32	4,792	115,127	18,974	593	2,295
" " 8.....	2,327	5,305	1,981	898	275	951	2	—	—
" " 9.....	2,572	5,582	1,466	1,213	127	1,278	99	—	—
" " 10.....	5,035	9,624	5,482	3,301	1,384	3,806	481	94	334
" " 11.....	35	198	11	8	827	11,119	7	24	92
" " 12.....	—	—	—	—	597,142	—	559	—	—
TOTAL.....	17,055	35,521	14,843	9,064	613,442	317,067	23,404	1,603	5,592
<i>Associations de protection</i>									
Laurentian F. P. Ass.....	632	803	67	66	27,652	526,008	214,764	980	4,016
Lower Ottawa F. P. Ass....	14	11	14	8	23,275	275,157	32,697	80	265
Ottawa River F. P. Ass.....	222	233	175	172	7,961	169,838	4,324	55	210
Price Bros. F. P. Ass.....	—	—	—	—	16,220	181,779	74,792	169	967
St. Maurice F. P. Ass.....	156	135	38	38	55,822	244,445	35,698	170	1,026
So. St. Lawrence F. P. A....	—	—	—	—	22,644	113,220	12,030	985	2,428
TOTAL.....	969	1,182	294	284	153,574	1,510,447	374,305	2,439	8,912
Clubs de chasse et de pêche...	—	—	—	—	1,050	10,190	—	—	—
GRAND TOTAL.....	18,024	36,703	15,137	9,348	767,016	1,837,704	397,709	4,042	14,504

CONTRÔLE DE LA CIRCULATION EN FORÊT.

Par suite de l'augmentation considérable du nombre des incendies imputables aux voyageurs, les organisations de protection ont entrepris en 1950 de raffermir leur contrôle de la circulation des voyageurs en forêt. Dès le mois de janvier, cette question du contrôle de la circulation fut longuement étudiée au cours de l'assemblée annuelle des gérants des associations de protection et des officiers du Service de la Protection. Cette discussion avait surtout pour but d'établir les règles à suivre relativement à la fermeture des forêts à la circulation durant les périodes d'alerte. Les résolutions de cette assemblée ont fait l'objet d'une révision à l'occasion d'une autre réunion des directeurs et gérants des associations de protection et des officiers du Service de la Protection, qui a été tenue au mois d'avril à la Station forestière de Duchesnay.

Voici la ligne de conduite qui a été adoptée lors de ces réunions, relativement à la fermeture des forêts à la circulation durant les périodes de danger :

1.—Seul l'honorable Ministre des Terres et Forêts est autorisé à fermer ou à ouvrir une région sauvegardée à la circulation. Les officiers de compagnies ne peuvent donc pas légalement décider eux-mêmes de prohiber la circulation durant les périodes d'alerte. Les demandes à cet effet doivent être adressées au chef du Service de la Protection par l'intermédiaire des organisations de protection.

2.—On ne doit permettre à personne de pénétrer en forêt durant les périodes de fermeture. Si un résident d'été veut être admis pour aller rejoindre sa famille, on peut lui accorder la permission d'entrer en forêt, mais à la condition seulement d'en sortir sa famille et ses invités. Les détenteurs d'insignes d'inspecteurs ou de gardes-feu auxiliaires ne doivent pas, non plus, être admis, à moins que leur voyage ne se rapporte à la protection des forêts. On peut permettre aux hôtes et employés des hôtels situés le long des grandes routes, qui ne peuvent être fermées à la circulation, de se rendre à leur hôtel, mais on ne doit pas, pour aucune raison, leur permettre de rôder en forêt, même sur la propriété de l'hôtel.

3.—Personne ne doit être forcé de quitter la forêt, parce qu'on créerait un nouveau risque en obligeant les gens à s'en aller. Tout au contraire, on doit leur ordonner de rester au camp et les empêcher de se promener aux alentours. Si, pour des raisons importantes, on permet à quelqu'un de partir, un garde-feu spécial doit accompagner cette personne jusqu'à la barrière.

4.—On peut permettre aux ouvriers forestiers de continuer à travailler sous une étroite surveillance durant les périodes de fermeture, parce que,

s'ils restaient oisifs, ils pourraient rôder et fumer, ce qui créerait un danger de plus. Les employeurs doivent cependant assurer une surveillance adéquate, jugée nécessaire par le gérant de l'association ou le chef du district. Les petits groupes de travailleurs isolés doivent être fusionnés en équipes plus considérables, de façon à éviter l'emploi d'un trop grand nombre de gardes-feu supplémentaires. On peut permettre aux draveurs de continuer leur travail, mais il faut rappeler à leur contremaître qu'il est responsable de ses hommes et on doit nommer des gardes-feu spéciaux pour les surveiller. Des employés spéciaux doivent s'occuper des feux de cuisson, si l'on juge absolument nécessaire d'en faire sur la drave ou les travaux d'amélioration. L'emploi de bouteilles thermos est fortement recommandé pour les ouvriers forestiers durant les périodes de fermeture, de façon à éviter les feux de cuisson. On doit exercer le même contrôle sur les ouvriers, quand la forêt est fermée, que sur les cueilleurs de bleuets durant les périodes de cueillette.

5.—Les invités, membres et employés des clubs de chasse et de pêche doivent rester à leur camp. S'il y a un lac en face, on peut leur permettre de pêcher sur ce lac, mais on doit les empêcher de pêcher, s'il leur faut voyager dans des portages pour atteindre leurs places de pêche. Les gens qui voyagent par eau peuvent être tolérés, mais, si leur trajet est entrecoupé de portages, on ne doit pas leur permettre de circuler sur terre.

6.—On doit donner une grande publicité à la proclamation de l'honorable Ministre, quand la forêt est fermée à la circulation, de façon à éviter des voyages inutiles aux barrières. Les mêmes règlements doivent s'appliquer à tous les voyageurs sans exception. Autant que possible, les gardes-feu doivent prendre contact avec les gens et leur recommander de faire bien attention au feu.

Au début de la saison des feux, le chef du Service de la Protection a adressé une lettre circulaire à tous les détenteurs de clubs de chasse et de pêche, pour les mettre au courant de la réglementation concernant le contrôle de la circulation et pour solliciter leur collaboration. L'année précédente, une demande semblable avait été adressée aux compagnies de transport par avion. Mentionnons aussi que des règlements spéciaux ont été promulgués quelques années auparavant, à l'adresse des cueilleurs de bleuets et autres fruits sauvages.

Le problème du contrôle de la circulation n'est pas encore complètement résolu. On considère, par exemple, l'opportunité d'autoriser les gardes-feu, qui sont déjà juges de paix d'office, à imposer sur le champ les sanctions prévues par la loi aux délinquants. On prévoit pour 1951 l'usage d'un nouveau permis de circulation plus facile à remplir et à manipuler. Notons enfin qu'au cours des dernières années, on a beaucoup contribué à accroître l'efficacité de notre mode de contrôle de la circulation, en installant de nouvelles barrières aux entrées de la forêt, en facilitant l'obtention des permis

de circulation par la nomination d'un plus grand nombre d'émetteurs et en demandant aux gardes-feu de vérifier si tous les voyageurs en forêt sont dûment munis d'un permis de circulation.

Rappelons incidemment qu'on a posé en 1950 un nombre record d'affiches pour inciter les voyageurs à la prudence. On a même introduit une nouvelle affiche d'un plus grand format, qui a été exposée dans un cadre le long des voies carrossables.

PROTECTION DES FORÊTS SUR LE PARCOURS DES CHEMINS DE FER

Notre code de protection forestière renferme plusieurs articles à l'adresse des chemins de fer. De leur côté, la Commission fédérale des Transports et la Régie provinciale des Transports coopèrent étroitement avec le Service de la Protection et les autres organisations de protection, pour imposer aux divers réseaux de chemins de fer sous leur contrôle respectif l'obligation de veiller à la protection des forêts sur le parcours de leurs voies ferrées.

Chaque année, un inspecteur du Service de la Protection s'occupe de vérifier l'état des appareils de prévention requis sur les locomotives, wagons-réservoirs, grues ou pelles à vapeur, etc. En 1950, 774 machines furent examinées, dont 34 seulement furent jugées en mauvaise condition, soit une moyenne de 4.4 pour cent.

Chaque année également, une trentaine d'inspecteurs des diverses organisations de protection sont désignés par la Commission fédérale des Transports pour vérifier l'état de l'emprise des voies ferrées et pour enquêter sur les incendies allumés sur le parcours des chemins de fer publics. En 1950, la Commission fédérale des Transports a rapporté un total de 57 feux qui ont pris naissance en deçà de 300 pieds de la voie des chemins de fer publics. Ces incendies ont brûlé une superficie de 2,204 acres et causé des dommages évalués à \$5,190.00.

INCENDIES ALLUMÉS SUR LE PARCOURS DES CHEMINS DE FER PUBLICS

CAUSES	NOMBRE D'INCENDIES	SUPERFICIE INCENDIÉE, ACRES	EVALUATION DES DOMMAGES
Trains et employés des chemins de fer...	43	1,521.25	\$4,840.00
Causes étrangères aux opérations du transport.....	11	667.75	320.00
Causes inconnues.....	3	15.00	30.00
TOTAL.....	57	2,204.00	\$5,190.00

ÉTAT DES LOCOMOTIVES, GRUES À VAPEUR, ETC.

PROPRIÉTAIRE	EN BONNE CONDITION	EN MAUVAISE CONDITION	TOTAL
LOCOMOTIVES			
<i>Commission fédérale des Transports</i>			
Canadian National Rys.....	459	22	8
Canadian Pacific Ry.....	218	7	225
Quebec Central Ry.....	17	—	17
Nipissing Central Ry.....	9	4	13
Temiscouata Ry.....	4	—	4
<i>Régie provinciale des Transports</i>			
Roberval & Saguenay Ry.....	14	1	15
Consolidated Paper Corp.....	5	—	5
Donnacona Paper Co.....	4	—	4
TOTAL.....	730	34	764
GRUES, PELLERES À VAPEUR, WAGONS-RÉSERVOIRS, ETC.			
<i>Commission fédérale des Transports</i>			
Canadian National Rys.....	9	—	9
<i>Régie provinciale des Transports</i>			
Donohue Bros.....	1	—	1
TOTAL.....	10	—	10
GRAND TOTAL.....	740	34	774

INFRACTIONS AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Un item important du travail exécuté par le personnel des diverses organisations de protection consiste dans l'application des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu. En 1950, on a enregistré 248 cas d'infraction, dont 91 pour cent furent rapportés par les employés du Service de la Protection et 9 pour cent par les personnel des associations de protection.

CAUSES DES INFRACTIONS RAPPORTÉES

CAUSE	NOMBRE	POURCENTAGE
Feux allumés sans permis.....	218	87.9
Feux d'abatis (plats, en haies ou en tas).....	125	
Feux de broussailles.....	51	
Feux de souches.....	42	
Feux échappés par manque de surveillance.....	15	6.1
Feux allumés avant l'heure prescrite.....	9	3.6
Incendiaires.....	4	1.6
Circulation en forêts sans permis.....	1	0.4
Fumer en contravention.....	1	0.4
TOTAL.....	248	100.0

Près de 88 pour cent de ces cas d'infraction avaient trait à des feux d'abatis allumés sans permis; 6.1 pour cent se rapportaient à des feux d'abatis laissés sans surveillance; 3.6 pour cent concernaient des feux d'abatis allumés avant l'heure prescrite; 1.6 pour cent s'appliquaient à des incendiaires; 0.4 pour cent se rapportaient à la circulation en forêt sans permis; enfin 0.4 pour cent provenaient d'avoir fumé en contravention

NOMBRE D'INFRACTIONS PAR MOIS

MOIS	NOMBRE	POURCENTAGE
Mai.....	128	51.6
Juin.....	19	7.7
Juillet.....	9	3.6
Août.....	39	15.7
Septembre.....	28	11.3
Octobre.....	25	10.1
TOTAL.....	248	100.0

C'est durant le mois de mai qu'on a enregistré le plus grand nombre de plaintes, soit près de 52 pour cent. Le mois d'août suit de loin avec seulement 16 pour cent. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les mois de septembre, octobre, juin et juillet.

Les mesures prises à l'égard de ces cas d'infraction montrent que 82 cas de peu de gravité furent réglés par correspondance; 27 inculpés furent contraints de s'acquitter du paiement complet ou partiel des frais d'extinction des incendies allumés; 53 plaintes furent réglées par des confiscations de primes de colonisation, soit 20 confiscations pour un montant de \$10.00 et 33 confiscations pour un montant de \$20.00; 30 plaintes sont en suspens; enfin un nombre exceptionnel de 56 plaintes furent portées en Cour de Magistrat.

Une seule plainte portée en Cour de Magistrat fut renvoyée et une autre fut retirée. Les 54 autres furent jugées fondées et les inculpés furent condamnés soit à l'amende ou au pénitencier. Trois délinquants furent en effet condamnés au pénitencier, dont l'un à une peine de trois ans et les deux autres à une sentence de deux ans. Les autres furent condamnés à des amendes variant de \$10.00 à \$100.00, en sus des frais de poursuite, ou à l'emprisonnement à défaut du paiement de l'amende et des frais.

MESURES PRISES À L'ÉGARD DES INFRACTIONS RAPPORTÉES

ORGANISATION	NOMBRE D'INFRACTIONS RAPPORTÉES	PLAINTES REGLÉES PAR CORRESPON- DANCE	PAIEMENT DES FRAIS D'EXTINCTION EN TOUT OU EN PARTIE	CONFISCATION DE PRIMES DE COLONISATION POUR UN MONTANT DE		CAUSES PORTÉES EN COUR DE MAGISTRAT	PLAINTES EN SUSPENS
				\$10.00	\$20.00		
<i>Service de la Protection</i>							
District No 1.....	5	1	1	—	1	1	1
" " 2.....	28	4	7	2	4	2	9
" " 3.....	1	—	—	—	—	—	1
" " 4.....	20	13	5	—	1	—	1
" " 6.....	7	1	2	—	1	—	3
" " 7.....	25	12	4	—	1	3	5
" " 8.....	29	6	2	1	4	15	1
" " 9.....	63	17	5	16	13	3	9
" " 10.....	48	27	1	1	8	11	—
<i>Associations de Protection</i>							
Laurentian Forest Protective Association..	20	—	—	—	—	20	—
Price Bros. Forest Protective Association..	1	1	—	—	—	—	—
St. Maurice Forest Protective Association..	1	—	—	—	—	1	—
TOTAL.....	248	82	27	20	33	56	30

DISPOSITIONS DANS LES CAUSES PORTÉES EN COUR DE MAGISTRAT

ORGANIZATION	NOMBRE DE PLAINTES PORTÉES	NOMBRE DE PLAINTES FONDÉES	NOMBRE DE PLAINTES RETIRÉES	NOMBRE DE PLAINTES REJETÉES	CONDAMNATION						RÈGLEMENT				
					\$10.00 D'AMENDE ET LES FRAIS	\$25.00 D'AMENDE ET LES FRAIS	\$50.00 D'AMENDE ET LES FRAIS	\$100.00 D'AMENDE ET LES FRAIS	PÉNITEN- CIER	EN SUSPENS	PAIEMENT		EMPRISON- NEMENT	SENTENCE SUSPEN- DUE	EN SUSPENS
											DE L'A- MENDE ET DES FRAIS	DES FRAIS			
<i>Service de la Protection District No</i>															
1..	1	1	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
" " 2..	2	1	—	1	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—
" " 7..	3	3	—	—	—	3	—	—	—	—	3	—	—	—	—
" " 8..	15	15	—	—	—	14	—	—	—	1	6	7	1	—	1
" " 9..	3	3	—	—	—	2	1	—	—	—	2	1	—	—	1
" " 10..	11	11	—	—	—	11	—	—	—	—	8	1	—	—	1
<i>Associations de protection</i>															
Laurentian F. P. Association....	20	19	1	—	—	7	5	1	3	3	13	—	3	—	3
St. Maurice F. P. Association....	1	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—
TOTAL.....	56	54	1	1	1	39	6	1	3	4	34	9	5	1	5

PROPAGANDE

Le Service de la Protection a poursuivi en 1950 sa campagne de propagande en faveur de la protection des forêts. Tous les moyens de publicité furent employés pour faire comprendre au public que la protection des forêts n'incombe pas seulement aux gardes-feu, mais que c'est l'affaire de tout le monde.

Au début de la saison des feux, un appel du Ministre des Terres et Forêts fut adressé à messieurs les curés des paroisses situées en bordure de la forêt, leur demandant de bien vouloir exhorter leurs ouailles à observer rigoureusement les lois et règlements concernant la protection des forêts et à ne se servir du feu qu'avec une extrême prudence.

La Société Radio-Canada et la plupart des postes de radio commerciaux de la Province ont gracieusement prêté leur concours pour la diffusion d'appels au public durant les périodes d'alerte. L'Association Forestière Québécoise et la Canadian Forestry Association ont de leur côté fait des arrangements avec certains postes de radio pour la diffusion de bulletins-éclairés durant la saison des feux.

La presse a aussi contribué généreusement à tenir le public en éveil par la publication d'articles sur la protection des forêts, de comptes-rendus de la situation durant la saison des feux, d'appels au public pendant les périodes d'alerte et de rapports de condamnations pour infractions aux lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu.

Les employés du Service de la Protection et des autres organisations de protection ont posé en 1950 un nombre record de 60,909 affiches de propagande.

Le Service de la Protection contribue largement au magnifique travail de l'Association Forestière Québécoise en faveur de la conservation des forêts. Cette Association, qui groupe quelque 14,000 membres, utilise tous les moyens de propagande pour inculquer aux gens le culte de la forêt et éveiller l'opinion publique sur la nécessité d'une politique de conservation forestière. Sa revue mensuelle, Forêt et Conservation, a atteint en 1950 un tirage de 84,000 copies en 10 numéros. Une initiative de cette Association, à laquelle le Service de la Protection ne ménage pas son concours, c'est le groupement des clubs 4-H, qui comprenait en 1950 un nombre record de 207 clubs, dont 137 masculins et 70 féminins. •

REPRÉSENTATIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

RÉGION	NOMBRE DE SÉANCES	NOMBRE DE PERSONNES
Témiscamingue.....	14	4,250
Outaouais.....	118	24,650
Nord de Montréal.....	25	7,435
Cantons de l'Est.....	20	2,615
Rive Sud.....	17	5,290
Lac St-Jean.....	16	5,525
Saguenay.....	7	1,625
TOTAL.....	217	51,390

Le cinéma est un moyen de propagande utilisé par le Service de la Protection depuis nombre d'années. Une assistance record de 51,390 personnes a été enregistrée au cours des 217 représentations cinématographiques qui ont été présentées en 1950 dans des salles publiques, des écoles, des hôpitaux, aux membres de cercles ou de clubs, dans des chantiers d'opérations forestières, etc. Une assistance de 38,625 personnes a aussi été enregistrée aux 128 séances de vues animées qui ont été présentées à l'exposition provinciale de Québec, à l'exposition régionale de Mont-Laurier et aux expositions de l'Association Forestière Québécoise tenues à Hull et Rouyn. Des représentations cinématographiques ont également été données par d'autres organisations de protection dans diverses régions de la Province.

Le Service de la Protection a présenté en 1950 des exhibits à l'exposition provinciale de Québec, aux expositions régionales de Trois-Rivières et Sherbrooke, aux expositions de l'Association Forestière Québécoise tenues à Hull, Rouyn et Rivière-du-Loup, au Salon du Sportsman de Montréal et dans les vitrines de l'édifice de l'Hydro-Québec à Montréal.

ÉCOLE DE PROTECTION DES FORÊTS

Fondée en 1947 et située à la Station forestière de Duchesnay, comté de Portneuf, l'École de Protection des Forêts a pour but la formation technique d'un personnel bien qualifié et entraîné en protection des forêts. Le programme des études comporte généralement des cours théoriques le matin et des travaux d'application pratique l'après-midi.

Le terme régulier dure environ huit semaines, de la fin de septembre au début de novembre. Il renfermait en 1950 un total de 296 heures d'enseignement, soit 183 heures de cours théoriques et 113 heures de travaux pra-

tiques. Cette quatrième promotion de l'Ecole comptait 15 élèves, dont 14 ont obtenu leur diplôme, soit un avec Très Grande Distinction, huit avec Grande Distinction, quatre avec Distinction et un seul avec Succès.

Depuis 1949, l'Ecole de Protection des Forêts présente un cours abrégé de trois semaines au printemps. Ce cours abrégé, qui a été suivi par 21 élèves en 1950, comprenait un total de 102½ heures d'enseignement, soit 61 heures de cours théoriques et 41½ heures de travaux pratiques.

LES INCENDIES FORESTIERS EN 1950

Bien que le nombre des incendies ait diminué de plus de 200 en 1950, comparativement à l'année précédente, par contre la superficie incendiée a augmenté de 65,730 acres et le montant des dommages causés à la forêt s'est accru de \$28,114.62. On a en effet enregistré 1,304 feux de forêts en 1950, comparativement à 1,537 en 1949. La superficie incendiée et le montant des dommages causés à la forêt se sont chiffrés respectivement à 203,618.00 acres et \$317,450.62 en 1950, comparativement à 137,888.00 acres et \$289,336.00 en 1949. Le nombre de feux, la superficie incendiée et le montant des dommages causés à la forêt accusent tous une augmentation sensible en 1950, comparativement à la moyenne pour les cinq années précédentes.

C'est sur le territoire de la Lower Ottawa Forest Protective Association qu'on a enregistré en 1950 la plus grosse diminution du nombre des incendies, comparativement à l'année précédente. Des réductions sensibles ont aussi été réalisées par l'Ottawa River Forest Protective Association, la St. Maurice Forest Protective Association et les districts Nos 8 (Québec et Cantons de l'Est), 4 (Nord de Montréal) et 1 (Abitibi) du Service de la Protection. Par contre, c'est sur le territoire du district No 7 (Roberval) du Service de la Protection que le nombre des incendies a le plus augmenté. Des augmentations importantes ont aussi été notées dans les districts Nos 10 (Gaspésie) et 6 (Chicoutimi) du Service de la Protection et sur le territoire de la Laurentian Forest Protective Association.

Quant à la superficie incendiée, c'est aussi dans le district No 7 (Roberval) du Service de la Protection qu'on a enregistré en 1950 l'augmentation la plus considérable, comparativement à l'année précédente. Cette superficie s'est aussi accrue, mais à un degré beaucoup moindre, dans le district No 6 (Chicoutimi) du Service de la Protection, sur le territoire de la Laurentian Forest Protective Association et dans les districts Nos 2 (Témiscamingue), 10 (Gaspésie) et 9 (Rive Sud) du Service de la Protection.

On constate par contre une diminution sensible dans les districts Nos 8 (Québec et Cantons de l'Est) et 11 (Côte Nord) du Service de la Protection, sur le territoire de la Lower Ottawa Forest Protective Association et dans le district No 4 (Nord de Montréal) du Service de la Protection.

C'est dans la région économique du Lac St-Jean et plus précisément dans le bassin de la Rivière Mistassini que la superficie incendiée en 1950 a le plus augmenté, comparativement à l'année précédente. On constate par contre qu'elle a diminué considérablement dans la région de la Plaine de Québec et en particulier dans le bassin de la Rivière du Chêne.

C'est également le district No 7 (Roberval) du Service de la Protection qui a éprouvé les deux plus gros incendies de la saison, soit un feu de 27,000 acres dans le Canton Antoine et un feu de 7,500 acres dans le Canton Pelletier. Trois autres feux de plus de 5,000 acres ont été enregistrés, soit un feu de 7,100 acres sur le territoire de la St. Maurice Forest Protective Association, un feu de 6,250 acres dans le district No 6 (Chicoutimi) du Service de la Protection et un autre de 5,200 acres sur le territoire de la Laurentian Forest Protective Association. On a rapporté cette année 36 feux de plus de 1,000 acres, comparativement à 30 en 1949 et à une moyenne de 18 pour les cinq dernières années. C'est aussi le district No 7 (Roberval) du Service de la Protection qui a essuyé le plus grand nombre de ces gros feux de plus de 1,000 acres.

Seulement 3.5 pour cent des incendies ont duré moins d'une heure en 1950, comparativement à un pourcentage moyen de 17.9 pour les cinq années précédentes. Par contre, le pourcentage des feux de quatre jours et plus ne s'est élevé qu'à 30.2 en 1950, comparativement à une moyenne de 45.0 pour cent pour les cinq années précédentes. Ce qui veut dire qu'en 1950, on a éteint moins de feux dès leur origine, mais que par contre on a réussi à abaisser le pourcentage des feux d'une durée de 4 jours ou plus. Il en résulte qu'on a enregistré un plus grand pourcentage de feux d'une durée variant d'une heure à quatre jours, soit 66.3 pour cent, comparativement à un pourcentage moyen de 37.1 pour les cinq années précédentes.

Seulement 16.9 pour cent des incendies ont ravagé moins d'un dixième d'acre en 1950, comparativement à une moyenne de 22.9 pour cent pour les cinq années précédentes; 27.5 pour cent n'ont pas dépassé un acre, comparativement à un pourcentage moyen de 40.0 pour les cinq années précédentes; enfin 43.7 pour cent n'ont pas dévasté plus de 5 acres, comparativement à un pourcentage moyen de 63.6 pour les cinq années précédentes. Seulement 26.3 pour cent des incendies ont couvert une étendue de plus de 50 acres, mais ces feux de plus de 50 acres représentent 95.4 pour cent de la superficie incendiée en 1950.

La saison des feux de 1950 a duré 200 jours, soit du 16 avril, date du premier incendie, jusqu'au 2 novembre, date du dernier incendie. C'est plus de dix jours de moins que la moyenne de 210.6 jours pour les cinq années précédentes.

C'est en mai qu'on a enregistré le pire mois de la saison des feux de 1950. C'est en effet durant ce mois qu'on a essuyé le plus grand nombre de feux, la plus grande superficie incendiée et la presque totalité des plus gros feux de la saison. A lui seul, le mois de mai a accaparé 55.5 pour cent du nombre des incendies, 89.7 pour cent de la superficie incendiée et 88.9 pour cent des gros feux de plus de 1,000 acres. Les mois d'août et de septembre suivent de loin avec respectivement 14.2 et 11.6 pour cent du nombre des incendies, 3.4 et 4.4 pour cent de la superficie incendiée et 5.6 et 2.8 pour cent des gros feux de plus de 1,000 acres.

Parmi les causes d'incendie, les voyageurs occupent le premier rang pour le nombre des incendies, mais ce sont les ouvriers forestiers qui viennent en tête pour la superficie incendiée en 1950. Les abatis occupent le second rang pour le nombre des incendies, mais ils passent en troisième place pour la superficie incendiée. Enfin, la récréation, qui occupe le troisième rang pour le nombre des incendies, passe en quatrième place pour la superficie incendiée. A elles seules, ces quatre catégories de causes, les voyageurs, les abatis, les ouvriers forestiers et la récréation, accaparent 75.2 pour cent du nombre des incendies et 86.7 pour cent de la superficie incendiée. Comparativement au pourcentage moyen pour les cinq années précédentes, on constate en 1950 une diminution considérable du nombre de feux allumés par la foudre et une réduction importante du nombre de feux imputables aux voyageurs. On observe par contre une augmentation du nombre d'incendies occasionnés par les abatis, la récréation, les causes non-classifiées, les ouvriers forestiers, etc.

Le nombre d'incendies causés par les cueilleurs de bleuets a baissé de 17.4 pour cent en 1949 à 8.1 pour cent en 1950. Par contre, le pourcentage des incendies imputables aux pêcheurs et chasseurs a augmenté de 6.0 en 1949 à 8.1 en 1950. Parmi les autres agents responsables des feux de forêts en 1950 figurent les fumeurs avec 9.9 pour cent, les feux de maisons ou de cheminées avec 3.2 pour cent, les feux de campement et les feux pour chasser les moustiques avec 2.6 pour cent, les feux d'herbes et les brûlages de déchets ligneux avec 2.1 pour cent, les locomotives, machines ou explosifs avec 1.5 pour cent, les scieries avec 0.8 pour cent, les trappeurs et indiens avec 0.2 pour cent, les prospecteurs avec 0.2 pour cent, etc.

Seulement 8.6 pour cent de la superficie incendiée en 1950 était constituée de bois marchands et 12.1 pour cent était composée de jeunes bois.

Ce sont les brûlis anciens qui occupent le premier rang parmi les types de terrains ravagés par le feu avec 33.3 pour cent. Les bûchés récents viennent ensuite avec 22.5 pour cent. Enfin, 5.8 pour cent de la superficie incendiée était formée de terrains non-forestiers.

C'est encore le public qui occupe le premier rang parmi les moyens de découverte des incendies en 1950, avec 48.2 pour cent du nombre des incendies. Les gardes-feu viennent au second rang avec 38.9 pour cent, suivis des tours d'observation avec 12.3 pour cent et finalement des avions avec seulement 0.6 pour cent du nombre des incendies.

Plus de 82 pour cent des incendies forestiers de 1950 ont nécessité l'engagement de combattants supplémentaires pour travailler à leur extinction. Au Service de la Protection, ce nombre atteint 93.8 pour cent, comparativement à seulement 55.2 pour cent sur le territoire des associations de protection. C'est l'Ottawa River Forest Protective Association qui compte le plus grand nombre de feux combattus par les gardes-feu sans aide supplémentaire, soit 78.9 pour cent. Viennent ensuite le district No 11 (Côte Nord) du Service de la Protection et les concessionnaires et propriétaires non-affiliés avec respectivement 50.0 pour cent, la St. Maurice Forest Protective Association avec 47.7 pour cent, la Laurentian Forest Protective Association avec 44.7 pour cent, etc.

En plus des \$317,450.62 de dommages causés à la forêt proprement dite, les incendies forestiers ont détruit en 1950 des bâtisses et dépôts évalués à \$230,475.00, du matériel et des provisions pour une valeur de \$45,818.62, des ponts et écluses pour \$460.00 et des bois empilés évalués à \$24,678.00, soit un total de \$301,431.62, comparativement à une moyenne de \$191,630.63 pour les cinq années précédentes.

**NOMBRE D'INCENDIES, SUPERFICIE INCENDIÉE ET DOMMAGES CAUSÉS,
PAR ORGANISATION DE PROTECTION**

ORGANISATION	NOMBRE D'INCEN- DIES	SUPERFICIE INCENDIÉE, ACRES		DOMMAGES CAUSÉS À LA FORÊT
		BOIS MARCHANDS	TOTAL	
<i>Service de la Protection</i>				
District No 1	105	377.00	12,226.00	\$12,636.00
" " 2	117	426.75	24,473.75	25,852.13
" " 3	60	200.25	1,933.50	3,249.87
" " 4	161	438.50	6,945.25	9,845.25
" " 5	7	351.00	562.75	2,638.00
" " 6	92	2,160.00	21,619.00	27,632.00
" " 7	90	9,296.00	72,745.50	143,286.00
" " 8	52	354.00	2,692.25	6,063.25
" " 9	65	120.00	7,157.25	7,739.00
" " 10	153	846.00	18,953.00	24,997.75
" " 11	6	—	544.00	526.00
" " 12	10	1,130.25	1,302.25	8,666.87
TOTAL	918	15,699.75	171,154.50	\$273,132.12
<i>Associations de protection</i>				
Laurentian F. P. Ass.	188	555.00	15,404.25	\$ 18,362.50
Lower Ottawa F. P. Ass. ..	53	175.00	1,587.25	2,618.00
Ottawa River F. P. Ass. ..	38	5.00	454.25	483.00
Price Bros. F. P. Ass.	23	—	1,161.00	864.00
St. Maurice F. P. Ass.	65	1,008.50	13,667.00	21,732.75
So. St. Lawrence F. P. Ass.	15	—	161.25	184.25
TOTAL	382	1,744.00	32,435.00	\$ 44,244.50
Concessionnaires et proprié- taires non-affiliés	4	7.00	28.50	\$ 74.00
GRAND TOTAL	1,304	17,450.75	203,618.00	\$317,450.62

NOMBRE D'INCENDIES PAR ORGANISATION DE PROTECTION, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

ORGANISATION	ABATIS	OUVRIERS FORES- TIERS	RÉCRÉ- ATION	VOYA- GEURS	CHEMINS DE FER	FOUDRE	TRA- VAUX PUBLICS	INCEN- DIAIRES	NON- CLASSI- FIÉES	INCON- NUES	TOTAL	POUR CENTAGE
<i>Service de la Protection</i>												
District No 1.....	17	2	7	47	6	—	3	—	17	6	105	8.0
" " 2.....	27	—	13	72	1	—	1	3	—	—	117	9.0
" " 3.....	6	5	8	21	—	2	1	—	10	7	60	4.6
" " 4.....	31	8	24	58	2	3	2	1	20	12	161	12.3
" " 5.....	—	—	—	3	3	—	—	—	—	1	7	0.5
" " 6.....	26	4	2	31	—	—	1	—	4	24	92	7.1
" " 7.....	18	6	17	36	—	—	2	6	5	—	90	6.9
" " 8.....	14	4	8	20	1	—	—	3	1	1	52	4.0
" " 9.....	42	4	—	13	1	—	1	—	2	2	65	5.0
" " 10.....	79	10	5	24	1	—	2	—	18	14	153	11.7
" " 11.....	—	3	1	2	—	—	—	—	—	—	6	0.5
" " 12.....	—	2	—	4	—	2	1	—	—	1	10	0.8
TOTAL.....	260	48	85	331	15	7	14	13	77	68	918	70.4
<i>Associations de protection</i>												
Laurentian F.P.A.....	26	18	18	79	22	16	—	2	7	—	188	14.4
Lower Ottawa F.P.A.....	2	7	19	9	—	10	—	1	2	3	53	4.1
Ottawa River F.P.A.....	—	—	8	3	5	8	2	—	4	8	38	2.9
Price Bros. F.P.A.....	2	5	5	3	—	—	1	—	3	4	23	1.8
St. Maurice F.P.A.....	6	10	17	7	8	10	—	1	6	—	65	5.0
So. St. Lawrence F.P.A....	1	5	2	1	—	5	—	—	1	—	15	1.1
TOTAL.....	37	45	69	102	35	49	3	4	23	15	382	29.3
Concessionnaires et proprié- taires non-affiliés.....	—	3	—	—	—	—	—	—	—	1	4	0.3
GRAND TOTAL.....	297	96	154	433	50	56	17	17	100	84	1,304	100.0
POURCENTAGE.....	22.8	7.4	11.8	33.2	3.8	4.3	1.3	1.3	7.7	6.4	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE PAR RÉGION ÉCONOMIQUE, SELON LES TYPES DE TERRAIN

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

RÉGION ÉCONOMIQUE	BOIS MARCHANDS	JEUNES BOIS	BRÛLIS ANCIENS	BRÛLIS RÉCENTS	BÛCHÉS RÉCENTS	AUTRES TERRAINS FORESTIERS	TERRAINS NON- FORESTIERS	TOTAL
Abitibi.....	789.00	333.00	6,410.50	15,280.00	5,415.50	760.00	4,059.00	33,047.00
Témiscamingue.....	50.00	1,247.75	2,137.00	156.00	500.50	50.50	122.25	4,264.00
Outaouais.....	355.75	398.25	1,370.00	504.00	1,262.25	5.75	248.25	4,144.25
Nord de Montréal.....	419.25	434.50	1,307.75	60.75	2,390.75	384.00	426.50	5,423.50
St-Maurice.....	2,035.50	2,847.00	2,823.00	1,093.50	7,987.75	897.50	389.25	18,073.50
Jacques-Cartier.....	1,370.25	998.00	6,014.75	88.75	6,682.25	—	0.25	15,154.25
Lac St-Jean.....	8,904.00	13,819.25	39,092.00	2,551.00	4,363.00	1,829.00	3,833.75	74,392.00
Saguenay.....	2,060.00	1,044.00	811.00	70.00	153.00	6,742.00	921.00	11,801.00
Manicouagan.....	249.00	425.00	258.00	271.50	4,827.75	1,185.00	364.50	7,580.75
Romaine.....	—	—	—	—	505.00	20.00	2.00	527.00
Plaine de Québec.....	5.00	5.00	—	59.75	2.50	10.00	17.00	99.25
Chaudière.....	27.00	715.00	25.00	150.00	197.00	10.00	35.00	1,159.00
Plateaux de la Rive-Sud.....	340.00	756.00	612.00	292.00	5,732.00	142.00	702.25	8,576.25
Plateaux Rimouski-Matane.....	547.00	834.00	4,950.00	2,357.00	4,412.50	399.50	272.00	13,772.00
Matapédia.....	276.00	525.00	1,844.00	651.00	773.00	15.00	386.00	4,470.00
Baie des Chaleurs.....	21.00	291.00	30.00	80.50	487.00	—	10.50	920.00
Gaspé.....	2.00	25.25	30.50	0.25	100.75	—	55.50	214.25
TOTAL.....	17,450.75	24,698.00	67,715.50	23,666.00	45,792.50	12,450.25	11,845.00	203,618.00
POURCENTAGE.....	8.6	12.1	33.3	11.6	22.5	6.1	5.8	100.0

SUPERFICIE INCENDIÉE PAR BASSIN HYDROGRAPHIQUE, SELON LES TYPES DE TERRAIN

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

No	BASSIN HYDROGRAPHIQUE(*)	BOIS MARCHANDS	JEUNES BOIS	BRÛLIS ANCIENS	BRÛLIS RÉCENTS	BÛCHÉS RÉCENTS	AUTRES TERRAINS FORESTIERS	TERRAINS NON- FORESTIERS	TOTAL
	DÉSIGNATION								
101	Riv. St-Jean.....	75.00	—	—	—	—	—	12.00	87.00
102	Riv. Noire.....	20.00	10.00	—	—	11.00	—	85.25	126.25
103	Riv. St-François de St-Jean..	5.00	24.00	17.00	80.00	21.00	8.00	25.00	180.00
104	Lac Témiscouata.....	20.00	208.00	785.00	709.00	6,147.00	420.00	267.00	8,556.00
105	Riv. Patapédia.....	—	—	—	—	2.00	—	3.00	5.00
106	Riv. Matapédia.....	276.00	525.00	1,844.00	651.00	770.00	15.00	383.00	4,464.00
107	Riv. Nouvelle (Escuminac)..	—	3.00	—	—	28.00	—	—	31.00
108	Riv. Grande-Cascapédia....	—	—	5.00	—	—	—	10.00	15.00
109	Riv. Petite-Cascapédia....	—	—	—	—	1.00	—	—	1.00
110	Riv. Bonaventure.....	—	16.00	—	—	—	—	—	16.00
111	Riv. Port-Daniel.....	3.00	90.00	—	25.00	140.00	—	0.50	258.50
112	Riv. Gd et Pt Pabos.....	7.00	159.00	30.00	54.00	216.00	—	2.00	469.00
113	Grande Riv. et Riv. Malbaie	10.00	11.00	—	—	92.00	—	—	113.00
204	Riv. St-François.....	27.00	563.00	—	150.00	167.00	10.00	20.00	937.00
206	Riv. Bécancour.....	—	5.00	—	3.75	—	—	5.00	13.75
207	Riv. du Chêne.....	5.00	—	—	56.00	—	10.00	12.00	83.00
208	Riv. Chaudière.....	—	173.00	300.00	6.00	114.00	14.00	57.00	664.00
209	Riv. Etchemin.....	220.00	410.00	20.00	10.00	35.00	—	—	695.00
210	Riv. Du Sud (Boyer).....	—	—	—	—	30.00	—	—	30.00
211	Riv. Ouelle (Trois-Saumons)	—	—	—	—	5.00	—	—	5.00
212	Riv. du Loup (St-Denis)...	—	—	15.00	—	—	—	—	15.00
213	Riv. Trois-Pistoles (Ile Ver- te).....	—	85.00	—	—	—	—	—	85.00
214	Riv. Rimouski (Du Sud-O. et du Bic).....	200.00	116.00	49.00	677.00	855.50	45.00	187.00	2,129.50
215	Riv. Mitis.....	57.00	310.00	398.00	535.00	902.00	50.50	19.00	2,271.50
216	Riv. Matane (Tartigou et Blanche).....	290.00	416.00	4,006.00	632.00	1,702.00	4.00	40.00	7,090.00
217	Riv. Cap Chat.....	—	—	25.00	—	—	—	—	25.00
218	Riv. Ste-Anne-des-Monts...	—	—	—	—	180.00	—	0.50	180.50
219	Riv. Mont-Louis.....	—	—	—	—	—	—	7.00	7.00
220	Riv. Madeleine (Gr. Vallée).	1.00	25.00	—	—	26.00	—	—	56.00
221	Riv. Dartmouth.....	—	—	—	—	0.50	—	—	0.50
222	Riv. York.....	—	0.25	0.50	4.25	5.25	—	45.00	55.25
223	Riv. St-Jean (Douglastown).	1.00	2.00	—	1.50	5.00	—	1.00	10.50
301	Riv. Outaouais.....	417.75	1,507.00	6,440.50	11,486.25	3,333.00	810.25	2,838.50	26,843.25
302	Riv. Kipawa.....	4.00	0.75	165.00	—	—	0.50	1.25	171.50
303	Riv. Dumoine (Meganasapi et à l'Ours).....	—	—	—	—	34.00	0.50	2.00	36.50

304	Riv. Noire (Swéga).....	—	11.00	—	—	401.00	—	—	412.00
305	Riv. Coulonge (Quyon).....	—	—	—	—	14.00	—	50.00	64.00
306	Riv. Gatineau.....	215.25	512.25	2,509.00	1.00	468.75	4.00	73.25	3,783.50
307	Riv. Lièvre.....	139.25	—	751.00	100.00	2,095.00	304.00	256.75	3,646.00
308	Riv. Petite Nation (Blanche)	183.50	335.00	5.00	453.00	54.00	1.00	157.00	1,188.50
309	Riv. Rouge.....	73.25	240.00	348.00	9.50	344.00	71.50	173.75	1,260.00
310	Riv. du Nord.....	2.00	12.50	10.00	—	12.00	8.00	1.00	45.50
311	Riv. L'Assomption.....	207.00	172.00	16.75	1.25	355.00	0.50	4.00	756.50
313	Riv. du Loup (Yamachiche).	9.00	7.00	—	—	—	—	3.50	19.50
314	Riv. St-Maurice.....	1,345.50	1,997.50	1,037.50	800.50	7,496.00	686.50	228.75	13,592.25
315	Riv. Batican.....	195.00	129.50	119.50	89.00	261.50	11.00	53.00	858.50
316	Riv. Ste-Anne-de-la-Pérade.	70.00	30.00	—	—	33.00	—	—	133.00
317	Riv. Jacques-Cartier.....	10.00	19.00	64.00	88.00	62.50	—	—	243.50
319	Riv. Ste-Anne-de-Beaupré..	—	5.00	—	—	1,137.00	—	0.25	1,142.25
320	Riv. du Gouffre.....	30.00	224.00	—	—	70.00	—	—	324.00
321	Riv. Malbaie.....	1,330.00	700.00	75.75	50.75	4,962.25	125.00	—	7,243.75
323	Riv. Pt Saguenay et St-Jean	120.00	550.00	6,101.00	40.00	563.00	32.00	—	7,406.00
324	Riv. à Mars (Ha! Ha! et du Moulin).....	—	129.00	38.00	30.00	82.00	155.00	52.00	486.00
325	Lac Kénogami.....	2,040.25	280.00	610.00	—	8.00	—	—	2,938.25
326	Riv. Métabetchouan.....	—	80.00	—	—	—	—	—	80.00
327	Riv. Quiatchouane.....	—	261.25	—	—	25.00	—	3.25	289.50
328	Riv. Chamouchouane.....	1,877.00	2,849.00	2,227.00	1,497.00	1,368.00	890.00	142.00	10,850.00
329	Riv. Mistassini.....	7,327.00	10,129.00	36,095.00	1,204.00	2,955.00	764.00	1,780.00	60,254.50
330	Riv. Péribonka.....	—	935.00	1,410.00	—	65.00	360.00	2,877.00	5,647.00
331	Riv. Shipshaw.....	—	—	—	—	—	6,255.00	271.00	6,526.00
332	Riv. Ste-Marguerite du Sa- guenay.....	—	—	—	—	345.00	190.00	26.00	561.50
333	Riv. des Escoumains.....	158.00	154.00	58.00	19.00	519.75	48.00	76.00	1,032.75
334	Riv. Portneuf.....	—	—	—	—	63.00	5.00	—	68.00
335	Riv. Sault-au-Cochon (Laval)	—	70.00	—	85.25	39.75	32.00	39.75	266.75
336	Riv. Betsiamites (Papina- chois).....	41.00	41.00	—	15.25	871.75	777.00	193.00	1,939.00
337	Riv. aux Outardes.....	50.00	160.00	200.00	24.00	2,685.00	323.00	55.00	3,497.00
338	Riv. Manicouagan.....	—	—	—	128.00	1.25	—	—	129.25
339	Riv. Godbout.....	—	—	—	—	—	—	0.75	0.75
342	Riv. Marguerite de Clarke- City.....	—	—	—	—	647.25	—	—	647.25
349	Riv. Romaine.....	—	—	—	—	505.00	20.00	2.00	527.00
401	Lac Abitibi.....	—	—	—	5.00	150.00	—	62.50	217.50
402	Riv. Harricana (Missisicabi).	317.00	—	1,739.00	3,944.75	1,966.50	—	985.00	8,952.25
403	Riv. Nottaway.....	61.00	6.00	201.00	—	340.00	—	255.00	863.00
	TOTAL.....	17,450.75	24,698.00	67,715.50	23,666.00	45,792.50	12,450.50	11,845.00	203,618.00
	POURCENTAGE.....	8.6	12.1	33.3	11.6	22.5	6.1	5.8	100.0

(*) Voir la carte des "Principaux bassins hydrographiques de la province de Québec", publiée en 1944 par le Bureau de l'Economie Forestière, Ministère des Terres et Forêts, Hôtel du Gouvernement, Québec.

NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS, SELON LEUR CLASSE DE DURÉE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CLASSE DE DURÉE	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	TOTAL	POURCENTAGE
De 0 heure à 1 heure.....	—	17	3	7	10	7	2	—	46	3.5
De 1 heure à 4 heures.....	—	39	5	11	22	22	7	—	106	8.1
De 4 heures à 12 heures....	1	71	15	14	20	15	11	—	147	11.3
De 12 heures à 24 heures...	1	58	12	9	26	12	12	1	131	10.1
De 1 jour à 2 jours.....	—	133	10	11	30	27	18	1	230	17.6
De 2 jours à 3 jours.....	—	87	6	6	17	17	15	1	149	11.4
De 3 jours à 4 jours.....	—	69	4	2	10	8	8	—	101	7.8
De 4 jours et plus.....	—	250	8	17	50	43	26	—	394	30.2
TOTAL.....	2	724	63	77	185	151	99	3	1,304	100.0
POURCENTAGE.....	0.2	55.5	4.8	5.9	14.2	11.6	7.6	0.2	100.0	

NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS, SELON LEUR CLASSE D'ÉTENDUE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CLASSE D'ÉTENDUE	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEM- BRE	OCTOPRE	NOVEM- BRE	TOTAL	POURCENT- TAGE
Moins de 0.1 d'acre.....	2	37	21	33	54	52	19	2	220	16.9
De 0.1 à 1 acre.....	—	50	10	15	30	16	17	—	138	10.6
De 1.1 à 5 acres.....	—	98	15	8	41	28	22	—	212	16.2
De 5.1 à 10 acres.....	—	69	2	5	18	14	6	1	115	8.8
De 10.1 à 50 acres.....	—	185	11	14	22	22	22	—	276	21.2
De 51 à 100 acres.....	—	91	2	1	7	6	6	—	113	8.7
De 101 à 500 acres.....	—	128	2	1	8	9	5	—	153	11.7
De 501 à 1,000 acres.....	—	34	—	—	3	3	—	—	40	3.1
De 1,001 à 5,000 acres.....	—	27	—	—	2	1	2	—	32	2.4
Plus de 5,000 acres.....	—	5	—	—	—	—	—	—	5	0.4
TOTAL.....	2	724	63	77	185	151	99	3	1,304	100.0
POURCENTAGE.....	0.2	55.5	4.8	5.9	14.2	11.6	7.6	0.2	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR MOIS, SELON LA CLASSE D'ÉTENDUE DES INCENDIES

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CLASSE D'ÉTENDUE	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Moins de 0.1 d'acre.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
De 0.1 à 1 acre.....	—	36.50	6.25	10.75	17.00	21.25	12.50	—	104.75	0.1
De 1.1 à 5 acres.....	—	322.50	40.50	26.50	121.75	80.75	72.75	6.00	670.75	0.3
De 5.1 à 10 acres.....	—	573.00	16.00	44.00	122.00	133.00	46.00	6.00	940.00	0.5
De 10.1 à 50 acres.....	—	5,207.00	321.00	301.00	485.50	669.50	518.00	—	7,502.00	3.7
De 51 à 100 acres.....	—	7,039.00	175.00	55.00	484.00	530.00	449.00	—	8,732.00	4.3
De 101 à 500 acres.....	—	32,303.00	271.00	325.00	2,107.00	2,026.00	1,325.00	—	38,357.00	18.8
De 501 à 1,000 acres.....	—	24,495.00	—	—	1,417.00	2,940.00	—	—	28,852.00	14.2
De 1,001 à 5,000 acres.....	—	59,692.00	—	—	2,188.50	2,485.00	1,044.00	—	65,409.50	32.1
Plus de 5,000 acres.....	—	53,050.00	—	—	—	—	—	—	53,050.00	26.0
TOTAL.....	—	182,718.00	830.25	762.25	6,942.75	8,885.50	3,467.25	12.00	203,618.00	100.0
POURCENTAGE.....	—	89.7	0.4	0.4	3.4	4.4	1.7	—	100.0	

NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CAUSES	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Abatis.....	—	206	4	13	28	14	32	—	297	22.8
Ouvriers forestiers.....	—	34	5	4	18	25	10	—	96	7.4
Récréation.....	—	71	8	12	15	20	28	—	154	11.8
Voyageurs.....	1	230	12	23	88	63	13	3	433	33.2
Chemins de fer.....	1	33	7	2	1	5	1	—	50	3.8
Foudre.....	—	16	13	8	17	1	1	—	56	4.3
Travaux publics.....	—	7	—	—	4	4	2	—	17	1.3
Incendiaires.....	—	11	—	2	1	1	2	—	17	1.3
Non-classifiées.....	—	64	7	9	8	9	3	—	100	7.7
Inconnues.....	—	52	7	4	5	9	7	—	84	6.4
TOTAL.....	2	724	63	77	185	151	99	3	1,304	100.0
POURCENTAGE.....	0.2	55.5	4.8	5.9	14.2	11.6	7.6	0.2	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR MOIS, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CAUSES	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Abatis.....	—	31,781.50	43.00	462.25	1,123.00	2,013.00	1,502.25	—	36,925.00	18.1
Ouvriers, forestiers.....	—	53,009.75	178.00	56.00	1,619.25	4,328.75	64.00	—	59,255.75	29.1
Récréation.....	—	23,056.00	68.00	36.50	188.00	55.00	1,312.50	—	24,716.00	21.1
Voyageurs.....	—	50,157.00	181.75	106.25	2,733.75	2,120.25	433.25	12.00	55,744.25	27.4
Chemins de fer.....	—	1,284.25	4.25	—	3.00	12.00	—	—	1,303.50	0.6
Foudre.....	—	2,167.25	170.25	21.75	894.00	25.00	—	—	3,278.25	1.6
Travaux publics.....	—	2,027.00	—	—	315.00	74.00	0.25	—	2,416.25	1.2
Incendiaires.....	—	1,460.25	—	—	35.00	4.00	100.00	—	1,599.25	0.8
Non-classifiées.....	—	8,557.50	9.00	4.25	22.00	34.00	25.00	—	8,651.75	4.3
Inconnues.....	—	9,217.50	176.00	75.25	9.75	219.50	30.00	—	9,728.00	4.8
TOTAL.....	—	182,718.00	830.25	762.25	6,942.75	8,885.50	3,467.25	12.00	203,618.00	100.0
POURCENTAGE.....	—	89.7	0.4	0.4	3.4	4.4	1.7	—	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR TYPE DE TERRAIN, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CAUSES	BOIS MARCHANDS	JEUNES BOIS	BRÛLIS ANCIENS	BRÛLIS RÉCENTS	BÛCHÉS RÉCENTS	AUTRES TERRAINS FORESTIERS	TERRAINS NON- FORESTIERS	TOTAL	POURCENT- TAGE
Abatis.....	1,188.25	3,247.00	13,139.00	6,878.75	6,849.75	2,879.00	2,743.25	36,925.00	18.1
Ouvriers, forestiers.....	7,122.50	6,282.25	23,906.50	589.25	19,502.25	607.00	1,246.00	59,255.75	29.1
Récréation.....	3,339.25	5,001.75	10,123.50	3,435.75	1,599.00	690.25	526.75	24,716.00	12.1
Voyageurs.....	2,954.25	7,256.00	14,885.75	10,659.75	13,376.00	2,623.50	3,989.00	55,744.25	27.4
Chemins de fer.....	190.00	422.75	346.50	3.50	251.50	2.00	87.25	1,303.50	0.6
Foudre.....	1,216.25	248.50	79.00	4.00	936.25	781.25	13.00	3,278.25	1.6
Travaux publics.....	133.75	7.25	1,686.75	53.00	456.00	53.00	26.50	2,416.25	1.2
Incendiaires.....	75.00	465.00	540.00	0.25	55.00	304.00	160.00	1,599.25	0.8
Non-classifiées.....	553.50	1,462.00	2,829.50	1,727.00	938.75	212.50	928.50	8,651.75	4.3
Inconnues.....	678.00	305.50	179.00	315.00	1,828.00	4,297.75	2,124.75	9,728.00	4.8
TOTAL.....	17,450.75	24,698.00	67,715.50	23,666.00	45,792.50	12,450.25	11,845.00	203,618.00	100.0
POURCENTAGE.....	8.6	12.1	33.3	11.6	22.5	6.1	5.8	100.0	

**POURCENTAGE DU NOMBRE DE FEUX, DE LA SUPERFICIE INCENDIÉE ET
DES DOMMAGES CAUSÉS, PAR CAUSES D'INCENDIE**

CAUSES	NOMBRE D'INCENDIES	SUPERFICIE INCENDIÉE	DOMMAGES CAUSÉS A LA FORÊT	MOYENNE DES POUR- CENTAGES
Abatis.....	22.8	18.1	13.3	18.1
Ouvriers forestiers.....	7.4	29.1	34.6	23.7
Récréation.....	11.8	12.1	15.8	13.2
Voyageurs.....	33.2	27.4	23.8	28.1
Chemins de fer.....	3.8	0.6	0.9	1.8
Foudre.....	4.3	1.6	3.4	3.1
Travaux publics.....	1.3	1.2	1.0	1.2
Incendiaires.....	1.3	0.8	0.7	0.9
Non-classifiées.....	7.7	4.3	4.0	5.3
Inconnues.....	6.4	4.8	2.5	4.6
TOTAL.....	100.0	100.0	100.0	100.0

**NOMBRE DE FEUX PAR ORGANISATION DE PROTECTION, SELON LES
MOYENS DE DÉCOUVERTE**

ORGANISATION	AVIONS		TOURS		GARDES- FEU		PUBLIC		TOTAL	
	NOM- BRE	%	NOM- BRE	%	NOM- BRE	%	NOM- BRE	%	NOM- BRE	%
<i>Service de la Protection</i>										
District No 1...	3	2.9	4	3.8	50	47.6	48	45.7	105	8.0
" " 2...	-	-	4	3.4	91	77.8	22	18.8	117	9.0
" " 3...	1	1.7	5	8.3	3	5.0	51	85.0	60	4.6
" " 4...	1	0.6	16	9.9	35	21.8	109	67.7	161	12.3
" " 5...	1	14.3	2	28.6	1	14.3	3	42.8	7	0.5
" " 6...	-	-	2	2.2	21	22.8	69	75.0	92	7.1
" " 7...	-	-	-	-	34	37.8	56	62.2	90	6.9
" " 8...	-	-	1	1.9	8	15.4	43	82.7	52	4.0
" " 9...	-	-	6	9.2	36	55.4	23	35.4	65	5.0
" " 10...	-	-	-	-	95	62.1	58	37.9	153	11.7
" " 11...	-	-	-	-	3	50.0	3	50.0	6	0.5
" " 12...	-	-	2	20.0	3	30.0	5	50.0	10	0.8
TOTAL... ..	6	0.6	42	4.6	380	41.4	490	53.4	918	70.4
<i>Associations de protection</i>										
Laurentian F. P. A.	1	0.5	68	36.2	61	32.4	58	30.9	188	14.4
Lower Ott. F.P.A..	-	-	19	35.8	15	28.3	19	35.9	53	4.1
Ottawa Riv. F.P.A.	1	2.6	-	-	18	47.4	19	50.0	38	2.9
Price Bros. F.P.A..	-	-	4	17.4	12	52.2	7	30.4	23	1.8
St.Maurice F.P.A..	-	-	24	36.9	15	23.1	26	40.0	65	5.0
So. St.Lawr. F.P...	-	-	3	20.0	5	33.0	7	46.7	15	1.1
TOTAL... ..	2	0.5	118	30.9	126	33.0	136	35.6	382	29.3
Concessionnaires et propriétaires non- affiliés.....	-	-	-	-	2	50.0	2	50.0	4	0.3
GRAND TOTAL... ..	8	0.6	160	12.3	508	38.9	628	48.2	1,304	100.0

**NOMBRE D'INCENDIES PAR ORGANISATION DE PROTECTION,
SELON LE MODE D'EXTINCTION**

ORGANISATION	EXTINCTION				TOTAL	
	AVEC AIDE		SANS AIDE		NOMBRE	POUR-CENTAGE
	NOMBRE	POUR-CENTAGE	NOMBRE	POUR-CENTAGE		
<i>Service de la Protection</i>						
District No 1.....	75	71.4	30	28.6	105	8.0
" " 2.....	116	99.1	1	0.9	117	9.0
" " 3.....	57	95.0	3	5.0	60	4.6
" " 4.....	153	95.0	8	5.0	161	12.3
" " 5.....	4	57.1	3	42.9	7	0.5
" " 6.....	91	98.9	1	1.1	92	7.1
" " 7.....	85	94.4	5	5.6	90	6.9
" " 8.....	50	96.2	2	3.8	52	4.0
" " 9.....	65	100.0	—	—	65	5.0
" " 10.....	153	100.0	—	—	153	11.7
" " 11.....	3	50.0	3	50.0	6	0.5
" " 12.....	9	90.0	1	10.0	10	0.8
TOTAL.....	861	93.8	57	6.2	918	70.4
<i>Associations de protection</i>						
Laurentian F.P. Ass. . .	104	55.3	84	44.7	188	14.4
Lower Ottawa F.P.A. . .	36	67.9	17	32.1	53	4.1
Ottawa River F.P.Ass. .	8	21.1	30	78.9	38	2.9
Price Bros. F.P.Ass. . .	15	65.2	8	34.8	23	1.8
St. Maurice F.P.Ass. . .	34	52.3	31	47.7	65	5.0
So.St.Lawrence F.P.A. .	14	93.3	1	6.7	15	1.1
TOTAL.....	211	55.2	171	44.8	382	29.3
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés. .	2	50.0	2	50.0	4	0.3
GRAND TOTAL.....	1,074	82.4	230	17.6	1,304	100.0

MÉTÉOROLOGIE FORESTIÈRE

G.-Oscar Villeneuve, D. Ph.

Comme par le passé, le Bureau de Météorologie a continué en 1950 ses travaux de météorologie forestière, de météorologie instrumentale et de climatologie et ses recherches à la Station forestière de Duchesnay, comté de Portneuf. On a déjà expliqué la nature de ces travaux dans des rapports antérieurs.

MÉTÉOROLOGIE FORESTIÈRE (1)

Durant la dernière saison de protection, les officiers du Bureau de Météorologie ont suivi de très près le travail des 120 observateurs qui ont déterminé, durant la saison de protection, l'indice d'inflammabilité des peuplements forestiers de leur région. Le calcul de l'indice d'inflammabilité est vérifié par les officiers du Bureau de Météorologie suivant une méthode déjà expliquée. Durant la dernière saison, 16,163 jours d'indice ont été vérifiés au Bureau de Météorologie. Ces valeurs provenaient de 120 stations de météorologie forestière opérées par les organismes suivants:

Bureau de Météorologie.....	52
Laurentian Forest Protective Association Ltd.....	19
Lower Ottawa Forest Protective Association Ltd.....	16
St. Maurice Forest Protective Association Ltd.....	12
Price Brothers Forest Protective Association Ltd.....	5
Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd....	5
Ministère de la Chasse et des Pêcheries.....	2
Fermes expérimentales fédérales.....	2
Cascapedia Manufacturing and Trading Company.....	1
Hammermill Paper Company.....	1
Fraser Companies Ltd.....	1
Gaspesia Sulphite Company Ltd.....	1
Lake St. John Power and Paper Company Ltd.....	1
St. Anne Power Company.....	1
Singer Manufacturing Company.....	1

Les peuplements forestiers pour lesquels on a déterminé l'indice d'inflammabilité sont les mêmes que ceux cités il y a deux ans.

(1) Par Moïse Verret, I.F.

MÉTÉOROLOGIE INSTRUMENTALE

En 1950, les inspecteurs du Bureau de Météorologie ont visité toutes les stations de météorologie forestière, pour réparer ou changer les appareils défectueux, donner des instructions aux observateurs et faire l'inventaire du matériel. Voici la liste des appareils installés pour remplacer les instruments défectueux ou pour compléter certaines stations:

Abris météorologiques.....	9	Règles à neige.....	173
Abris thermométriques....	4	Tables à neige.....	21
Abris psychrométriques...	2	Thermographes.....	3
Anémomètres.....	7	Thermo-hygrographes...	2
Barographe.....	1	Télé-thermographes.....	2
Baromètres.....	6	Thermomètres Six.....	34
Bourçons pour anémomè-		Thermomètres à maxima	20
tres.....	7	Thermomètres à minima	30
Compteur de vent.....	1	Thermomètres solaires...	5
Echelles à neige.....	28	Thermomètres à minima	
Evaporomètres.....	25	(Herbe).....	6
Girouettes.....	3	Thermomètres (Autres)..	9
Héliographe.....	1	Verres gradués (0 à 100cc)	41
Hygrographes.....	3	Verres gradués (0" à....	55
		0.50")	
Pluviomètres.....	34	Verres pour psychromè-	
Psychromètres.....	35	tres.....	6

Comme par le passé, les officiers du Bureau de Météorologie se sont efforcés de renseigner les inspecteurs et les gardes-feu sur l'importance de l'indice d'inflammabilité dans l'étude des dangers d'incendie forestier. On a utilisé cette année les mêmes formules que l'an dernier, pour obtenir des données sur la météorologie agricole, la météorologie forestière et la climatologie.

CLIMATOLOGIE (1)

En 1950, le réseau météorologique de la Province comprenait 264 stations, dont 173 ont été opérées durant toute l'année. De ces 264 stations, 173 ont fait rapport sur la température maximum et minimum, la presque totalité sur la précipitation, 10 sur l'insolation, environ 125 sur l'évaporation et plus de 150 sur l'humidité relative.

(1) Par Joseph Verrette, B.A., I.F.

Les registres du Bureau de Météorologie actuellement à la disposition du public comprennent :

- 1—Un résumé mensuel du temps à toutes les stations météorologiques du réseau;
- 2—Une étude des précipitations de la saison d'été;
- 3—Des études climatiques spéciales à l'intention des services gouvernementaux et des organismes d'utilité publique;
- 4—Un bulletin météorologique mensuel publié par le Bureau provincial des Statistiques;
- 5—Un feuillet météorologique mensuel publié par le Bureau de Météorologie.

Le Bureau de Météorologie a publié à date 19 bulletins spéciaux sur les activités du Bureau et sur la climatologie de la Province. En 1950, on a expédié 4,326 bulletins techniques à des personnes qui en ont fait la demande. On a de plus répondu à 328 demandes spéciales de renseignements météorologiques. On peut classer ces demandes d'après leur origine de la manière suivante :

Québec.....	273	Etats-Unis.....	13
Ontario.....	16	Angleterre.....	12
Colombie Britannique.....	4	France.....	10

SERVICE D'INFORMATION

Les officiers du Bureau de Météorologie ont continué en 1950 de fournir des informations climatiques à tous ceux qui en ont fait la demande. Durant l'hiver, le service de renseignements en opération l'année précédente a été remis sur pied encore cette année, pour le bénéfice des skieurs tant du pays qu'à l'étranger. Plus de 50 stations ont enregistré les conditions de la neige durant tout l'hiver. Les observateurs de ces stations faisaient rapport à quatre centres principaux, soit Québec, St-Jovite, Sherbrooke et Hull. Des collaborateurs bénévoles recueillaient les données météorologiques dès 8.00 A.M., pour les transmettre au Bureau du Tourisme à Montréal, où tous les rapports sur les conditions de la neige étaient centralisés. De Montréal, ces rapports étaient diffusés par téléphone, télégramme, poste ordinaire, poste aérienne, etc., à plus de 200 organismes ou agents de publicité tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Pour ce service de renseigne-

ments sur les conditions de la neige, le Bureau de Météorologie a obtenu la collaboration bénévole des compagnies de chemin de fer C.N.R. et C.P.R. et des compagnies d'aviation Trans-Canada Airlines, Colonial Airlines et Northeast Airlines.

PUBLICATIONS

Voici la liste des publications du Bureau de Météorologie pour l'année qui vient de s'écouler:

Côté, Jacques, 1950. Etude sur la débâcle. Ministère des Terres et Forêts. Bureau de Météorologie. Bulletin No 17.

Roy, L.-A., St-Amant, Léon et Verret, Moïse, 1950. Les dangers d'incendies forestiers en 1949. Ministère des Terres et Forêts. Bureau de Météorologie. Bulletin No 18.

Reneuve, Paul, 1950. Les méthodes d'évaluation des dangers d'incendies forestiers dans l'Amérique du Nord. Réimprimé de la Revue forestière française. Ministère des Terres et Forêts. Bureau de Météorologie. Bulletin No 19.

RECHERCHES

Les recherches effectuées à la demande d'agronomes, de forestiers, de biologistes, d'ingénieurs, etc., les enquêtes de renseignements météorologiques en relation avec différents phénomènes naturels, les études sur le régime des eaux à Duchesnay, etc. ont encore tenu actifs, au cours de l'année qui vient de s'écouler, les observateurs de la station expérimentale de Duchesnay et les techniciens du bureau de Québec.

ENTOMOLOGIE FORESTIÈRE

Lionel Daviault, D. Sc.

Au cours de l'année qui vient de se terminer, on a continué la plupart des travaux de recherches déjà en cours et l'on s'est attaché en particulier à améliorer l'organisation de l'inventaire annuel des insectes forestiers, afin d'obtenir des informations encore plus précises que par les années passées.

On sait que l'inventaire a été institué en 1937 dans le but de suivre les fluctuations annuelles dans les populations d'insectes susceptibles de causer des dégâts dans nos forêts et de mettre en évidence les facteurs favorisant ou entravant leur pullulation. Cet inventaire a pu fonctionner jusqu'ici avec succès grâce à la collaboration très active des inspecteurs et des gardes-feu des associations de protection des forêts et du Service de la Protection du Ministère des Terres et Forêts. Le travail dévolu aux gardes-feu consiste à recueillir, à des intervalles réguliers, des échantillons d'insectes sur les essences forestières les plus caractéristiques des régions soumises à leur surveillance. Les échantillons récoltés sont expédiés dans des boîtes spéciales à un laboratoire central établi à Duchesnay, près de la ville de Québec. L'examen du contenu des échantillons permet aux entomologistes du Bureau de se procurer des informations précieuses au sujet de la prévalence des principaux ravageurs dans nos forêts, de leur importance économique et en général de tout problème les concernant. Les renseignements obtenus sont transmis régulièrement à tous les forestiers intéressés.

Mais, pour obtenir des informations ayant une valeur comparative d'une année à l'autre, il faut que les collections soient faites périodiquement aux mêmes endroits et suivant une méthode standardisée. C'est pourquoi, dès l'institution de l'inventaire, on a établi toute une chaîne de stations permanentes de collections distribuées sur tout le territoire forestier accessible de la Province. Toutes ces stations ont été réorganisées en 1942, mais certaines sont disparues à la suite d'incendies ou des exploitations forestières; d'autres ne sont plus utilisables à cause de la destruction partielle ou totale des arbres à la suite de chablis ou de dégâts d'insectes et de maladies cryptogamiques. Il devenait donc urgent de les remplacer par de nouvelles stations établies sur un plan nouveau. Cette année, l'un de nos aides-entomologistes s'est consacré à cette tâche en commençant par la région du Saint-Maurice. Chaque nouvelle station comprend un territoire d'un quart de mille carré en superficie englobant autant que faire se peut des peuplements forestiers de même composition. L'emplacement exact de chaque station est indiqué sur une carte et décrit avec soin sur une formule spéciale de façon à permettre

son repérage facile lors des inspections subséquentes. De plus, sur la même formule, on prend des notes détaillées sur la proportion des essences, la densité du couvert, les conditions de la végétation, l'histoire passée des peuplements (incendies, maladies cryptogamiques, exploitations, chablis, etc.), enfin tout renseignement présentant un intérêt quelconque.

Les techniciens de la Section des enquêtes spéciales ont continué à faire l'inventaire détaillé des dégâts causés par certains graves fléaux qui affligent nos forêts dans le moment, en particulier la Tordeuse des bourgeons de l'épinette et le dépérissement du bouleau et du merisier. Ces recherches sont en marche depuis déjà cinq années et les nombreuses observations accumulées à date seront analysées d'une façon complète dans un avenir rapproché.

Les recherches en cours depuis quelques années sur l'éthologie des principaux ravageurs de l'écorce et du bois de l'orme ont été continuées à notre laboratoire de Berthierville, de même que nos études sur les parasites de la Tordeuse des bourgeons de l'épinette et sur la biologie de certains microlépidoptères infestant les aiguilles de l'épinette.

Enfin, signalons que depuis quelques années, notre Service de consultations s'est beaucoup développé et une correspondance considérable est entretenue par les techniciens de notre Bureau avec les forestiers des compagnies forestières et autres personnes intéressées à connaître l'état phytosanitaire des peuplements forestiers confiés à leur surveillance.

On trouvera dans les pages qui suivent un bref résumé des principales recherches conduites par le personnel scientifique du Bureau au cours de la dernière saison.

INVENTAIRE DES INSECTES FORESTIERS DU QUÉBEC

Les conditions météorologiques défavorables du printemps retardèrent quelque peu le départ de la végétation et la sortie des insectes de leurs quartiers d'hivernage. Pour cette raison, les collectionneurs ne purent effectuer leurs premiers échantillonnages qu'environ deux semaines plus tard qu'aux dates prévues. Malgré ce retard, le nombre total d'échantillons prélevés au cours de la dernière saison dépasse légèrement le chiffre obtenu l'année précédente, soit 5,484 échantillons en 1950 contre 5,451 en 1949. Sur ce total, 3,137 collections furent effectuées par les gardes-feu des associations de protection des forêts, 914 par le personnel du Service de la protection des forêts, 914 par le personnel du Service de la Protection du Ministère des Terres et Forêts, 1,418 par les aides-entomologistes du Bureau d'Entomologie, enfin 15 par divers autres collaborateurs bénévoles.

TABLEAU N° 1 — ABONDANCE COMPARÉE DE QUELQUES ESPÈCES
D'INSECTES

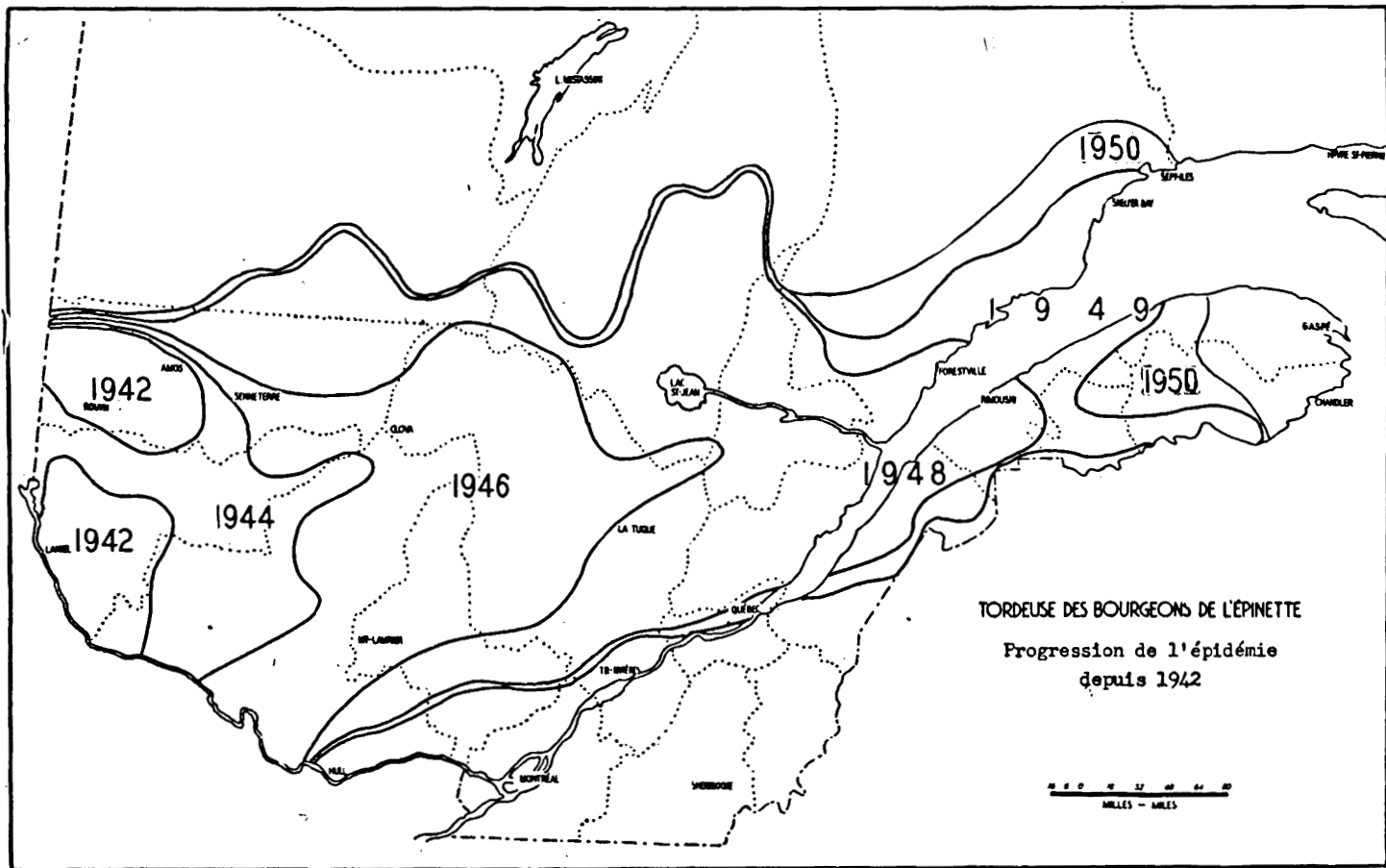
NOM DE L'INSECTE	NOMBRE D'ÉCHANTILLONS REÇUS			
	en 1947	en 1948	en 1949	en 1950
Petite tenthrède du mélèze (<i>Anoplonyx laricis</i>)	14	23	34	28
Tenthrède du bouleau (<i>Arge pectoralis</i>)	5	7	18	12
Tenthrède de l'orme (<i>Cimbez americana</i>)	1	7	9	7
Tenthrède européenne de l'épinette (<i>Gilpinia hercyniae</i>)	384	355	650	469
Tenthrède à tête noire du sapin (<i>Neodiprion abietis</i>)	78	94	110	79
Tenthrède de Leconte (<i>Neodiprion lecontei</i>)	3	1	5	3
Tenthrède à tête jaune de l'épinette (<i>Pikonema alaskensis</i>)	110	130	142	81
Tenthrède à tête verte de l'épinette (<i>Pikonema dimmockii</i>)	126	184	185	118
Tenthrède européenne du mélèze (<i>Pristiphora erichsonii</i>)	10	9	16	7
Tenthrède du sorbier (<i>Pristiphora geniculata</i>)	25	13	11	10
Némate vert du bouleau (<i>Nematus unicolor</i>)	0	10	6	0
Tenthrède tisseuse (<i>Cephalcia fascipennis</i>)	7	11	14	14
Tenthrède du pin gris (<i>Neodiprion swainei</i>)	15	11	29	12
Syrphe de Lapponie (<i>Metasyrphus lapponicus</i>)	7	9	14	1
Arpenteuse du tilleul (<i>Erannis tiliaria</i>)	3	3	3	28
Arpenteuse de l'épinette (<i>Caripeta divisata</i>)	13	27	21	36
Arpenteuse bossue de l'épinette (<i>Ectropis crepuscularia</i>)	16	17	17	12
Arpenteuse de la pruche (<i>Lambdina fiscellaria</i>)	118	162	463	307
Arpenteuse hâtive de l'épinette (<i>Eupithecia filmata</i>)	21	21	16	29
Arpenteuse brune de l'épinette (<i>Eupithecia palpata</i>)	38	41	36	55
Fausse arpenteuse de la pruche (<i>Nepytia canosaria</i>)	20	4	41	32
Arpenteuse dodue (<i>Protoboarmia porcelaria</i>)	65	147	125	178
Arpenteuse verte de la pruche (<i>Nepytia phantasmaria</i>)	29	24	33	27
Arpenteuse verte de l'épinette (<i>Semiothisa granulata</i>)	253	160	459	337
Arpenteuse du mélèze (<i>Semiothisa sezmaculata</i>)	12	14	27	10
Chenille caméléon (<i>Anomogyna elimata</i>)	13	27	42	48
Chenille caméléon (<i>Anomogyna perquirata</i>)	0	7	8	15
Autographe de l'épinette (<i>Autographa spp.</i>)	84	84	97	53
Porte-case du mélèze (<i>Coleophora laricella</i>)	14	20	17	13
Elaphre versicolor du sapin (<i>Elaphria versicolor</i>)	80	76	68	96
Chenille à raies vertes (<i>Feralia jocosus</i>)	57	89	79	195
Arlequin de l'épinette (<i>Palthis angulalis</i>)	24	24	42	36
Phalène de l'épinette (<i>Panthea acronyctoides</i>)	15	35	31	38
Chenille à tente d'automne (<i>Hyphantria cunea</i>)	11	25	75	39
Lexis bicolor (<i>Lexis bicolor</i>)	29	18	40	22
Tordeuse des bourgeons de l'épinette (<i>Choristoneura fumiferana</i>)	815	1153	1676	1914
Tordeuse à tête noire de l'épinette (<i>Acleris variana</i>)	205	300	233	59
Tordeuse verte de l'épinette (<i>Tortrix packardiana</i>)	3	10	7	4
Pyrale des aiguilles de l'épinette (<i>Dioryctria reniculella</i>)	42	221	358	433
Livrée des forêts (<i>Malacosoma disstria</i>)	3	10	9	134
Chenille à tente des vergers (<i>Malacosoma americanum</i>)	1	1	6	1
Arpenteuse du mélèze (<i>Tolyte laricis</i>)	5	1	2	3
Chenille à houppes jaunes (<i>Notolophus antiqua</i>)	63	42	21	12
Hémérocampe gris de l'épinette (<i>Olene plagiata</i>)	26	28	16	17
Anisote de l'érable (<i>Anisota rubicunda</i>)	4	6	6	2
Arpenteuse verte du sapin (<i>Nyctobia limutaria</i>)	18	51	78	166
Chenille verte du chêne (<i>Nadata gibbosa</i>)	5	28	22	57
Arpenteuse rayée (<i>Campaea perlata</i>)	4	3	31	1
Chenille à tente du cerisier (<i>Archips cerasivorana</i>)	2	3	5	5
Chenille des marais salins (<i>Estigmene acraea</i>)	9	4	2	1

On pourra se faire une idée de l'importance relative des principaux insectes contenus dans les collections en référant au tableau No 1 ci-inclus. L'examen de ce tableau révèle que, sur les 50 espèces énumérées, plus de la moitié furent moins abondantes cette année qu'au cours de la saison précédente. Toutes ces espèces doivent être considérées comme d'importance secondaire dans le moment. Toutefois, il faut se rappeler que plusieurs d'entre elles ont été très nuisibles dans le passé, et leur présence dans certaines régions constitue un danger réel, leur virulence pouvant d'une année à l'autre se réveiller et mettre les forestiers en face d'un nouveau problème de lutte.

Comme par les années passées, on a publié un rapport spécial résumant les observations faites sur les principales espèces rencontrées au cours de la dernière saison, de sorte que nous pouvons ici nous contenter de mentionner celles d'entre elles qui présentent un intérêt particulier.

Le principal ennemi de nos forêts de conifères demeure toujours la Tordeuse des bourgeons de l'épinette (*Choristoneura fumiferana*). D'après les foyers relevés en 1950, on peut dire que, par rapport à l'année précédente, l'épidémie présente un progrès marqué en surface dans la direction de l'Est, notamment dans les régions du Bas du Fleuve, de Rimouski-Matane et de Matapédia. Toutefois, si l'on considère l'ensemble de la Province, on constate que le nombre moyen d'individus par arbre inventorié a légèrement diminué, soit 14.4 en 1949 et 12.6 en 1950. Dans certaines régions, la diminution a été très considérable; ainsi, dans les régions de l'Abitibi, du Témiscamingue, de l'Outaouais et du Nord de Montréal, les foyers d'infestation ont tellement diminué en intensité et en surface au cours de ces dernières années qu'il y a tout lieu de prévoir leur extinction complète dans un avenir rapproché. La carte No 1 ci-jointe fait voir la marche progressive de l'invasion de cet insecte depuis son introduction sur notre territoire. A l'examen de cette carte, on constate que l'envahissement de notre Province s'achève et il sera intéressant dans les quelques années à venir de suivre le progrès de l'invasion dans les immenses peuplements de conifères de la Côte Nord du Saint-Laurent.

Un autre insecte s'est montré extrêmement nuisible cette année, c'est la Livrée des forêts ou Fausse chenille à tente (*Malacosoma disstria*). Ce dangereux lépidoptère est bien connu des forestiers, car périodiquement il se multiplie d'une façon extraordinaire et cause des défoliations considérables, tout particulièrement sur le tremble et le peuplier. Cette année, l'insecte a exercé le gros de ses ravages sur un vaste territoire comprenant le sud des régions du Témiscamingue et de l'Outaouais, le centre et le sud du Saint-



TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE
 Progression de l'épidémie
 depuis 1942

0 5 10 15 20
 MILES - MILES

Maurice. D'après ce que l'on connaît du comportement des invasions de cet insecte, on peut prévoir que, l'année prochaine, il occasionnera à nouveau des défoliations très graves sur un territoire encore plus considérable dans les régions de l'ouest et du centre de la Province.

Pour la première fois cette année, nous avons réussi à obtenir à l'état adulte un petit diptère de la famille des Cécidomyies, dont les larves produisent de petites galles dans les bourgeons terminaux des épinettes; il s'agit de l'espèce *Rhabdophaga swainei* Felt. L'insecte a été rencontré en grande abondance à Acton Vale, Durham Sud, Gracefield, Lanoraie et Waterville, et en moins grands nombres à Papineauville et dans le Parc des Laurentides.

RECHERCHES SUR LES INSECTES DE L'ORME (1)

Les recherches entreprises il y a quelques années sur les ravageurs du bois et de l'écorce de l'orme, furent continuées au cours de la dernière saison. On s'est efforcé à nouveau cette année de préciser le comportement des principales espèces rencontrées dans notre Province et à mettre en évidence les facteurs susceptibles de limiter ou de favoriser leur pullulation. Il nous a paru en effet que, si la lutte directe contre ces ravageurs s'impose dans certains cas pour préserver les ormes contre les attaques de la maladie hollandaise, il faut toutefois prendre bien soin de ne pas, par l'emploi intempestif de certaine méthode directe de lutte, contrecarrer l'action des prédateurs et des parasites, qui sont très actifs dans certains secteurs.

Le présent rapport résume les observations faites au cours de la dernière saison sur le Scolyte indigène, les Charançons et la Saperde de l'orme. Il manquait à nos expériences sur la possibilité de transfert de la maladie hollandaise par les Charançons, la contre-épreuve, soit l'impossibilité de la transmission de la maladie dans certaines circonstances données. Les expériences nécessaires ont été effectuées cette année et on en trouvera les résultats plus loin.

LE SCOLYTE INDIGÈNE DE L'ORME EN 1950

L'année 1950 fut particulièrement favorable au développement du Scolyte indigène de l'orme (*Hylurgopinus rufipes* Eich.). La ponte a débuté vers le 15 mai dans la région de Berthierville. A la fin du même mois, grâce surtout à plusieurs jours consécutifs de forte chaleur, de nombreuses larves avaient commencé à s'alimenter. Leur nombre progressa jusqu'à la fin de juin, moment où la ponte printanière est à peu près terminée. Les densités de population enregistrées cette année par le comptage des larves sous

(1) Par le Frère Adrien Robert, C.S.V.

l'écorce après la fin de la période de ponte donnent les valeurs les plus élevées que nous ayons enregistrées depuis cinq ans, soit en moyenne plus de 2,000 individus par pied carré d'écorce. (max. 3,470, min. 1,090). Mais le dénombrement des adultes à leur sortie du bois ne donne plus que 500 individus pour une même unité de surface; ceci représente une réduction de plus des trois-quarts de la population larvaire.

Le principal parasite du Scolyte, le Braconide *Spathius canadensis* Ash., s'est maintenu cette année à un niveau numérique très bas, tandis qu'au contraire, le prédateur *Enoclerus rufiventris* Spin. a été très abondant. L'époque d'essaimage des adultes de ce prédateur coïncide assez bien avec celle des Scolytes; cette année, ils sont apparus en nombre important à partir de la mi-août et ils sont demeurés très actifs tout l'automne.

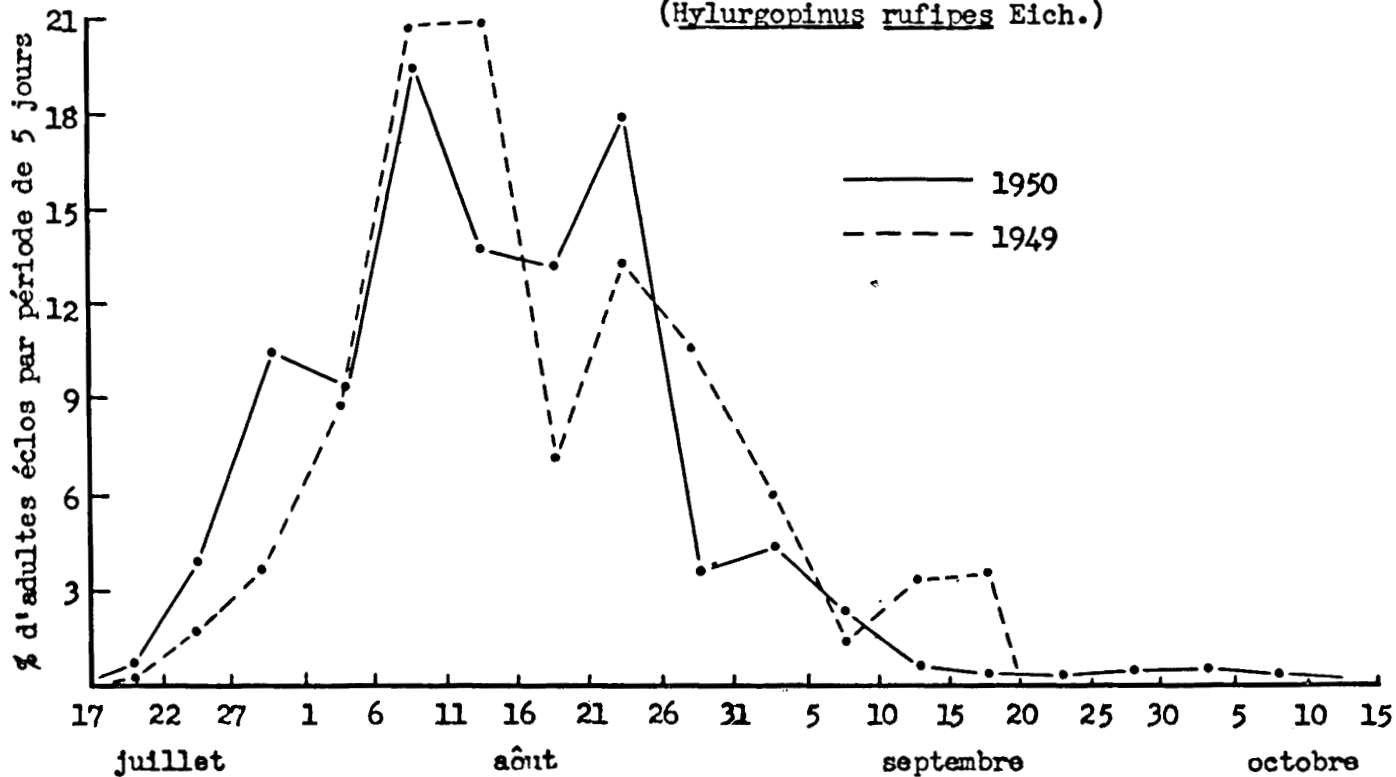
La fréquence de la Saperde de l'orme parmi les populations larvaires de Scolytes est un autre facteur qui a contribué largement à réduire le nombre de ces derniers. La Saperde est parfois un tard venu dans les écorces, mais, comme sa croissance est très rapide, ses larves ont tôt fait de rattraper la taille de celles du Scolytes et elles les dévorent, comme d'ailleurs les nymphes et les adultes récemment éclos, chaque fois que leurs galeries s'entrecroisent ou se chevauchent, comme cela se produit très souvent (Graphique 1).

LES CHARANCONS ET LA SAPERDE DE L'ORME

Dans des rapports antérieurs, un résumé a été donné du cycle évolutif des Charançons de l'orme: *Magdalis barbata* Say, *M. armicollis* Say et *M. inconspicua* Horn. Cette année, nous avons cherché à préciser certains points de la biologie de ces ravageurs. Ainsi, dans le but d'évaluer les variations annuelles dans le taux de parasitisme occasionné par les diverses espèces parasites, plus d'une trentaine d'échantillons d'ormes atteints de la maladie hollandaise et abritant des Charançons furent recueillis en divers endroits compris dans la zone contaminée par la maladie. Ces échantillons furent conservés par la suite dans des cages appropriées et l'émergence des adultes de l'hôte et des parasites fut enregistrée quotidiennement pour chacun des endroits de collection. Un rapport de cette étude paraîtra tout prochainement dans les Annales de l'Acfas.

On sait que les Charançons adultes se nourrissent des feuilles tendres de l'orme durant les 10 ou 15 premiers jours qui suivent leur sortie de l'écorce. C'est durant cette période que la copulation a lieu, car, dès leur naissance, les mâles ont atteint leur maturité sexuelle. Toutefois, les femelles ne peuvent commencer à déposer leurs œufs avant de s'être alimentées durant une dizaine de jours.

Graphique 1. Epoque d'apparition des adultes du Scolyte indigène de l'orme
(Hylurgopinus rufipes Eich.)



Les femelles de *M. barbata* sont les premières à déposer leurs œufs et leur ponte débute généralement à la fin de mai dans la région de Berthierville et vers le 20 mai le long de la frontière canado-américaine. Le choix de l'endroit propice pour déposer leurs œufs oblige les femelles à de nombreux sondages à travers l'écorce, c'est-à-dire à perforer l'écorce externe et à palper le liber sous-jacent, sans doute pour juger de son degré de vitalité.

Beaucoup de ces perforations de l'écorce, qui fourmillent principalement au point d'origine des branches, s'arrêtent court et ne reçoivent aucun œuf; d'autres, légèrement plus profondes, abritent après le passage de la femelle un ou deux œufs, parfois trois ou quatre. Ces fossettes creusées par les Charançons les plus hâtifs en des endroits particulièrement riches en vaisseaux nourriciers, concourent au dessèchement progressif de la couche libérienne sous-jacente, et les écorces deviennent de ce fait beaucoup plus favorables à recevoir des pontes. C'est pourquoi, les Charançons de la même espèce ou d'espèces affines, qui éclosent un peu plus tard dans la saison, ont la chance de déposer un plus grand nombre d'œufs que les individus plus hâtifs.

Donc, comme on vient de le voir, au cours d'une même saison, les ormes peuvent devenir de plus en plus aptes à l'invasion par les Charançons et ceci explique pourquoi, dès une première année d'attaque, certains arbres sont complètement envahis de toutes parts depuis le sommet jusqu'au ras du sol. Comme nous le verrons plus loin, d'autres espèces de xylophages s'associent aux Charançons pour hâter l'affaiblissement des ormes, en particulier la Saperde de l'orme et le *Neoclytus cuminatus* (Fab.).

Dans le but de connaître l'importance numérique des populations d'insectes qui s'installent dans un orme au cours d'une première année d'attaque, une dizaine de jeunes ormes d'un diamètre moyen de 5 à 10 cm au D.H.P., furent soigneusement analysés dans toutes les parties, tronc et branches. Evidemment, au moment où cette étude a été faite au cours du mois d'août, le pourcentage de flétrissure ou de défoliation variait de façon considérable; alors que certains ormes ne faisaient que montrer les premiers signes de la maladie, d'autres avaient perdu tout leur feuillage.

Chacun de ces ormes fut partagé en microéchantillons de 30 cm de longueur et chaque portion fut écorcée sous une loupe; toutes les larves présentes furent recueillies, et par la suite identifiées jusqu'à l'espèce. Il y a lieu de faire remarquer, tout de suite, l'absence quasi totale du Scolyte indigène sur ces ormes de faible diamètre. En effet, les dix ormes examinés, qui représentent une superficie corticale de près d'une dizaine de mètres carrés, ne recélaient qu'une seule galerie de l'*Hylurgopinus rufipes*. Aucun ne montrait de galerie d'hivernement du même insecte. L'introduction de la maladie ne pourrait donc être imputée au Scolyte indigène.

Le graphique 2 montre la distribution des Charançons sur un orme qui affichait, au début d'août, les symptômes de la maladie hollandaise, mais conservait la plus grande partie de son feuillage. La moitié basilaire n'a fourni qu'un très petit nombre de larves de Charançons. A partir de 3.9 mètres, le diamètre de l'arbre était devenu trop faible (1.5 cm) pour permettre l'installation des Charançons. Les deux autres larves rencontrées sur cet orme appartenaient à l'espèce *Saperda tridentata*.

Le graphique 3 donne la distribution des populations de Saperdes et de Charançons sur un autre orme. Comme dans la figure précédente, les Charançons sont plus nombreux dans la partie supérieure, mais la base est cette fois abondamment garnie. D'un autre côté, la Saperde montre une dispersion qui va tout à fait à l'opposé de celles des Charançons. En effet, la densité maxima s'observe non plus vers le sommet de l'arbre mais à la base, et cette densité décroît à mesure qu'on s'élève sur l'arbre. Il faut ajouter que cet orme hébergeait plusieurs larves de Scolytes (48) provenant toutes d'une même galerie maternelle, creusée à 2 mètres environ du sol. Trois autres Scolytes adultes foraient des galeries non loin de la base, là où le pourcentage d'humidité était le plus considérable. L'ensemble des relevés effectués sur ce deuxième orme s'établit ainsi :

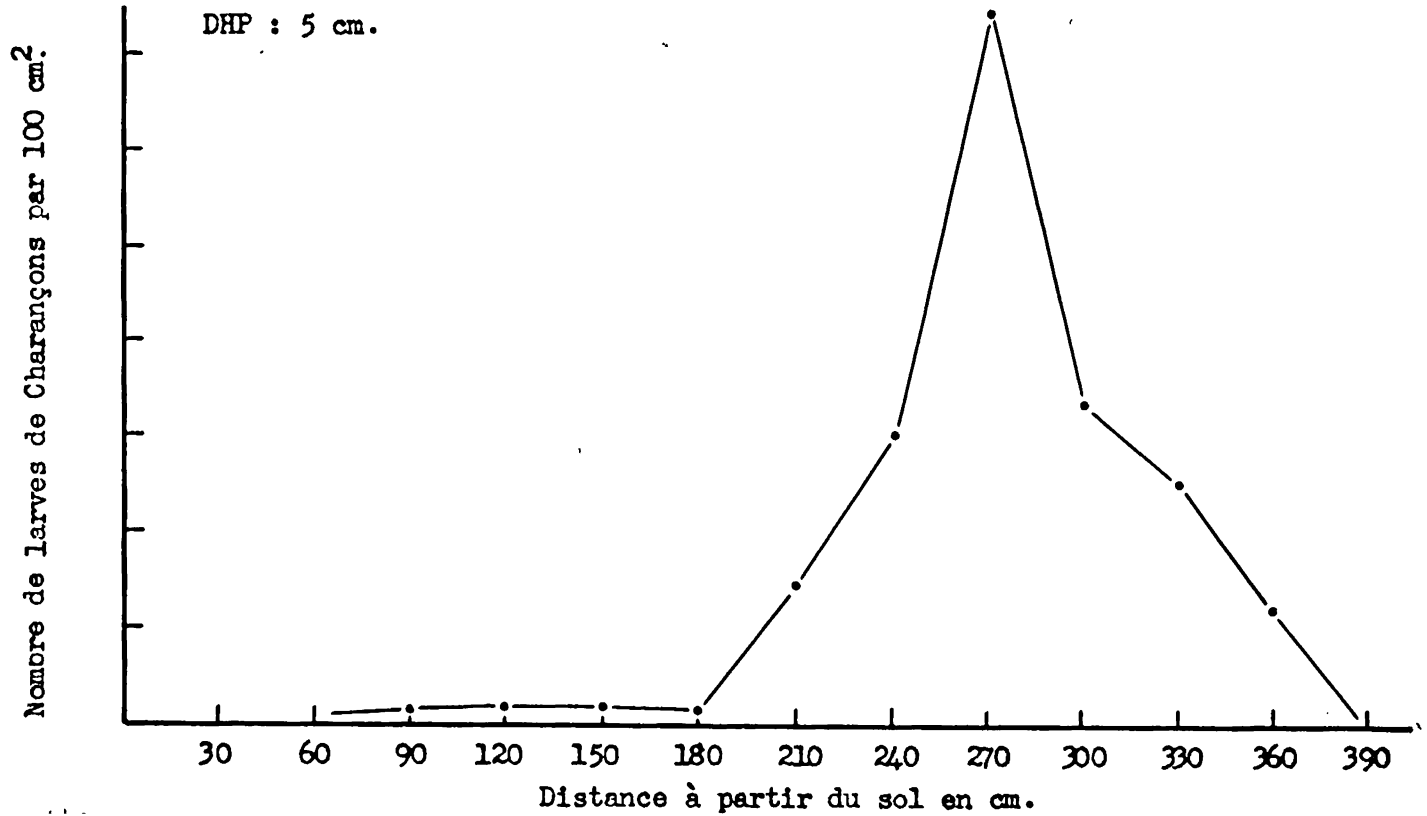
<i>Hylurgopinus rufipes</i> :	48 larves et 3 adultes dans deux galeries;
<i>Magdalis spp.</i> :	705 larves, 2 orifices de sorties de l'année 1949;
<i>Saperda tridentata</i> :	175 larves;
<i>Anthaxia viridicornis</i> :	2 larves;
<i>Enoclerus rufiventris</i> :	2 larves;
<i>Echmepteryx hageni</i> :	1 adulte sur l'écorce externe.

Les populations d'insectes observées sur les autres ormes accusent les mêmes traits essentiels. Les larves de Charançons sont toujours relativement plus denses dans les branches à faible diamètre, tandis que les Saperdes atteignent leur maximum de densité dans les écorces plus épaisses, par conséquent plutôt à la base des jeunes ormes que dans les branches de moins de 5 cm de diamètre.

De telles populations d'insectes décelées à la mi-août sur des ormes apparemment indemnes au début du printemps, montrent avec quelle intensité les Charançons et surtout les Saperdes s'abattent sur les ormes de leur choix. Même en l'absence de toute maladie cryptogamique, ces ormes ne sauraient se rétablir, car leur écorce interne se trouve sillonnée de galeries en tout sens. Les Charançons s'installent de préférence au point d'attache des rameaux et interceptent tous les vaisseaux; la branche sèche, parce qu'elle ne peut plus recevoir la sève dont elle a besoin pour se nourrir.

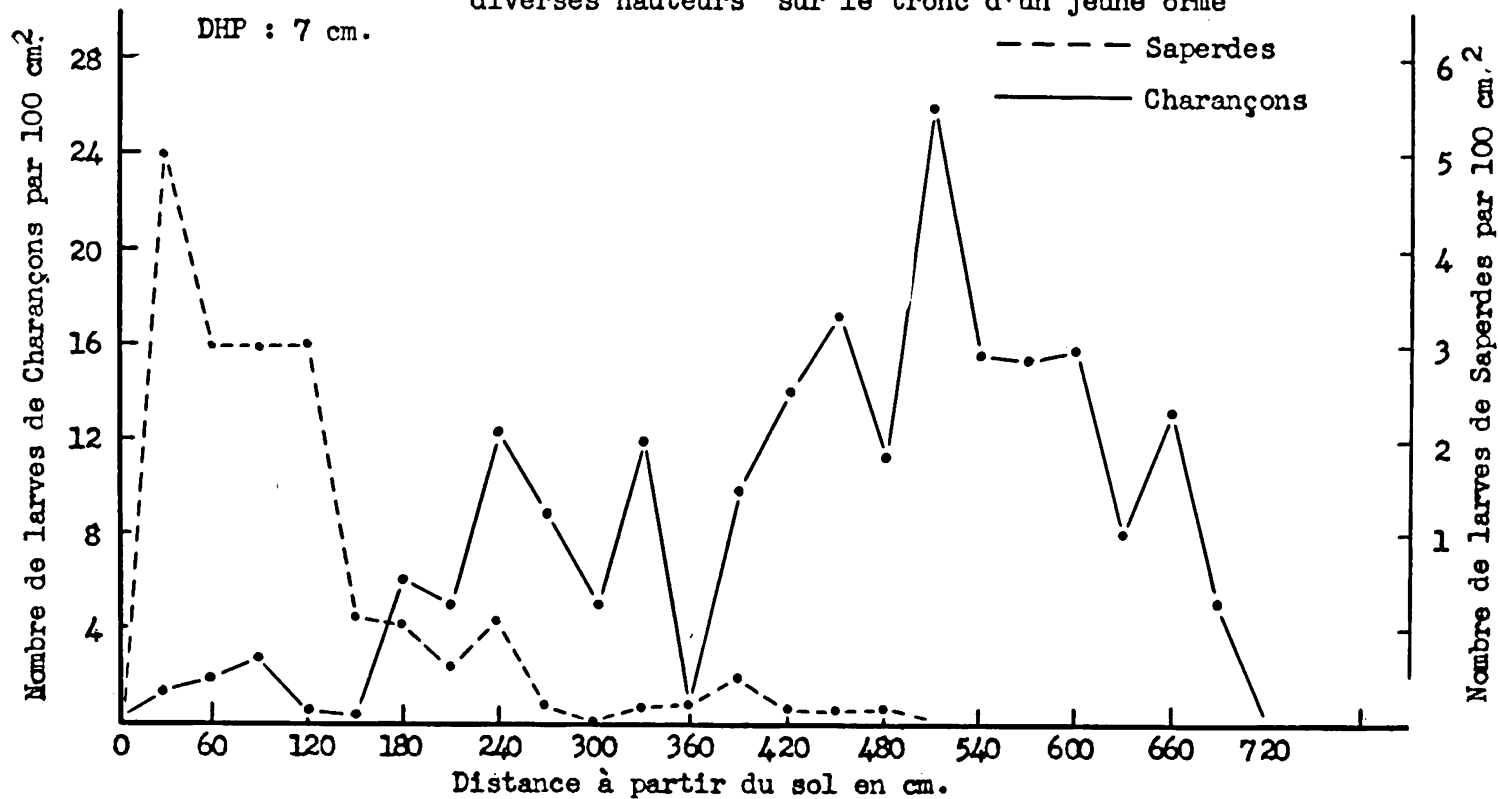
Les Saperdes insèrent leurs œufs de préférence dans une écorce épaisse; elles peuvent ainsi les protéger mieux contre leurs ennemis. La mesure de

Graphique 2. Nombre de larves de Charançons à diverses hauteurs sur le tronc d'un jeune orme



Graphique 3. Nombre de larves de Charançons et de Saperdes à diverses hauteurs sur le tronc d'un jeune orme

DHP : 7 cm.



galeries isolées de Saperde chez des larves qui avaient à peu près terminé leur évolution fait voir que chaque larve consomme au cours de son existence près de 25 cm² d'écorce. Par conséquent, une densité de 4 larves par cm² paraît la densité maxima possible dans une écorce de moyenne épaisseur et à la condition que d'autres insectes ne les aient pas précédées.

Des populations trop denses, soit de Charançons, soit de Saperdes, soit des deux à la fois, entraînent nécessairement un cannibalisme généralisé. Les individus de même espèce peuvent s'entre-dévorer et les Saperdes attaquent couramment les Charançons et Scolytes au hasard des entre-croisements de galeries larvaires.

EXPERIENCES SUR LA TRANSMISSION DE LA MALADIE PAR LES SCOLYTES ET LES CHARANCONS

Les résultats obtenus en 1947, 1948 et 1949 nous avaient montré que les Charançons de l'orme, plus aisément que les Scolytes, transmettent effectivement le *Ceratostomella ulmi* d'un orme à un autre. Nous avons voulu connaître davantage cette année les circonstances favorables à ce transfert et, d'autre part, indirectement celles qui s'opposent à ce transfert ou qui expliquent le succès partiel des expériences précédentes.

Les Charançons qui chaque année envahissent nos ormes proviennent, tantôt d'ormes déjà porteurs de la maladie hollandaise, tantôt de foyers non contaminés. Déjà, Jones et Moses (1943) ont trouvé que le *Magdalis armicollis* compte à l'essaimage plusieurs individus infectés; les autres sont, sans doute, tous exempts de germe pathogène.

La maturité sexuelle chez les femelles de Charançons n'est atteinte qu'après une période alimentaire d'une dizaine de jours. Ce séjour prolongé sur le feuillage nous paraissait suffisant pour amener la perte de l'inoculum chez les femelles infectées à l'essaimage. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons conservé dès leur sortie des écorces de jeunes Charançons dans des cages où ils pouvaient s'alimenter de feuillages d'ormes, puis, au bout de 10 à 15 jours, nous les avons placés sur des ormes sains, soit au moment où on pouvait croire qu'ils n'étaient plus porteurs de germes pathogènes. Aucun orme en expérience n'a été infesté, bien que les adultes de l'insecte aient creusé ici et là de nombreuses fossettes à travers l'écorce et que certains aient même introduit leurs œufs profondément dans le liber.

Le résultat de cette expérience permet de conclure que les Charançons doivent se pourvoir à nouveau d'inoculum après leur période normale d'ali-

mentation sur le feuillage, pour réussir à véhiculer la maladie d'un orme à un autre. Dans le but de vérifier ces premiers résultats, nous nous proposons de conduire, l'année prochaine, une autre série d'expériences, qui consistera à interposer entre la période d'alimentation et la période de vie sur des ormes sains, une phase de contamination naturelle en plaçant les Charançons au contact d'ormes déjà atteints de la maladie.

Durant le mois d'août, des Scolytes provenant de bois d'ormes contaminés furent également placés en réclusion sur 40 ormes sains par groupe de 100 et 200. Plusieurs étaient encore actifs au début de novembre et creusaient des galeries soit au sein du liber, soit à travers l'écorce externe. Cependant, ces dégâts considérables n'ont pas provoqué de contamination immédiate.

DOMMAGES CAUSÉS PAR LES INSECTES (1)

La Section des enquêtes avait au programme pour l'année 1950, la continuation des travaux entrepris au cours des années précédentes aux fins d'établir les dommages causés à certaines de nos essences forestières. Le sapin, l'épinette blanche, l'épinette noire, le bouleau et le merisier sont les essences principales auxquelles le personnel de cette Section devait prêter son attention. La procédure suivie lors des années passées et décrite dans les rapports précédents, est restée essentiellement la même. Elle peut se résumer comme suit: étude des arbres au sein de places échantillons de 33 pieds de largeur et de longueur variable, suivant la densité du peuplement, chaque place échantillon devant contenir au moins 40 arbres des essences à étudier.

Cette Section devait de plus s'occuper de faire les enquêtes, ayant trait aux dommages causés par les insectes, réclamées par le Ministère des Terres et Forêts.

Le travail a été exécuté en forêt par 14 aides-entomologistes, soit 6 de moins qu'en 1949, travaillant sous la direction d'un ingénieur forestier. De ce nombre, 6 sont employés à titre permanent depuis plusieurs années et ils s'occupent durant les mois d'hiver à colliger les faits recueillis au cours de l'été. Les principales observations faites en 1950 sont résumées dans le présent rapport.

(1) René Martineau, B.A., I.F., A.G., M.F., M.Sc.

SAPIN ET ÉPINETTE

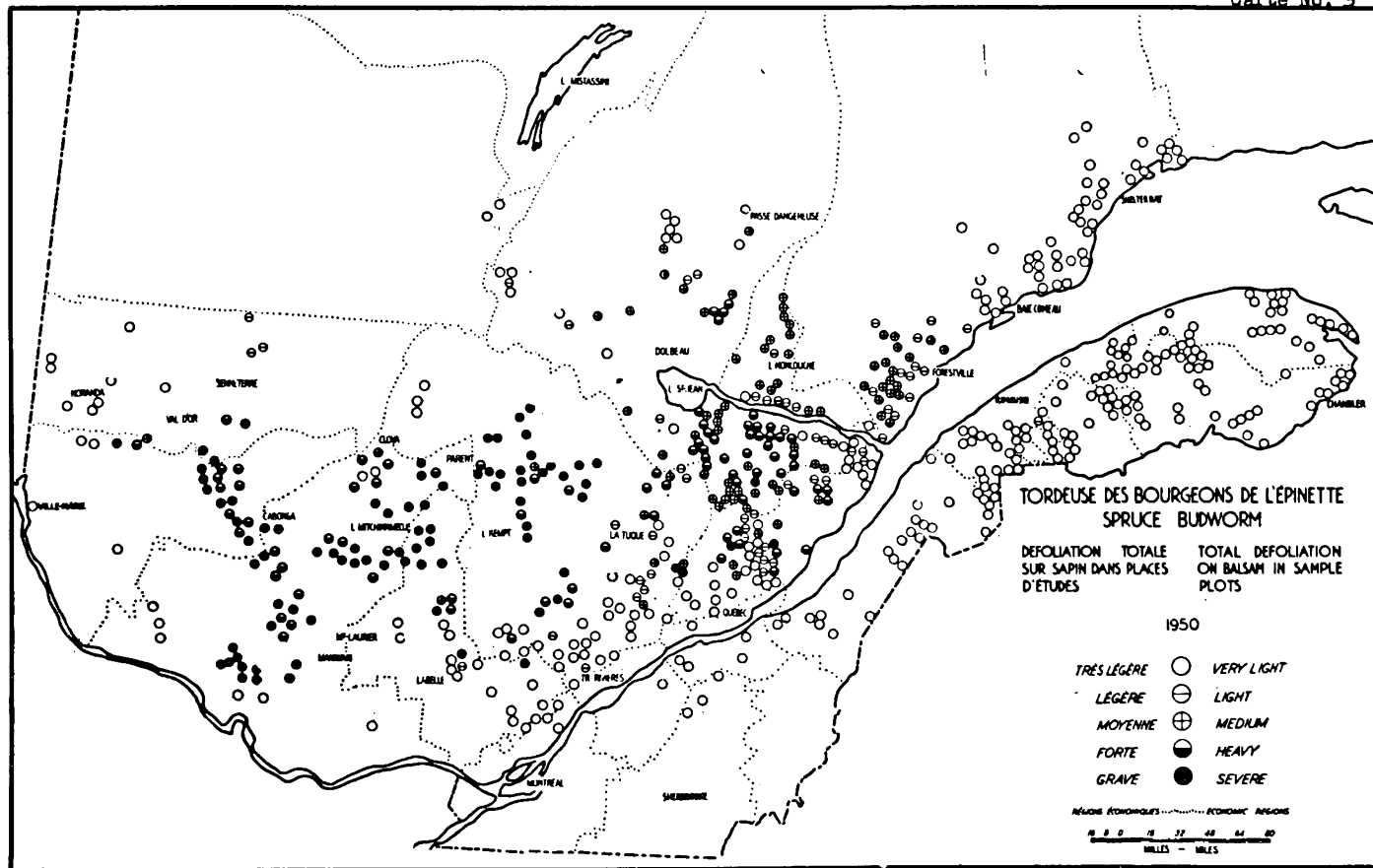
Le sapin et l'épinette tiennent la première place dans le programme des travaux de cette Section à cause de l'épidémie de la Tordeuse des bourgeons de l'épinette, un insecte qui depuis nombre d'années cause des dommages importants à ces deux essences. Les conditions exposées dans ce rapport pour 1950 sont basées sur l'étude de 1,642 places échantillons, nouvellement établies ou réexaminées, le nombre d'arbres étudiés se chiffrant à 22,933 sapins, 4,481 épinettes blanches, et 8,296 épinettes noires.

Le tableau No 2 donne une idée générale des conditions telles que rencontrées dans chacune des régions. On y donne, pour le sapin comme pour l'épinette, le nombre de tiges étudiées, la 1ère année d'attaque, le pourcentage des tiges affectées, la défoliation moyenne et le pourcentage des arbres morts correspondants à chacune des régions économiques.

On peut par ailleurs connaître, en consultant les cartes Nos 2, 3 et 4, les conditions notées dans chacune des places échantillons, qui y sont représentées par un tiret ou un cercle. Le tiret représente les places d'études où la défoliation était nulle, alors que les autres sont représentées par un cercle, lequel est caractérisé d'un symbole indiquant la gravité de la défoliation. Les cartes Nos 2, 3 et 4 représentent la défoliation moyenne notée, pour le sapin et l'épinette, le sapin, l'épinette respectivement.

TABLEAU No 2—ÉTAT DU SAPIN ET DE L'ÉPINETTE DANS LES DIVERSES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

RÉGION ÉCONOMIQUE	NOMBRE D'ARBRES ÉTUDIÉS		LIÈRE ATTAQUE	% DES TIGES AFFECTÉES		% MOYEN DE DÉFOLIATION		% DES ARBRES MORTS	
	SAPIN	EPINETTE		SAPIN	EPINETTE	SAPIN	EPINETTE	SAPIN	EPINETTE
Matagami.....	30	180	1939	79.4	37.3	14.4	1.1	0.0	0.0
Abitibi.....	478	1,665	1939	47.9	10.9	12.3	0.1	1.2	0.0
Témiscamingue.....	1,075	817	1939	53.4	24.6	37.3	1.8	13.9	0.0
Outaouais.....	2,270	965	1940	72.4	50.0	54.7	6.5	15.4	0.0
Nord de Montréal.....	2,023	391	1941	52.6	45.1	17.1	4.4	3.1	0.0
St-Maurice.....	2,296	1,159	1945	92.1	86.6	41.5	1.9	2.4	0.0
Jacques-Cartier.....	2,168	979	1946	85.5	77.7	31.9	6.1	0.2	0.0
Lac St-Jean.....	923	1,980	1946	97.1	78.6	45.8	5.0	0.1	0.0
Saguenay.....	2,183	1,580	1946	99.4	74.5	39.9	10.6	0.6	0.0
Manicouagan.....	1,897	1,213	1948	96.7	92.9	12.9	5.5	0.0	0.0
Plaine de Montréal.....	349	140	1948	46.7	28.3	1.6	0.4	0.0	0.0
Plaine de Trois-Rivières.....	266	52	1948	18.6	15.4	0.1	0.1	0.0	0.0
Plaine de Québec.....	496	214	1950	27.1	4.6	0.2	0.01	0.0	0.0
St-François.....	110	13	1949	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Chaudière.....	415	97	1949	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Plateaux et Plaines de la Rive-S.	1,056	395	1948	44.9	14.9	0.8	0.1	0.0	0.0
Plateaux Rimouski-Matane et Bas St-Laurent.....	1,179	276	1947	82.8	47.1	2.7	0.5	0.0	0.0
Matapédia.....	762	121	1946	73.5	50.4	0.5	0.3	0.0	0.0
Baie des Chaleurs.....	1,346	226	1947	53.7	16.4	0.7	0.1	0.0	0.0
Gaspé.....	1,376	181	1946	60.3	37.7	0.7	0.2	0.0	0.0
TOTAL.....	22,698	12,644							



Les habitués de la forêt s'alarment du fait que le bouleau et le merisier, depuis une dizaine d'années, sont en train de dépérir. Quoique la cause du mal reste encore incertaine, le Bureau d'Entomologie s'est attaché à établir les dommages causés à ces deux essences. Ce travail pouvait facilement être exécuté concurremment à l'enquête sur les dommages causés par la Tordeuse des bourgeons de l'épinette par le personnel de la Section des enquêtes. Comme dans le premier cas, on devait procéder par la méthode des places échantillons. On a décrit dans les rapports précédents la classification adoptée pour déterminer le degré de dépérissement de chacune des tiges. Les travaux peuvent se résumer à l'examen de 23,306 bouleaux et 6,634 merisiers dans 697 places d'études distribuées à travers toute la Province.

Le tableau No 3 résume la situation pour chacune des régions économiques et donne, pour le bouleau comme pour le merisier, le nombre d'arbres étudiés, le pourcentage des tiges affectées, la classe moyenne et le pourcentage des arbres morts. De plus, on trouvera aux tableaux Nos 4 et 5, pour le bouleau et le merisier respectivement, le pourcentage des arbres étudiés compris dans les quatre classes de santé suivantes: sain, dépérissant, mourant et mort.

La carte No 5 donne l'état général des arbres étudiés dans chaque place d'études pour le bouleau, et la carte No 6 présente les mêmes données pour le merisier. Quant aux cartes Nos 7 et 8, elles traduisent le degré de mortalité pour ces deux essences, dans les mêmes places d'études.

TABLEAU No 3 — ÉTAT DU BOULEAU ET DU MERISIER DANS LES DIVERSES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

RÉGION ÉCONOMIQUE	NOMBRE D'ARBRES ÉTUDIÉS		% DES ARBRES AFFECTÉS		CLASSE MOYENNE (*)		% DES ARBRES MORTS	
	BOULEAU	MERISIER	BOULEAU	MERISIER	BOULEAU	MERISIER	BOULEAU	MERISIER
Abitibi.....	1,317	11	35.8	90.9	2	3A	10.9	9.1
Témiscamingue.....	1,561	94	54.3	77.6	3A	2	9.6	5.3
Outaouais.....	2,285	1,084	76.1	70.5	3A	2	17.5	8.5
Nord de Montréal.....	1,534	1,347	73.6	77.0	2	3A	11.5	12.0
St-Maurice.....	2,072	687	78.5	84.9	3A	3A	17.6	3.6
Jacques-Cartier.....	1,395	675	95.1	85.2	3A	3A	11.7	12.6
Lac St-Jean.....	2,219	40	98.5	100.0	3B	3A	8.7	0.0
Saguenay.....	1,773	29	94.3	100.0	3A	3B	12.7	3.5
Manicouagan.....	2,562	1	94.0	100.0	3A	3B	5.4	0.0
Plaine de Montréal.....	569	498	63.3	62.2	2	2	0.5	2.8
Plaine de Trois-Rivières.....	182	223	62.6	70.4	2	2	0.0	7.2
Plaine de Québec.....	224	337	81.2	63.0	3A	2	2.2	2.5
St-François.....	109	363	88.1	76.9	2	3A	0.0	7.2
Chaudière.....	174	22	94.8	81.8	3A	3A	3.4	0.0
Plateaux et Plaines de la Rive-Sud.....	1,571	562	91.2	97.7	3B	3B	24.8	8.0
Plateaux Rimouski-Matane et Bas St-Laurent.....	1,105	337	84.9	96.1	4	5A	53.8	60.8
Matapédia.....	980	3	93.0	100.0	5A	5A	62.5	66.7
Baie des Chaleurs.....	760	114	96.7	100.0	5A	5B	67.8	70.2
Gaspé.....	914	207	98.4	99.5	5A	5B	52.1	69.1
TOTAL.....	23,306	6,634						

{ 1 — Arbre normal.

2 — Feuillage anormal: feuilles petites, minces, enroulées, jaunâtres ou autrement anormales.

3A — Rameaux du faite morts sans cause apparente, mais aucune branche morte.

(*) 3B — Branches mortes sur moins de la moitié de la cime.

4 — Branches mortes sur plus de la moitié de la cime.

5A — Cime morte; cambium vert.

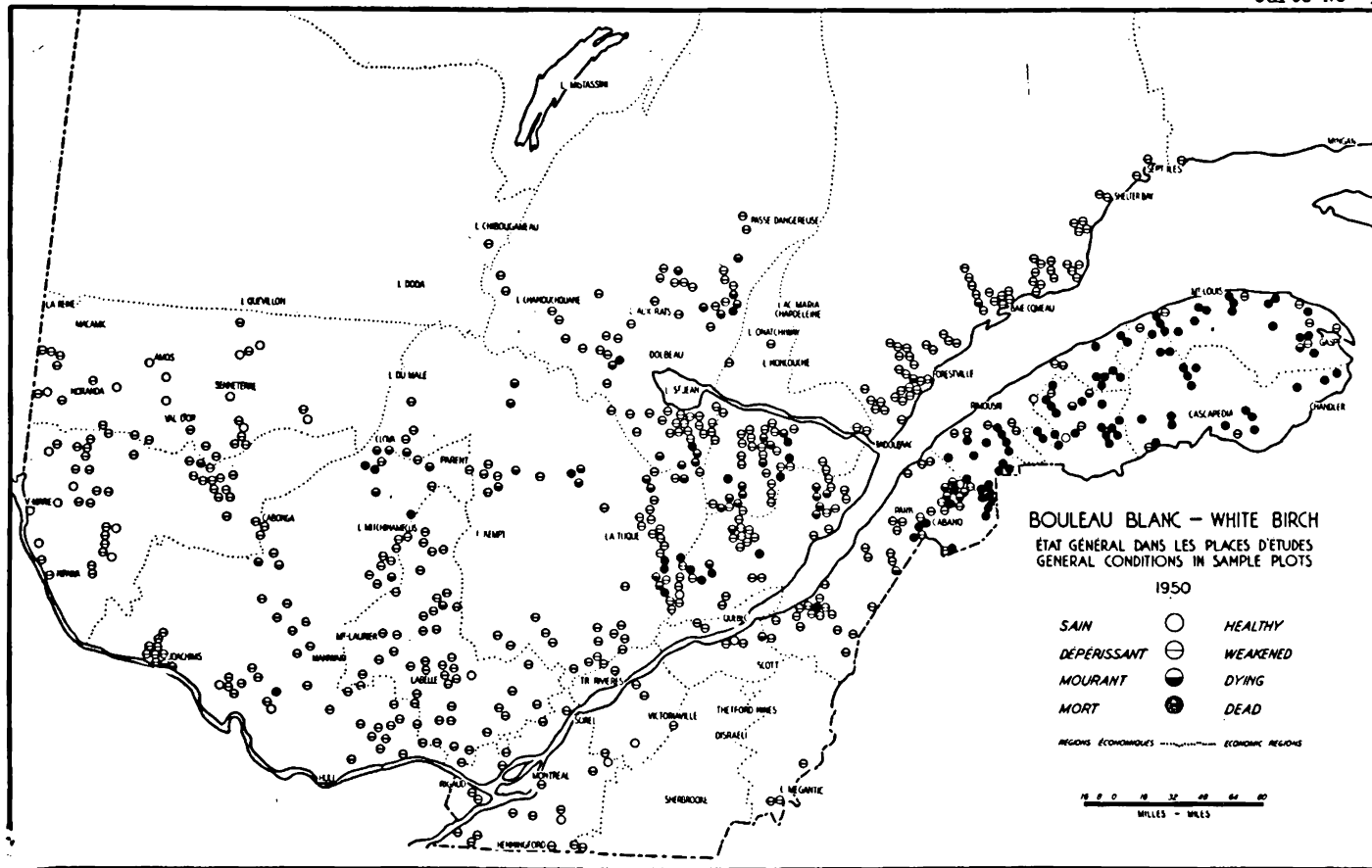
5B — Cime morte; cambium brun.

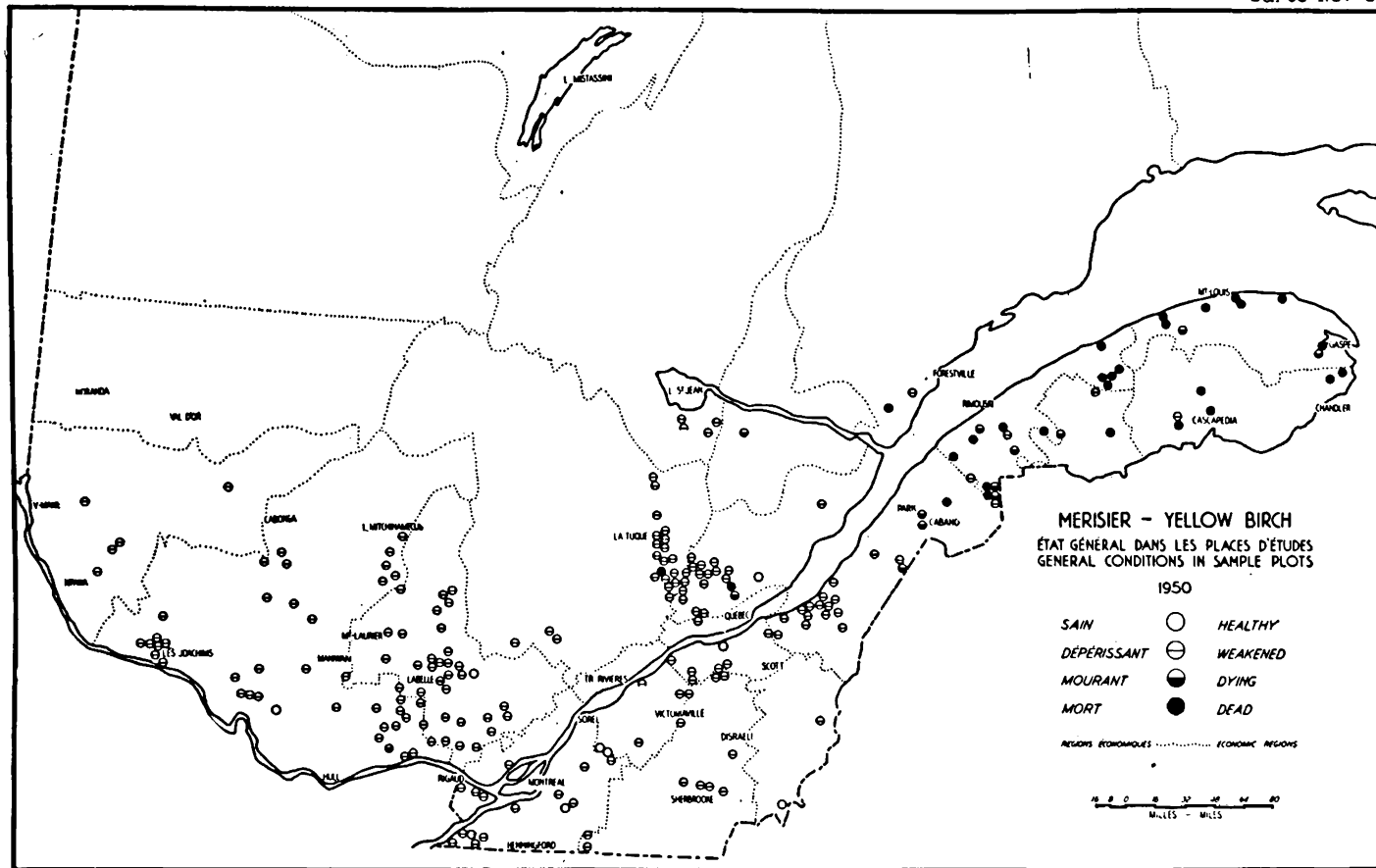
TABLEAU No 4 — ÉTAT DU BOULEAU DANS LES DIVERSES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

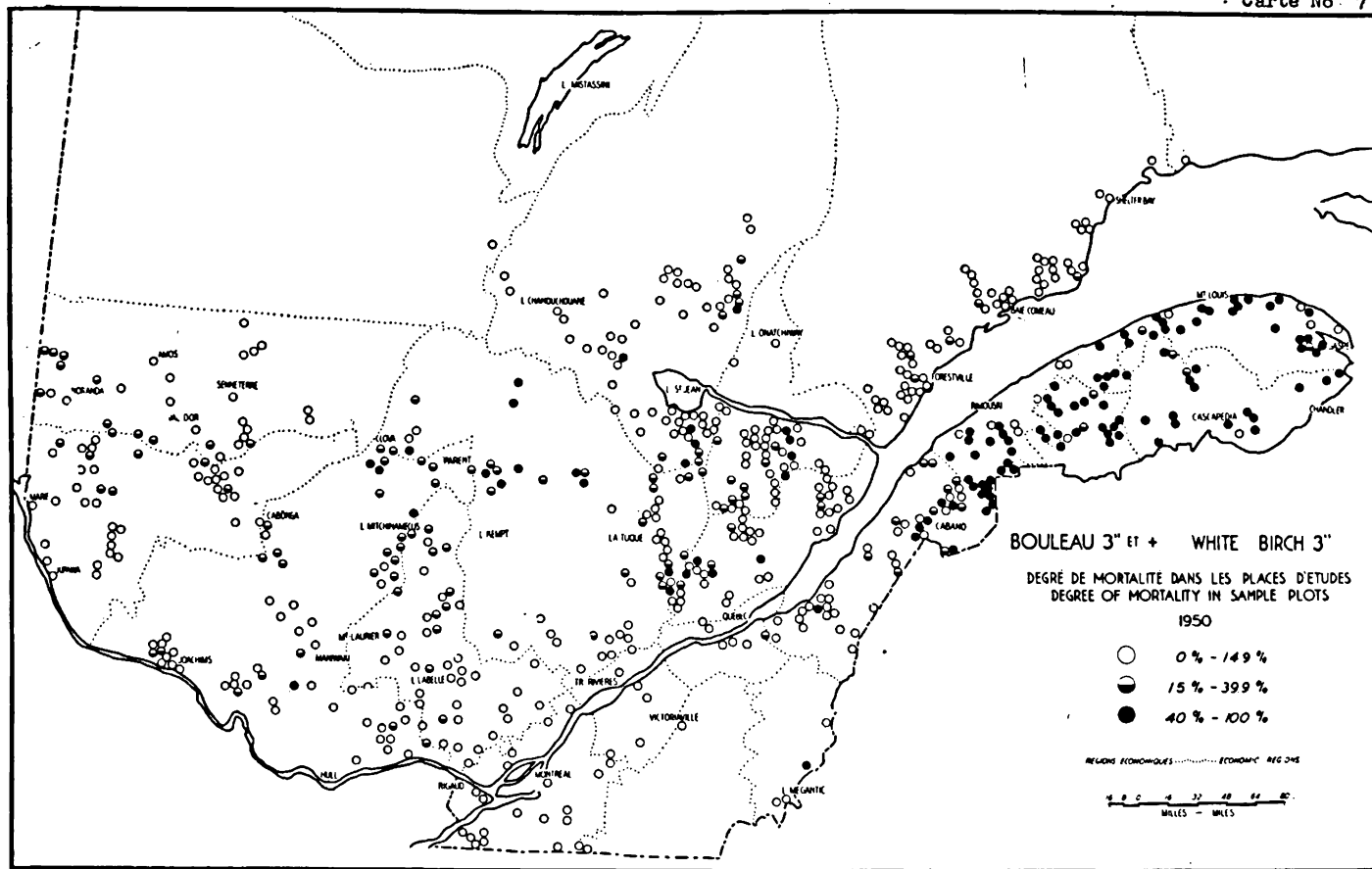
RÉGION ÉCONOMIQUE	D.H.P. 3" à 12"					D.H.P. 12" ET PLUS				
	% DES ARBRES			% MORTALITÉ		% DES ARBRES			% MORTALITÉ	
	SAINS	DÉPÉRIS- SANTS	MOURANTS	RÉCENTE	ANCIENNE	SAINS	DÉPÉRIS- SANTS	MOURANTS	RÉCENTE	ANCIENNE
Abitibi.....	66.1	20.8	2.5	4.9	5.7	45.8	33.1	6.8	10.1	4.2
Témiscamingue.....	47.6	39.4	3.7	6.0	3.3	29.7	53.3	5.5	10.9	0.6
Outaouais.....	25.2	52.2	5.2	10.3	7.1	8.9	59.8	13.4	13.4	4.5
Nord de Montréal.....	29.0	55.8	5.5	6.1	3.6	4.8	54.8	14.3	19.0	7.1
St-Maurice.....	21.9	53.6	7.4	11.7	5.4	5.4	32.1	25.0	8.9	28.6
Jacques-Cartier.....	5.5	72.6	12.3	6.1	3.5	0.6	47.1	23.5	8.5	20.3
Lac St-Jean.....	1.6	80.0	9.8	4.7	3.9	0.0	64.3	26.5	7.0	2.2
Saguenay.....	6.0	74.0	7.6	6.1	6.3	0.0	63.1	17.4	13.0	6.5
Manicouagan.....	6.3	85.6	2.8	4.9	0.4	0.0	79.7	12.8	7.5	0.0
Plaine de Montréal.....	36.9	62.3	0.4	0.4	0.0	0.0	75.0	0.0	0.0	25.0
Plaine des Trois-Rivières.	37.4	62.1	0.5	0.0	0.0	—	—	—	—	—
Plaine de Québec.....	16.5	72.5	9.0	1.5	0.5	37.5	54.1	4.2	0.0	4.2
St-François.....	11.9	88.1	0.0	0.0	0.0	—	—	—	—	—
Chaudière.....	6.5	84.2	7.9	0.0	1.4	0.0	65.8	22.8	5.7	5.7
Plateaux et Plaines de la Rive Sud.....	9.1	59.4	6.9	6.1	18.5	0.0	52.4	16.7	0.0	30.9
Plateaux Rimouski-Mata- ne et Bas St-Laurent...	16.3	26.8	5.6	10.7	40.6	0.0	5.2	7.8	10.4	76.6
Matapédia.....	7.2	25.8	5.0	17.8	44.2	0.0	10.5	5.3	0.0	84.2
Baie des Chaleurs.....	3.4	19.7	9.4	19.3	48.2	0.0	15.7	5.3	5.3	73.7
Gaspé.....	1.7	37.4	9.3	12.2	39.4	0.0	0.0	15.4	0.0	84.6

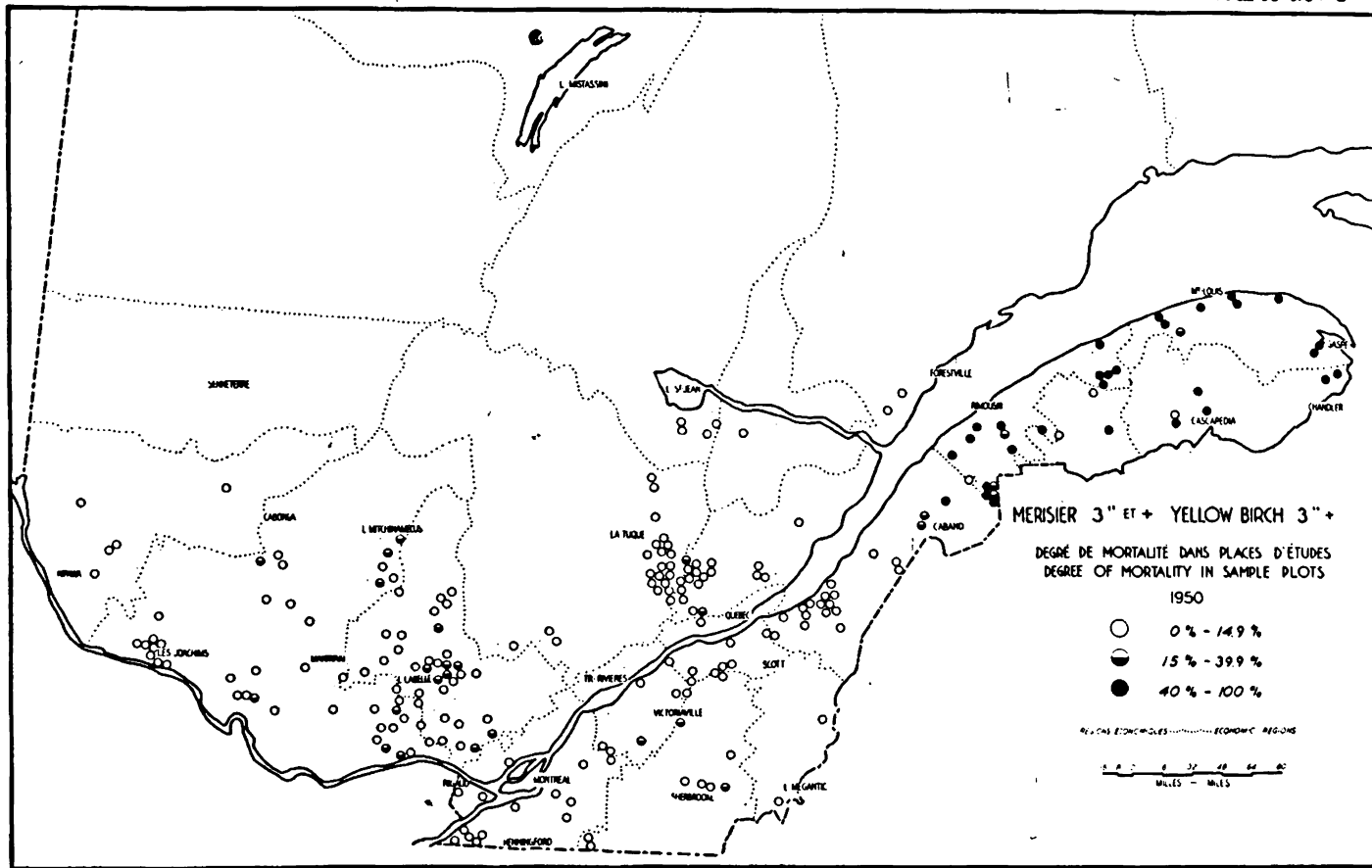
TABLEAU No 5 — ÉTAT DU MERISIER DANS LES DIVERSES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

RÉGION ÉCONOMIQUE	D.H.P. 3" à 12"					D.H.P. 12" ET PLUS				
	% DES ARBRES			% MORTALITÉ		% DES ARBRES			% MORTALITÉ	
	SAINS	DÉPÉRIS- SANTS	MOURANTS	RÉCENTE	ANCIENNE	SAINS	DÉPÉRIS- SANTS	MOURANTS	RÉCENTE	ANCIENNE
Abitibi.....	14.3	85.7	0.0	0.0	0.0	0.0	50.0	25.0	25.0	0.0
Témiscamingue.....	31.4	51.5	11.4	0.0	5.7	16.9	69.5	8.5	3.4	1.7
Outaouais.....	36.1	50.9	4.5	5.2	3.3	14.9	70.1	6.6	6.9	1.5
Nord de Montréal.....	29.8	53.5	6.9	8.8	1.0	7.7	62.8	12.3	11.2	6.0
St-Maurice.....	20.8	70.2	6.8	1.1	1.1	3.9	74.0	15.6	1.3	5.2
Jacques-Cartier.....	25.5	58.9	3.6	3.8	8.2	2.3	72.9	11.6	2.9	10.3
Lac St-Jean.....	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	90.9	9.1	0.0	0.0
Saguenay.....	0.0	90.4	4.8	0.0	4.8	0.0	87.5	12.5	0.0	0.0
Manicouagan.....	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Plaine de Montréal.....	40.7	56.4	0.7	1.1	1.1	14.5	76.4	1.8	0.0	7.3
Plaine des Trois-Rivières .	35.5	59.1	1.1	3.7	0.6	0.0	75.7	2.7	2.7	18.9
Plaine de Québec.....	41.8	53.1	3.3	0.7	1.1	17.2	70.3	7.8	1.6	3.1
St-François.....	30.6	62.3	1.9	1.1	4.1	3.1	78.5	6.1	3.1	9.2
Chaudière.....	21.1	78.9	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0
Plateaux et Plaines de la Rive Sud.....	3.2	81.5	9.5	2.3	3.5	0.0	67.9	18.5	2.5	11.1
Plateaux Rimouski-Mata- ne et Bas St-Laurent .	4.7	24.1	11.3	16.8	43.1	0.0	19.0	15.9	11.1	54.0
Matapédia.....	0.0	33.3	0.0	0.0	66.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Baie des Chaleurs.....	0.0	16.0	15.1	22.6	46.3	0.0	0.0	12.5	12.5	75.0
Gaspé.....	0.6	15.8	16.9	11.0	55.7	0.0	12.5	0.0	12.5	75.0









INVENTAIRE AÉRIEN DES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES INSECTES

Cette année encore, nous avons survolé en avion certains territoires boisés inabordables par les moyens habituels de transport, afin de compléter nos informations sur l'étendue des dégâts causés par certains graves fléaux, en particulier la Tordeuse des bourgeons de l'épinette. Les renseignements obtenus nous ont permis de compléter nos cartes indiquant l'emplacement des foyers de contamination sur tout le territoire de la Province. Ce travail a été fait à la fin du mois d'août par M. Arthur Hébert, du Service des Arpentages.

CONCLUSION

Bien que le nombre des incendies ait diminué de plus de 200, la saison des feux de 1950 n'a pas été aussi favorable que l'année précédente, si l'on considère la superficie incendiée et le montant des dommages causés à la forêt. Sans être aussi mauvaise que les années 1941 et 1944, l'année 1950 indique tout de même une augmentation sensible du nombre des incendies, de la superficie incendiée et des dommages causés à la forêt, comparativement à la moyenne pour les cinq années précédentes.

Par suite du surcroît d'importance des voyageurs comme causes d'incendie forestier depuis quelques années, l'on s'est efforcé en 1950 de raffermir le contrôle de la circulation en forêt, afin de rendre les voyageurs plus conscients de leurs responsabilités et de faciliter l'identification des transgresseurs des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu. De plus, tous les moyens de propagande furent utilisés pour inciter les voyageurs à apporter leur contribution à la conservation de nos forêts.

Je tiens en terminant à remercier tout le personnel du Service de la Protection et des autres organisations de protection pour leur dévouement et leur coopération au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Respectueusement soumis,

Henri Kieffer,

Chef du Service de la Protection.

APPENDICE 5
RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE
DES ARPENTAGES

A l'Honorable Ministre des Terres et Forêts,
QUÉBEC.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du service des Arpentages pour l'exercice financier 1950-1951.

Quatre-vingt-quinze (95) instructions furent émises au cours de l'année, pour satisfaire aux besoins du ministère de la Colonisation, à ceux des services des Terres et Forestier de notre département et pour nos besoins de cartographie.

Pour satisfaire aux demandes réitérées depuis quelques années par le ministère des Mines, et à l'intérêt que plusieurs capitalistes portent au développement de nos ressources naturelles, en particulier dans les comtés de Saguenay et d'Abitibi-Est ainsi que dans les territoires d'Abitibi, de Mistassini et du Nouveau Québec, nous avons poursuivi des opérations de levé du plan de nappes d'eau et d'établissement de grandes lignes de base, afin de faciliter la réédition, la mise en plans des clichés aériens et la préparation des cartes géographiques, géologiques et topographiques nécessaires aux développements minier et hydraulique.

Parmi ces grandes lignes de base, il importe de mentionner la ligne méridienne $70^{\circ} 00'$ de longitude ouest, qui est entièrement établie depuis l'extrémité nord du canton d'Albert jusqu'à la latitude $55^{\circ} 00'$, soit sur une distance de quatre cent cinquante-six (456) milles.

Les repères placés par nos arpenteurs sur les rives des nappes d'eau servent de guides aux prospecteurs qui, dans certaines régions, n'osent pas s'y aventurer de crainte de s'égarer sur les milliers de nappes d'eau qui s'y trouvent.

Les conflagrations d'une partie de la ville de Rimouski (les 6 et 7 mai) et de celle du village de Cabano (le 9 mai 1950) nous ont occasionnés un travail considérable dont nous avons raison, il me semble, d'être satisfaits. Au moment du sinistre, il n'existait à Cabano aucune subdivision cadastrale, ni aucun plan d'ensemble de cette municipalité, et plusieurs des sinistrés avaient même perdu leurs titres de propriété. A Rimouski, la situation était tout à fait différente de celle de Cabano, aux points de vue de cadastre et de délimitation d'emplacements. Je crois pouvoir affirmer que, s'il a été

possible aux sinistrés de ces deux municipalités de se reconstruire rapidement, afin de s'assurer un logement avant la saison d'hiver, c'est surtout grâce à l'intervention rapide et par l'assistance continue que vos services des Arpentages et du Cadastre leur ont apportés.

Rimouski, au moment de la conflagration qui a réduit en cendres 216 maisons, 19 édifices commerciaux, 209 hangars ou garages, 12 édifices religieux et détérioré 15 maisons, possédait un plan tout à fait récent d'une revision cadastrale, préparé à la suite de travaux d'arpentage et de cadastre exécutés à frais communs par le service du Cadastre avec cette municipalité.

Il existait à ce moment un plan général à l'échelle de 200 pieds au pouce, avec livre de renvoi accompagné d'un livre terrier, et d'une série de plans dressés à l'échelle de 50 pieds au pouce, indiquant les dimensions de chaque emplacement. En outre, cette municipalité possédait des plans indiquant la position de chaque bâtiment, ce qui permit, dès les premiers jours qui suivirent cette conflagration, de prendre les décisions qui s'imposaient au point de vue d'urbanisme, avant que les sinistrés entreprennent la reconstruction de leurs immeubles incendiés.

Dès le 19 mai, conformément à vos instructions, je me rendis sur les lieux afin de prendre les dispositions nécessaires à l'exécution immédiate des travaux d'arpentage et de cadastre considérés comme urgents et indispensables à la reconstruction du territoire incendié et à l'aménagement éventuel de cette municipalité au point de vue d'urbanisme.

A différentes reprises, nous avons rencontré les autorités municipales, les membres du Comité de Secours et de Reconstruction de Rimouski, ceux du Comité fédéral-provincial d'Enquêtes sur l'étendue des dommages causés à cet endroit, ainsi qu'un très grand nombre de sinistrés.

Nous avons tenu constamment sur les lieux deux et parfois trois équipes d'arpenteurs qui ont préparé les plans nécessaires à l'acquisition ou à l'expropriation de terrains de certains sinistrés, en vue de l'élargissement de rues ou du déplacement de ces sinistrés vers d'autres quartiers résidentiels ou industriels.

L'étude des différents projets de zonage et des nouveaux règlements de construction, ainsi que l'élargissement ou le redressement des rues existantes et la construction du boulevard sur la grève du fleuve St-Laurent, occasionnèrent un travail considérable d'études de titres de propriété, de descriptions techniques, de plans d'homologation, de certificats de localisation et de subdivision cadastrale. Nous nous sommes efforcés de satisfaire chaque sinistré, en lui indiquant les limites de sa propriété, afin de lui permettre de se reconstruire sans délai.

Au 10 octobre, cent soixante (160) édifices étaient en voie de construction ou terminés. Grâce au nouveau plan élaboré suivant les données les plus modernes d'urbanisme, le territoire incendié de la ville de Rimouski

présente actuellement un aspect grandement amélioré. De même qu'à Cabano, notre tâche a été de beaucoup facilitée par la précieuse collaboration que nous avons obtenue du Conseil municipal, des membres du Comité de Secours et de Reconstruction de Rimouski et des sinistrés.

A Cabano, moins de six mois après la conflagration qui détruisit cent seize (116) maisons et jeta sur le pavé environ cent cinquante (150) familles, il importe de signaler que tous les sinistrés occupent des maisons neuves, érigées sur d'autres emplacements. C'est un fait unique dans l'histoire de l'arpentage et du cadastre et qui a pu se réaliser grâce au bel esprit civique des citoyens de Cabano, de leur Conseil municipal, sous l'habile et intelligente direction du maire, monsieur Emilien Morin, encouragés et bien dirigés par leur dévoué pasteur, monsieur le Chanoine Philippe Cyr, et par le travail rapide et ininterrompu des services des Arpentages et du Cadastre assistés parfois du service provincial d'Urbanisme.

En effet, si l'on considère:

- a) qu'au moment de cette conflagration il n'existait *aucune subdivision cadastrale*, ni aucun plan d'ensemble de cette municipalité;
- b) que plusieurs des sinistrés avaient même perdu leurs titres de propriété, il y a lieu de mettre en évidence le fait que, moins de six mois plus tard, étaient déposés officiellement les plans de subdivision cadastrale (avec livres de renvoi) de tout le territoire incendié et de quelques parties de celui qui lui est adjacent.

Quarante-huit heures après le début de cette conflagration, à la demande de l'honorable Antoine Rivard, Solliciteur général, vous me dépêchiez sur les lieux avec instruction de prendre sans délai les dispositions nécessaires pour aider aux sinistrés à reconstituer les bornes des propriétés incendiées. Le feu ayant presque entièrement rasé toutes les bornes ou démarcations des propriétés, je me rendis compte qu'il était impossible d'entreprendre la reconstruction du territoire incendié avant que soit confectionné un plan d'arpentage indiquant chaque emplacement. Comme ce travail était urgent, trois équipes d'arpenteurs-géomètres de grande expérience, accompagnées d'assistants et de dessinateurs compétents, reçurent instruction de se rendre immédiatement sur les lieux. Quelques heures plus tard, ces équipes commencèrent leurs opérations et travaillèrent sans relâche, environ 18 à 20 heures par jour durant toute une semaine.

De concert avec les autorités municipales et le service provincial d'Urbanisme, un plan-projet d'une nouvelle subdivision conforme aux normes de l'hygiène et de la sécurité publique, fut étudié et accepté par tous les intéressés. L'application immédiate de ce projet d'urbanisme était favorisé

par les circonstances, l'état des lieux, la présence sur place de nos arpenteurs-géomètres et de notre urbaniste provincial, ainsi que par le bel esprit civique manifesté constamment par les citoyens de Cabano, particulièrement aux réunions publiques convoquées par le soussigné.

Nos arpenteurs-géomètres et notre urbaniste provincial eurent à étudier le cas de chaque sinistré, afin de lui procurer un nouveau terrain en échange de celui qu'il possédait auparavant. Les actes d'acquisition et de promesses de vente furent par la suite consentis au Comité de Développement de Cabano, pour chaque propriétaire sinistré. Nos arpenteurs-géomètres procédèrent ensuite à la délimitation de chaque nouvel emplacement, afin de permettre aux sinistrés de s'assurer un logement avant la saison d'hiver. C'est dire que nous avons eu constamment sur place une et même deux équipes d'arpenteurs et de dessinateurs depuis les premiers jours suivant cette conflagration jusqu'à novembre dernier, soit durant environ six mois.

Respectueusement soumis,

Georges CÔTE,

Directeur du service des Arpentages.

APPENDICE 5a

INSTRUCTIONS ÉMISES DURANT L'EXERCICE FINANCIER
1950-1951

Les instructions émises pour travaux d'arpentage au cours de l'exercice financier 1950-51 sont au nombre de quatre-vingt-quinze (95) et peuvent être classées comme suit:

- 10.—Divers arpentages pour les besoins du ministère de la Colonisation, dans les comtés suivants: ABITIBI-EST (cantons de: Berry, Champdoré, La Morandière, McKenzie, Obalski, Senneville); ABITIBI-OUEST (cantons de: Chazel, Languedoc, La Reine, Royal-Roussillon); ABITIBI (*territoire d'*); BEAUCE (canton de Linère); CHICOUTIMI (cantons de: Bourget, Kénogami, St-Germain); DORCHESTER (canton de Metgermette-Nord); LABELLE (cantons de Bouthillier et de Kiamika); MATANE (cantons de Cherbourg et de Dalibaire); RIVIERE-DU-LOUP (canton de Raudot); ROBERVAL (cantons de Demeules et de Girard); SHEFFORD (canton d'Orford); TEMISCAMINGUE (cantons de Bauneville et de Nédelec)..... 30
- 20.—Travaux d'établissement et de renouvellement de lignes cantonales et arpentages de concessions forestières, à la demande de particuliers, dans les comtés suivants: ABITIBI-EST, ARGENTEUIL, CHICOUTIMI, GASPE-NORD, GATINEAU, LABELLE, MEGANTIC, PONTIAC, ROBERVAL, SAGUENAY, TEMISCAMINGUE.. 14
- 30.—Subdivisions de lots et divers arpentages pour les besoins du service des Terres, dans les comtés suivants: ABITIBI-EST (cantons de Dubuisson et de Senneville); CHICOUTIMI (cantons de Brébeuf et d'Otis); GATINEAU (canton de Sicotte); LABELLE (canton de Joly); ROUYN-NORANDA (cantons de Cléricy et de Rouyn); SAGEUNAY (cantons de Letellier et de Terrenet (projeté) et rivière Romaine); TERREBONNE (canton de Wexford)... 11
- 40.—Travaux d'établissement de lignes et de levé de plan de chemins, de cours d'eau et de portages pour nos besoins de cartographie, dans les comtés suivants: ABITIBI (*territoire d'*), ARGENTEUIL (canton de Grenville); CHAMPLAIN, CHARLEVOIX (route St-Urbain); CHICOUTIMI (cantons de: Bagot, Chicoutimi, Ducreux, Dumas, Ferland, Hébert, Otis, St-Jean); COMPTON, FRONTENAC, JOLIETTE (rivière du Lièvre et canton de Lusignan); LABELLE (cantons de: Bouthillier, Gagnon, Kiamika, Labelle, La

Minerve, Lesage); LAVIOLETTE, LEVIS, LOTBINIERE, MATANE, MEGANTIC, MISTASSINI (<i>territoire de</i>), NOUVEAU-QUEBEC, PONTIAC (parc de La Vérendrye); PORTNEUF, RIMOUSKI, SAGUENAY (rivière Franquelin); SAINT-MAURICE, WOLFE.....	24
50.—Travaux d'établissement de lignes cantonales et de parallèles de latitude, et levés de plan de nappes d'eau, à la demande du ministère des Mines, dans le comté d'ABITIBI-EST (cantons de: Douay, Druillettes, DuGuesclin, Gamache, Gradis, Hazeur, Langloiserie, Michault, Pambrun, Rohault, Royal).....	6
60.—Travaux d'établissement et de renouvellement de lignes de concessions forestières et autres, pour les besoins du service Forestier, dans les comtés suivants: ABITIBI-EST, CHICOUTIMI (canton de Labrecque); KAMOURASKA (canton de Painchaud); LAVIOLETTE (cantons de: Boucher, Bourgeois, Langelier); PAPINEAU (canton de Buckingham).....	6
70.—Opérations d'arpentage et de cadastre pour venir en aide aux sinistrés de Cabano et de Rimouski.....	4

APPENDICE 5b

ÉTAT DES LOTS SPÉCIFIÉS AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 1950 - 1951

Nouveaux lots de ferme	819		73,378	acres
Anciens lots spécifiés de nouveau	573		47,575	"
Droits de passage pour lignes de transmission ou chemin de fer	10		246	"
Iles	56		286	"
Terrains spécifiés en territoire non divisé (blocs, réserves cantonales)	24		2,241,511	"
Concessions forestières	11		319,783	"
Blocs miniers	34		3,436	"
Lots de village	96		134	"

APPENDICE 5c

LE DÉVELOPPEMENT TOTAL DES OPÉRATIONS D'ARPENTAGE TERMINÉES SUR LE TERRAIN AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 1950-1951 S'ÉLÈVE AUX CHIFFRES SUIVANTS:

Relevés de lacs et de rivières		6,445	milles
Relevés de portages		358	"
Relevés de chemins		435	"
Relevés de chemins de fer		18	"
Lotissements sur chemins et rivières		35	"
Simple chainage		15	"
Renouvellements de lignes		93	"
Lignes de rangs		139	"
Lignes extérieures et centrales		595	"
TOTAL		8,133	milles
BUTTES	843		
BORNES	957		

APPENDICE 6

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE DU CADASTRE

A l'Honorable Ministre des Terres et Forêts,

QUÉBEC

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du service du Cadastre pour l'exercice financier 1950-1951.

Nous avons déposé, au cours de l'année, aux bureaux d'enregistrement dont ils font partie, les cadastres des cantons de: Belleau (division d'enregistrement des Trois-Rivières), Despinassy et Roquemaure (Abitibi), Otis (Chicoutimi), Laubanie, partie de Dufay et de la Cité de Noranda (Témiscamingue) et Goynish (Saguenay), et nous avons terminé l'inspection sur le terrain et la vérification à nos bureaux des plans, carnets d'opérations, livres de renvoi, livres terriers et rapports transmis par les arpenteurs-géomètres, concernant la revision cadastrale dans les municipalités suivantes:

Ville de Lévis -- quartier St-Laurent	}	(LEVIS)
Ville de Lauzon -- quartier Fafard		
Ville d'Arthabaska -- partie canton d'Arthabaska	}	(ARTHABASKA)
Paroisse de St-Octave-de-Métis -- canton de St-Denis (partie)		
Paroisse de St-Jérôme-de-Matane	}	(MATANE)
Village de Masson -- partie canton de Buckingham		
	}	(PAPINEAU)

Monsieur Ed.-W. Kirk, arpenteur-géomètre et inspecteur en charge de notre bureau du Cadastre à Montréal, me fait rapport comme suit sur les activités de ce bureau pour l'année écoulée:

«Dans les divisions d'enregistrement d'Argenteuil, Bagot, Beauharnois, Berthier, Brôme, Chambly, Champlain, Châteauguay, Compton, Deux-Montagnes, Gatineau, Huntingdon, Iberville, Labelle, Laprairie, L'Assomption, Laval, Maskinongé, Missisquoi, Montcalm, Montréal, Napierville, Richelieu, Rouville, St-Hyacinthe, St-Jean, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, Terrebonne, Vaudreuil, Verchères, Wolfe, quinze cent soixante et deux (1562) numéros du cadastre ont été subdivisés en treize mille quatre cent soixante et onze (13471) nouveaux numéros ou lopins, en vertu de l'article 2175 du Code civil.»

«Un certificat d'examen a été fait pour chacune de ces subdivisions et transmis au ministère.»

«Dans les divisions d'enregistrement de Brôme, Chambly, Montréal, Laval, L'Assomption, St-Hyacinthe, Stanstead, deux mille huit cent trois (2803) numéros du cadastre ont été redivisés en deux mille deux cent quinze (2215) nouveaux numéros, en vertu de l'article 2175 du Code civil et des articles 17 et 18, chapitre 320 des statuts refondus de la Province de Québec, 1941.»

«Ces subdivisions et redivisions représentent seize mille deux cent soixante-quatorze (16274) nouveaux numéros ajoutés au cadastre, et huit cent cinquante-six (856) plans et livres de renvoi (en double) déposés aux archives de ce ministère.»

«Dans les divisions d'enregistrement d'Argenteuil, Bagot, Beauharnois, Chambly, Deux-Montagnes, Labelle, Laval, Missisquoi, Montcalm, Montréal, Richelieu, St-Maurice, Rouville, Shefford, Terrebonne, Vaudreuil, cent trente-quatre (134) demandes ont été reçues pour corriger quatre cent soixante-dix (470) numéros du cadastre, en vertu de l'article 2174 du Code civil.»

«Dans les divisions d'enregistrement d'Argenteuil, Bagot, Beauharnois, Chambly, Laval, Montcalm, Terrebonne, Vaudreuil, trente-quatre (34) demandes ont été reçues pour l'annulation de cinq mille trois-cent cinquante-sept (5357) numéros du cadastre, en vertu de l'article 2174A du Code civil.»

«Durant l'année écoulée, les plans compilés des Municipalités suivantes: Village de Chambly Canton, villes de Baie d'Urfe, Beaconsfield, Dorval, Greenfield Park, Hampstead, Lasalle, Montréal-Est, Montréal-Nord, Mont-Royal, Pointe-Claire, St-Laurent, St-Pierre; cités de Lachine, Longueuil; dans la cité de Montréal les quartiers Ste-Anne, St-Antoine et municipalités de Montréal (N.D.G.) et Cité de Salaberry-de-Valleyfield, ont été mis à jour en y ajoutant toutes les subdivisions reçues pour dépôt.»

«Tous les changements concernant les limites des municipalités publiés durant l'année dans la Gazette Officielle et dans les statuts de Québec ont été notés sur les plans des comtés déposés à ce bureau et enregistrés dans notre index des municipalités.»

«Nous avons mis à jour nos abrégés de livre de renvoi des divisions «d'enregistrement d'Argenteuil, Hull, Laprairie, L'Assomption, Mont-calm, St-Hyacinthe, ce qui ajoute trois mille sept cent quarante-six «3746) lots à nos records.» »

«Nous avons noté dans nos filières et sur nos cartes index les numéros des lots de toutes les subdivisions et redivisions déposées durant «l'année écoulée dans les archives de ce ministère.»

«Dans les différentes divisions d'enregistrement mentionnées plus «haut, douze mille trois cent cinquante-quatre (12354) nouveaux numéros de cadastre ont été ajoutés à notre abrégé et quinze mille six «cent quatre-vingt-six (15696) ont été examinés.»

REVISION CADASTRALE DE GASPESIE (application de la loi 12 Geo. VI, chap. 37)

Des opérations techniques et légales assez difficiles à décrire ont été poursuivies à leur rythme ordinaire et, en plus, votre service du Cadastre a fait la revision cadastrale du premier rang NORD du canton de Sydenham, vu que ce rang est intercalé entre deux cantons qui sont déjà placés sous la loi ci-dessus, de sorte qu'après la proclamation prévue par la dite loi, nous aurons un territoire continu d'environ cinquante mille de littoral où la revision cadastrale sera terminée.

De plus, à la demande urgente des autorités religieuses et civiles du Village de Gaspé, nous avons dû interrompre certains travaux pour entreprendre la revision cadastrale de ce village, et les opérations sur le terrain ont été commencées à la fin de la saison de 1950 et se continueront en 1951. Le Village de Gaspé a pris un essor considérable depuis l'établissement d'un évêché, d'un sanatorium et de certaines autres institutions et, comme il présentait, même avant cet essor, certaines difficultés d'arpentage et de localisation de terrains appartenant à certaines institutions, vous avez bien voulu accéder à cette demande qui est justifiée non seulement par la situation actuelle, mais encore par les perspectives d'industrialisation qu'amèneront, à très brève échéance, les opérations de grande envergure que dirige "Gaspé Copper Mines Limited", une filiale de "Noranda Mines Limited", lesquelles opérations nécessiteront l'expropriation de lots à eau profonde sur la baie de Gaspé et d'autres propriétés les avoisinant. Ce travail est non seulement d'intérêt local, mais d'intérêt général pour toute la Gaspésie et il sera continué avec la plus grande diligence et célérité.

Avant nos opérations de revision cadastrale en Gaspésie, il était question, depuis un siècle, de la situation déplorable des titres de cette région et des moyens ou mesures à prendre pour remédier à un état de choses qui

empirait d'année en année. Lors de l'établissement du Crédit agricole provincial, on a constaté, bien à regret, qu'il était impossible pour l'Office de répondre aux demandes d'emprunts d'une manière satisfaisante, vu que les titres des emprunteurs ne répondaient pas aux exigences légales en fait d'identification, de garantie et de probabilité du droit de propriété. La COUR SUPERIEURE, en plusieurs instances, avait refusé de se prononcer et avait dû annuler des ventes par le shérif ainsi que des ventes pour défaut de paiement de taxes.

Après la première grande guerre, les vétérans de la Gaspésie n'ont pu s'établir chez eux et durent chercher ailleurs des établissements agricoles ou autres. Plus tard, l'Office du Crédit agricole fédéral se vit dans la même position que l'Office provincial, et la seconde grande guerre obligea le ministère de la Défense nationale à acquérir certaines propriétés en procédant par voie d'expropriation. Comme la validité et la qualité des titres entraînent en ligne de compte pour fixer l'indemnité, certains des expropriés reçurent des compensations infimes, alors que d'autres n'en reçurent aucune.

De nombreuses représentations furent faites à ce sujet et, depuis plusieurs années, le service du Cadastre a entrepris la revision cadastrale de la Gaspésie; pour étayer cette revision, la législature provinciale a passé la loi 12 Geo. VI, chapitre 37.

Quoique l'application de cette loi n'ait pu se faire qu'en partie seulement, les résultats obtenus jusqu'ici dépassent les prévisions les plus optimistes, à tel point que les transactions immobilières ont doublé et que les particuliers ont pris conscience de l'importance des titres légaux et se sont occupés d'en obtenir soit des individus, soit des tribunaux.

Il y a une amélioration considérable même dans les cantons où la revision cadastrale n'a pas été appliquée, et cette amélioration graduelle facilitera le travail futur qui eevra être entrepris dans ces cantons.

Nos opérations techniques ont été dirigées vers les endroits où la situation des titres était la plus déplorable, notamment vers les districts électoraux de Gaspé-Nord et de Gaspé-Sud, comme suit:

GASPE-NORD: Canton de Cap-Chat —
Canton de Tourelle —
Fief Ste-Anne-des-Monts —

GASPE-SUD: Canton de Gloridorme —
Canton de Fox —
Rang Nord du canton de Sydenham —
Canton de Cap-des-Rosiers —
Canton de Newport —

En procédant à ces opérations, nous avons fait aussi un inventaire des établissements du ministère des Pêcheries et avons localisé tels établissements et réglé certaines questions de bornages et de titres, à la satisfaction du ministère et des autres intéressés, comme les vendeurs et les voisins.

Les cantons de Cloridorme, de Fox et de Newport sont passés par proclamation, sous l'autorité de la dite loi, et après l'expiration des délais requis, nous avons reçu et examiné les demandes de corrections et autres de même nature, vu qu'entre la date de la fermeture de nos travaux et celle de la proclamation du cadastre révisé, il s'écoule nécessairement une période de temps durant laquelle les transactions immobilières ne sont point interrompues et, en conséquence, il est nécessaire, pour l'efficacité de notre travail, de tenir compte de tous les changements qui surviennent durant la période en question.

Je dois souligner que nous avons eu la collaboration unanime de tous les particuliers et de tous les corps publics, à tel point que les difficultés que nous pouvions raisonnablement prévoir ont été réglées à l'amiable, ou encore ne se sont point présentées suivant nos prévisions. Il n'y a eu que deux cas où l'on a dû recourir aux tribunaux pour décider de l'identité et du droit de propriété d'un immeuble, et la COUR SUPERIEURE a reconnu l'exactitude de nos travaux en déboutant deux actions où l'on mettait en doute telle exactitude ainsi que la bonne foi de notre personnel.

Après plusieurs années de travail, nous avons constaté que la revision cadastrale a permis aux municipalités qui en ont bénéficié de faire des rôles d'évaluation complets et de hausser le chiffre de l'évaluation municipale, en permettant l'inscription de propriétés antérieurement omises, pour impossibilité de préciser les noms de ou des propriétaires, ou encore pour impossibilité d'identifier telles propriétés et de leur donner un numéro cadastral.

Le nombre des propriétés de la Gaspésie qui ont été situées et identifiées au point de vue cadastral dépasse cinq mille (5000) et leurs propriétaires ont pu soit compléter leurs titres ou bénéficier de la loi d'une manière ou d'une autre. Ainsi, dans les cantons de Fox, de Cloridorme et de Newport, toutes les anciennes hypothèques ont été éteintes par l'opération de la loi rémédiate et cette extinction en masse a dispensé les propriétaires d'encourir des frais considérables pour obtenir des quittances des créanciers ou de leurs représentants, ou encore de s'adresser à la COUR SUPERIEURE pour obtenir des jugements de main-levée d'hypothèques créés soit par des balances de prix de vente, prestations, rentes viagères et autres contrats.

Ces mêmes travaux ont permis, cette fois-ci, aux vétérans de la Gaspésie, de s'établir sur la terre gaspésienne et nous avons facilité cet établissement en mettant à leur disposition nos renseignements obtenus sur place et au bureau d'enregistrement, ainsi que le résultat de nos opérations techniques.

L'Office du Crédit agricole du Québec a pu étendre le champ de ses opérations en Gaspésie en augmentant le nombre de ses prêts et en obtenant, lorsque la chose a été nécessaire, la ratification et le renouvellement des prêts déjà consentis, surtout dans les cas où il y avait eu erreur de numéro cadastral dans les actes d'obligation passés avant la revision cadastrale. Ces ratifications ont été faites du consentement et avec l'entière collaboration des emprunteurs, et il nous fait plaisir de reconnaître leur coopération et leur parfaite intégrité.

Le ministère de la Colonisation s'est servi de nos renseignements légaux et techniques pour patenter des propriétés vendues depuis un très grand nombre d'années, et le ministère de la Voirie a aussi profité de notre travail afin d'identifier les terrains à acquérir pour l'élargissement ou le redressement de la route nationale, de manière à améliorer considérablement le réseau routier de la Gaspésie.

En un mot, la revision cadastrale a profité aux endroits qui en ont bénéficié, comme elle a profité à ceux qui doivent en bénéficier plus tard en attirant l'attention des individus sur la nécessité de traiter les acquisitions immobilières par voie de contrats ou par hérédité, avec toutes les précautions et les conditions exigées par la loi civile de cette province.

Respectueusement soumis,

Georges CÔTE,

Directeur du service du Cadastre

APPENDICE 7

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DES TERRES

A l'Honorable Ministre des Terres et Forêts,

QUEBEC.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du service des Terres pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars dernier.

Comme par les années passées, les dix-huit fonctionnaires de ce service se sont occupés:—

1.—à concéder, dans les terres publiques, par bail ou vente, les terrains de village, de villégiature et les terres nécessaires à l'industrie et au tourisme;

2.—à effectuer, en vertu de la loi des Terres et Forêts et de certaines lois particulières, l'échange de terrains boisés nécessaires à la colonisation et à accorder en retour des terrains ou des concessions forestières. L'émission des permis (licences) de coupe est faite toutefois par le service forestier;

3.—à contrôler le transfert, au département de la Colonisation, des terrains nécessaires à l'extension du domaine colonisable;

4.—à percevoir les rentes d'occupation, les loyers, les versements relatifs aux ventes ainsi que les redevances seigneuriales encore dues à la Couronne comme propriétaire des biens des Jésuites et de la Seigneurie de Lauzon. Dans ce dernier cas les censitaires reçoivent, sur paiement de ces redevances, un certificat de libération;

5.—à octroyer les permis d'établissement de scieries sur les terres de la Couronne ou à proximité des forêts de la Couronne, à percevoir le loyer des terrains occupés par les dites scieries sur les terres du domaine public ainsi que les dépôts en garantie, qui sont remis aux permissionnaires lorsque le terrain occupé est libéré conformément aux règlements de la protection des forêts;

6.—à régulariser les nombreux cas d'occupation des terres de la Couronne par les "squatters", en leur concédant le terrain occupé, ou en les forçant à quitter les lieux lorsque l'exige l'intérêt public;

7.—à administrer les biens devenus la propriété de la Couronne par déshérence et à disposer des dits biens suivant l'intérêt de la province.

Les terrains de villages et de certaines colonies de villégiature sont concédés à bail ou par certificat de vente en vertu d'arrêtés en conseil qui déterminent les prix minima de vente et les conditions d'établissement nécessaires à la continuation du bail et, s'il s'agit d'une vente, à l'émission des lettres patentes.

Les autres cas sont soumis individuellement à l'approbation du Lieutenant-gouverneur-en-conseil, qui détermine le prix de vente, le mode de paiement et les conditions d'établissement.

La vente des terrains occupés à bail pour fins de villégiature, d'industrie ou autres, se fait après un certain nombre d'années d'occupation, lorsque l'établissement a incontestablement atteint un caractère de permanence, que les constructions érigées et les améliorations effectuées ont une valeur importante et que l'intérêt public ne s'y oppose pas. La vente est autorisée et le prix de vente fixé par le lieutenant-gouverneur en conseil sur présentation d'un rapport favorable. Le montant du prix de vente est ordinairement égal au capital que représente le loyer annuel. Si par exception, le loyer était trop bas ou trop élevé étant donné la valeur du terrain, le prix de vente recommandé est basé sur la valeur réelle dudit terrain, déduction faite de celle que le locataire lui a ajoutée par les améliorations qu'il y a lui-même effectuées.

Le travail du Service des terres peut se résumer comme suit:

	NOMBRE	Avg. sur 1949-50
Lettres écrites et expédiées.....	9,120	1,607
Baux en vigueur:		
anciens.....	2,740	221
nouveaux (émis depuis avril 1950).....	293	
Permis de scierie.....	1,186	681
Certificats de vente émis.....	360	53
Lettres patentes accordées.....	323	125
Transfert de baux.....	58	13
Certificats de libération re: Biens des Jésuites et Seigneurie de Lauzon	50	

RECETTES

	1950-51	Avg. sur 1949-50
Loyers et rentes.....	\$49,900.22	\$4,490.64
Ventes.....	92,856.53	30,854.13
Honoraires de transferts et de lettres patentes.....	2,029.25	692.92
Royautés (sable et gravier).....	2,432.88	344.31
Intérêts sur arrérages.....	1,047.93	295.07
Biens en déshérence.....	8,511.68	
Biens des Jésuites et Seigneurie de Lauzon.....	719.75	

COMITE INTERDEPARTEMENTAL

Ce comité, composé d'officiers des départements des Terres et Forêts et de la Colonisation, sous la présidence du soussigné, s'est réuni 6 fois au cours de l'année.

Les recommandations suivantes ont été faites, recommandations auxquelles il a été généralement donné suite par l'un ou l'autre des deux départements, savoir :

	LOTS OU PARTIES DE LOTS
1.—Transferts à la colonisation.....	282
2.—Rétrocession aux Terres et Forêts.....	232
3.—Réserves forestières cantonales (création ou agrandissement).....	14
4.—Transferts refusés ou différés.....	101

SCIERIES

Le contrôle des établissements de scieries, conformément aux dispositions de l'art. 86 de la loi des Terres et Forêts (ch. 93, S.R.Q. 1941), a pour but principal de voir à ce que l'opération des scieries ne se fasse pas au détriment de la forêt, tant au point de vue de la prévention des incendies forestiers qu'à celui d'empêcher un déboisement trop rapide des forêts de la localité où se trouve établie la scierie. Les argents perçus comme loyer ne couvrent qu'une partie des frais occasionnés par ce contrôle. Voici un tableau représentatif du travail effectué par le service des Terres, de concert avec le service forestier et celui de la protection des forêts :

	1949-50	1950-51
Dépôts-garantie remboursés.....	\$ 8,148.87	\$ 7,431.89
Montants retenus.....	1,551.13	668.11
Montants perçus re: dépôts-garantie.....	15,200.00	19,000.00
Montants perçus re: loyer terrain.....	2,345.50	2,820.00
Permis émis.....	508	1,186
Permis annulés.....	10	11

RESERVES FORESTIERES CANTONALES

La superficie de ces réserves est de 2,791 milles carrés non compris les lots qui sont administrés comme tels à la suite d'une décision du département en attendant qu'un décret du gouvernement, édicté en vertu de l'article 109 du chapitre 93 de la loi des Terres et Forêts, Statuts refondus de Québec, 1941, les désigne pour être ajoutés aux réserves existantes ou pour en former de nouvelles. La superficie de ces lots est de 58 milles carrés. Ils ont été ajoutés ainsi aux réserves à la suite des recommandations faites par le Comité Interdépartemental.

RESERVES INDIENNES

La division des Affaires indiennes du ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté du Canada administra, comme usufruit et au bénéfice des bandes indiennes de la province, les terres en très grande partie boisées qui ont été mises à leur disposition.

L'étendue de ces réserves est de 240 milles carrés.

Aucune nouvelle réserve n'a été créée depuis l'établissement en 1944 de la réserve d'OBIDUAN dans le nord du comté de Laviolette.

ECHANGE DE TERRES

Au cours de l'exercice 1950-51, en vertu des arrêtés ministériels passés dans chaque cas, le département a acquis de:—

- 1.—Quebec North Shore Paper Company, 236 acres de terre dans le canton de Milniket et des concessions forestières dans le même canton et la région avoisinante représentant une superficie de 87 milles carrés.

Par le contrat du 8 juillet 1950, la compagnie a reçu deux concessions forestières qui ont été localisées dans le comté de Saguenay, à proximité des concessions déjà détenues par cette compagnie dans la région de la Rivière aux Rochers.

- 2.—Tessier & Frère Enrg., dans le canton de Ditton, 7,050 acres de terrain propre à l'établissement agricole. Le contrat du 24 janvier 1951 réalisant cet échange accorde en échange une concession forestière spéciale de 30 ans libre des redevances réglementaires d'une étendue de 11,142 acres.

Cette concession a été localisée dans le comté d'Abitibi-Est.

- 3.—Gagnon & Frère Enrg., 2,998 acres dans le Fief Cumberland, les cantons de Chesham, Langevin, Ware, Watford, Cranbourne, Standon, Lambton, et dans la paroisse St-Georges de Beauce.

Par les contrats des 21 juin 1950 et 22 février 1951, la compagnie reçoit en échange 4,497 acres sous forme d'une concession forestière de 30 ans à localiser dans les forêts vacantes de la Couronne.

Dans le dernier cas, il s'agissait de terrains d'industrie forestière qu'il était nécessaire de libérer pour favoriser la petite industrie de la région, tant en accordant à Quebec North Shore Paper des concessions forestières grandement nécessaires à la survie du village forestier de Shelterbay (Riv. aux Rochers), dans le comté de Saguenay.

Dans les deux autres cas, l'échange a été fait à la demande du département de la Colonisation et les terrains obtenus ont été mis à la disposition dudit département, pour qu'il puisse les concéder à des colons méritants des paroisses concernées.

TENURE DES TERRES

Le tableau annexé à ce rapport sous ce titre montre sous différentes dénominations de tenure l'étendue des terres de la Couronne.

Un exemplaire de la formule officielle du certificat de vente, tel qu'il a été récemment modifié, est aussi annexé au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le chef du Service

J.-Edouard GUAY,

Sous-ministre adjoint.

APPENDICE 7a
TENURE DES TERRES

PROVINCE DE QUÉBEC

MILLES CARRÉS

1.—Terres aliénées, patentées, octroyées		36 000
a) grande propriété.....	9,000 m.c.	
b) moyenne et petite propriété.....	27,000 "	
2.—Terres en voie d'aliénation, par billets de location, ventes conditionnelles, etc.....		7,507
3.—Terres fédérales.....		56
a) camps militaires, aéroports, etc. (Valcartier et autres)...	30 m.c.	
b) parcs récréatifs et historiques (Gatineau et autres).....	26 "	
4.—Réserves indiennes.....		240
5.—Concessions forestières affermées.....	79,732 m.c.	
a) ordinaires.....	78,995 m.c.	
b) spéciales.....	737 "	
Surface en terre.....		71,500
6.—Parcs et réserves de chasse et de pêche.....	13,368 m.c.	
National des Laurentides.....	3,708 m.c.	
De la Montagne Tremblante.....	1,223 "	
National de la Gaspésie.....	514 "	
National du Mont Orford (15.58 m.c.).....	16 "	
La Vérendrye.....	3,193 "	
Réserve Chibougamau.....	3,400 "	
Réserve Kipawa.....	1,000 "	
Réserve Shick Shocks.....	314 "	
Surface en terre des sections non affermées ou en forêt domaniale.....		3,000
7.—Réserves forestières cantonales.....	2,791 m.c.	
Surface en terre.....		2,700
8.—Réserves forestières spéciales (colonies forestières).....	986 m.c.	
a) en concessions forestières.....	234 m.c.	
b) en dehors des concessions forestières.....	752 "	
Surface en terre des sections non affermées.....		700
9.—Forêts domaniales.....	2,374 m.c.	
Surface en terre seulement.....		2,100
10.—Terres vacantes.....		401,580
11.—Surface en eaux douces.....		71,325
Superficie totale de la province.....		596,708

Novembre 1951

APPENDICE 7b

L.....

ORIGINAL

A. M. Mo.....

No.....

PROVINCE DE QUEBEC
MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS
SERVICE DES TERRES
CERTIFICAT DE VENTE

Québec, le

JE, soussigné, en ma qualité de sous-ministre des Terres et Forêts vends, cède et transporte à :
le terrain connu et désigné comme étant
d'une superficie de plus ou moins,
tel que le tout se trouve actuellement et que l'acquéreur désire utiliser pour fins

La présente vente est faite aux conditions suivantes:—

- 1°—Le prix de vente est de
- 2°—Un intérêt de cinq pour cent (5%) par année, à compter de ce jour, sera chargé sur le solde dû.
- 3°—L'acquéreur devra, d'ici un an, défricher et essoucher tout le terrain vendu et y ériger des constructions pour au moins
L'acquéreur pourra cependant conserver comme arbres d'ornement les plantes ligneuses qui pourraient servir à cette fin.
- 4°—Aucune vente, cession, aliénation ou transport ne sera enregistré suivant les dispositions de l'art. 34, chap. 93 des S.R.Q. 1941, si, à la date de la demande de l'enregistrement, les conditions de la présente vente n'ont pas été accomplies à la satisfaction du ministre.
- 5°—Le ministre se réserve le droit d'annuler la présente vente et de la révoquer sur préavis de 30 jours:
 - a) si l'acquéreur fait défaut de payer le prix de vente tel que susdit, en tout ou en partie;
 - b) s'il utilise le terrain vendu pour d'autres fins que celles mentionnées ci-haut ou manque à l'accomplissement de quelqu'autre condition de cette vente;
 - c) si l'acquéreur ou ses représentants se sont rendus coupables de fraude, d'abus ou d'infractions à quelque règlement du ministère;
 - d) si la vente a été consentie par erreur, par suite de fausses représentations ou contrairement à la loi et aux règlements;
 - e) si l'acquéreur est une cause de désordre public par ses idées subversives ou par son insubordination contre l'autorité.
- 6°—Les lettres patentes dudit terrain vendu ne seront émises qu'après paiement complet du prix de vente en capital et intérêt et l'accomplissement des conditions de la présente vente.
- 7°—Cet octroi étant aussi dans tous les cas sujet aux lois et règlements concernant les terres publiques, les bois et forêts, les mines et les pêcheries dans cette province.

.....
Sous-ministre.

A V I S

Le présent certificat de vente fait preuve par lui-même du droit de possession du terrain y décrit et son détenteur ou ses ayants cause peuvent jouir du dit terrain et l'utiliser aux fins mentionnées ci-haut en observant toutes les conditions du dit certificat; et, à moins que ce dernier ne soit révoqué, son dit détenteur peut poursuivre, pour tous dommages ou empiètements, aussi efficacement que s'il avait déjà obtenu des lettres patentes de la Couronne (art. 30, ch. 93, S.R.Q. 1941).

La révocation de la présente vente aura pour effet de remettre le dit terrain dans le domaine de la Couronne et d'opérer la confiscation pleine et entière de tous les deniers payés par l'acquéreur ou l'occupant, soit à compte, soit en paiement complet du prix de vente, ainsi que des impenses et améliorations faites et existant sur le terrain au jour de la révocation (art. 42, ch. 93, S.R.Q. 1941).